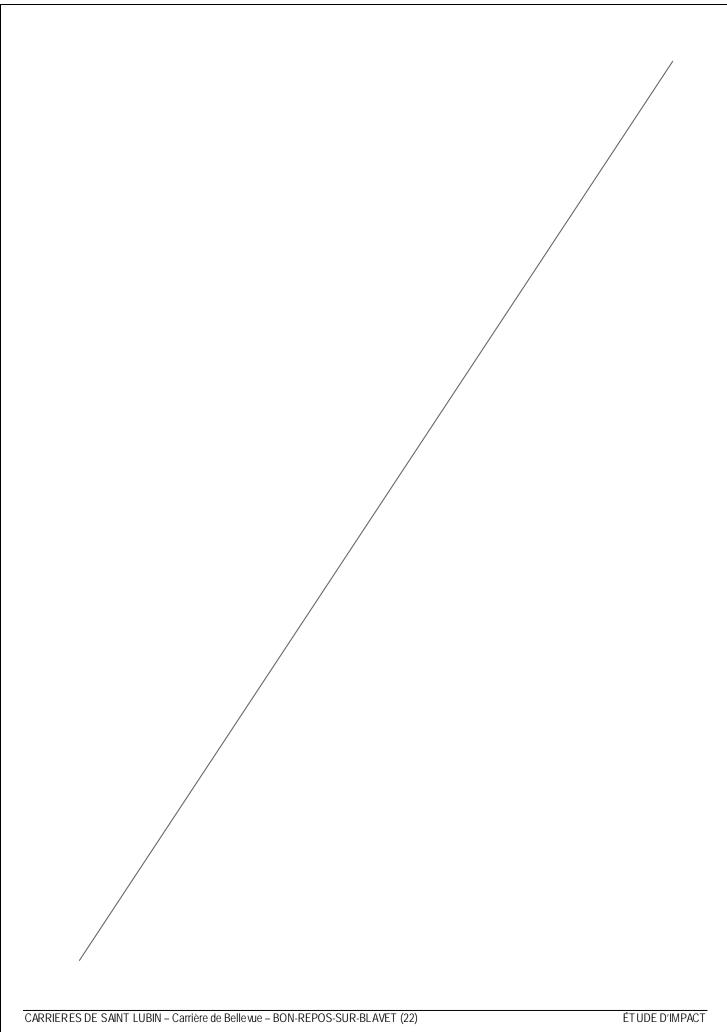
Annexe 6 : Plan de gestion des déchets d'ext	traction
ARRIERES DE SAINT LUBIN – Carrière de Bellewe – BON-REPOS-SUR-BLAVET (22)	

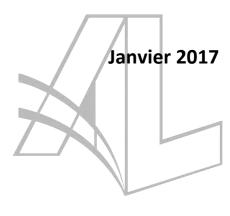






Plan de gestion des déchets inertes et des terres non polluées issus de l'activité extractive

Carrière de Bellevue – SAINT GELVEN (22)





SOMMAIRE

PRESEN	TATION DU DOSSIER	3
I. C	DESCRIPTION DES DECHETS ET MODALITES DE GESTION	4
l.1.	ORIGINE DES DECHETS	4
1.2.	QUANTITE DE DECHETS A PRODUIRE	4
1.3.	TRAITEMENTS ASSOCIES AUX DECHETS SUR LA CARRIERE	5
1.4.	CARACTERISATION DES DECHETS	5
a)	Méthodologie	5
b)	Caractérisation des déchets de la carrière	6
1.5.	MODALITE D'ELIMINATION OU DE VALORISATION	7
II. N	NOTICE ENVIRONNEMENTALE	8
II.1	LE PAYSAGE	8
11.2	LA FAUNE ET LA FLORE	
II.3	LES EAUX SOUTERRAINES	
11.4	LES EAUX SUPERFICIELLES	9
11.5	LES EMISSIONS ATMOSPHERIQUES	9
11.6	SANTE PUBLIQUE	10
III. F	PREVENTION DU RISQUE D'ACCIDENT MAJEUR	11
III.1	EVALUATION DES RISQUES	12
a)	Risque de Perte d'intégrité des bassins de résidus	12
b)	Risque de Glissement des terrils ou des stockage de déchets	12
III.2	ANALYSE DES CONSEQUENCES	12
a)	Conséquences de la perte d'intégrité des bassins à résidus	12
b)	Conséquences du glissement de terrils ou de stockage de déchets inertes	12
IV. F	REMISE EN ETAT	13
PIECES A	ANNEXES	14



PRESENTATION DU DOSSIER

L'arrêté du 5 mai 2010 modifie l'arrêté du 22 septembre 1994 relatif aux exploitations de carrières et aux installations de premier traitement des matériaux de carrière pour la prise en compte des dispositions de la directive européenne concernant la gestion des déchets de l'industrie extractive.

Ainsi, l'arrêté du 22 septembre 1994 comprend un nouvel article 16 bis sollicitant la réalisation d'un plan de gestion des déchets inertes et des terres non polluées. En accord avec l'article R512-4-6° du Code de l'Environnement modifié par le décret 2015-1614 du 9 décembre 2015, la demande d'autorisation intègre le plan de gestion des déchets inertes issus de l'activité extractive.

Le présent document constitue le plan de gestion applicable à la carrière de Bellevue implantée sur la commune de Saint Gelven et est construit pour répondre aux exigences de l'article 16 bis susnommé. Il est annexé au dossier de demande d'autorisation et ce plan est défini en accord avec les modalités d'exploitation présentées dans le dossier de demande d'autorisation.

Il est à noter que les modalités d'exploitation prévues sont les mêmes que celles utilisées actuellement sur la carrière de Bellevue.



I. Description des déchets et modalités de gestion

Le présent chapitre s'attache à décrire le ou les processus associé(s) à l'exploitation de la carrière de Bellevue qui aboutit à la production de déchets inertes ou de terres non polluées. Ainsi, il est présenté le listing des déchets inertes et terres non polluées produits, les quantités produites, la justification du caractère inerte, les traitements potentiels réalisés sur les déchets et les modalités d'élimination ou de valorisation.

I.1. Origine des déchets

Dans le cadre de l'exploitation d'une carrière de sables et granulats, les déchets inertes et les terres non polluées peuvent être issues :

- Du décapage des terres végétales et des matériaux de découverte (couche supérieure du gisement altérée et impropre à la production de sable et de granulats répondant aux exigences de qualité imposées par le marquage CE);
- Les stériles de scalpage primaire issus des premières opérations de criblage à hauteur de l'installation de traitement des matériaux;
- Les boues issues du lavage des sables ;
- Les boues issues des bassins de décantation des eaux pluviales de ruissellement;
- Les fines de dépoussiérage inertes pouvant générer des colloïdes en cas d'entrainement vers les eaux.

I.2. Quantité de déchets à produire

Les quantités de déchets à produire pour les 30 prochaines années dans le cadre de l'exploitation de la carrière de Bellevue sont les suivantes :

Désignation	Quantité à produire sur la durée de l'autorisation	Commentaires	
Terres végétales	19 000 m ³	Réalisation de merlons et réutilisation pour les opérations de remise en état.	
Matériaux de découverte	1 176 000 m ³		
Stériles de scalpage primaire en carrière	1 170 000 111	-	
Boues issues du lavage des sables et granulats	24 000 m ³	-	
Boues des bassins de décantation des		Eau pluviale collectée en fond	
eaux pluviales	0 m ³	de fouille puis orientée vers le	
		bassin d'infiltration.	
Les fines de dépoussiérage inertes	0 m ³	-	

Les quantités de déchets énoncées ont été estimées sur la base des données disponibles actuellement (notamment la production de sables lavés, les épaisseurs de découverte couramment rencontrées sur le site, la qualité des stériles de scalpage conditionnant leur vente ou leur stockage en tant que déchets). Les quantités de déchets pourront changer en fonction de l'évolution de l'activité du site.



I.3. Traitements associés aux déchets sur la carrière

Dans le cadre des déchets listés précédemment seules les boues de lavage des sables et des granulats font l'objet d'une étape de traitement par ajout d'un produit chimique (un floculant) susceptible de se retrouver dans le déchet. Concernant les boues des bassins de décantation des eaux pluviales de ruissellement, il est à noter que le site n'est pas concerné par le phénomène de drainage minéral acide et par conséquent aucun traitement de neutralisation n'est utile sur cette carrière.

■ Traitement réalisé dans le cadre du processus de production du déchet :

Concernant le <u>lavage de sables</u>, le site dispose d'une cuve de mélange des matériaux et de l'eau. Le mélange transite ensuite par un cyclone pour séparer les sables grossiers des sables les plus fins. Pour finir, les matériaux sont essorés à hauteur d'un crible avant d'être évacués par tapis vers un stock au sol. Les eaux récupérées à hauteur du crible sont orientées vers un décanteur.

Concernant le <u>lavage des granulats</u>, ces derniers sont lavés à hauteur d'un crible arrosé d'eau. En sortie de crible, les granulats lavés tombent dans une trémie de stockage. Les eaux souillées récupérées sont orientées vers le même décanteur que celui recueillant les eaux issues du lavage de sable.

Concernant le fonctionnement du décanteur, le procédé de décantation est précédé d'une étape de floculation afin d'optimiser la sédimentation des particules issues des opérations de lavage. Une fois décantées, les eaux sont réinjectées dans le process de lavage (circuit fermé). Les boues ayant décanté se retrouvent quant à elles en fond de décanteur, pour ensuite être extraites et refoulées vers le bassin d'assèchement du site.

Le floculant utilisé est de la famille des polyacrylamide et présente une concentration en monomères résiduels inférieurs à 0,1% (se référer au titre 16 de la Fiche Données Sécurité du floculant).

Pièce annexe 1 : Fiche Données Sécurité du floculant.

De part l'extraction des boues et l'humidité résiduelle des matériaux lavés, l'appoint en eau s'effectue depuis les bassins de décantation des eaux pluviales du site.

■ Traitement réalisé sur les déchets produits :

Aucun traitement n'est effectué sur les déchets produits.

I.4. Caractérisation des déchets

La justification du caractère inerte des déchets est menée sur la base de l'annexe 1 de l'arrêté du 22 septembre 1994 modifié et selon les précisions apportées par la circulaire du 22 mars 2011.

a) Méthodologie

Ces deux textes réglementaires définissent la méthodologie de caractérisation suivante :

- Sont considérés inertes, les matériaux listés en annexe de la circulaire du 22 mars 2011. Cette annexe est établie par secteur d'activité. Le secteur d'activité retenu pour la carrière de Saint Gelven est celui de la production de granulats.
- 2) Pour les matériaux ne figurant pas dans cette liste, ils doivent faire l'objet d'une évaluation sur la base des 5 critères définis à l'annexe 1 de l'arrêté du 22 septembre 1994. La définition des critères est précisée dans la circulaire du 22 mars 2011.



Les 5 critères sont les suivants :

- Critère a : les déchets ne sont susceptibles de subir aucune désintégration ou dissolution significative, ni aucune autre modification significative, de nature à produire des effets néfastes sur l'environnement ou la santé humaine (exemple des fines de dépoussiérage)
- Critère b : les déchets présentent une teneur maximale en soufre sous forme de sulfure de 0, 1 %, ou les déchets présentent une teneur maximale en soufre sous forme de sulfure de 1 % et le ratio de neutralisation, défini comme le rapport du potentiel de neutralisation au potentiel de génération d'acide et déterminé au moyen d'un essai statique prEN 15875, est supérieur à 3.
 - La circulaire du 22 mars 2011 précise que l'évaluation du risque "sulfures" pourra s'effectuer, en substitution du test normalisé, par un autre essai du type "eau oxygénée" (essai de production acide net : Net Acid Production Test) ou "paste test" (essai dit de pâte), ou d'autres essais pouvant s'avérer pertinents, afin de déterminer le potentiel net de neutralisation.
- Critère c : les déchets ne présentent aucun risque d'autocombustion et ne sont pas inflammables.
- Critère d : la teneur des déchets, y compris celle des particules fines isolées, en substances potentiellement dangereuses pour l'environnement ou la santé humaine, et particulièrement en certains composés de As, Cd, Co, Cr, Cu, Hg, Mo, Ni, Pb, V et Zn, est suffisamment faible pour que le risque soit négligeable pour la santé humaine et pour l'environnement, tant à court terme qu'à long terme. Sont considérées à cet égard comme suffisamment faibles pour que le risque soit négligeable pour la santé humaine et pour l'environnement les teneurs ne dépassant pas les seuils fixés au niveau national pour les sites considérés comme non pollués, ou les niveaux de fond naturels nationaux pertinents. La circulaire précise que pour les carrières révélant le phénomène de drainage minéral acide, la caractérisation des paramètres précédents devra être menée et au regard des résultats d'analyses, le stockage de ces boues relèvera éventuellement de la rubrique 2720 de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.
- Critère e : les déchets sont pratiquement exempts de produits, utilisés pour l'extraction ou pour le traitement, qui sont susceptibles de nuire à l'environnement ou à la santé humaine. La circulaire du 22 mars 2011 précise que les exploitations utilisant des floculants afin d'accélérer la précipitation des fines, il est nécessaire d'examiner si ces matériaux présentent des caractéristiques permettant de considérer qu'ils ne sont pas dangereux pour l'Environnement et la Santé Publique. La circulaire considère que les déchets produits à partir d'un floculant présentant un taux d'acrylamide suffisamment faible (dans les polyacrylamides de base) peuvent être considérés inertes. Un taux inférieur à 0.1% de monomère résiduel dans le polyacrylamide est jugé acceptable.
- 3) Les matériaux non inertes au regard des points 1 et 2 précédents devront faire l'objet d'une procédure de classement au titre de la rubrique 2720 des Installations Classées. Les installations existantes pour lesquels des arrêtés préfectoraux prescrivent des dispositions particulières relatives à la gestion de ces déchets et déclarées leur antériorité de classement en Préfecture avant le 14 avril 2011 continueront à bénéficier des droits acquis.

b) Caractérisation des déchets de la carrière

La caractérisation est tout d'abord menée au regard du point 1 de la méthodologie. Au regard du listing de l'annexe de la circulaire de mars 2011, la roche de la carrière de Saint Gelven est du grès (roche silicatée) et est bien recensée par ce document réglementaire.



Désignation	Code déchets	Nature du déchet	Caractérisation
Terres végétales	Sans objet		
Matériaux de découverte	Sans objet		
Matériaux de scalpage	01 01 02	Déchets solides	<i>Matériaux inertes</i> du listing de
primaire en carrière	Déchets provenant de	issus de	l'annexe GRANULATS de la
	l'extraction des matériaux	l'exploitation du	circulaire du 22 mars 2011
	non métallifères	gisement	
Boues issues du lavage	01 04 12	Déchets	<i>Matériaux inertes</i> du listing de
des sables et granulats	Déchet provenant du	comprenant des	l'annexe GRANULATS de la
	lavage et du nettoyage des	éléments fins en	circulaire du 22 mars 2011
	minéraux, autres que ceux	suspension dans	compte tenu de l'utilisation
	visés aux rubriques 01 04	l'eau	d'un floculant de la famille des
	07 et 01 04 11		polyacrylamide présentant une
			teneur en monomère inférieur
			à 0,1%.
Boues des bassins de	Sans objet		
décantation des eaux			
pluviales			
Les fines de	Sans objet		
dépoussiérage inertes			

L'ensemble des déchets de la carrière de Saint Gelven sont inertes au regard du point 1 de la méthodologie. La poursuite de la méthodologie selon les points 2 et 3 s'avère inutile.

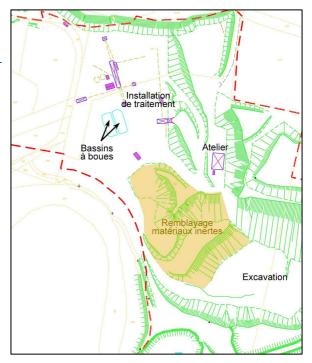
I.5. Modalité d'élimination ou de valorisation

Les déchets inertes produits sur la carrière sont mis en remblai dans l'excavation de la carrière (remplissage de l'Ouest vers l'Est).

Préalablement à leur mise en remblai, les boues issues de la production des sables sont asséchées dans deux bassins implantés à proximité de l'installation. Elles sont ensuite reprises à la pelle pour être acheminées par dumper dans l'excavation pour leur mise en remblai.

Ces modalités sont illustrées sur l'image ci-contre.

Figure 1 : Plan de situation





II. Notice environnementale

Le stockage des déchets inertes produits sur la carrière de Bellevue à Saint Gelven fait l'objet dans la présente partie d'une étude sur les effets éventuels pouvant être engendrés à l'encontre de l'environnement et de la santé publique. Les mesures préventives, de contrôle et de surveillance nécessaires sont évoquées dans un deuxième temps. Il est à noter que les ces éléments sont développés plus en détail dans le dossier de demande d'autorisation auquel est annexé le présent plan.

Les effets possibles sur l'environnement et la santé publique sont issus soit de la simple présence des matériaux entreposés soit des modalités d'exploitation. Les effets portent sur :

- L'intégration paysagère ;
- La faune et la flore inféodées aux terrains accueillant les matériaux et les boues ;
- Les eaux souterraines et superficielles ;
- Les émissions atmosphériques de poussières.

II.1 Le paysage

■ Les effets possibles :

Les impacts paysagers sont à associer à des champs de vision ouverts sur le stockage des matériaux inertes et le bassin de stockage de boues. En ce sens des mesures compensatoires ont été prévues dans l'arrêté préfectoral pour optimiser l'intégration paysagère. Ces mesures sont rappelées ci-dessous.

■ Les mesures compensatoires, mesures préventives, de contrôle et/ou de surveillance :

Afin d'intégrer le stockage de matériaux, les remblais sont mis en place au sein de l'excavation créée de manière à refaçonner le flanc de colline. Ils sont progressivement recouverts de terre végétale pour favoriser leur végétalisation.

II.2 La faune et la flore

■ Les effets possibles :

Les impacts susceptibles d'être engendrés consistent en la destruction de milieux naturels d'intérêts ou de zones humides par la mise en remblai des matériaux.

■ Les mesures compensatoires, mesures préventives, de contrôle et/ou de surveillance :

Aucune détérioration de milieux naturels n'est à prévoir par la mise en remblai des déchets inertes compte tenu que cette opération est réalisée au sein de l'excavation créée par l'exploitation.



II.3 Les eaux souterraines

■ Les effets possibles :

Les eaux souterraines peuvent être impactées par l'infiltration d'eau polluée dans les sols. Ces derniers peuvent avoir lieu à partir :

- Des infiltrations des eaux provenant de l'assèchement de boues non inertes;
- Des eaux pluviales percolant à travers le stockage de matériaux non inertes.

On rappellera que conformément avec la circulaire du 22 mars 2011, les boues sont inertes. Le floculant utilisé dans le processus de lavage présente un taux en monomère d'acrylamide inférieur à 1 %.

■ Les mesures compensatoires, mesures préventives, de contrôle et/ou de surveillance :

Au regard du caractère inerte des matériaux, aucune mesure particulière vis-à-vis des eaux souterraines n'est à envisager.

II.4 Les eaux superficielles

■ Les effets possibles :

Les effets possibles liés aux stockages de matériaux inertes est le départ de matières en suspension avec les eaux pluviales de ruissellement vers les milieux aquatiques avoisinants.

■ Les mesures compensatoires, mesures préventives, de contrôle et/ou de surveillance :

Les eaux pluviales ruisselant sur les matériaux mis en remblai sont collectées en fond de fouille. Ces eaux sont ensuite injectée en appoint dans le circuit de lavage des sables ou orientées vers le bassin d'infiltration localisé au Sud du site. En fonction des volumes d'eau à venir des rejets pourront être possibles. Un suivi de la qualité des eaux sera alors mis en place.

II.5 Les émissions atmosphériques

■ Les effets possibles :

A l'instar de la circulation lors des périodes de production, les éventuelles émissions atmosphériques se limitent à l'envol de poussières lors de la circulation des dumpers apportant les matériaux inertes.

■ Les mesures compensatoires, mesures préventives, de contrôle et/ou de surveillance :

Lors des périodes sèches, les pistes sont arrosées par le tracteur équipé d'une tonne à eau.



II.6 Santé publique

Les effets possibles en terme de santé publique portent sur :

- L'exposition fréquente du voisinage au bruit ;
- L'exposition fréquente du voisinage aux poussières ;
- L'absorption d'eau souterraine polluée.

Au regard, des modalités d'exploitation actuelle, à savoir :

- Circulation des engins limitée sur la carrière et l'arrosage des pistes limitant l'envol de poussières;
- L'éloignement des riverains ;
- Le caractère inerte des matériaux entreposés n'ayant pas d'influence sur les eaux souterraines.

L'exposition du voisinage est très réduite et l'exploitation du stockage ne peut influer sur la santé publique.



III. Prévention du risque d'accident majeur

Le nouvel article 16 bis de l'arrêté du 22 septembre 1994 modifié sollicite que le plan de gestion des déchets de l'industrie extractive présente les éléments issus de l'étude de danger propres à prévenir les risques d'accident majeur en conformité avec les dispositions prévues par l'arrêté du 19 avril 2010 relatif à la gestion des déchets de l'industrie extractive.

En ce qui concerne l'arrêté du 19 avril 2010 sus-nommé, il précise que le plan de gestion des déchets doit permettre de déterminer si l'installation présente un <u>risque majeur</u> et doit à ce titre être classée <u>en catégorie A</u> au sens de l'annexe VII du dit arrêté.

Cette annexe VII de l'arrêté du 19 avril 2010 définit que le classement en catégorie A s'apprécie au regard de 3 critères :

- Le niveau de risque de perte d'intégrité des installations de stockage;
- La quantité de déchets dangereux présents dans les stockages ;
- La quantité de substances et de préparations dangereuses présente dans les bassins de résidus.

Comme mentionné précédemment dans le plan de gestion du site de la carrière de Bellevue à Saint Gelven, cette exploitation n'est pas concernée par les 2 derniers tirets. En effet, les matériaux ont été caractérisés comme inertes au sens de la circulaire du 22 mars 2011 et les boues de lavage comprennent comme substances uniquement du floculant présentant un taux de monomères d'acrylamides inférieur à 1%.

La suite de cette partie portera uniquement sur le niveau de risque de perte d'intégrité des installations de stockage. Elle est bâtie selon les exigences du point 3 de l'annexe VII de l'arrêté du 19 avril 2010 sus-nommé. Dans un premier temps, il est réalisé une analyse des risques, puis, en cas d'incidents, les conséquences éventuelles sont estimées.



III.1 Evaluation des risques

L'évaluation des risques comprendra conformément aux attentes de l'arrêté du 19 avril 2010 susnommé, à savoir :

- une étude sur la perte d'intégrité des bassins à résidus : sans objet dans le cas présent (les bassins d'assèchement sont localisés au milieu du site. Il présente une profondeur de 2 mètres. En cas de débordement, les faibles volumes de boues se répandraient uniquement à l'intérieur du site).
- une étude sur le glissement des terrils ou des stockages de déchets inertes : sans objet dans le cas présent (la mise en remblai est réalisée au sein de l'excavation. Tout glissement de terrain aurait lieu au sein de la carrière. Toutefois, vis-à-vis de la sécurité des travailleurs toute les dispositions sont prises pour assurer leur stabilité).
 - a) Risque de Perte d'intégrité des bassins à boues

Sans objet

b) Risque de Glissement du stockage de matériaux inertes
Sans objet

III.2 Analyse des conséquences

N'ayant aucun risque d'effets à l'extérieur du site, l'analyse des conséquences s'avère sans objet.

- a) Conséquences de la perte d'intégrité des bassins à boues
 Sans objet
- b) Conséquences du glissement du stockage de matériaux inertes
 Sans objet.



IV. Remise en état

Les terrains affectés à l'exploitation de carrières sont soumis à une obligation de remise en état. Selon les secteurs du site, la réhabilitation peut être menée parallèlement aux opérations d'exploitation ou au préalable de l'échéance de l'autorisation définie par l'arrêté préfectoral.

Par ailleurs, tout exploitant de carrière a pour obligation de cautionner des garanties financières pour permettre au Préfet de se substituer en tant que maître d'ouvrage à l'exploitant en cas de défaillance de celui-ci, afin de réaliser les opérations de remise en état. Ainsi, la remise en état des carrières est rendue incontournable. Les terrains comprenant les déchets de l'industrie extractive de la carrière de Saint Gelven sont également couverts par les garanties financières actuellement cautionnées.

■ Opérations de remises en état coordonnées à l'exploitation du site :

Dans le cadre de la remise en état du stockage des matériaux inertes, les opérations suivantes sont réalisées en parallèle de l'exploitation du site, à savoir :

- Modelage des matériaux inertes pour refaçonner le flanc de colline ;
- Végétalisation progressive des flancs des remblais.

■ Opérations de réhabilitation préalable à la fermeture du site :

Préalablement à la fermeture du site, la totalité du stockage de matériaux inertes aura fait l'objet d'un régalage de terres végétales afin de favoriser sa revégétalisation.

On rappellera que ces opérations sont retranscrites dans le dossier de demande d'autorisation auquel est joint le présent plan de gestion des déchets inertes.



PIECES ANNEXES

Pièce annexe 1 : Fiche Données Sécurité du floculant.

conformément à la Décret Européen 1907/2006

PRAESTOL® 2540

Version 1

Date de révision 10.10.2007

ASHLAND.

Date d'impression 11.10.2007

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom du produit

: PRAESTOL® 2540

Utilisation:

: Flocculant.

Société

: Ashland Deutschland GmbH

Fütingsweg 20

47805 Krefeld

Téléphone

: ++49-2151-38-1370

E-Mail

: Adresse e-mail de la personne experte::

usgq-krefeld@degussa.com

Téléphone d'urgence

++49-2151-38-1370

Téléfax

++49-2151-38-1647

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit répandu sur le sol rend celui-ci très glissant au contact d'eau ou d'humidité.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique:

Description:

Copolymère d'acrylamide et d'acrylate de sodium.

No. CAS

: 25085-02-3

EINECS:

: Polymer

Vous trouverez la teneur intégrale des phrases R au point 16.

Si disponibles, vous trouverez des indications sur les valeurs limites d'exposition au point 8.

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux

: Rincer abondamment à l'eau; consulter éventuellement un médecin.

Contact avec la pcau

: Laver avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements souillés.

Ingestion

: Consulter un médecin en cas d'indisposition.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie monoxyde de carbone, oxyde d'azote.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

conformément à la Décret Européen 1907/2006

PRAESTOL® 2540

Version 1

Date de révision 10.10.2007

ASHLAND

Date d'impression 11.10.2007

Moyen d'extinction approprié

: Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone, extincteur à sec.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Le produit répandu sur le sol rend celui-ci très glissant au contact

d'eau ou d'humidité,

Précautions pour la protection

de l'environnement

Ramasser. Eliminer les résidus avec beaucoup d'eau; les acheminer

dans les canalisations vers la station d'épuration biologique.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Précautions pour la manipulation sans danger : En cas de dégagement de poussiere, veiller à la bonne ventilation du

local, prévoir éventuellement une aspiration.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Prendre des mesures contre charge électrostatique.

Le produit lui-même n'est pas explosible, mais les poussières fines

peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Eviter déposition de la poussière.

Stockage

Exigences concernant les aires : A stocker dans un endroit sec. de stockage et les conteneurs

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Base

MAK

Remarques:

Non applicable.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

: En cas de formation de poussière.

Protection des mains

Note: Recommandé. Porter des gants de protection par mesure de

précaution.

Protection des yeux

: Lunettes protectrices

Mesures d'hygiène

: Prendre les mesures de précaution habituelles pour la manipulation

des produits chimiques et observer les règles d'hygiène.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme

Poudro

conformément à la Décret Européen 1907/2006

PRAESTOL® 2540

Version 1

Date de révision 10.10.2007

ASHLAND.

Date d'impression 11.10.2007

Couleur

: blanche

Odeur

inodore

Information supplémentaire

Température de

: Non applicable.

ramollissement

Début d'ébullition

: Non applicable.

Point d'éclair

Non applicable.

Température d'ignition

: > 400 °C

Méthode: VDI 2263 (D)

(Poussières fines/ médiane 50 µm)

Limite d'explosivité,

supérieure

: Non applicable.

Limite d'explosivité, inférieure : 30 g/m3

(Poussières fines/ médiane 50 µm)

Masse volumique apparente

: $\sim 0.7 \text{ kg/m}^3$

Solubilité dans l'eau

à 20,0 °C

Soluble par augmentation de la viscosite.

pΗ

~ 7.5

à 10,0 g/l (20,0 °C)

Viscosité, dynamique

5 g/l 10% NaCl: > 200 mPa.s

à 20,0 °C

10. STABILITE ET REACTIVITE

Décomposition thermique

: Stable dans les conditions habituelles d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguê

: LD0 Souris.

Dose: > 1.200.0 mg/kg

Méthode: Investigation preliminaire

(dose applicable max.)

Toxicité orale aiguë

LD50 Souris.

Dose: > 5.000,0 mg/kg

Méthode: Investigation preliminaire

valeur attendue

Irritation de la peau

: Résultat: Non irritant.

Irritation des yeux

: Résultat: Très faiblement irritant pour les yeux.

Effet de particule.

Sensibilisation

Cobaye

Méthode: OECD 406

conformément à la Décret Européen 1907/2006

PRAESTOL® 2540

Date de révision 10.10.2007 Version 1

ASHLAND

Date d'impression 11.10.2007

Non sensibilisant.

Information supplémentaire

D'après des connaissances relatives aux propriétés des composants, l'emploi dans le respect des consignes d'utilisation de ce produit ne

représente aucun risque pour la santé.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Biodégradabilité

Ne pas rejeter le produit concentré dans les eaux naturelles sans

épuration biologique préalable.

Du fait de sa structure de haut poids moleculair, ce produit n'est pas

susceptible d'une degradation biologique notable.

La substantivite propre au produit assure un taux d'elimina tion eleve

dans les installations d'epuration biologique car il se fixe sur les

boues activees.

Toxicité bactérienne

MHK

> 1600 mg/l

Toxicité bactérienne

: EC50 Ps. putida

> 1600 mg/l

Durée d'exposition: 24,00 h

Méthodc: DEV L 8

Toxicité pour les daphnies

EC50 Daphnia magna

 $\sim 300 \text{ mg/l}$

Durće d'exposition: 24,00 h Méthode: OECD 202

Toxicité pour les poissons

: LC50 Danio rerio

~ 160 mg/l

Durée d'exposition: 96,00 h Méthode: OECD 203

Toxicité pour les poissons

: LC50 Leuciscus idus

~ 140 mg/l

Durée d'exposition: 96,00 h Méthode: OECD 203

Information supplementaire

forte toxicité pour les vers de terre (Eisenia foetida: OECD 207)

LC50 > 1000 mg/kg

Information supplémentaire

Les expérimentations mentionnées aux chapitres 11 et 12 ont été

conduites dans le laboratoire de toxicologie et d'écologie de

Stockhausen GmbH, Krefeld.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit

A éliminer conformément aux réglementations locales en vigueur, par

exemple dans des usines d'incinération adéquates.

Emballages contaminés

: Les emballages intacts peuvent être réutilisés après nettoyage

conformément à la Décret Européen 1907/2006

PRAESTOL® 2540

Version 1 Date de révision 10.10.2007



Date d'impression 11.10.2007

adéquat, sous la propre responsabilité de l'utilisateur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route

ADR:

Marchandise non dangereuse

RID:

Marchandise non dangereuse

Transport maritime

IMDG:

Marchandise non dangereuse

Transport aérien

ICAO/IATA:

Marchandisc non dangereuse

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

étiquetage selon la Directive-CEE

Conseils généraux

non sujet à étiquetage obligatoire

Législation nationale

Classe de contamination de

l'eau (Allemagne)

WGK 1 Considéré comme mettant faiblement en danger la qualité de

l'cau. (Classification interne)

TA Luft (Allemagne)

: Paragraphe/Classe: 5,2.1 20 mg/m3

16. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations

: Monomères résiduels: acrylamide < 0,1%

Modifications: section(s) 2/3

Datenblatt ausstellender Bereich: Services Krefeld/USGQ/Produktsieherheit

Interlocuteur:

Services Krefeld/USGQ/Produktsicherheit

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et



conformément à la Décret Européen 1907/2006

PRAESTOL® 2540

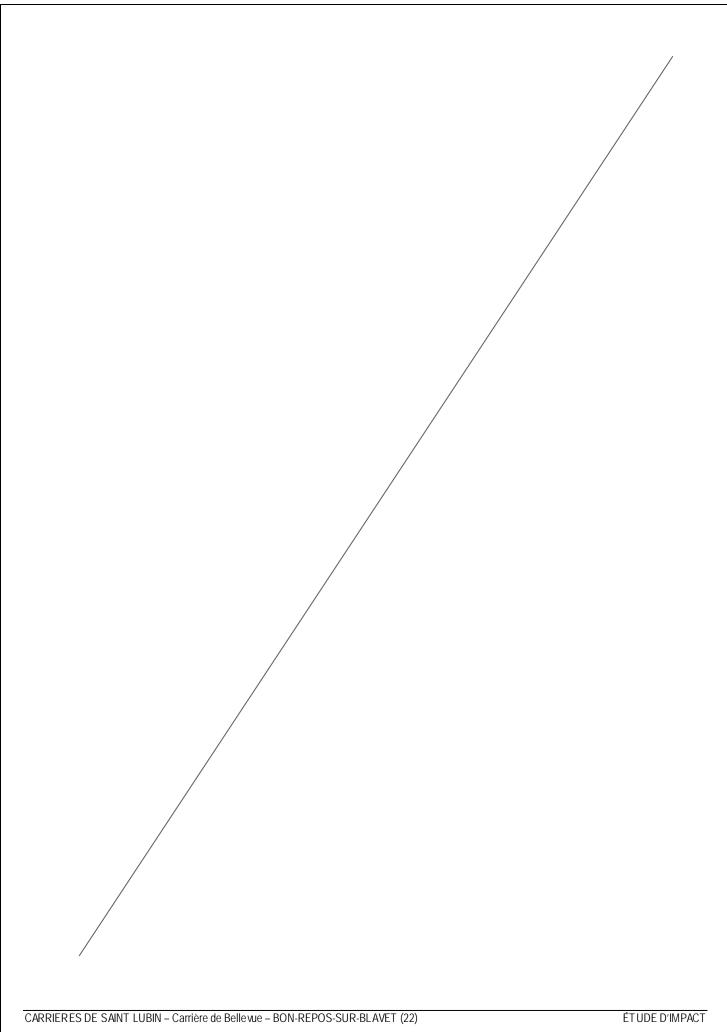
Version 1 Date de révision 10.10.2007

ASHLAND.

Date d'impression 11.10.2007

élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Annexe 7 : Avis du propriétaire et du maire sur le prin remise en état de la carrière de Bellevue	cipe de



Carrières de Saint-Lubin

Mairie de Saint-Gelven 4 Grande rue 22570 Saint-Gelven

A l'attention de Monsieur le MAIRE,

Monsieur le Maire,

Sur votre commune, la carrière de Bellevue est actuellement exploitée par la société CARRIERES DE SAINT LUBIN au titre de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Pour l'exploitation de ce site, la société CARRIERES DE SAINT LUBIN dispose d'un arrêté préfectoral d'autorisation en date du 19 Octobre 2000 et ce pour une durée de 20 ans soit jusqu'au 19 Octobre 2020.

Afin notamment de poursuivre l'exploitation de la carrière de Bellevue au-delà de cette échéance et de pérenniser les emplois qui lui sont associés, la société CARRIERES DE SAINT LUBIN déposera prochainement un Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter visant le renouvellement et l'extension du site.

Dans celui-ci et en application de l'article R. 512-6 et suivants du Code de l'Environnement, le Maire de la commune d'implantation doit être consulté pour donner son avis sur l'état dans lequel devra être remis le site dans le cas d'une mise à l'arrêt définitif.

De ce fait, la société CARRIERES DE SAINT LUBIN souhaite avoir votre avis concernant la remise en état choisie. Ce dernier ne présage pas de l'issue finale du dossier, qui devra au préalable faire l'objet d'une instruction par les services de l'Etat et durant laquelle l'avis de la municipalité sur le projet en lui-même sera sollicité.

Dans le cas d'une cessation de l'activité de la carrière de Bellevue, la remise en état proposée comprendra les actions énoncées ci-après.

L. B.

1. PRINCIPE GENERAL DE LA REMISE EN ETAT DU SITE

Le principe général retenu pour la remise en état de la carrière de Bellevue consistera en un ennoiement progressif de la fosse d'extraction permettant à terme la création d'un plan d'eau. Les zones de stockage en matériaux seront pour leur part aménagées en prairie.

2. OPERATIONS DE REMISE EN ETAT

Les principales actions menées dans le cadre de cette remise en état seront les suivantes :

Actions de sécurisation du site

Ces actions, qui sont et continueront à être coordonnées au phasage d'exploitation, ont pour but de stabiliser les fronts rocheux et éviter les risques d'éboulements. Cette sécurisation associe :

- Une purge de la partie sommitale des fronts, réalisée au fur et à mesure de leur évolution, de manière à les stabiliser et éviter les risques d'éboulements.
- En fin d'exploitation, réalisation d'un écrêtement et d'un profilage des fronts de taille arrivés dans leur position définitive, en vue d'assurer la cohésion du massif.
- La sécurisation du site passera également par le maintien en place des clôtures grillagées périphériques ainsi que du portail bouclant l'accès.

Démantèlement des superstructures d'exploitation et nettoyage du site

En fin d'exploitation, les différents équipements présents sur le site seront évacués. Les unités de transformation seront également démontées, de même que les autres locaux annexes (bureaux, atelier et aires techniques). Un nettoyage complet des aires d'exploitation sera réalisé, de manière à ne laisser aucun vestige ou déchet associé aux opérations de démantèlement visées ci-dessus.

L'exploitant, recensera sous la forme d'un historique les différentes modifications et les événements ayant pu engendrer une atteinte à l'environnement sur son site (déversement accidentel, anciens stockages ...).

Décompactage des plateformes d'exploitation

Afin de favoriser le retour à un couvert végétal, les actions à entreprendre consisteront dans un premier temps à décompacter le sol au niveau des pistes de circulation des engins et des aires annexes, puis à régaler une couche de terre végétale sur l'ensemble des terrains à végétaliser.

Ennoiement progressif de la fosse

Une partie de la fosse d'extraction, qui n'aura pas été comblée par des matériaux inertes, se remplira naturellement et progressivement par les eaux pluviales ruisselant sur le site.

Un exutoire sera aménagé au Sud de l'excavation, sous forme d'une noue pour permettre l'évacuation par trop plein des eaux. Le plan d'eau aura une surface d'environ 5,6 ha.

L.B.

Opération sur la morphologie du sol

1 Les zones remblayées

Dans le cadre de l'exploitation de la carrière de Bellevue, le site accueillera des matériaux inertes de l'extérieur. Le stockage de ces matériaux se fera d'Ouest en Est au sein de la fosse d'extraction. L'avancement du remblaiement sera coordonné à l'agrandissement de la fosse d'extraction.

Les secteurs du stockage, qui n'auront pas préalablement été recolonisés naturellement par une végétation spontanée, feront l'objet d'un ensemencement hydraulique par un mélange prairial classique afin de stabiliser le sol et de favoriser ainsi une reprise durable de la végétation.

Les mélanges utilisés seront principalement constitués de graminées et de légumineuses qui garantissent une couverture végétale optimale.



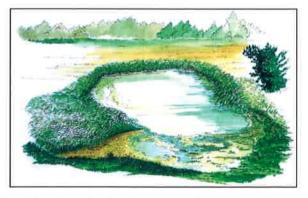


Exemples de représentation des méthodes d'ensemencement

② Les bassins de collecte des eaux

Les bassins de collecte des eaux du site seront aménagés en mare. Pour assurer la stabilité de leurs berges (érosion, effondrement...), ces dernières seront talutées à 30° au maximum. Certains secteurs seront traités en pente douce, ce qui favorisera l'accueil d'un maximum d'espèces végétales et animales.

En raison de leur faible pente, ces secteurs constitueront, en outre, des zones de marnage (variation du niveau de l'eau en fonction des saisons, ...) favorables à l'apparition d'une plage vaseuse permettant le développement d'une roselière et/ou d'une saulaie, milieux indicateurs de zones humides.



(Source : UNICEM - Guide pratique de remise en état des carrières en eau)

Dessin schématique du réaménagement d'un bassin tel qu'envisagé par la société CARRIERES DE SAINT LUBIN

3 <u>Végétalisation des fronts de taille hors d'eau</u>

La végétalisation des fronts de taille hors d'eau se fera naturellement par des espèces pionnières. Si possible, des semis de graminées pourront cependant être appliqués, dans un premier temps, à chaque palier de fronts de taille pour faciliter l'implantation d'une première végétation.

3. ETAT DU SITE REMIS EN ETAT

La remise en état de la carrière de Bellevue, telle qu'elle est envisagée par la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, permettra à son terme de créer un espace naturel présentant des biotopes variés. Au regard des opérations de remise en état, le site retrouvera donc une vocation naturelle comprenant un plan d'eau, des bassins aménagés, des fronts de taille sécurisés ainsi que des zones prairiales.

Ces différents milieux plus ou moins imbriqués constitueront autant de niches écologiques pour l'établissement d'une faune et d'une flore diversifiée.

Ce principe de remise en état aura au final pour objectifs de faciliter une insertion paysagère harmonieuse du site dans son environnement. Il permettra notamment :

- □ Une intégration et une complémentarité des aménagements paysagers réalisés avec les terrains environnants. Cela permettra de préserver le potentiel écologique mis en évidence lors des phases d'études préliminaires.
- De diversifier les zones limitrophes entre ces milieux, en optimisant les potentialités écologiques des milieux créés par l'exploitation de cette carrière (plan d'eau, falaises, prairies...), au sein de la trame verte et bleue locale.

En dernier lieu, au regard de l'hétérogénéité de la qualité du gisement, en cas de quantité de stériles plus ou moins importante que celle estimée dans le cadre de l'élaboration du dossier de demande d'autorisation, il se pourra que la zone remblayée soit plus ou moins étendue que celle représentée sur ce plan de principe de la remise en état, voire qu'il n'y ait plus la nécessité de maintenir un étang.

De même, en fonction de la demande des clients, les emplacements des fronts en fin d'autorisation ne seront pas forcement ceux représentés sur ce plan. Le cas échéant, un dossier de modification des conditions de remise en état sera déposé en Préfecture, avec au préalable une nouvelle consultation de la Mairie et des Propriétaires.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma plus haute considération.

Le? 12 12017

P.J.: Plan de remise en état



6.13.



Envoyé en préfecture le 01/06/2017 Recu en préfecture le 01/06/2017

Affiché le

ID: 022-200065571-20170515-2017 05 87-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DE LA COMMUNE de BON REPOS SUR BLAVET (22570)

Séance du 15 mai 2017

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

L'an Deux mille dix-sept

et le 15 mai

BON REPOS SUR BLAVET

Vingt heures à

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : Michel ANDRE. Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
37	37	31

Date de la convocation		
	09/0/2017	

Date d'affichage
09/05/2017

Numéro de la Délibération : 2017-05-87

Présents:

MM. Michel ANDRE. André BANIEL. Michel BENECH. Luc CARITE. Joël CHEVALIER, Gilles du PONTAVICE, Dominique GANNE, Jean-Robert LAOT, Ludovic LE DENMAT, Noël LE PIETEC, Jean-Luc LE ROCH, Jean-Maurice MENGUY, Raoul RIOU, et Bernard ROUILLE.

MMES Sylviane AYME, Viviane CHEVANCE, Marie-Josée LE GUYADER, Christine LE NAGARD, Pascale MICHAULT, Magalie MOY, Gabrielle OLLIVIER, Chantal PASCO, Cathy QUENDERFF, Karine STEFO, Séverine SUET, Béatrice TROALEN et Marie TUFFIN.

Absents excusés: M. Michel ROBIN qui donne pouvoir à Mr Michel ANDRE. Mme Sylvie HAYES qui donne pouvoir à Mme Sylviane AYME, Mme Sterenn LE CUNFF qui donne pouvoir à M. Luc CARITE, Mme Réjane PELE qui donne pouvoir à M. Gilles du PONTAVICE,

Absents: MM Nicolas BENOIT, Jean-Yves CADO, Joël LE FUR, Jacques OFFRESSON, MMES Audrey LE BELLEC, Frédérique LE PECHOU

A été nommée secrétaire : Mme Marie TUFFIN

CARRIERE DE BELLEVUE : AVIS SUR LE PROJET DE REMISE EN ETAT

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'exploitation complémentaire de la carrière de Bellevue à Saint-Gelven prévu par la société Lessard. Celle-ci va déposer auprès de la Préfecture une demande d'autorisation d'exploitation complémentaire pour 30 ans. Un projet de remise en état est inscrit dans la demande d'autorisation. Il présente ce projet au Conseil Municipal qui doit se prononcer sur la remise en état du site dans 30 ans.

Le Maire affirme que le Conseil Municipal ne peut s'opposer à la remise en état du site mais se demande s'il n'est pas incohérent de porter un jugement sur la remise en état avant de porter un jugement sur le projet en lui-même, la demande de remise en état paraissant prématurée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Dit ne pas être opposé au projet de remise en état du site exploité par la société Lessart
- S'interroge sur la procédure qui consiste à demander un accord sur la remise en état avant même d'être interrogé sur le projet d'extension de la carrière

Pour extrait certifié conforme Michel ANDRE, Maire



Madame LE CAPITAINE 7 rue d'Argonne 17260 GEMOZAC

A l'attention de Madame LE CAPITAINE Lucienne,

Madame.

La carrière de Bellevue est actuellement exploitée par la société CARRIERES DE SAINT LUBIN au titre de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement sur votre parcelle 850 de la section C du cadastre de la commune de SAINT-GELVEN.

Pour l'exploitation de ce site, la société CARRIERES DE SAINT LUBIN dispose de votre accord et d'un arrêté préfectoral d'autorisation en date du 19 Octobre 2000 et ce pour une durée de 20 ans soit jusqu'au 19 Octobre 2020.

Afin notamment de poursuivre l'exploitation de la carrière de Bellevue au-delà de cette échéance et de pérenniser les emplois qui lui sont associés, la société CARRIERES DE SAINT LUBIN déposera prochainement un Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter visant le renouvellement et l'extension du site. L'extension envisagée de la carrière de Bellevue concerne une autre parcelle vous appartenant à savoir la parcelle 861 de la section C du cadastre de la commune de SAINT-GELVEN.

En application de l'article R. 512-6 et suivants du Code de l'Environnement, le propriétaire des parcelles d'implantation du projet doit être consulté pour donner son avis sur l'état dans lequel devra être remis le site dans le cas d'une mise à l'arrêt définitif.

De ce fait, la société CARRIERES DE SAINT LUBIN souhaite avoir votre avis concernant la remise en état choisie. Ce dernier ne présage pas de l'issue finale du dossier, qui devra au préalable faire l'objet d'une instruction par les services de l'Etat et durant laquelle l'avis de la municipalité sur le projet en lui-même sera sollicité.

Dans le cas d'une cessation de l'activité de la carrière de Bellevue, la remise en état proposée comprendra les actions énoncées ci-après.

1. PRINCIPE GENERAL DE LA REMISE EN ETAT DU SITE

Le principe général retenu pour la remise en état de la carrière de Bellevue consistera en un ennoiement progressif de la fosse d'extraction permettant à terme la création d'un plan d'eau. Les zones de stockage en matériaux seront pour leur part aménagées en prairie.

2. OPERATIONS DE REMISE EN ETAT

Les principales actions menées dans le cadre de cette remise en état seront les suivantes

o Actions de sécurisation du site

Ces actions, qui sont et continueront à être coordonnées au phasage d'exploitation, ont pour but de stabiliser les fronts rocheux et éviter les risques d'éboulements. Cette sécurisation associe :

- Une purge de la partie sommitale des fronts, réalisée au fur et à mesure de leur évolution, de manière à les stabiliser et éviter les risques d'éboulements.
- En fin d'exploitation, réalisation d'un écrêtement et d'un profilage des fronts de taille arrivés dans leur position définitive, en vue d'assurer la cohésion du massif.
- La sécurisation du site passera également par le maintien en place des clôtures grillagées périphériques ainsi que du portail bouclant l'accès.

Démantèlement des superstructures d'exploitation et nettoyage du site

En fin d'exploitation, les différents équipements présents sur le site seront évacués. Les unités de transformation seront également démontées, de même que les autres locaux annexes (bureaux, atelier et aires techniques). Un nettoyage complet des aires d'exploitation sera réalisé, de manière à ne laisser aucun vestige ou déchet associé aux opérations de démantèlement visées ci-dessus.

L'exploitant, recensera sous la forme d'un historique les différentes modifications et les événements ayant pu engendrer une atteinte à l'environnement sur son site (déversement accidentel, anciens stockages ...).

Décompactage des plateformes d'exploitation

Afin de favoriser le retour à un couvert végétal, les actions à entreprendre consisteront dans un premier temps à décompacter le sol au niveau des pistes de circulation des engins et des aires annexes, puis à régaler une couche de terre végétale sur l'ensemble des terrains à végétaliser.

Ennoiement progressif de la fosse

Une partie de la fosse d'extraction, qui n'aura pas été comblée par des matériaux inertes, se remplira naturellement et progressivement par les eaux pluviales ruisselant sur le site.

Un exutoire sera aménagé au Sud de l'excavation, sous forme d'une noue pour permettre l'évacuation par trop plein des eaux. Le plan d'eau aura une surface d'environ 5,6 ha.

L.B.

Opération sur la morphologie du sol

① Les zones remblayées

Dans le cadre de l'exploitation de la carrière de Bellevue, le site accueillera des matériaux inertes de l'extérieur. Le stockage de ces matériaux se fera d'Ouest en Est au sein de la fosse d'extraction. L'avancement du remblaiement sera coordonné à l'agrandissement de la fosse d'extraction.

Les secteurs du stockage, qui n'auront pas préalablement été recolonisés naturellement par une végétation spontanée, feront l'objet d'un ensemencement hydraulique par un mélange prairial classique afin de stabiliser le sol et de favoriser ainsi une reprise durable de la végétation.

Les mélanges utilisés seront principalement constitués de graminées et de légumineuses qui garantissent une couverture végétale optimale.



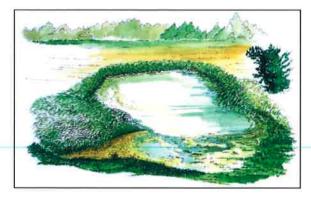


Exemples de représentation des méthodes d'ensemencement

② <u>Les bassins de collecte des eaux</u>

Les bassins de collecte des eaux du site seront aménagés en mare. Pour assurer la stabilité de leurs berges (érosion, effondrement...), ces dernières seront talutées à 30° au maximum. Certains secteurs seront traités en pente douce, ce qui favorisera l'accueil d'un maximum d'espèces végétales et animales.

En raison de leur faible pente, ces secteurs constitueront, en outre, des zones de marnage (variation du niveau de l'eau en fonction des saisons, ...) favorables à l'apparition d'une plage vaseuse permettant le développement d'une roselière et/ou d'une saulaie, milieux indicateurs de zones humides.



(Source : UNICEM - Guide pratique de remise en état des carrières en eau)

Dessin schématique du réaménagement d'un bassin tel qu'envisagé par la société CARRIERES DE SAINT LUBIN

3 Végétalisation des fronts de taille hors d'eau

La végétalisation des fronts de taille hors d'eau se fera naturellement par des espèces pionnières. Si possible, des semis de graminées pourront cependant être appliqués, dans un premier temps, à chaque palier de fronts de taille pour faciliter l'implantation d'une première végétation.

3. ETAT DU SITE REMIS EN ETAT

La remise en état de la carrière de Bellevue, telle qu'elle est envisagée par la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, permettra à son terme de créer un espace naturel présentant des biotopes variés. Au regard des opérations de remise en état, le site retrouvera donc une vocation naturelle comprenant un plan d'eau, des bassins aménagés, des fronts de taille sécurisés ainsi que des zones prairiales.

Ces différents milieux plus ou moins imbriqués constitueront autant de niches écologiques pour l'établissement d'une faune et d'une flore diversifiée.

Ce principe de remise en état aura au final pour objectifs de faciliter une insertion paysagère harmonieuse du site dans son environnement. Il permettra notamment :

- ➡ Une intégration et une complémentarité des aménagements paysagers réalisés avec les terrains environnants. Cela permettra de préserver le potentiel écologique mis en évidence lors des phases d'études préliminaires.
- De diversifier les zones limitrophes entre ces milieux, en optimisant les potentialités écologiques des milieux créés par l'exploitation de cette carrière (plan d'eau, falaises, prairies...), au sein de la trame verte et bleue locale.

En dernier lieu, au regard de l'hétérogénéité de la qualité du gisement, en cas de quantité de stériles plus ou moins importante que celle estimée dans le cadre de l'élaboration du dossier de demande d'autorisation, il se pourra que la zone remblayée soit plus ou moins étendue que celle représentée sur ce plan de principe de la remise en état, voire qu'il n'y ait plus la nécessité de maintenir un étang.

De même, en fonction de la demande des clients, les emplacements des fronts en fin d'autorisation ne seront pas forcement ceux représentés sur ce plan. Le cas échéant, un dossier de modification des conditions de remise en état sera déposé en Préfecture, avec au préalable une nouvelle consultation de la Mairie et des Propriétaires.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma plus haute considération.

Bon pour accord A Gémorac le 6 décembre 2016 Le Cattains Le 2.11212016

 $\underline{\mathsf{P.J.}}$. : Plan de remise en état



Bon pour accord A Gémozac le 6 décembre 2016

L. le Caftains

Mme LE CAPITAINE Lucienne 7 rue d'Argonne **17260 GEMOZAC**

à

Société CARRIERES DE SAINT-LUBIN Carrières de Saint Lubin - 22210 PLEMET

Monsieur,

Je soussigné, Madame LE CAPITAINE, propriétaire des parcelles 850 et 861 de la section C du cadastre de la commune de SAINT-GELVEN, déclare avoir consulté les modalités et le plan de remise en état, dont une copie m'a été communiquée, se rapportant à la réhabilitation prévue par la société CARRIERES DE SAINT LUBIN sur la carrière de Bellevue.

Au titre de l'article R.512-6 7° du code de l'Environnement, je donne un avis favorable au projet de réhabilitation prévu. Ce dernier ne présage pas de l'issue finale du dossier qui devra au préalable faire l'objet d'une instruction par les services de l'Etat et durant laquelle l'avis de la municipalité sera sollicité.

Bon pour accord

A Gémozac
le 6 décembre 2016 Le Captain

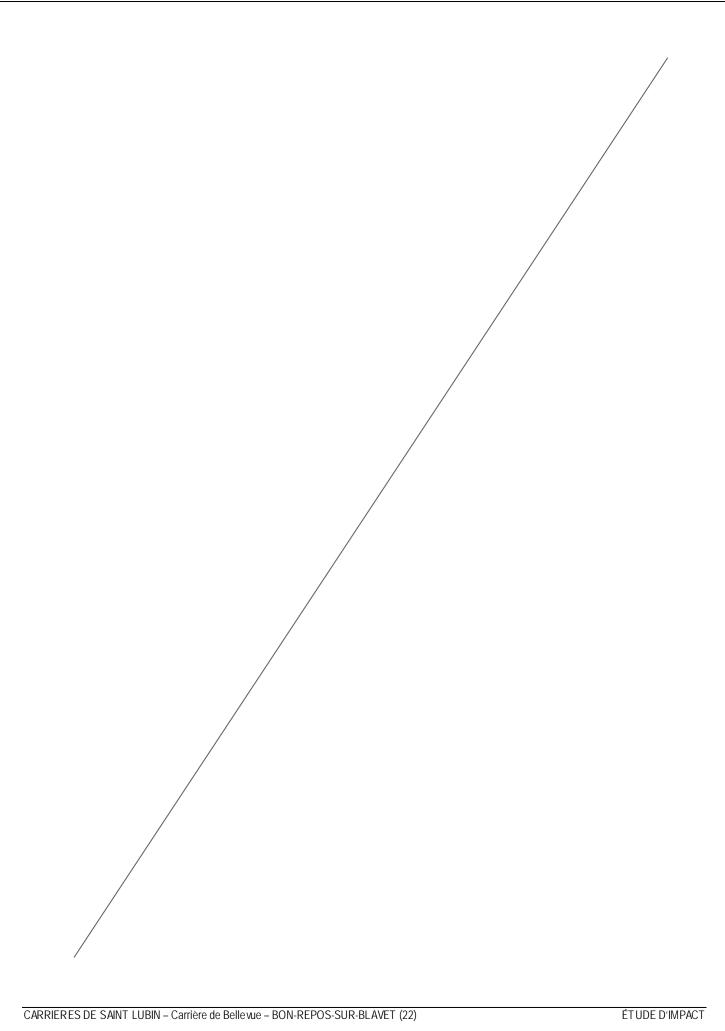
P.J.: plan de remise en état parafé.

		9
ü		



Bon pour accord A Gémezac le 6 décembre 2016 Le Captain

Annexe 8 : Plai	n de surveillance d	des émissions de	poussières







Plan de surveillance des émissions de poussières

Carrière de Bellevue Commune déléguée de St Gelven BON REPOS SUR BLAVET (22)



Novembre 2017



SOMMAIRE

1	PRI	ESENTATION DU DOSSIER	3
2	MO	DDE OPERATOIRE	4
2. 2. 2. 2.	.2 S	LOCALISATION DES POINTS DE CONTROLE (ARTICLE 19.6) :	4 5
3	PLA	AN DE SURVEILLANCE DE LA CARRIERE	6
3. 3. 3.	2 L 3 L a) L b) L c) L d) L	LES ZONES D'EMISSION DE POUSSIERES ET LEUR IMPORTANCE LES CONDITIONS METEOROLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE SITE LE CHOIX DE LA LOCALISATION DES STATIONS DE MESURE. Exigences de l'arrêté d'autorisation d'exploiter en vigueur: Historique des mesures par la méthode des plaquettes. Localisation des lieux dits les plus proches Localisation de l'établissement recevant du public le plus proche Emplacements retenus pour les stations	6 7 7 8 8
4	PIE	CCES ANNEXES	9

Annexe 1: Rose des vents



1 PRESENTATION DU DOSSIER

L'arrêté du 30 septembre 2016 modifie l'arrêté du 22 septembre 1994 relatif aux exploitations de carrières et aux installations de premier traitement des matériaux de carrière.

Ainsi, l'article 19.5 sollicite que les exploitants de carrières, à l'exception de celles exploitées en eau, dont la **production annuelle est supérieure à 150 000 tonnes** établissent un plan de surveillance des émissions de poussières pour le 1^{er} janvier 2018.

Ce plan décrit notamment les zones d'émission de poussières, leur importance respective, les conditions météorologiques et topographiques sur le site, le choix de la localisation des stations de mesure ainsi que leur nombre. Le plan de surveillance doit être tenu à la disposition de l'inspection des installations classées.

Le présent document constitue le plan de surveillance des émissions de poussières applicable à la carrière de Bellevue implantée sur la commune de BON REPOS SUR BLAVET.



2 Mode opératoire

Le mode opératoire est défini par les articles 19.6, 19.7., 19.8 et 19.9 de l'arrêté modifié du 22 septembre 1994.

2.1 Localisation des points de contrôle (article 19.6) :

Les campagnes de mesure de retombées de poussières s'effectueront à hauteur des stations suivantes :

- → <u>Station(s)</u> de type (a): au moins une station de mesure témoin correspondant à un ou plusieurs lieux non impactés par l'exploitation de la carrière ;
- → <u>Station(s)</u> de <u>type (b)</u>: une ou plusieurs stations de mesure implantées à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillant des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) <u>ou</u> des premières habitations situés à moins de 1 500 mètres des limites de propriétés de l'exploitation, sous les vents dominants;
- → <u>Station(s) de type (c) :</u> une ou plusieurs stations de mesure implantées en limite de site, sous les vents dominants.

Nota: Par ailleurs, les spécificités contenues dans l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter la carrière en matière de retombées de poussières sont également pris en compte; comme par exemple la localisation des stations de contrôle nommément désignées.

2.2 Seuil réglementaire (article 19.7)

Le suivi des retombées atmosphériques totales est assuré par jauges de retombées et respecte la norme NF X 43-014 (2003).

Les mesures des retombées atmosphériques totales portent sur la somme des fractions solubles et insolubles.

Nota: Les poussières émises par les carrières sont des poussières minérales. En cas de doute sur les résultats, une différentiation des poussières minérales et organiques (moucherons, pollens pendant l'été, brandilles ...) pourra être réalisée.

Seules les stations de type (b) disposent d'un seuil réglementaire. Il est de **500 mg/m2/jour en moyenne annuelle glissante**.



2.3 Durée et nombre de campagnes de mesure (article 19.6) :

Les campagnes de mesure durent trente jours et sont réalisées tous les trois mois.

Si, à l'issue de huit campagnes consécutives, les résultats sont inférieurs à la valeur prévue au paragraphe 19.7 du présent arrêté, <u>la fréquence trimestrielle deviendra semestrielle</u>.

Si un résultat excède la valeur de 500 mg/m²/jour en moyenne annuelle glissante pour chacune des jauges installées en point de type (b) et sauf situation exceptionnelle qui sera explicitée, la fréquence redeviendra trimestrielle pendant huit campagnes consécutives, à l'issue desquelles elle pourra être revue dans les mêmes conditions.

2.4 Interprétation des mesures (articles 19.8 et 19.9)

Les résultats d'analyses des retombées de poussières sur les différentes stations retenues font l'objet d'un rapport annuel.

Ce bilan annuel reprend les valeurs mesurées. Elles sont commentées sur la base de l'historique des données, des valeurs limites, des valeurs de l'emplacement témoin, des conditions météorologiques et de l'activité et de l'évolution de l'installation. Il est transmis à l'inspection des installations classées <u>au plus tard le 31 mars de l'année suivante</u>.

Comme indiquée l''interprétation devra prendre en considération les conditions météorologiques. Les paramètres à suivre seront :

- → la direction et la vitesse du vent,
- → la température,
- → la pluviométrie.

Ces données sont enregistrées par une station de mesures sur le site de l'exploitation avec <u>une résolution horaire</u> au minimum.



3 Plan de surveillance de la carrière

Le présent titre décrit le plan de surveillance applicable à la carrière de Bellevue implantée sur la commune de BON REPOS SUR BLAVET.

3.1 Les zones d'émission de poussières et leur importance

L'exploitation d'une carrière et les activités transformatrices qui y sont associées peuvent être à l'origine de plusieurs sources de poussières plus ou moins diffuses, ou au contraire localisées à une activité spécifique.

Ces sources de poussières peuvent être identifiées de la sorte :

Production de poussières diffuses :

- → La présence de zones d'extraction, c'est-à-dire de surfaces dévégétalisées mettant le gisement minéral à nu.
- → La circulation des engins et véhicules évoluant au sein de l'exploitation.
- → Les opérations de forage pour la préparation des tirs de mines.

Production de poussières localisées :

- → Les différentes unités de transformation équipant l'exploitation.
- → L'existence de stocks de granulats en attente d'expédition situés eux aussi sur la plateforme à l'entrée du site.

Concernant la carrière de Bellevue, la principale source est l'installation de transformation des matériaux.

3.2 Les conditions météorologiques et topographiques sur le site

D'une manière générale, les phénomènes de production de poussières au sein d'une carrière et les nuisances susceptibles d'être occasionnées aux abords de ce type d'exploitation dépendent de plusieurs facteurs et en particulier de l'intensité de leur mise en suspension dans l'air, ou encore du mode de dispersion de ces poussières vers le voisinage.

Facteurs de mise en suspension des poussières :

La mise en suspension des poussières peut être induite de manière directe par les conditions d'exploitation.

C'est notamment le cas au niveau des installations de transformation (il s'agit généralement des sources principales), lors de la circulation des engins et véhicules sur les aires d'exploitation, ou encore lors des opérations au niveau des fosses (extractions).

Outre ces conditions spécifiques, la mise en suspension de poussières est également favorisée par des éléments impondérables tels que les conditions climatiques : en période sèche et venteuse, les poussières sont ainsi plus facilement mises en suspension dans l'air.



■ Facteurs de dispersion des poussières :

Les poussières émises au sein de ce type d'exploitation restent le plus souvent confinées dans l'enceinte du site. Toutefois, certaines conditions peuvent entraîner une dispersion de ces poussières dans l'environnement du site, et les retombées peuvent alors constituer une gêne pour le voisinage exposé.

Les trois principaux paramètres susceptibles d'influer sur la dispersion et la retombée de ces poussières concernent :

- → Les conditions climatiques locales (vent, pluviométrie, hygrométrie).
- → La morphologie du secteur d'étude et de l'exploitation (topographie).
- → La présence d'obstacles naturels tels que la végétation périphérique à l'exploitation.

D'une manière générale, les conditions climatiques (et en particulier le facteur vent) sont prépondérantes sur le mode de dispersion des poussières mises en suspension au sein d'une carrière.

Au regard de la rose des vents placée en **annexe**, sur le secteur de Bellevue, les vents dominants présentent une composante principale de secteur Sud-Ouest. Une composante secondaire d'un large secteur Nord-Ouest à Nord-Est est également à considérer, mais caractérise des vents de plus faibles intensités.

Annexe 1: Rose des vents

Choix de la rose des vents : La rose des vents retenus correspond à celle de la station Météo France se rapprochant le plus en termes d'altitude et d'éloignement avec la carrière.

3.3 Le choix de la localisation des stations de mesure

L'objectif de la surveillance est de déterminer si l'activité de la carrière impacte l'environnement et si elle occasionne une gêne pour les riverains les plus proches. Le choix des stations doit donc se faire pour permettre de caractériser de façon juste les retombées de poussières.

a) Exigences de l'arrêté d'autorisation d'exploiter en vigueur :

L'arrêté préfectoral du 19 octobre 2000 et l'étude d'impact du dossier de demande de renouvellement de la carrière de Juin 2017 évoquent les lieux dits de Kerouillé et de Bellevue pour les mesures de retombées de poussières.

b) Historique des mesures par la méthode des plaquettes

Le site de Bellevue fait l'objet depuis plusieurs années d'un contrôle des retombées de poussières par la méthode des plaquettes. Les résultats des 5 dernières années sont les suivants :

Station	2013	2014	2015	2016	2017
Kerouillé	32	82	141	47.2	34
Bellevue	330	286	299	216.8	485

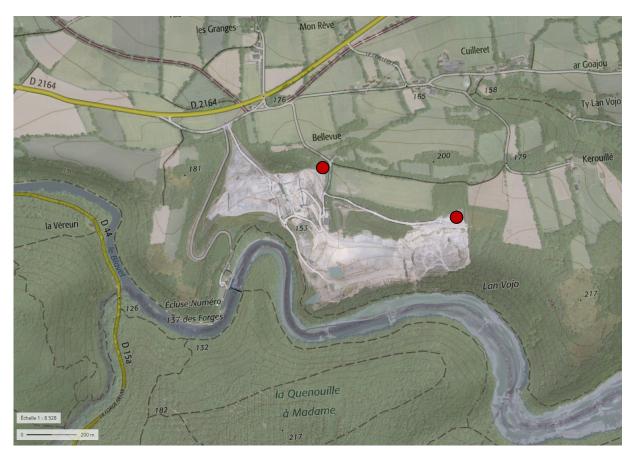
Résultats en mg/m²/jour

Il est à noter que les stations étaient posées sur la carrière en limite de propriété. Les stations de mesure sont représentées sur la carte ci-après.



c) Localisation des lieux dits les plus proches

Les lieux dits présents aux abords de la carrière sont les suivants :



Station des mesures de 2013 à 2017 par la méthode des plaquettes.

d) Localisation de l'établissement recevant du public le plus proche

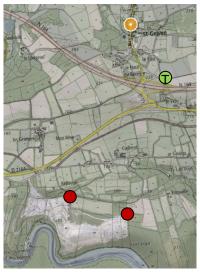
L'établissement accueillant du public le plus proche est le site de bon repos (abbaye, son et lumière). Il est localisé 1,2 km à l'Ouest du site.

Le centre-bourg le plus proche est celui de Saint-Gelven, à plus de 1,5 km de la carrière.

e) Emplacements retenus pour les stations

Au regard des vents, des exigences de l'arrêté préfectoral, de l'historique des mesures, de la localisation des lieux dits et des établissements recevant du public les plus proches, les stations retenues pour le contrôle des retombées de poussières sont :

- → Kerouillé;
- → Bellevue ;
- → Témoin au Nord de la N164.





4 PIECES ANNEXES

Annexe 1: Rose des vents



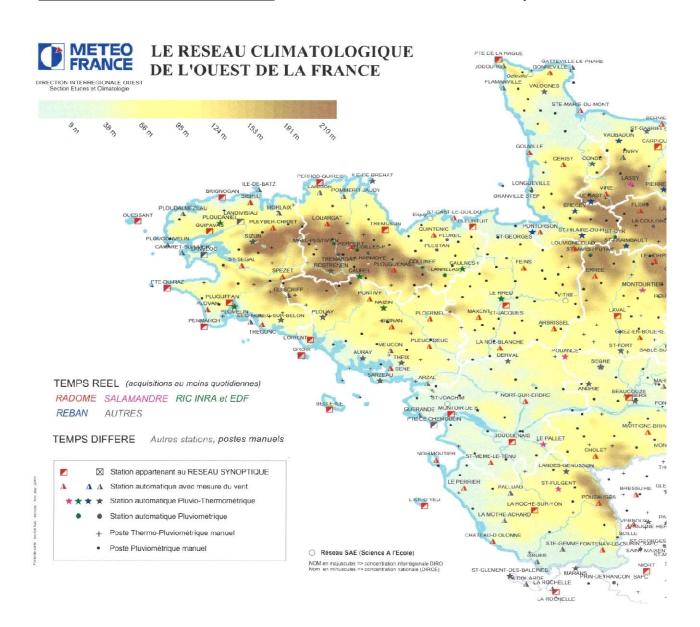
CHOIX DE LA STATION METEO avec mesure du vent

Altitude des stations météo :

→ QUINTENIC: 71 m
→ DINARD: 58 m

→ PLOUGUENAST: 235 m
 → SAINT BRIEUC: 38 m
 → PLOERMEL: 65 m
 → PONTIVY: 83 m
 → KERPERT: 281 m

Altitude de la CARRIERE DE BELLEVUE : 160 m et à 21 km de la station de Pontivy.







NORMALES DE ROSE DE VENT

Vent horaire à 10 mètres, moyenné sur 10 mn

Période 1991-2010

11350935

PONTIVY (56)

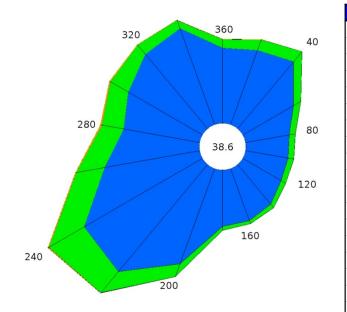
Fréquence des vents en fonction de leur provenance en %

Indicatif: 56178003, alt: 83 m., lat: 48°03'48"N, lon: 02°56'42"W

Valeurs trihoraires entre 0h00 et 21h00, heure UTC

Tableau de répartition

Nombre de cas étudiés : 58440 Manquants: 4362



Dir.	[1.5;4.5 [[4.5;8.0]	> 8.0 m/s	Total
20	2.9	0.4	+	3.3
40	3.2	0.5	+	3.7
60	2.2	0.3	0.0	2.5
80	1.6	0.2	0.0	1.9
100	1.6	0.2	0.0	1.8
120	1.6	0.2	0.0	1.8
140	1.9	0.2	0.0	2.1
160	2.0	0.1	0.0	2.1
180	2.0	0.1	0.0	2.2
200	3.7	0.5	0.0	4.2
220	5.1	1.0	+	6.1
240	5.0	1.5	+	6.5
260	3.5	1.0	+	4.6
280	2.8	0.8	+	3.7
300	3.1	0.8	+	3.9
320	3.5	0.4	+	4.0
340	3.7	0.3	+	4.1
360	2.7	0.3	+	3.1
Total	52.2	8.9	0.3	61.4
[0;1.5 [38.6

Pourcentage par direction Groupes de vitesses (m/s) [4.5;8.0] 0%

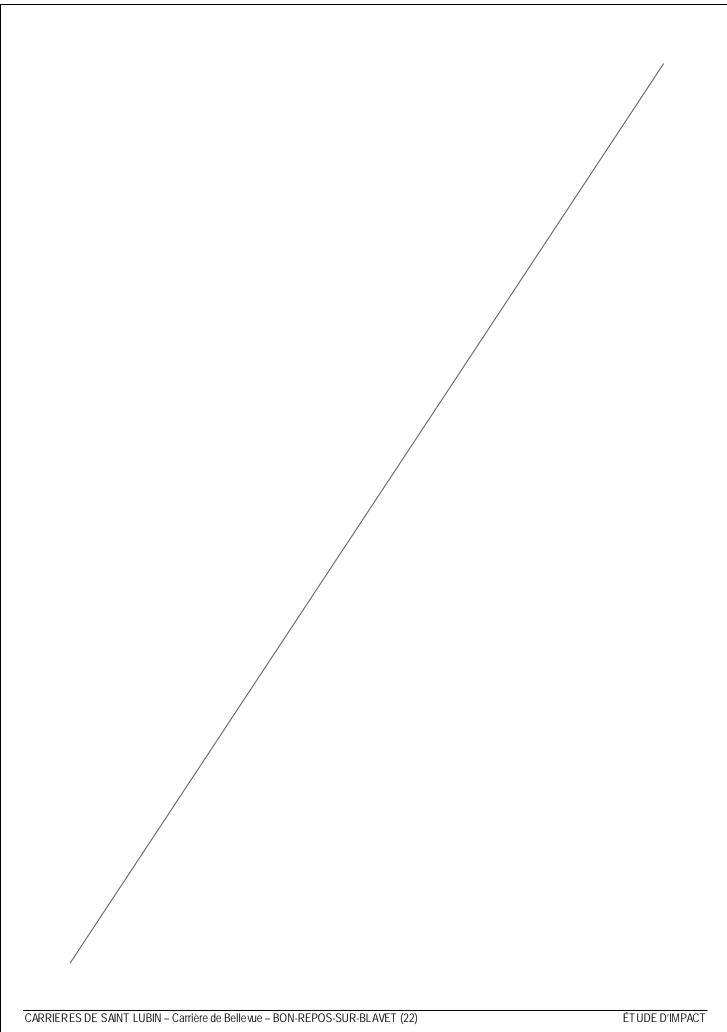
Dir. : Direction d'où vient le vent en rose de 360° : 90° = Est, 180° = Sud, 270° = Ouest, 360° = Nord le signe + indique une fréquence non nulle mais inférieure à 0.1%

> Page 1/1 Edité le : 07/06/2017 dans l'état de la base

N.B.: La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues, en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

> Météo-France 73 avenue de Paris 94165 SAINT MANDE Tél.: 0 890 71 14 15 - Email: contactmail@meteo.fr

Annexe 9 : Etude d'incidence Natura 2000)







Renouvellement et extension d'une carrière de roches massives

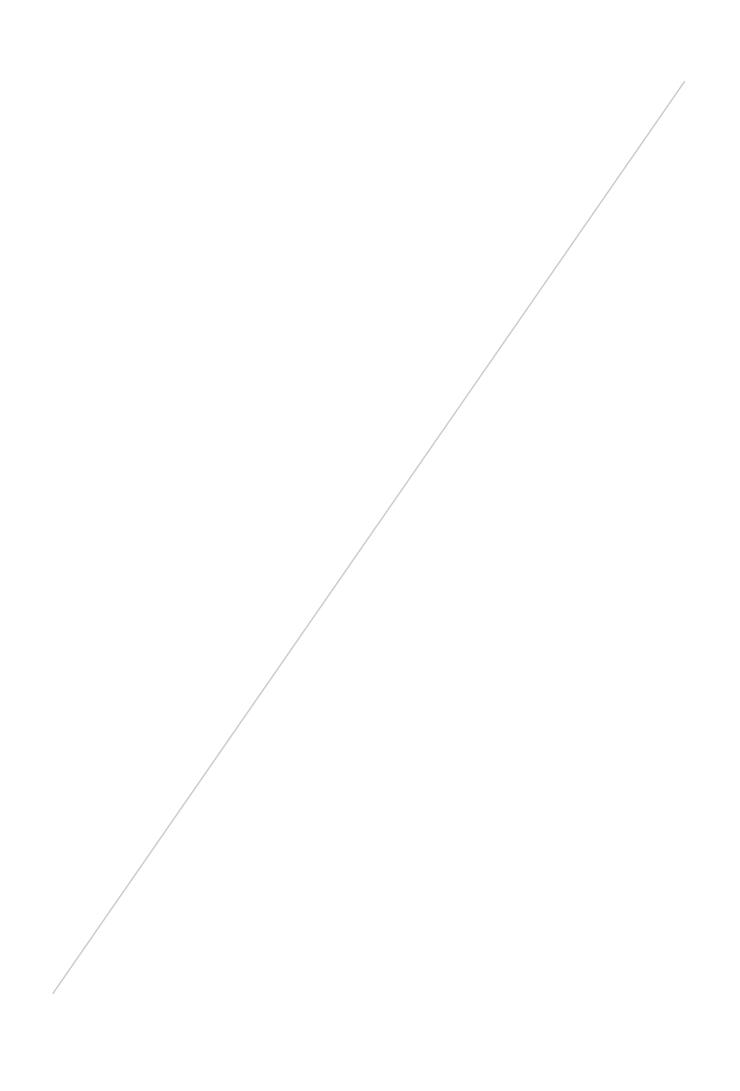
Evaluation des incidences du projet sur le site Natura 2000 FR5300035 « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas »

Carrière de Bellevue - Commune de Bon-Repos-sur-Blavet (22)

Commune déléguée de Saint-Gelven (22)

Etude portée par la société CARRIERES DE SAINT-LUBIN







Personnes ayant contribué à l'élaboration de la présente étude

Gestionnaire du projet :



SAS CARRIERES DE SAINT LUBIN

Lieu-dit de « Bellevue » 22570 Saint-Gelven

Responsable du projet :

Monsieur Raphaël ROCH - Responsable Environnement Sécurité

Tél.: 02.96.25.61.57

E-mail: roch.lessard@orange.fr

Réalisation de l'étude :



AXE environnement

Campus de Ker Lann - Rue Siméon Poisson 35170 BRUZ

Tél: 02 99 52 52 12 / fax: 02 99 52 52 11 E-mail: f.couppey@groupeaxe.com g.malhaire@groupeaxe.com

Auteurs:

Flora COUPPEY: Rédaction

Diplômée en Master « sciences du vivant et de la santé » parcours biologie des populations et des écosystèmes

Gaëlle MALHAIRE : Contrôle qualité





Sommaire

INTRODUCTION
PARTIE 1 : PRESENTATION GENERALE DES SITES CONCERNES
I. PRESENTATION DU PROJET
I.1. Localisation du projet
I.2. Occupation des abords
I.3. Modalités d'exploitation1
I.4. Diagnostic écologique du projet1
II. PRESENTATION DU SITE NATURA 2000 – FR53000352
II.1. Localisation
II.2. Espèces et milieux remarquables justifiant le classement du site FR53000352
II.3. Objectifs de conservation du site
II.4. Vulnérabilité du site
II.5. Gestion du site
PARTIE 2 : DEFINITION DE LA ZONE D'INFLUENCE DU PROJET SUR LE SITE NATURA 2000
I. CONTEXTE GENERAL4
II. DEFINITION DE LA ZONE D'ETUDE RAPPROCHEE4
III. DEFINITION DE LA ZONE D'ETUDE ELOIGNEE4
IV. DEFINITION DE LA ZONE D'ETUDE DE REFERENCE
PARTIE 3 : PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL DE LA ZONE D'ETUDE ET DE SON ENVIRONNEMENT
I. PRESENTATION
II. LOCALISATION ET DESCRIPTION DES HABITATS COMMUNAUTAIRES CONCERNES PAR LI PROJET4
II.1. Habitats d'intérêt communautaire localisés sur les zones d'étude rapprochée et éloignée du projet4
II.2. Description des habitats communautaires concernés par le projet
III. LOCALISATION ET DESCRIPTION DES ESPECES COMMUNAUTAIRES CONCERNEES PAR LI PROJET5
III.1. Espèces d'intérêt communautaire localisées sur les zones d'étude rapprochée et éloignée du projet5
III.2. Description des espèces communautaires concernées par le projet5
PARTIE 4 : APPRECIATION DES INCIDENCES DU PROJET
I. NATURE DES IMPACTS5
II. INCIDENCES DU PROJET SUR LES HABITATS COMMUNAUTAIRES CONCERNES5
II.1. Identification des incidences potentielles du projet sur les habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR5300035
II.2. Analyse des risques potentiels du projet sur les habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR5300035
III. INCIDENCES DU PROJET SUR LES ESPECES COMMUNAUTAIRES CONCERNEES6



2000 FR5300035	
III.2. Analyse des risques potentiels du projet sur les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR5300035	
IV. SYNTHESE DES INCIDENCES DU PROJET	77
PARTIE 5 : MESURES DE PRESERVATION	
I. DEFINITION	83
II. PRESENTATION DES MESURES ERC	83
II.1. Mesures d'évitement ou de suppression	83
II.2. Mesures de réduction	83
II.3. Mesures compensatoires	84
II.4. Mesures de suivi	84
II.5. Cartographie des mesures	85
III. BILAN DES INCIDENCES APRES APPLICATION DES MESURES	87
CONCLUSION	89
PARTIE 6 : METHODOLOGIE ET LIMITES DE CETTE EVALUATION	
BIBLIOGRAPHIE	95
ANNEXES	97



Index des figures

Figure 1 : Localisation du projet (source : Géoportail)	9
Figure 2 : Environnement naturel local au site	10
Figure 3 : Localisation des principaux aménagements du site	12
Figure 4 : Aire d'étude investiguée à ce jour	15
Figure 5 : Cartographie des habitats naturels du secteur d'étude	17
Figure 6 : Localisation des espèces présentant un intérêt patrimonial dans l'environnement local au projet .	
Figure 7 : Localisation du site « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorge. Daoulas » (source : DOCOB du site / Arrêté de désignation en date du 25/01/2017)	
Figure 8 : Localisation du projet vis-à-vis du site Natura 2000 FR5300035	42
Figure 9 : Zone d'étude rapprochée du projet	43
Figure 10 : Zone d'étude éloignée du projet	45
Figure 11: Secteurs abritant des habitats communautaires (source: Outil cartographique CARME consultation en novembre 2017)	
Figure 12 : SECTEUR 1 Habitats d'intérêt communautaire recensés au niveau des Landes de Liscui Gorges du Daoulas	
Figure 13 : SECTEUR 2 - Habitats d'intérêt communautaire recensés au niveau de la forêt de Quénécan	52
Figure 14 : Localisation des espèces d'intérêt communautaire au sein des zones d'étude rapproché éloignée du projet (source : DOCOB FR5300035 – 2014 / Diagnostic écologique du projet - 2016)	
Figure 15 : Modification du vent par un stock de granulat (source : UNICEM, 2011)	
Figure 16 : Localisation des mesures	86
Tableau 1 : Prospections terrains réalisées à ce jour sur l'aire d'étude du projet	14
Tableau 2 : Habitats rencontrés dans l'aire d'étude du projet	
Tableau 3 : Amphibiens observés dans le secteur d'étude	
Tableau 4 : Reptiles observés dans le secteur d'étude	
Tableau 5 : Lépidoptères rhopalocères recensés dans le secteur d'étude	
Tableau 6 : Odonates recensés dans le secteur d'étude	
Tableau 7 : Mammifères terrestres recensés dans le secteur d'étude	21
Tableau 8 : Chiroptères de l'aire d'étude	22
Tableau 9 : Mollusques d'intérêt recensés dans le secteur d'étude	22
Tableau 10 : Enjeux écologiques de l'aire d'étude du projet	25
Tableau 11 : Caractère général du site	29
Tableau 12 : Habitats d'intérêt communautaire du site FR5300035	30
Tableau 13 : Espèces ayant justifié le classement du site Natura 2000 FR5300035	
Tableau 14 : Autres espèces importantes du site Natura 2000 FR5300035	
Tableau 15 : Orientations de conservation du site Natura 2000 FR5300035	
Tableau 16 : Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire	
Tableau 17 : Impacts potentiels du projet sur le site Natura 2000 FR5300035	
Tableau 18 : Incidences potentielles du projet sur les habitats communautaires	
Tableau 19 : Résultats des dernières analyses d'eau du site de Bellevue	
Tableau 20 : Incidences potentielles du projet sur les espèces communautaires	
Tableau 21 : Synthèse des incidences du projet sur le site Natura 2000 FR5300035	
Tableau 22 : Bilan des incidences après application des mesures	87





INTRODUCTION

La société CARRIERES DE SAINT LUBIN est autorisée par l'Arrêté Préfectoral en date du 19 octobre 2000 à exploiter une carrière de roches massives (grès armoricains) au lieu-dit de « Bellevue » sur la commune déléguée de Saint-Gelven. Ce site est exploité depuis les années 1970.

Afin de pérenniser les activités de ce site, la société CARRIERES DE SAINT LUBIN souhaite étendre le périmètre de la carrière de Bellevue afin d'agrandir la zone d'extraction vers l'Est et le Sud-Est, et ainsi disposer du gisement en matériaux nécessaire permettant d'alimenter son installation de transformation.

En parallèle, elle souhaite développer sur le site une nouvelle activité, complémentaire à la production de granulats, en accueillant des matériaux inertes extérieurs pour le remblaiement partiel de l'excavation du site de Bellevue.

La présente évaluation des incidences vise à prévenir les éventuels impacts aux milieux naturels et aux espèces remarquables du ou des sites Natura 2000 avoisinants, en encadrant en amont les aménagements envisagés dans le cadre de ce projet.

Dans le cadre du présent projet, un seul site Natura 2000 est présent à proximité. Il s'agit du site Natura 2000 (Zone Spéciale de Conservation) n°FR5300035 « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas ». Le projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN est localisé au plus près à environ 600 m au Sud-Est du zonage de protection de ce site.

La présente étude est établie conformément à l'article R. 414-23 du Code de l'Environnement et à la circulaire du 15 avril 2010 relative à l'évaluation des incidences Natura 2000. Le régime d'évaluation des incidences sur les sites Natura 2000 est rappelé en annexe de la présente étude.

Annexe 1: Régime d'évaluation des incidences sur les sites Natura 2000





Partie 1

Présentation générale des sites concernés





I. Presentation du projet

I.1. Localisation du projet

Le projet de renouvellement-extension de la carrière de Bellevue est situé sur la nouvelle commune de Bon-Repos-sur-Blavet et plus précisément sur la commune déléguée de Saint-Gelven (22) à environ 1,8 km au Sud de son centre bourg.

Le projet est plus particulièrement localisé en limite des départements des Côtes d'Armor et du Morbihan. La délimitation entre ces deux départements y est représentée par le Lac de Guerlédan au niveau duquel la carrière de Bellevue s'insère sur la rive Nord.

La figure ci-après localise le projet.

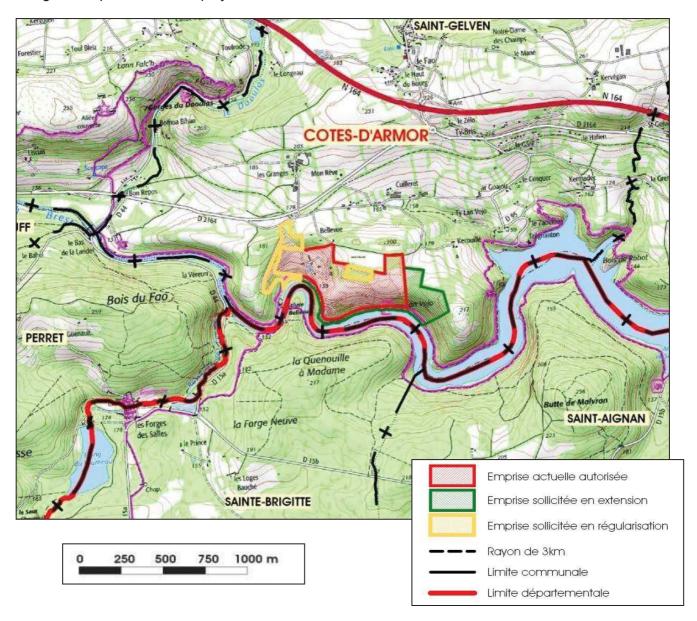


Figure 1 : Localisation du projet (source : Géoportail)

Les parcelles concernées par le projet s'étendent sur la section cadastrale 290 C de la commune déléguée de Saint-Gelven. Au total, la carrière occupera une surface d'environ 51,4 ha (dont environ 20 ha seront affectés aux opérations d'extraction).



I.2. Occupation des abords

L'occupation des sols aux abords du projet s'oriente ainsi :

- Au Sud, le canal de Nantes à Brest dont les berges sont occupées de part et d'autre par des boisements et la présence d'un chemin de randonnée (GR 341).
- A l'Est et à l'Ouest, un massif forestier dans lesquels s'intercalent quelques secteurs de landes, de pâtures et de cultures. La limite Ouest du site est également bordée par une voie routière menant à l'écluse de Bellevue.
- Au Nord, un paysage agricole mêlant cultures et pâtures et dans lequel se développent des hameaux isolés.

Le projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN prévoit l'extension de la fosse d'extraction vers l'Est et le Sud-Est sur des parcelles boisées.

L'occupation des sols aux abords du projet est précisée sur la figure suivante.

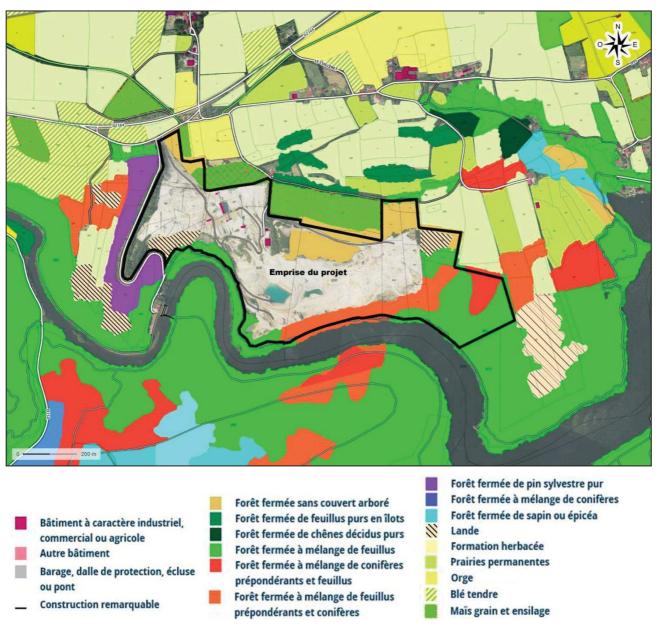


Figure 2: Environnement naturel local au site



I.3. Modalités d'exploitation

Les paragraphes ci-dessous synthétisent les principales informations relatives à l'exploitation de la carrière de Bellevue. Ces informations visent à éclairer le lecteur sur la compréhension des impacts qui seront par la suite identifiés dans le cadre de la présente étude.

1. Extraction du gisement

Le principe d'exploitation du site de Bellevue comprend :

- L'extraction du gisement au sein d'une fosse d'extraction par paliers de 15 m de hauteur maximum. Cette opération nécessite l'emploi d'explosifs (tirs de mines).
- L'acheminement du gisement extrait vers des installations de traitement où celui-ci est concassé, criblé et éventuellement lavé.
- Le stockage des produits commercialisables par classe granulométrique au sol.

Les produits commercialisables sont ensuite acheminés vers leur lieu d'utilisation par poids-lourds (matériaux pouvant être utilisés pour la production d'enrobés et les travaux publics).

Dans le cadre du projet de renouvellement-extension de la carrière de Bellevue, ce principe général d'exploitation restera identique. Ce projet intègre toutefois un agrandissement et un approfondissement de la fosse actuelle d'extraction comme suit :

- La fosse d'extraction actuelle sera agrandie vers l'Est sur environ 7,7 ha. Au final, celle-ci représentera une superficie d'environ 20 ha.
- La fosse actuelle d'extraction sera en parallèle approfondie de 20 m et atteindra la cote minimale de + 105 m NGF.

2. Remblaiement de l'excavation du site

Dans le cadre du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, il sera procédé à un remblaiement partiel de l'excavation parallèlement à la réalisation des opérations extractives.

Pour ce faire, le site de Bellevue intègrera une activité d'accueil et de stockage de matériaux inertes extérieurs à raison de 25 000 t/an au maximum. Ces matériaux seront stockés, avec les matériaux de découverte et les stériles d'exploitation issus de l'activité de production du site, au sein de la fosse d'extraction de la carrière.

3. Aménagements annexes

La carrière de Bellevue intègre les aménagements annexes suivants :

- un pont-bascule et un portique d'aspersion des chargements aménagés à proximité des installations fixes du site.
- un bureau d'accueil annexé au pont-bascule,
- un atelier pour l'entretien et la réparation courante des engins, localisé en limite Nord du site,
- un local pour le personnel du site, comprenant un vestiaire et des sanitaires, implanté en limite Sud de l'atelier,
- un bâtiment de stockage des fournitures localisé au Nord de l'atelier,
- un poste de commande des installations annexé aux installations fixes de transformation des matériaux.

Dans le cadre de la réalisation du présent projet, ces installations annexes resteront inchangées.

La figure ci-après localise les principaux aménagements du site de Bellevue.



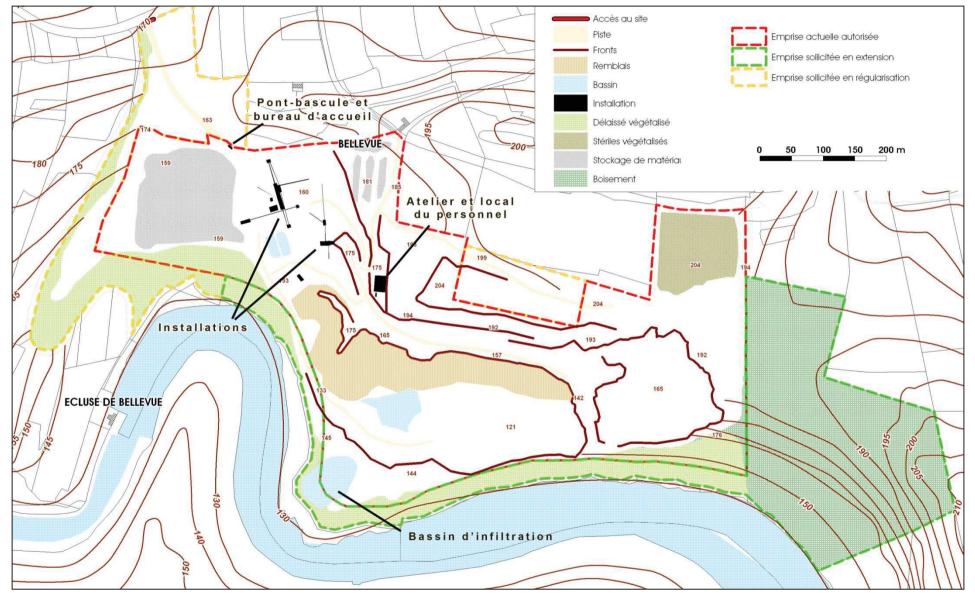


Figure 3 : Localisation des principaux aménagements du site



4. Gestion des eaux au sein du site

La gestion des eaux du site est actuellement assurée par un bassin de fond de fouille. Les eaux collectées au sein de ce bassin rejoignent in fine un bassin d'infiltration en limite Sud du site. Ce principe de gestion restera inchangé dans le cadre du présent projet. Par ailleurs, comme prévu dans l'arrêté actuel d'autorisation, le circuit futur des eaux du site intègre une possibilité de rejet au milieu naturel (Canal de Nantes à Brest).

5. Horaires de fonctionnement du site

Le site de Bellevue dispose d'horaires d'ouverture pour l'exploitation de la carrière et d'horaires pour la commercialisation des matériaux produits :

- L'exploitation est menée en semaine du Lundi au Vendredi de 6^H30 à 20^H00. Le personnel arrive sur site à 6^H30 pour contrôler les installations avant leur mise en fonctionnement à 7^H00. La carrière est fermée les samedis, dimanches et jours fériés.
- L'ouverture commerciale du site pour l'expédition des matériaux produits se fait du Lundi au Vendredi de 7^H00 à 12^H00 et de 13^H30 à 18^H00.

Ces horaires resteront inchangés dans le cadre du projet. L'accueil des matériaux inertes extérieurs se fera sur la plage horaire 7^H00 – 18^H00.

Exceptionnellement quelques samedis pourront être ouverts pour parer à des périodes de production de pointe ou à des opérations de maintenance.

En définitive, le fonctionnement actuel de la carrière de Bellevue restera sensiblement identique dans le cadre de la mise en œuvre du projet à la différence toutefois que celle-ci accueillera désormais des matériaux inertes extérieurs pour le remblaiement partiel de l'excavation du site.



I.4. Diagnostic écologique du projet

L'emprise du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN et ses abords immédiats ont fait l'objet d'inventaires naturalistes permettant l'établissement d'un diagnostic écologique du secteur d'étude. Le détail des prospections naturalistes réalisées à ce jour est présenté dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Prospections terrains réalisées à ce jour sur l'aire d'étude du projet

Date d	es inves	tigations	Diurne	Nocturne	Météo	Prestataire	Ohiot
Jour	Mois	Année	Diurne	Nocturne	weteo	Prestataire	Objet
10	03	2016	х	-	Nuageux à éclaircies vent faible 6°C à 15°C	AXE	Mammifères (hors chiroptères) Oiseaux Amphibiens Reptiles Insectes Flore
10	05	2016	х	x	Ensoleillé vent nul à faible 8°C à 20°C	AXE	Mammifères dont chiroptères Oiseaux Amphibiens Reptiles Insectes Flore
27	07	2016	x	-	Ensoleillé vent faible à modéré 10°C à 24°C	AXE	Mammifères (hors chiroptères) Oiseaux Amphibiens Reptiles Insectes Flore
22	09	2016	х	х	Nuageux à ensoleillé vent nul 9°C à 22°C		Mammifères dont chiroptères Oiseaux Amphibiens Reptiles Insectes Flore
			4				
			assage diurne	4			
					dont pass	sage nocturne	2

La figure ci-après localise les secteurs ayant fait l'objet d'une investigation.



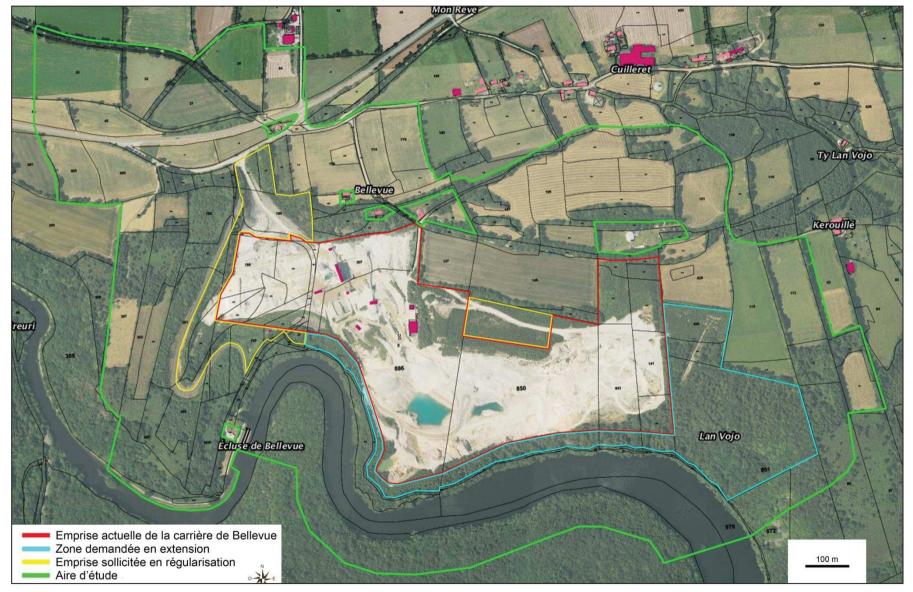


Figure 4 : Aire d'étude investiguée à ce jour



✓ Bilan des inventaires naturalistes

Caractérisation des habitats naturels du secteur d'étude

Le secteur d'étude présente une mosaïque d'habitats diversifiée comprenant notamment dans sa partie Sud, des boisements assez étendus associés principalement au canal de Nantes à Brest. La partie Nord du secteur d'étude apparaît plus traditionnelle et se traduit par une alternance de pâtures et de cultures délimitée par des haies bocagères. La carrière de Bellevue s'insère entre ces deux secteurs et occasionne, par ces activités, la création de milieux pionniers (terrains nus et zones rudérales).

Le secteur d'étude ne comprend pas d'habitats d'intérêt communautaire. Toutefois, certains milieux recensés sont particulièrement intéressants pour la faune et la flore. C'est notamment le cas des affleurements rocheux localisés aux abords de la carrière de Bellevue ainsi que des différents boisements occupant le secteur.

Il est souligné néanmoins que les boisements présents dans le secteur étudié et notamment sur les terrains sollicités en extension dans le cadre du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, ont fait l'objet d'une exploitation forestière antérieure, en témoignent les variations de peuplements arborés observés.

Le tableau ci-après précise l'ensemble des milieux naturels recensés dans l'aire d'étude du projet.

Tableau 2 : Habitats rencontrés dans l'aire d'étude du projet

	En	nprise du proj	et		
Habitats rencontrés dans l'aire d'étude du projet	Emprise actuelle du site	Zone sollicitée en régulation	Zone sollicitée en extension	Abords	Total
22.11 Eaux oligotrophes	0.8 ha	-	-	-	0.8 ha
31.85 Lande à ajoncs	0.9 ha	0.3 ha	0.2 ha	1.1 ha	2.5 ha
38.1 Prairies mésophiles	-	-	-	16.5 ha	16.5 ha
41.4 Forêt mixte de pentes et ravins	0.2 ha	-	3.0 ha	18.7 ha	21.9 ha
41. Bois spontané de feuillus	1.3 ha	1.4 ha	5.0 ha	9.0 ha	16.7 ha
42. Forêt de conifères	1.2 ha	-	3.2 ha	2.0 ha	6.4 ha
62. Affleurements rocheux	-	-	0.1 ha	0.1 ha	0.2 ha
82.11 Champs cultivés	-	-	-	28.0 ha	28.0 ha
83.31 Plantations de conifères	2.5 ha	3.0 ha	-	4.5 ha	10 ha
84.2 Bordures de haies	-	-	-	5 000 ml	5 000 ml
86.41 Terrains nus 87.2 Zones rudérales	24 ha	1 ha	-	-	25 ha
87.1 Terrains en friche	-	-	0.1 ha	1.2 ha	1.3 ha

ml : mètre linéaire

La surface restante est représentée par les routes et les chemins de l'aire d'étude du projet.

La cartographie des habitats naturels présents dans le secteur d'étude fait l'objet de la figure suivante.



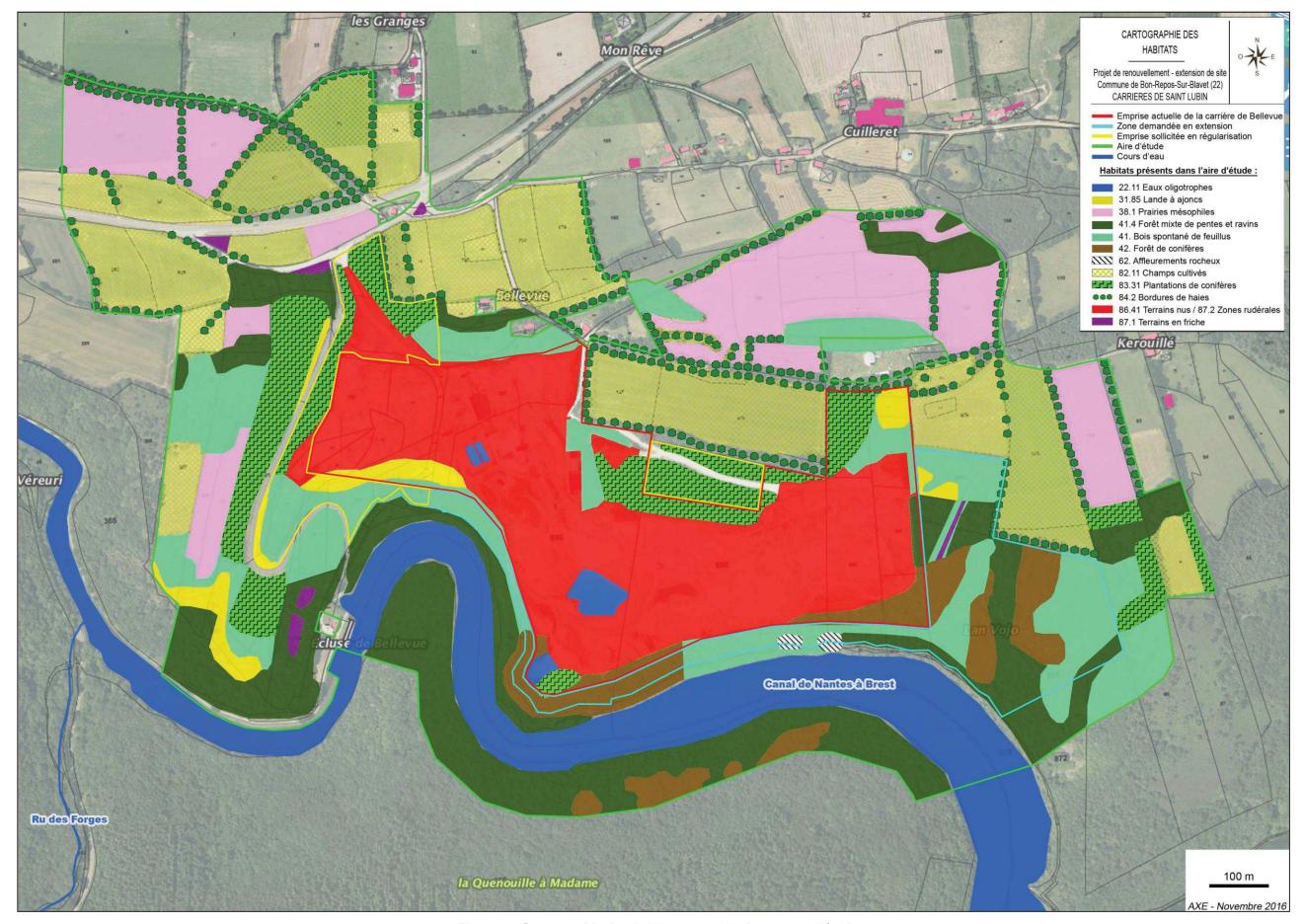
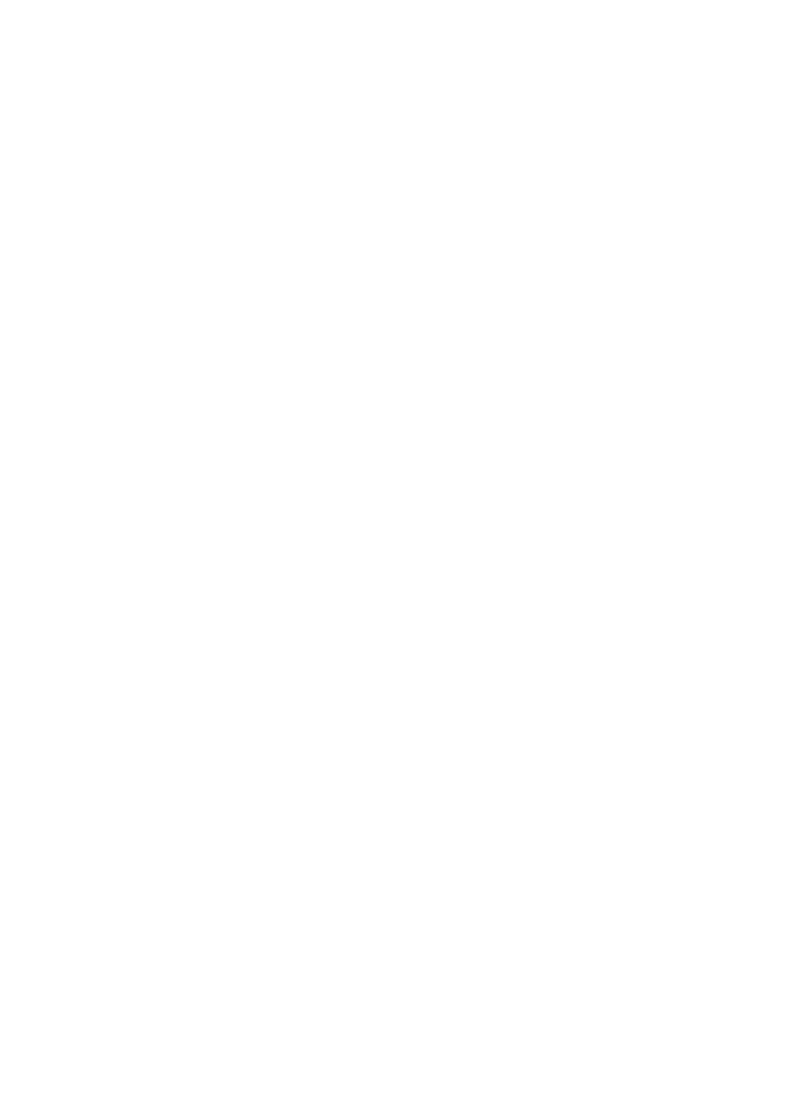


Figure 5 : Cartographie des habitats naturels du secteur d'étude





Evaluation des incidences Natura 2000 Novembre 2017

Bilan des inventaires botaniques

Au total, 90 espèces ont été inventoriées dans le secteur d'étude du projet. Les espèces rencontrées sont communes et traduisent dans leur majorité le caractère boisé du secteur d'étude. Aucune n'est inscrite sur les listes d'espèces protégées au niveau national ou régional.

Il est souligné l'absence d'espèces végétales envahissantes dans le secteur d'étude. La Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) apparait toutefois assez présente notamment sur les talus en bordure de routes. Plusieurs espèces introduites sont également présentes dans le secteur d'étude tel que l'Epicéa de Sitka.

Bilan des inventaires faunistiques

Les Amphibiens

Le secteur d'étude accueille plusieurs espèces d'amphibiens. Le tableau ci-après synthétise les espèces observées dans le secteur d'étude.

Tableau 3 : Amphibiens observés dans le secteur d'étude

Nom latin	Nom commun	PN	DH	ED	LRE	LRN	LRR	EZ	Commentaire
Bufo spinosus*	Crapaud épineux	Art.3	-	-	LC	LC	LC	-	1 adulte en traversé de route
Rana dalmatina	Grenouille agile	Art.2	IV	Favorable	LC	LC	LC	-	2 juvéniles en dispersion – carrière
Pelophylax kl. esculenta	Grenouille verte	Art.5	-	-	LC	NT	LC	-	> 10 individus – bassin d'infiltration
Salamandra salamandra	Salamandre tachetée	Art.3	-	-	LC	LC	LC	-	≈ 10 larves – bassin d'infiltration

Nb d'espèces patrimoniales	4

Statuts:

PN : Protection nationale (Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection).

DH: Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Annexe

ED: Evaluation Directive Habitats.

LRE: Liste Rouge Européenne des espèces menacées (IUCN) - *RE*: disparue; CR: en danger critique; EN: en danger; VU: vulnérable; NT: quasi-menacée; LC: préoccupation mineure; NA: non évaluée; DD: données insuffisantes.

LRN: Liste Rouge Nationale - RE: disparue; CR: en danger critique; EN: en danger; VU: vulnérable; NT: quasimenacée; LC: préoccupation mineure; NA: non évaluée; DD: données insuffisantes.

LRR: Liste rouge régionale et responsabilité biologique régionale – Reptiles et Batraciens de Bretagne (11 juin 2015) - RE: disparue; CR: en danger critique; EN: en danger; VU: vulnérable; NT: quasi-menacée; LC: préoccupation mineure; NA: non évaluée: DD: données insuffisantes.

EZ: Espèce déterminante inventaire ZNIEFF.

Les amphibiens sont protégés en France par l'arrêté du 19 novembre 2007. Parmi les espèces dont la destruction ou la perturbation dans le milieu naturel est interdite (Article 3), certaines bénéficient en outre d'une protection de leurs habitats de reproduction et de repos (Article 2). Les espèces inscrites aux Articles 5 et 6 bénéficient d'une réglementation limitée puisque seules la mutilation et la commercialisation sont interdites.

Parmi les espèces recensées, la Grenouille agile bénéficie d'une protection de son habitat. Cette espèce est mentionnée en « LC » (préoccupation mineure) sur la liste rouge des amphibiens en région Bretagne.

CARRIERES DE SAINT LUBIN – Carrière de Bellevue – BON-REPOS-SUR-BLAVET (22)

18

^{*} anciennement Bufo bufo



- Les Reptiles

Les espèces suivantes de reptiles ont été observées dans le secteur d'étude.

Tableau 4 : Reptiles observés dans le secteur d'étude

Nom latin	Nom commun	PN	DH	ED	LRE	LRN	LRR	EZ	Commentaire
Lacerta bilineata	Lézard vert	Art.2	-	-	LC	LC	LC	-	3 adultes+ 1 juvénile aux abords du site.
Natrix natrix	Couleuvre à collier	Art.2	-	-	LC	LC	LC	-	1 adulte sur berges du canal.

Nb d'espèces patrimoniales 2

Statuts:

PN : Protection nationale (Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection).

DH: Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Annexe

ED: Evaluation Directive Habitats.

LRE : Liste Rouge Européenne des espèces menacées (IUCN) - *RE* : disparue ; *CR* : en danger critique ; *EN* : en danger ; *VU* : vulnérable ; *NT* : quasi-menacée ; *LC* : préoccupation mineure ; *NA* : non évaluée ; *DD* : données insuffisantes.

LRN: Liste Rouge Nationale - RE: disparue; CR: en danger critique; EN: en danger; VU: vulnérable; NT: quasimenacée; LC: préoccupation mineure; NA: non évaluée; DD: données insuffisantes.

LRR: Liste rouge régionale et responsabilité biologique régionale – Reptiles et Batraciens de Bretagne (11 juin 2015) - *RE*: disparue; *CR*: en danger critique; *EN*: en danger; *VU*: vulnérable; *NT*: quasi-menacée; *LC*: préoccupation mineure; *NA*: non évaluée; *DD*: données insuffisantes.

EZ: Espèce déterminante inventaire ZNIEFF.

Les reptiles sont protégés en France par l'arrêté du 19 novembre 2007.

Les Articles 2 et 3 de cet arrêté interdisent sur tout le territoire métropolitain et en tout temps, la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle de l'espèce dans son milieu naturel. Contrairement à l'Article 3, l'Article 2 précise également que la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos de l'espèce sont interdits.

Cette interdiction s'applique aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l'altération ou la dégradation remettent en cause le bon accomplissement de ces cycles biologiques.

Concernant l'Article 4 de cet arrêté, seul est interdit, sur tout le territoire métropolitain et en tout temps, la mutilation de l'espèce ainsi que la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation, commerciale ou non, des spécimens prélevés dans le milieu naturel.

Les deux espèces de reptiles observées dans le secteur d'étude sont communes (mentionnées en « LC » - préoccupation mineure sur la liste rouge des reptiles de Bretagne) mais sont toutefois inscrites à l'Article 2 de l'arrêté du 19 novembre 2007.

- Les Oiseaux

Les inventaires ornithologiques réalisés dans le secteur d'étude ont permis le recensement d'un cortège avifaunistique principalement associé aux milieux fermés à semi-ouverts.



Les espèces avifaunistiques recensées sont pour l'ensemble communes.

12 d'entre elles présentent toutefois un intérêt patrimonial particulier du fait notamment du déclin de leur population à l'échelle nationale (Bouvreuil pivoine, Alouette des champs, Faucon crécerelle, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe...). Ces espèces sont par ailleurs nicheuses probables dans le secteur d'étude au regard des habitats présents (boisements notamment).

Les Insectes

Les résultats des recensements entomologiques sur le secteur d'étude sont présentés dans les paragraphes ci-après.

⇒ <u>Lépidoptères rhopalocères</u>

Les papillons rhopalocères observés sur le secteur d'étude sont listés dans le tableau ci-après.

Tableau 5 : Lépidoptères rhopalocères recensés dans le secteur d'étude

Nom latin	Nom français	Statut de l'espèce	Liste rouge des rhopalocères de France métropolitaine	Liste rouge européenne de l'UICN
Aricia agestis	Collier de corail	Espèce non réglementée	LC	LC
Maniola jurtina	Myrtil	Espèce non réglementée	LC	LC
Papilio machaon	Machaon	Espèce non réglementée	LC	LC
Pararge aegeria	Tircis	Espèce non réglementée	LC	LC
Polygonia c-album	Robert-le-diable	Espèce non réglementée	LC	LC
Pyronia tithonus	Amaryllis	Espèce non réglementée	LC	LC
Vanessa atalanta	Vulcain	Espèce non réglementée	LC	LC
Lycaena phlaeas	Cuivré commun	Espèce non réglementée	LC	LC
		Nb lépidoptères rh	opalocères	8

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible).

Les espèces de papillons rhopalocères rencontrées dans le secteur d'étude sont communes et ne bénéficient pas de statut de protection particulier.

⇒ Odonates

Les odonates suivants ont été observés dans le secteur d'étude.

Tableau 6 : Odonates recensés dans le secteur d'étude

Nom latin	Nom français	Statut de l'espèce	Liste rouge des odonates de France métropolitaine	Liste rouge mondiale de l'UICN
Anax imperator	Anax empereur	Espèce non réglementée	LC	LC
Calopteryx virgo	Caloptéryx vierge	Espèce non réglementée	LC	LC
Coenagrion puella	Agrion jouvencelle	Espèce non réglementée	LC	LC
Crocothemis erythraea	Crocothémis écarlate	Espèce non réglementée	LC	LC
Ischnura elegans	Agrion élégant	Espèce non réglementée	LC	LC
Libellula depressa	Libellule déprimée	Espèce non réglementée	LC	LC
Libellula fulva	Libellule fauve	Espèce non réglementée	LC	LC
Platycnemis pennipes	Agrion à larges pattes	Espèce non réglementée	LC	LC
		Nb odonat	es	8

LC: Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible).

La plupart des espèces contactées se concentrent le long du canal de Nantes à Brest. Quelques unes de ces espèces fréquentent également les bassins de la carrière de Bellevue.



⇒ Coléoptères saproxyliques

Dans l'aire d'étude du projet, aucun arbre ne présente des traces d'attaques de coléoptères saproxyliques. Par ailleurs, lors des investigations de terrain, aucun adulte de Grand capricorne ou d'une autre espèce de coléoptères saproxyliques protégés n'a été observé.

Les inventaires entomologiques n'ont pas mis en évidence la fréquentation du secteur par une espèce d'insecte protégée. Les espèces entomologiques recensées sont communes au niveau national et régional.

Mammifères terrestres

La mammofaune terrestre suivante fréquente le secteur d'étude.

Tableau 7 : Mammifères terrestres recensés dans le secteur d'étude

Nom latin	Nom commun	PN	DH	DH ED		LRN	LRR	EZ	Commentaire
Capreolus capreolus	Chevreuil européen	-	-	-	LC	LC	-	-	-
Lutra lutra	Loutre d'Europe	Art.2	II et IV	Favorable	NT	LC	-	х	Empreintes observées sur les berges du canal de Nantes à Brest.
Oryctolagus cuniculus	Lapin de Garenne	-	-	-	NT	NT	-	-	-
Sciurus vulgaris	Ecureuil roux	Art.2	-	-	LC	LC	-	х	Indices de présence observés sur l'extension et abords.
	_	-	Vh d'es	oniales		•		2	

Statuts:

PN: Protection nationale (Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection).

DH: Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Annexe

ED: Evaluation Directive Habitats.

LRE: Liste Rouge Européenne des espèces menacées (IUCN) - RE: disparue ; CR: en danger critique ; EN: en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacée ; LC : préoccupation mineure ; NA : non évaluée ; DD : données insuffisantes.

LRN: Liste Rouge Nationale des mammifères continentaux- RE: disparue; CR: en danger critique; EN: en danger; VU: vulnérable; NT: quasi-menacée; LC: préoccupation mineure; NA: non évaluée; DD: données insuffisantes.

LRR: Liste rouge régionale.

EZ: Espèce déterminante inventaire ZNIEFF.

De par la présence de boisements denses et notamment de résineux, ces milieux sont favorables à l'Ecureuil roux dont plusieurs indices ont été observés aux pieds des pins (cônes rongés).

Concernant la Loutre d'Europe, celle-ci fréquente des milieux variés allant des ruisseaux aux rivières en passant par les zones littorales, les estuaires et les étangs. En France, ce petit carnivore, protégé par l'Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (Art.2), a connu une forte régression de ces effectifs dans les années 50. Aujourd'hui la population de cette espèce est en net progression se traduisant notamment par une recolonisation importante de la Bretagne.

Aux abords du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, la Loutre est connue pour fréquenter le canal de Nantes à Brest et ses affluents.



- Chiroptères

Le secteur d'étude du projet est fréquenté par les espèces de chauves-souris suivantes :

Tableau 8 : Chiroptères de l'aire d'étude

Nom latin	Nom commun	PN	DH	DH ED		LRN	LRR	EZ	Commentaire
Myotis alcathoe	Murin d'Alcathoe	Art.2	IV	Inconnu	DD	LC	-	х	En activité de chasse – chemin de
Myotis myotis	Grand murin	Art.2	II et IV	Défavorable inadéquat	LC	LC	-	х	randonnée / abords du canal
Pipistrellus kuhlii	Pipistrelle de Kuhl	Art.2	IV	Favorable	LC	LC	-	-	
Pipistrellus nathusii	Pipistrelle de Nathusius	Art.2	IV	Inconnu	LC	NT	-	-	En activitá de abassa
Pipistrellus pipistrellus	Pipistrelle commune	Art.2	IV	Défavorable mauvais	LC	LC	-	-	En activité de chasse – prairies et haies
Pipistrellus pygmaeus	Pipistrelle pygmée	Art.2	IV	IV Inconnu		LC	-	-	
	Nb d'espèces patrimoniales							(6

Statuts:

PN : Protection nationale (Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection).

DH: Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Annexes

ED: Evaluation Directive Habitats.

LRE: Liste Rouge Européenne des espèces menacées (IUCN) - *RE*: disparue; CR: en danger critique; EN: en danger; VU: vulnérable; NT: quasi-menacée; LC: préoccupation mineure; NA: non évaluée; DD: données insuffisantes.

LRN: Liste Rouge Nationale des mammifères continentaux- RE: disparue; CR: en danger critique; EN: en danger; VU: vulnérable; NT: quasi-menacée; LC: préoccupation mineure; NA: non évaluée; DD: données insuffisantes.

LRR : Liste rouge régionale.

EZ: Espèce déterminante inventaire ZNIEFF.

Le secteur d'étude abrite une diversité intéressante en chiroptères. Aucun gite avéré n'a en revanche été observé au cours des investigations naturalistes (arbres, décollement d'écorces ou bâtiments abandonnés). Il est précisé toutefois que les affleurements rocheux, localisés aux abords du site, présentent des fissures potentiellement favorables à ces espèces. Celles-ci n'ont pas pu être prospectées pour des raisons de sécurité (blocs rocheux instables).

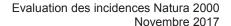
Mollusques

Le secteur d'étude accueille les espèces patrimoniales suivantes.

Tableau 9 : Mollusques d'intérêt recensés dans le secteur d'étude

Nom latin	Nom commun	PN	DH	ED	LRE	LRN	EZ	Commentaire
Margaritifera margaritifera	Mulette perlière	Art.2	II et V	Défavorable mauvais	CR	V	-	1 coquille vide sur les berges du canal de Nantes à Brest.
Elona quimperiana	Escargot de Quimper	Art.2	II et V	Défavorable inadéquat	LC	I	-	5 individus observés au aux abords de la carrière.

Nb d'espèces patrimoniales 2





Statuts:

PN: Protection nationale (Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection).

DH: Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Annexes

ED: Evaluation Directive Habitats.

LRE: Liste Rouge Européenne des espèces menacées (IUCN) - *RE*: disparue; CR: en danger critique; EN: en danger; VU: vulnérable; NT: quasi-menacée; LC: préoccupation mineure; NA: non évaluée; DD: données insuffisantes.

LRN: Liste Rouge Nationale des mollusques de France métropolitaine (1994) – Anciennes catégories : *V : espèce vulnérable ; I : espèce au statut indéterminé.*

EZ: Espèce déterminante inventaire ZNIEFF.

Une coquille de Mulette perlière a été trouvée en aval de l'écluse de Bellevue, sur les berges du canal de Nantes à Brest. Cette espèce est potentiellement présente à hauteur des remous de l'écluse de Bellevue ou en amont sur le canal ou ses affluents (la coquille ayant été entrainée par le courant).

Concernant l'Escargot de Quimper, l'espèce est présente dans les boisements localisés de part et d'autre du canal de Nantes à Brest où il semble y être bien représenté. Il est souligné toutefois que l'espèce n'a pas été observée au sein de l'extension du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN malgré une pression de prospection accrue dans ce secteur du fait de sa présence aux abords du site. La constitution en partie résineuse des boisements de la zone sollicitée en extension n'est pas favorable à l'Escargot de Quimper et peut expliquer son absence dans ce secteur boisé.



Mulette perlière (Margaritifera margaritifera)



Escargot de Quimper (Elona quimperiana)

Au regard des résultats des inventaires faunistiques et floristiques, les espèces présentant un intérêt patrimonial sont localisées sur la cartographie ci-après.



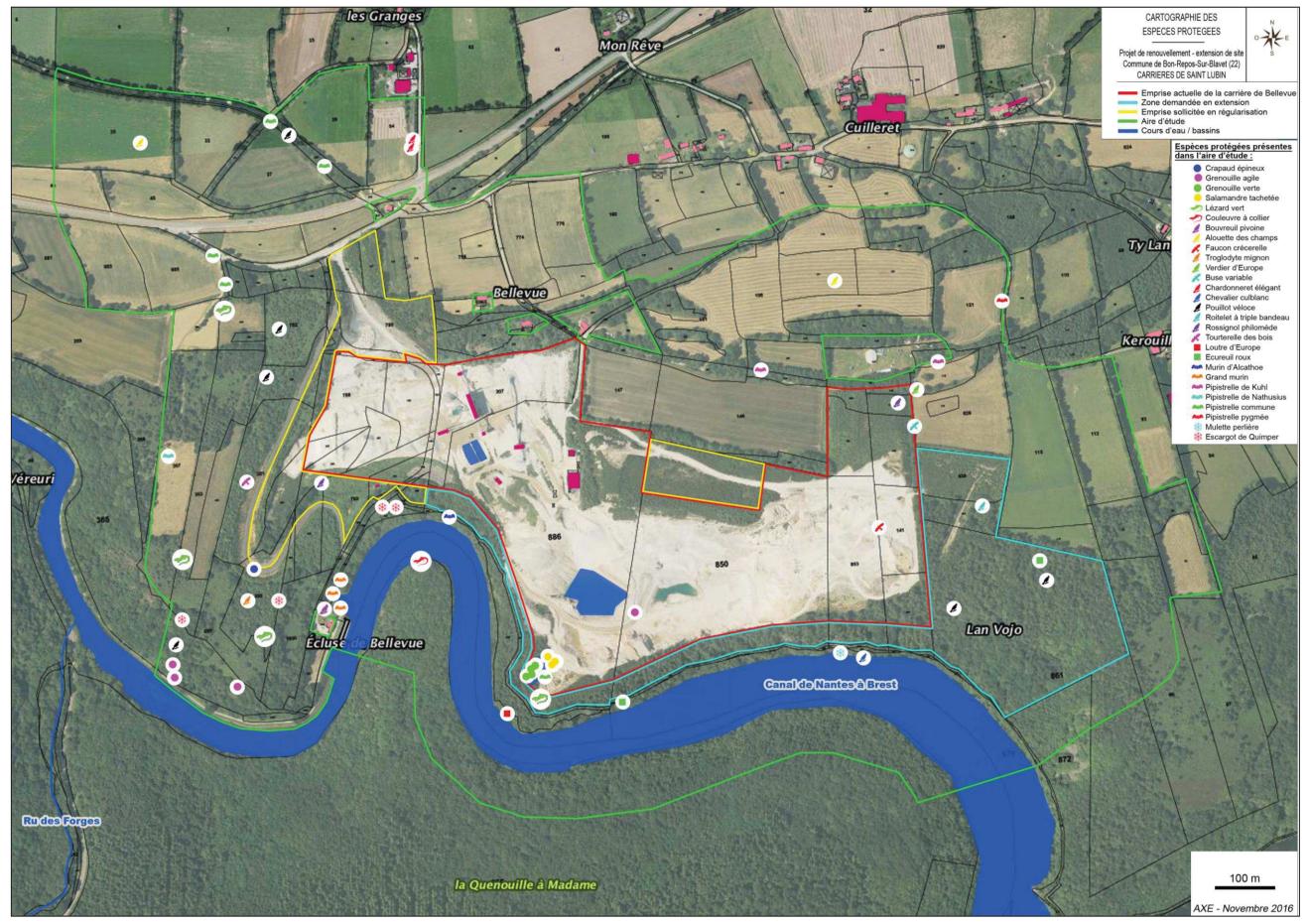


Figure 6 : Localisation des espèces présentant un intérêt patrimonial dans l'environnement local au projet



✓ Synthèse des enjeux identifiés dans le secteur d'étude

Le tableau suivant synthétise les enjeux pour les habitats et les différents groupes taxonomiques inventoriés.

Tableau 10 : Enjeux écologiques de l'aire d'étude du projet

Enjeux forts							
	Quatre espèces d'amphibiens recensées dans l'aire d'étude : la Grenouille verte, le Crapaud épineux, la Salamandre tachetée et la Grenouille agile.						
Amphibiens	Trois de ces espèces fréquentent l'emprise actuelle de la carrière de Bellevue (la Grenouille verte, la Grenouille agile et la Salamandre tachetée).						
Reptiles	Deux espèces de reptiles inventoriées dans l'aire d'étude : le Lézard vert et la Couleuvre à collier. Ces espèces fréquentent les abords du projet.						
Chiroptères	Six espèces de chiroptères recensées dans l'aire d'étude dont le Grand murin (<i>Myotis myotis</i>). Ces espèces utilisent l'aire d'étude comme zone de chasse et couloir de déplacement.						
	Absence de gîtes dans l'aire d'étude.						
Mammifères terrestres	Empreintes de Loutre d'Europe observées sur les berges du canal de Nantes à Brest.						
Mollusques	Présence de l'Escargot de Quimper aux abords du projet. Identification d'une coquille vide de Mulette perlière sur les berges du canal de Nantes à Brest.						
Enjeux modérés							
Oiseaux	Avifaune pour l'ensemble commune. 12 espèces d'oiseaux présentent toutefois un intérêt patrimonial particulier du fait notamment du déclin de leur population à l'échelle nationale (Bouvreuil pivoine, Alouette des champs, Faucon crécerelle, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe).						
	Ces espèces sont par ailleurs nicheuses probables dans le secteur d'étude au regard des habitats présents (boisements notamment).						
Enjeux faibles							
Flore	Espèces communes et non protégées au niveau régional ou métropolitain.						
Insectes	Especes communes et non protegees au niveau regional ou metropolitain.						
Habitats	Aucun habitat communautaire n'a été identifié dans l'aire d'étude du projet.						



Plusieurs espèces faunistiques bénéficiant d'une protection réglementaire ont été recensées dans le secteur d'étude du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN. Ces espèces sont associées à des groupes taxonomiques variés reflétant notamment le contexte boisé et hydrique de l'environnement local à la carrière de Bellevue.

Parmi ces espèces, il est souligné la présence de l'Escargot de Quimper dans les boisements limitrophes au site. La zone sollicitée en extension dans le cadre du présent projet ne semble toutefois pas favorable à cette espèce, celle-ci étant majoritairement constituée de résineux.

Concernant les autres espèces recensées, trois espèces d'amphibiens fréquentent le bassin d'infiltration de la carrière de Bellevue. Parmi celles-ci, la Grenouille agile dont des juvéniles ont été observés en dispersion sur le site.

L'Ecureuil roux semble également apprécier les boisements de résineux des terrains sollicités en extension. Des indices de sa présence y ont été détectés.

Les abords du projet sont par ailleurs fréquentés par plusieurs espèces de chiroptères dont du Grand murin (contacté à proximité de l'écluse de Bellevue) ainsi que par deux espèces de reptiles (Lézard vert et Couleuvre à collier) et plusieurs espèces d'oiseaux patrimoniaux dont certaines susceptibles de nicher au sein de la zone sollicitée en extension (Bouvreuil pivoine, Troglodyte mignon, Pouillot véloce...).

Enfin, il est remarqué la présence d'empreintes de Loutre ainsi que l'observation d'une coquille de Mulette perlière sur les berges du canal de Nantes à Brest.



II. Presentation du site Natura 2000 – FR5300035

II.1. Localisation

Source : Inventaire National du Patrimoine Naturel – INPN : https://inpn.mnhn.fr (consultation en Novembre 2017) / DOCOB « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas » (2014).

Le site Natura 2000 n° FR5300035 « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas » a été proposé le 31 mars 1999 à la Commission Européenne comme Site d'Intérêt Communautaire en application de la Directive CEE 92/43 dite « Directive Habitats-Faune-Flore ». Au terme de la procédure, ce site a été désigné Zone Spéciale de Conservation (ZSC) le 4 mai 2007.

L'arrêté du 4 mai 2007 portant désignation du site Natura 2000 FR 5300035 « Forêt de Quénécan, vallée du Poulancre, landes de Liscuis et gorges du Daoulas » a par la suite été modifié par un arrêté en date du 25 janvier 2017 portant notamment redéfinition du périmètre du site.

Aujourd'hui la superficie du site Natura 2000 FR 5300035 est de 925,1 ha. Il est souligné par ailleurs que le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) ne fait plus partie des espèces communautaires listées dans cet arrêté.

Le site est composé de 4 zones disséminées autour du Lac de Guerlédan, le plus grand lac artificiel de Bretagne. La ZSC a été délimitée de manière à constituer un échantillon représentatif des milieux naturels et des espèces listées dans les annexes I et II de la Directive Habitats-Faune-Flore présents sur le vaste massif forestier de Quénécan et ses alentours.

Le site Natura 2000 FR5300035 « Forêt de Quénécan, vallée du Poulancre, landes de Liscuis et gorges du Daoulas » a ainsi la particularité d'être divisé en zones distinctes, les landes de Liscuis et Gorges du Daoulas, la vallée de Poulancre, une partie du massif forestier de Quénécan et les tourbières morbihanaises. Chacune de ces zones possède une richesse faunistique et floristique avérée.

Les figures ci-après localisent ce site naturel réglementé.



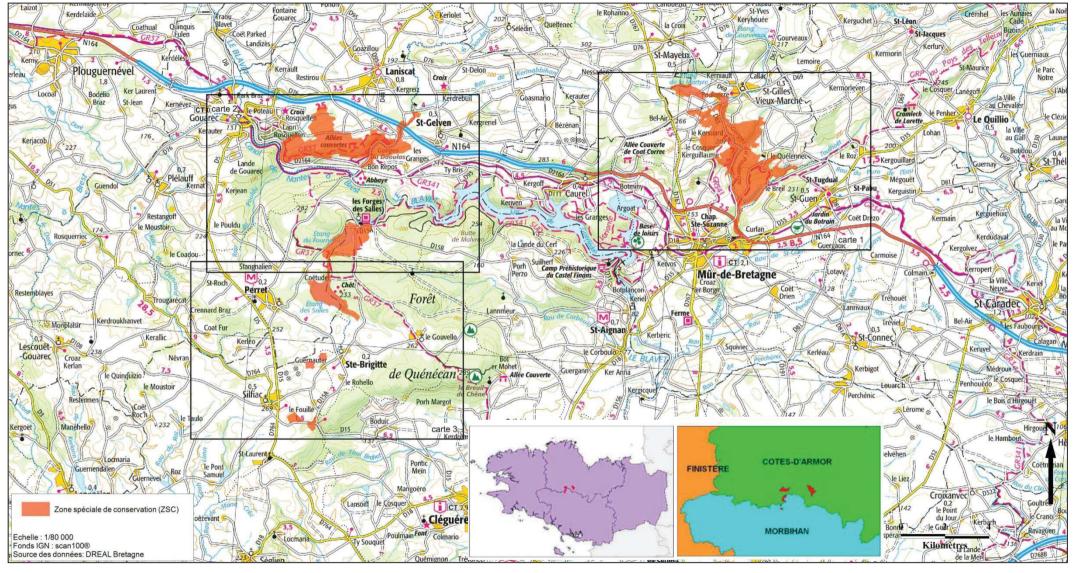


Figure 7 : Localisation du site « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas » (source : DOCOB du site / Arrêté de désignation en date du 25/01/2017)



II.2. Espèces et milieux remarquables justifiant le classement du site FR5300035

Source : Inventaire National du Patrimoine Naturel – INPN : https://inpn.mnhn.fr (consultation en Novembre 2017) / DOCOB « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas » (2014) / FSD du site en date du 25/10/2017.

1. Descriptif général

Le site d'intérêt communautaire « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas » est un ensemble paysager complexe associant des crêtes schisteuses recouvertes de landes, des cours d'eau sur schistes et grès, localement très encaissés avec présence de chaos rocheux, des étangs, dans un contexte essentiellement forestier.

De par cette diversité de milieux, le site présente plusieurs grandes unités fonctionnelles accueillant divers habitats d'intérêt communautaire caractéristiques de la Bretagne dont notamment :

- La forêt de Quénécan avec sa hêtraie neutrocline à Aspérule, ses étangs forestiers et le ruisseau de Salles qui les relie.
- La vallée du Poulancre et ses côteaux boisés, parfois très pentus, sont majoritairement couverts par les peuplements de type « hêtraie-chênaie ».
 - Ces deux vallées boisées abritent de nombreuses espèces animales et permettent le déplacement et l'alimentation des chauves-souris évoluant sur le site. On y retrouve ponctuellement des affleurements rocheux ponctués de végétation chasmophytique et pionnière en fonction de l'exposition.
- Le secteur des landes de Liscuis présente des reliquats de milieux ouverts : landes sèches et humides, tourbière à Nathécie, prairies avec des végétations humides oligotrophes.
- Les cours d'eau aux eaux oligotrophes (Poulancre et ses affluents, Daoulas, Liscuis) sont favorables au développement de renoncules et présentent notamment sur les affluents des petits radiers, zones préférentielles de reproduction de la truite fario.
- Dans les secteurs de Silfiac et de Ste Brigitte, des complexes tourbeux comportant des secteurs de tourbière haute active, tourbière haute dégradée, lande humide sont particulièrement intéressants pour la diversité des espèces animales et végétales qui s'y développent.

2. Milieux et habitats présents

Le site Natura 2000 FR5300035 est composé des milieux suivants.

Tableau 11 : Caractère général du site

Classes d'habitats	Recouvrement
Forêts caducifoliées	61 %
Landes, Broussailles, Maquis et Garrigues, Phrygana	25 %
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	7 %
Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières	4 %
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	3 %

Presque les deux tiers du site Natura 2000 FR5300035 sont couverts de milieux forestiers variés où alternent les peuplements spontanés à feuillus dominants (caractérisant l'abandon par l'homme de ces terres autrefois exploitées), les taillis, les futaies, les mélanges futaie avec taillis et la peupleraie. Les feuillus et les résineux se côtoient en peuplement mixte, en mélange ou encore en peuplement pur.



En moindre mesure, le site Natura 2000 accueille également :

- des landes (arborées ou non) et des « broussailles » sur près de 25 % de la surface du site.
 Le secteur de Coat Liscuis est un des derniers grands ensembles de lande du centre Bretagne.
- des milieux aquatiques (eaux vive et dormante) et semi aquatiques (prairies humides, tourbières, mégaphorbiaies) bien représentés mais plus localisés.

Enfin, les milieux fortement anthropisés sont peu présents et représentés par des routes et quelques habitations, le plus souvent disséminées. Les zones cultivées sont quasi absentes du site (quelques cultures à gibier sur Coat Liscuis et quelques grandes cultures en haut de la vallée du Poulancre). Le site Natura 2000 « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas » présente donc une diversité importante de milieux naturels parmi lesquels les habitats communautaires suivants ont pu être définis.

Tableau 12 : Habitats d'intérêt communautaire du site FR5300035

Code Natura 2000	Habitat d'intérêt communautaire	Recouvrement	Représentativité du site Natura 2000	Etat de conservation
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)	1.66 %	Bonne	Bonne
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	0.44 %	Bonne	Bonne
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	0.6 %	Bonne	Bonne
3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion	0.56 %	Bonne	Bonne
4020	Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i> *	0.75 %	Bonne	Bonne
4030	Landes sèches européennes	11.33 %	Bonne	Excellente
6230	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	0.02 %	Présence non significative	-
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo- limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	0.75 %	Présence non significative	-
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	0.13 %	Présence non significative	-
7110	Tourbières hautes actives*	0,06 %	Bonne	Moyenne
7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	0.09 %	Significative	Bonne
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	1.0 %	Bonne	Excellente
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo- Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii	0.96 %	Bonne	Bonne
9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>llex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (Quercion robori-petraeae ou llici-Fagenion)	27.44 %	Bonne	Excellente
9130	Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	4.42 %	Bonne	Bonne

^{*} Habitats prioritaires

Les habitats d'intérêt communautaire présents au sein du site Natura 2000 FR5300035 occupent près de la moitié de la surface totale du site. La grande majorité de cette surface est couverte par la lande sèche atlantique (≈ 105 ha) et des habitats forestiers dont la très présente en Bretagne « Hêtraie-chênaie acidiphile à Houx et If » et la plus rare « Hêtraie-chênaie acidicline à Aspérule odorante ». La majorité des habitats communautaires du site Natura 2000 FR5300035 présente un bon état, voir un excellent état de conservation. Seul l'habitat 7110 - Tourbières hautes actives y apparait dégradé.



3. Espèces faunistiques et floristiques remarquables

Les espèces ayant justifié le classement du site Natura 2000 FR5300035 sont listées dans le tableau suivant :

Tableau 13 : Espèces ayant justifié le classement du site Natura 2000 FR5300035 (Source : INPN – FSD du 25/10/2017)

	Espèce		Р	opulat	ion prés	sente sur le s	ite	Evaluation du site			
Code Espèce	Nom		Туре	1	Taille Qualité dividus) Catégorie des	Population	Conservation	Isolement	Globale		
				Min	Max		données				
Mammife	ères visés à l'Ann	exe II de la Directi	ve 92/43/CE	E							
1330	Petit rhinolophe	Rhinolophus hipposideros	Résidente	-	-	Espèce présente	Moyenne	2 ≥ p > 0 %	Bonne	Non isolée	Significative
1304	Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum	Résidente	-	-	Espèce présente	Moyenne	15 ≥ p > 2 %	Bonne	Non isolée	Significative
1308	Barbastelle d'Europe	Barbastella barbastellus	Résidente	-	-	Espèce présente	Moyenne	2 ≥ p > 0 %	Bonne	Non isolée	Significative
1324	Grand Murin	Myotis myotis	Résidente	-	-	Espèce présente	Moyenne	2 ≥ p > 0 %	Bonne	Non isolée	Significative
1355	Loutre d'Europe	Lutra lutra	Résidente	-	-	Espèce présente	Bonne	2 ≥ p > 0 %	Bonne	Non isolée	Bonne
Poisson	s visés à l'Annexe	e II de la Directive	92/43/CEE								
1163	Chabot commun	Cottus gobio	Résidente	-	-	Espèce présente	Moyenne	2 ≥ p > 0 %	Bonne	Non isolée	Bonne
Invertéb	nvertébré visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE										
1007	Escargot de Quimper	Elona quimperiana	Résidente	-	-	Espèce présente	Médiocre	15 ≥ p > 2 %	Bonne	Non isolée	Bonne



Plantes visées à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE

1421	Trichomanes remarquable	Vandenboschia speciosa*	Résidente	-	-	Espèce présente	Bonne	15 ≥ p > 2 %	Bonne	Presque isolée	Bonne
1831	Flûteau nageant	Luronium natans	Résidente	-	-	Espèce présente	Bonne	2 ≥ p > 0 %	Bonne	Non isolée	Bonne

^{*} anciennement Trichomanes speciosum

Les espèces d'intérêt communautaire fréquentant le site Natura 2000 FR5300035 présentent des populations en bonne état de conservation. Toutefois, ce constat est à prendre avec une certaine réserve, la qualité des données étant moyenne voir médiocre pour certaines espèces (Escargot de Quimper notamment).

Le site accueille également les autres espèces importantes de faune suivantes.

Tableau 14 : Autres espèces importantes du site Natura 2000 FR5300035

Ne	om	Catégorie	Protection communautaire Directive Habitats-Faune-Flore	Protection nationale		
Mammifère						
Eptesicus serotinus	Sérotine commune	-	Annexe IV	Arrêté du 23 avril 2007 – Art.2		
Myotis daubentonii	Murin de Daubenton	-	Annexe IV	Arrêté du 23 avril 2007 – Art.2		
Myotis mystacinus	Murin à moustaches	-	Annexe IV	Arrêté du 23 avril 2007 – Art.2		
Myotis nattereri	Murin de Natterer	-	Annexe IV	Arrêté du 23 avril 2007 – Art.2		
Pipistrellus pipistrellus	Pipistrelle commune	-	Annexe IV	Arrêté du 23 avril 2007 – Art.2		
Pipistrellus kuhli	Pipistrelle de Kuhl	-	Annexe IV	Arrêté du 23 avril 2007 – Art.2		
Plecotus auritus	Oreillard roux	-	Annexe IV	Arrêté du 23 avril 2007 – Art.2		
Plecotus austriacus	Oreillard gris	-	Annexe IV	Arrêté du 23 avril 2007 – Art.2		
Plante	Plante					
Drosera intermedia	Rossolis intermédiaire	Espèce présente	-	Arrêté du 20 janvier 1982 – Art.2 et 3		
Drosera rotundifolia	Rossolis à feuilles rondes	Espèce présente	-	Arrêté du 20 janvier 1982 – Art.2 et 3		
Dryopteris aemula	Dryoptéris à odeur de foin	Espèce présente	-	Arrêté du 20 janvier 1982 – Art.1		



Hymenophyllum tunbrigense	Hyménophylle de Tunbridge	Espèce présente	-	Arrêté du 20 janvier 1982 – Art.1
Menyanthes trifoliata	Trèfle d'eau	Espèce présente	-	-
Narthecium ossifragum	Narthécie des marais	Espèce présente	-	-
Ophrys apifera	Ophrys abeille	Espèce présente	-	-
Pilularia globulifera	Pilulaire	Espèce présente	-	Arrêté du 20 janvier 1982 – Art.1
Pinguicula lusitanica	Grassette du Portugal	Espèce présente	-	-
Potentilla palustris	Potentille des marais	Espèce présente	-	-

Reptile

Anguis fragilis	Orvet fragile	Espèce présente	-	Arrêté du 19 novembre 2007 – Art.3
Lacerta viridis	Lézard vert	Espèce présente	Annexe IV	Arrêté du 19 novembre 2007 – Art.2
Lacerta vivipara	Lézard vivipare	Espèce présente	-	Arrêté du 19 novembre 2007 – Art.3
Natrix natrix	Couleuvre à collier	Espèce présente	-	Arrêté du 19 novembre 2007 – Art.2

Le site Natura 2000 FR5300035 accueille plusieurs espèces d'intérêt communautaire. Il s'agit principalement de chiroptères inscrits à l'Annexe II de la Directive Habitats (ou Directive 92/43/CEE). Les populations des espèces communautaires fréquentant le site Natura 2000 présentent un bon état de conservation.



II.3. Objectifs de conservation du site

Le tableau suivant présente les orientations de conservation du site Natura 2000 « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas » tel que définit dans le Document d'Objectifs (DOCOB) établit pour ce site en 2014.

Tableau 15 : Orientations de conservation du site Natura 2000 FR5300035

Objectifs opérationnels	Actions	Mesures
OBJECTIFS RELATIFS AUX HABITATS FORES	TIERS ET A LA SYLVICULTURE	
Développer une outrieulture durable tenent		Conserver des arbres présentant des micro-habitats et adopter une gestion spécifique aux lisières forestières
Développer une sylviculture durable tenant compte des habitats et des espèces d'intérêt		Favoriser le développement de bois sénescent
communautaire	communautaire	Entretenir et restaurer des ripisylves, la végétation des berges et enlever raisonnablement des embâcles
		Réduire l'impact des dessertes en forêt
Maintenir voire restaurer le rôle fonctionnel et la biodiversité des habitats forestiers	Encourager une gestion forestière favorable aux	Favoriser la transformation ou la conversion de peuplements par la mise en œuvre de régénérations dirigées ou par irrégularisation
	habitats et aux espèces d'intérêt communautaire	Réaliser des dégagements ou débroussaillements manuels à la place de dégagements ou débroussaillements chimiques ou mécaniques
	Développer la mosaïque d'habitats au sein des	Créer ou restaurer des clairières ou des landes
	milieux forestiers	Créer ou restaurer des mares forestières
OBJECTIFS RELATIFS AUX HABITATS AGRO-	PASTORAUX « HUMIDES »	
		Restaurer les landes humides atlantiques
	Restaurer les habitats agropastoraux	Restaurer les prairies acidiphiles à Molinie
	« humides » en cours d'enfrichement	Restaurer les tourbières à Narthécie ossifrage
	" Halfildes " ell oodis a chillonement	Restaurer les tourbières à Molinie bleue
Protéger et gérer les habitats agropastoraux «		Restaurer les mégaphorbiaies
humides »		Entretenir les landes humides atlantiques
	Encourager et accompagner la gestion	Entretenir les prairies acidiphiles à Molinie
	des habitats agropastoraux « humides »	Entretenir les tourbières à Narthécie ossifrage
		Entretenir les tourbières à Molinie bleue
		Entretenir les mégaphorbiaies



OBJECTIFS RELATIFS AUX HABITATS AGRO-	PASTORAUX « SECS »						
Protéger et gérer les habitats agropastoraux	Restaurer les habitats agropastoraux « secs » en cours d'enfrichement	Restaurer les landes sèches et les pelouses acidiclines					
« secs »	Encourager et accompagner la gestion des habitats agropastoraux « secs »	Entretenir les landes sèches et les pelouses acidiclines					
OBJECTIFS RELATIFS AUX HABITATS ROCHEUX ET AU TRICHOMANES REMARQUABLE							
Protéger les habitats rocheux	Maintenir l'intégrité des habitats rocheux et	Protéger les roches siliceuses avec végétation pionnières et les pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique dans les sites fréquentés par le tourisme ou les activités de loisirs					
·	restaurer les végétations inféodées	Conserver ou restaurer le couvert forestier des pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique					
Améliorer les habitats d'espèces d'intérêt communautaire et améliorer les connaissances sur ces espèces à l'échelle du site	Conserver les populations de Trichomanes remarquable	Adopter des mesures de gestion favorables au Trichomanes remarquable					
OBJECTIFS RELATIFS AUX ETANGS, A LEUR	VIE ET AU FLUTEAU NAGEANT						
Protéger et gérer les ceintures de végétation	Restaurer et conserver les végétations des	Garantir le marnage automnal des plans d'eau à partir d'un système de gestion hydraulique					
des bordures d'étang	bordures d'étangs	Engager les gestionnaires pour garantir une baisse automnale du niveau des plans d'eau					
Gérer durablement les étangs	Encourager une gestion des étangs favorable aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire	Contrôler la progression des ligneux sur les ceintures d'habitats Entretenir les milieux ouverts de bordure d'étang Adapter les périodes de vidange des étangs Définir les zones de pêche et les pratiques autorisée					
Améliorer les habitats d'espèces d'intérêt communautaire et améliorer les connaissances sur ces espèces à l'échelle du site		Adopter des pratiques de gestion favorables au Flûteau nageant					
OBJECTIFS RELATIFS AUX RIVIERES ET A LA	A QUALITE DE L'EAU						
Préserver la qualité des eaux du réseau hydrographique, en lien avec les exigences	Restaurer et entretenir le fonctionnement (faune,	Restaurer et entretenir les berges et le lit mineur du Poulancre et de ses affluents, du Daoulas et du Liscuis					
écologiques des habitats	flore) des rivières	Restaurer la libre circulation des poissons et les zones de frayère Préserver les rivières à Renoncules					
	1	I .					



Communiquer, sensibiliser et informer les acteurs, usagers et habitants du site	Développer des outils de communication afin de sensibiliser et d'impliquer les usagers et les propriétaires à la pollution des cours d'eau	Mettre en place des actions de communication à l'attention des usagers des bassins versants pour prévenir les pollutions	
OBJECTIFS RELATIFS AUX ESPECES ENVAH	ISSANTES		
Limiter voire réduire la prolifération des espèces envahissantes voire invasives	Lutter contre la prolifération des espèces envahissantes voire invasives	Contrôler le dynamisme naturel de certaines essences forestières ou horticoles non spécifiques de l'habitat	
envanissantes voire invasives	envantes voire invasives	Limiter la prolifération des espèces animales exotiques	
OBJECTIFS RELATIFS AUX ESPECES			
	Maintania la nonviotion de Lovita	Maintenir voire améliorer les habitats favorables à la Loutre	
	Maintenir la population de Loutre	Limiter les risques de surmortalité de la Loutre	
		Maintenir l'unique colonie de reproduction de chauves-souris en milieu bâti et créer ou réaménager des gîtes	
	Préserver et favoriser les populations de chauves-souris	Maintenir les territoires de chasse et les corridors de déplacements	
		Maintenir du bois mort en forêt, favoriser le développement de bois sénescent et la conservation d'arbres gîte	
Améliorer les habitats d'espèces d'intérêt	Préserver et favoriser les populations d'Escargot de Quimper	Maintenir du bois mort en forêt	
communautaire et améliorer les connaissances sur ces espèces à l'échelle du site	Préserver et développer la petite population de Damier de la Succise*	Adopter des pratiques de gestion favorables au Damier de la Succise*	
	Conserver les populations de Flûteau nageant	Adopter des pratiques de gestion favorables au Flûteau nageant	
	Préserver et favoriser les populations de Chabot commun	Adopter des pratiques de gestion favorables au Chabot commun	
	Conserver les populations de Trichomanes remarquable	Adopter des pratiques de gestion favorables au Trichomanes remarquable	
	Poursuivre les suivis et améliorer les connaissances sur les espèces du site	Améliorer l'état de connaissance sur les espèces d'intérêt communautaire et mettre en place un suivi de leur état de conservation sur le site	

Articulation et mise en cohérence des documents de planification



OBJECTIFS RELATIFS A LA FREQUENTATION	OBJECTIFS RELATIFS A LA FREQUENTATION DU PUBLIC						
Maîtriser et accompagner les activités de loisir compatibles avec la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	Mettre en place des aménagements pour organiser la fréquentation du public	Organiser au mieux la circulation du public sur le site notamment sur les landes de Liscuis afin que celles-ci ne soit pas perturbatrices des habitats					
OBJECTIFS TRANSVERSAUX							
		Informer, sensibiliser et impliquer les acteurs locaux					
	Développer des outils de communication afin de	Former les acteurs locaux					
	sensibiliser et d'impliquer les usagers et les	Accompagner les porteurs de projets lors du montage des dossiers					
Communiquer, sensibiliser et informer les	propriétaires à la démarche Natura 2000	d'évaluation des incidences Natura 2000					
acteurs, usagers et habitants du site		Informer et sensibiliser le grand public					
	Mettre en place les moyens humains, financiers et techniques pour l'animation Natura 2000	Réalisation et suivi de la mise en œuvre du Docob					
OBJECTIFS RELATIFS A L'AMELIORATION DU PERIMETRE DU SITE							
	Adapter le périmètre	Réincorporer le complexe tourbeux Savello-Guernauter au périmètre du site					
Améliorer le périmètre du site pour le rendre cohérent avec la proposition initiale		Proposition d'ajustement de périmètre					

Coordonner et mettre en cohérence les outils

d'actions locales

Les orientations de conservation du site Natura 2000 FR5300035 se traduisent par l'établissement de plusieurs objectifs visant la préservation des habitats et des espèces communautaires du site. Ces objectifs concernent notamment la gestion de la fréquentation touristique du site, une maîtrise de la qualité et du régime des eaux, une intégration des objectifs patrimoniaux et de maintien de la biodiversité dans les pratiques agricoles et sylvicoles.

^{*} Il est reprécisé que depuis l'établissement du DOCOB du site Natura 2000 FR5300035, le Damier de la Succise ne fait plus partie des espèces communautaires du site suite à l'approbation de l'arrêté du 25 janvier 2017.



II.4. Vulnérabilité du site

La vulnérabilité de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR5300035 est liée aux dégradations d'origine anthropique (piétinement, dépôts de déchets, drainages, urbanisation, transformation d'habitats en introduisant des espèces non caractéristiques, dépôts de matières en suspension dans le lit des rivières, recalibrage des rivières, érosion des rives) mais également aux évolutions naturelles des milieux qui peuvent finir par se banaliser.

En définitive, la majorité des facteurs influençant la qualité écologique du site Natura 2000 FR5300035 est associée aux activités anthropiques du secteur. Les autres facteurs sont liés à des conditions naturelles (débits du cours d'eau, fermeture naturelle des milieux).

II.5. Gestion du site

Source: Communauté des communes du Kreiz-Breizh - consultation en Novembre 2017.

Le site Natura 2000 « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas » est actuellement géré par la Communauté des Communes du Kreiz-Breizh (CCKB).

Après consultation du service environnement, il s'avère qu'aucun programme ou action n'est en cours de réalisation sur ce site. Il n'est par ailleurs pas prévu de mise à jour du document d'objectifs pour l'instant.

Il est signalé toutefois la tenue d'un COPIL en novembre 2017 visant à définir l'animation du site sur les trois ans à venir. Les orientations envisagées ne sont, à la date de la constitution du présent document, pas encore rendues publics.

En définitive, il n'existe pas de données publiques plus récentes que celles contenues au sein du DOCOB du site en date de 2014.



Partie 2

Définition de la zone d'influence du projet sur le site Natura 2000 FR5300035





I. CONTEXTE GENERAL

La zone d'influence d'un projet sur un ou des site(s) Natura 2000 se définit comme « la zone géographique susceptible d'être affectée par le projet, les parties d'aménagement étudiées et leur variantes » (source : Guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des projets de carrières sur les sites Natura 2000 – Ministère de l'écologie et du développement durable – 2009).

La zone d'influence correspond donc à l'aire d'interactions entre le projet et le(s) site(s) Natura 2000. Elle se compose de trois zones :

- ➡ Une zone d'étude rapprochée qui intègre l'ensemble des secteurs susceptibles d'être directement affectés par l'exploitation de carrière (zones défrichées, zones exploitées, pistes d'exploitation...).
- ⇒ Une zone d'étude éloignée qui intègre les secteurs où peuvent s'ajouter des effets éloignés ou induits (effets hydrauliques à distance, poussières, bruit…).
- ➡ Une zone d'étude de référence constituée de l'intégralité du ou des site(s) Natura 2000. L'étude de cette zone sert à quantifier les éventuels impacts sur les espèces et les habitats d'intérêt communautaire du ou des site(s), afin d'établir si le projet porte atteinte à l'intégrité du ou des site(s) Natura 2000.

L'étude de ces différentes zones fait l'objet des paragraphes suivants.

Il est rappelé que le projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN est localisé au plus près à environ 600 m au Sud-Est du zonage de protection du site Natura 2000 FR5300035 « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas ». La figure ci-après localise le projet vis-à-vis de ce site Natura 2000.



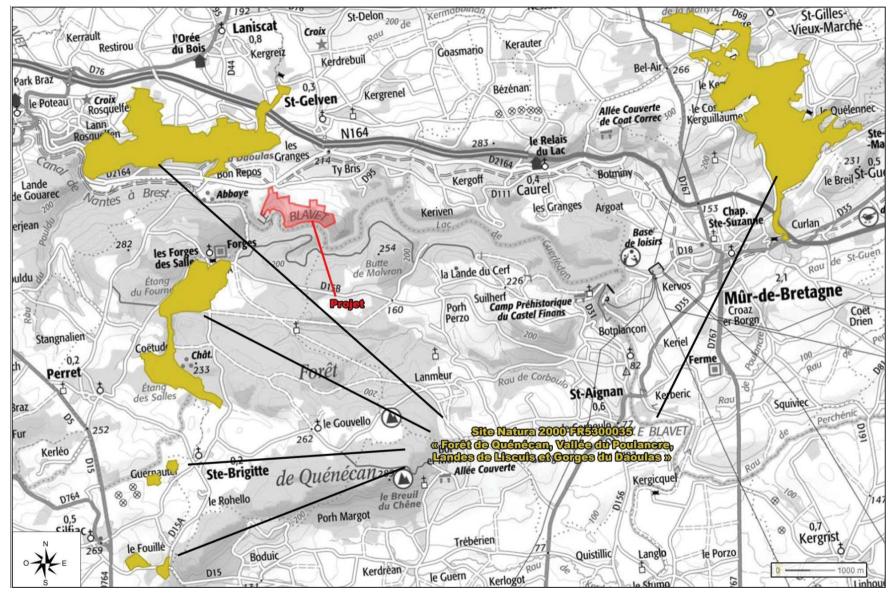


Figure 8 : Localisation du projet vis-à-vis du site Natura 2000 FR5300035



II. DEFINITION DE LA ZONE D'ETUDE RAPPROCHEE

La zone d'étude rapprochée correspond au périmètre du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN et comprend donc :

- ⇒ L'emprise actuelle autorisée de la carrière.
- ⇒ Les terrains sollicités en extension dans le cadre de la poursuite de l'exploitation du site.

Dans le cas présent, ce périmètre est élargi aux terrains limitrophes au projet tel que défini dans le cadre de l'établissement du diagnostic écologique du site. La figure ci-après localise le périmètre de la zone d'étude rapprochée du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN.

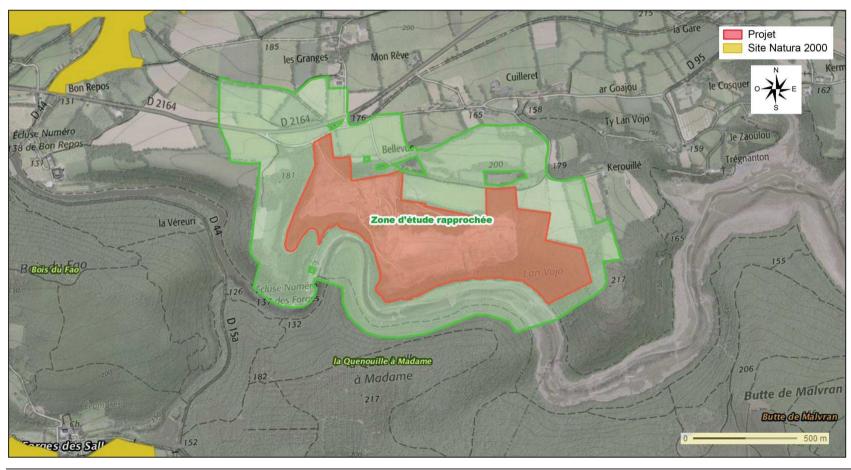


Figure 9 : Zone d'étude rapprochée du projet



III. DEFINITION DE LA ZONE D'ETUDE ELOIGNEE

La zone d'étude éloignée du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN intègre les secteurs pouvant potentiellement être impactés par des effets indirects induits par la carrière de Bellevue tels que le bruit, les poussières, les modifications hydriques.

La définition de ces secteurs est ainsi établie de la sorte :

- ⇒ Pour les habitats, la zone d'étude éloignée comprend les habitats communautaires du site Natura 2000 FR5300035 localisés au plus près de l'emprise du projet.
- ⇒ Ce principe est également appliqué pour les espèces floristiques protégées ayant justifié le classement du site Natura 2000 à savoir le Flûteau nageant et le Trichomanes remarquable, à la différence toutefois que les habitats favorables à l'accueil de ces espèces y sont également intégrés.
- ⇒ Pour la faune en revanche, la zone d'étude éloignée est enrichie des aires vitales des espèces faunistiques ayant justifié le classement des sites Natura 2000. Une aire vitale comprend à la fois l'aire d'alimentation, de reproduction et de repos d'une espèce. Les corridors écologiques de déplacement reliant ces aires sont également intégrés dans la zone d'étude éloignée.

En tenant compte de ces spécificités, la zone d'étude éloignée du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN est la suivante.



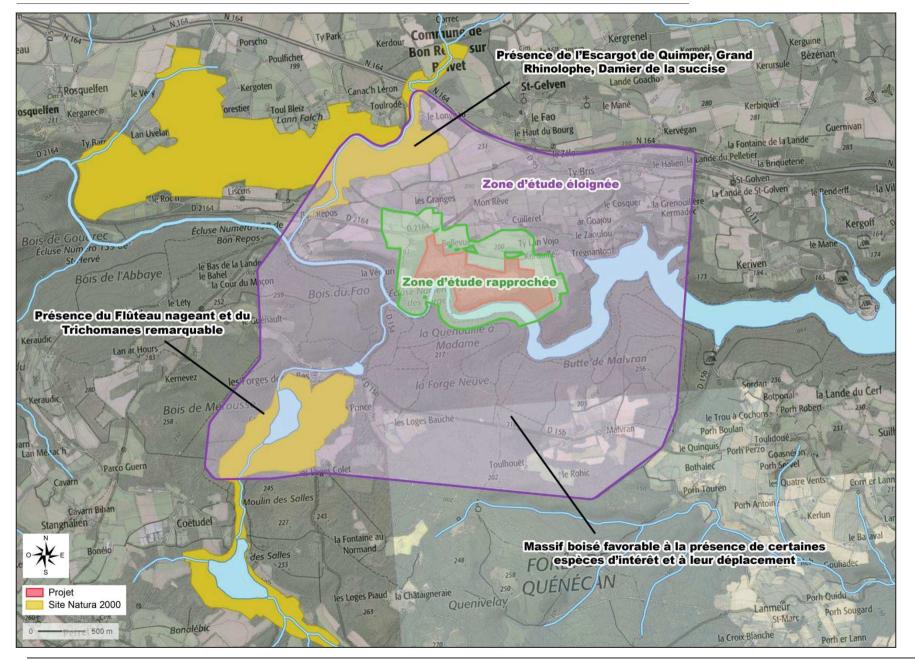


Figure 10 : Zone d'étude éloignée du projet



IV. DEFINITION DE LA ZONE D'ETUDE DE REFERENCE

La zone d'étude de référence du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN se compose de l'intégralité du site Natura 2000 FR5300035 « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas ».

Cette zone d'étude vise à vérifier que la réalisation du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN ne portera pas atteinte à l'intégrité du site Natura 2000 FR5300035. En particulier, la totalité des informations disponibles pour ce site sera analysée afin de quantifier les niveaux d'impact de la carrière de Bellevue sur les espèces d'intérêt communautaire ayant justifié le classement du site Natura 2000 FR5300035.



Partie 3

Présentation de l'état initial de la zone d'étude et de son environnement





I. Presentation

Dans le cadre de la réalisation d'une étude d'incidence, seuls les espèces et/ou les habitats ayant justifié la désignation du site Natura 2000 sont pris en compte.

De ce fait, ne seront étudiés dans la poursuite de l'étude que les espèces mentionnées dans l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR5300035.

Les paragraphes suivants s'attacheront à établir l'état des connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire potentiellement impactés par le projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN. Ne sont retenus que les habitats et/ou les espèces d'intérêt communautaires localisés ou susceptibles d'être présents dans les zones d'étude rapprochée et éloignée du projet.

II. LOCALISATION ET DESCRIPTION DES HABITATS COMMUNAUTAIRES CONCERNES PAR LE PROJET

La localisation et le descriptif des habitats d'intérêt communautaire présentés ci-après sont issus de l'outil cartographique CARMEN ainsi que du DOCOB du site Natura 2000 FR5300035, des cahiers d'habitats et, le cas échéant, des études naturalistes relatives à ces zones.

II.1. Habitats d'intérêt communautaire localisés sur les zones d'étude rapprochée et éloignée du projet

La zone d'étude rapprochée du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN n'accueille pas d'habitats d'intérêt communautaire. A hauteur de la zone d'étude éloignée, les habitats d'intérêt communautaire suivants sont présents :

- ⇒ 3110 Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*)
- ⇒ 3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*
- ⇒ 4030 Landes sèches européennes
- ⇒ 6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
- ⇒ 8220 Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
- ⇒ 9120 Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *llex* et parfois à *Taxus* (Quercion robori-petraeae ou llici-Fagenion)
- ⇒ 9130 Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum

Les figures présentées ci-après localisent ces différents habitats au sein de la zone d'étude éloignée du projet.



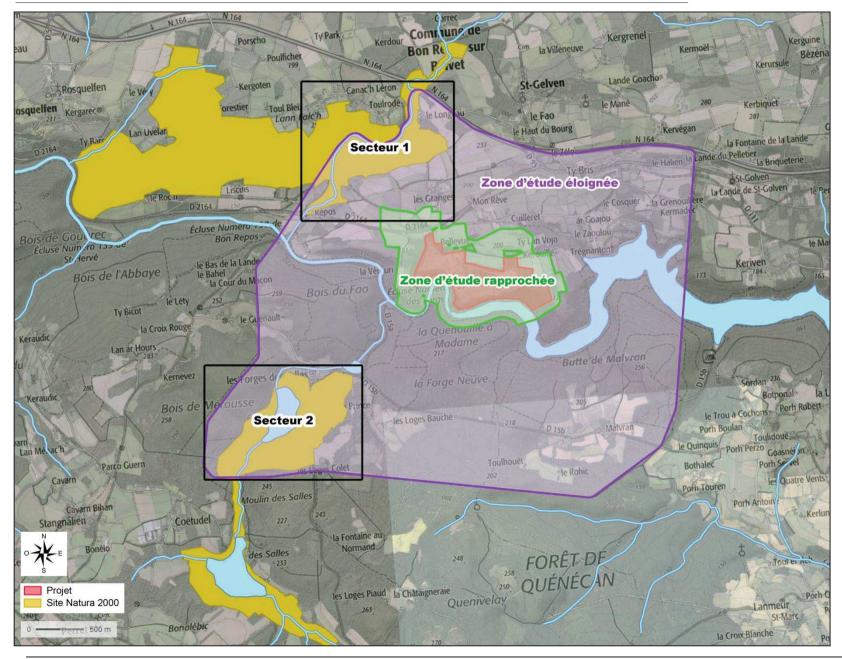


Figure 11:
Secteurs abritant des
habitats communautaires
(source: Outil
cartographique CARMEN
– consultation en
novembre 2017)



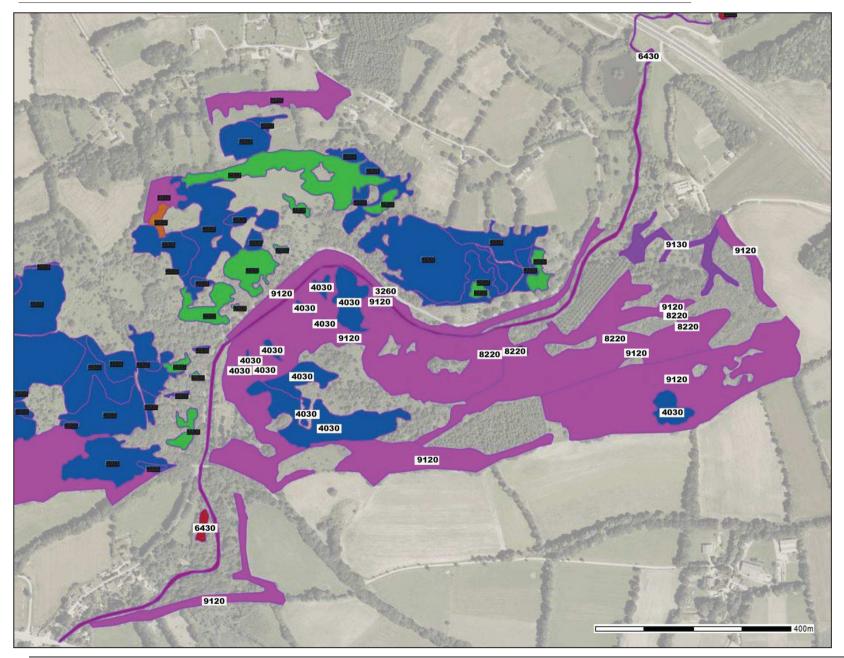


Figure 12 : SECTEUR 1 Habitats d'intérêt communautaire recensés au niveau des Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas



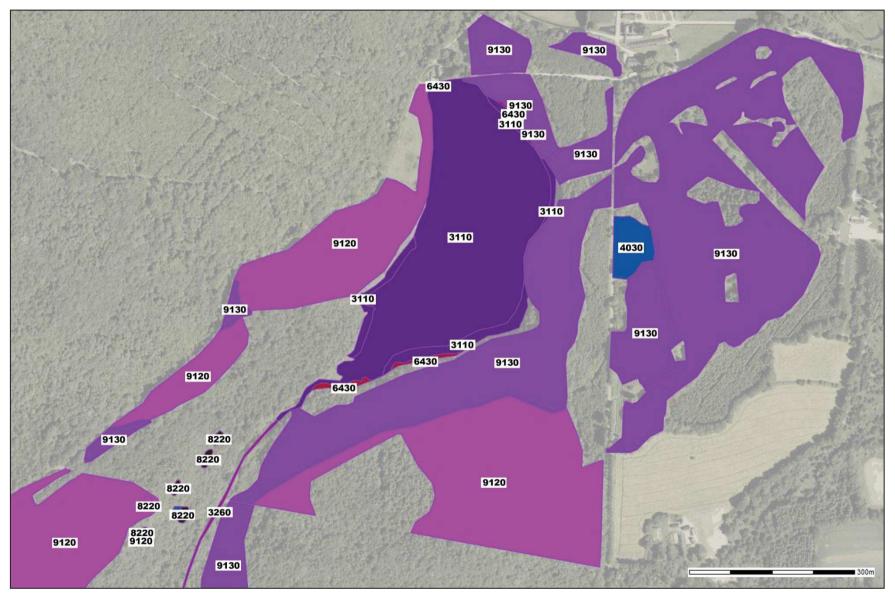


Figure 13 : SECTEUR 2 - Habitats d'intérêt communautaire recensés au niveau de la forêt de Quénécan



II.2. Description des habitats communautaire concernés par le projet

Les fiches « habitats » décrivant les habitats d'intérêt communautaire identifiés dans la zone d'étude éloignée du projet sont consultables en annexe du présent document. Celles-ci sont issues des cahiers d'habitats Natura 2000.

Annexe 2 : Fiches habitats

Le tableau ci-après précise l'état de conservation de ces habitats d'intérêt communautaire.

Tableau 16 : Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire (source : DOCOB et formulaire de données du site Natura 2000)

Code Natura 2000	Habitat d'intérêt communautaire	Recouvrement	Représentativité du site Natura 2000	Etat de conservation
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)	1.66 %	Bonne	Bonne
3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion	0.56 %	Bonne	Bonne
4030	Landes sèches européennes	11.33 %	Bonne	Excellente
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	0.13 %	Présence non significative	-
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	1.0 %	Bonne	Excellente
9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>llex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (Quercion robori-petraeae ou llici-Fagenion)	27.44 %	Bonne	Excellente
9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	4.42 %	Bonne	Bonne

Les habitats communautaires présents dans la zone d'étude éloignée du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN présentent un bon voir excellent état de conservation au sein du site Natura 2000 FR5300035. Leur représentativité au sein du site Natura 2000 est bonne hormis pour l'habitat 6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin qui apparait isolé au sein du site Natura 2000.



III. LOCALISATION ET DESCRIPTION DES ESPECES COMMUNAUTAIRES CONCERNEES PAR LE PROJET

Le descriptif des espèces d'intérêt communautaires présentées ci-après sont issus du DOCOB du site Natura 2000 FR5300035, des cahiers d'habitats et, le cas échéant, des études naturalistes relatives à ces zones.

III.1. Espèces d'intérêt communautaire localisées sur les zones d'étude rapprochée et éloignée du projet

Dans le cadre de l'établissement du diagnostic écologique du projet, les espèces d'intérêt communautaire suivantes ont été recensées dans la zone d'étude rapprochée au site :

- ⇒ L'Escargot de Quimper (*Elona quimperiana*).
- ⇒ La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*).
- ⇒ Le Grand murin (*Myotis myotis*).

La zone d'étude éloignée du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN accueillent également les espèces d'intérêt communautaires suivantes :

- ⇒ L'Escargot de Quimper (*Elona quimperiana*).
- ⇒ Le Flûteau nageant (*Luronium natans*).
- ⇒ Le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*).
- ⇒ Le Trichomanes remarquable (*Vandenboschia speciosa*).

La localisation de ces espèces au sein des zones d'étude rapprochée et éloignée du projet est présentée sur la page suivante.

Par ailleurs, au regard de l'environnement local au projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, marqué notamment par la présence de boisements et d'un réseau hydrographique ramifié (canal de Nantes à Brest et affluents), les espèces d'intérêt communautaires suivantes seront également prises en compte dans la suite de l'étude :

- ⇒ Le Chabot commun (*Cottus gobio*).
- ⇒ La Barbastelle d'Europe (Barbastella barbastellus).
- ⇒ Le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*).

Bien que la présence de ces espèces ne soit pas avérée au sein des zones d'étude rapprochée et éloignée du projet, celles-ci sont susceptibles de remonter les cours d'eau ou d'utiliser les boisements du secteur comme corridors de déplacement.



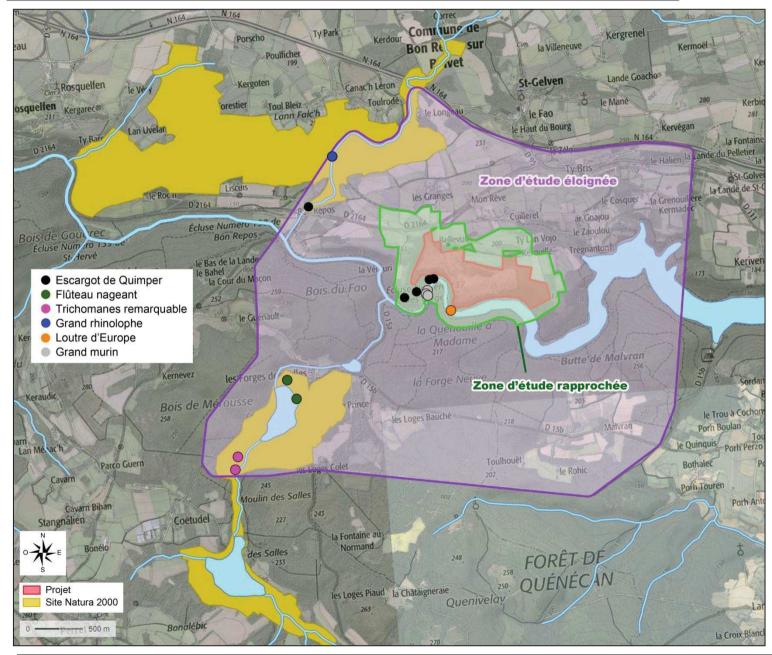


Figure 14 : Localisation des espèces d'intérêt communautaire au sein des zones d'étude rapprochée et éloignée du projet (source : DOCOB FR5300035 – 2014 / Diagnostic écologique du projet - 2016)



III.2. Description des espèces communautaires concernées par le projet

Les fiches « espèces » décrivant les espèces d'intérêt communautaires identifiées dans les zones d'étude rapprochée et éloignée du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN sont consultables en annexe du présent document. Celles-ci sont issues des cahiers d'habitats Natura 2000.

Annexe 3 : Fiches espèces

En rappel du Chapitre II.2.3 – Partie 1, il est précisé que les populations de ces espèces communautaires présentent un bon état de conservation au sein du site Natura 2000 FR5300035.



Partie 4

Appréciation des incidences du projet





I. NATURE DES IMPACTS

Dans le cadre de l'exploitation d'une carrière, telle que celle de Bellevue, les impacts éventuels liés à l'exploitation sont synthétisés dans le tableau suivant.

Tableau 17: Impacts potentiels du projet sur le site Natura 2000 FR5300035

Zones d'étude	Impacts potentiels			
	Destruction directs d'espèces communautaires			
	Destruction d'habitats d'espèces communautaires (sites de repos, de reproduction, de nourrissage)			
Zone d'étude rapprochée	Perturbations liées au bruit			
	Perturbations liées aux vibrations			
	Perturbations liées à la circulation sur site et à la présence de personnel			
	Impacts liés aux émanations de poussières dans l'environnement			
	Perturbations hydrauliques (volumétriques / piézométriques)			
Zano d'átudo áloignáo	Pollutions des eaux (polluants, drainage acide)			
Zone d'étude éloignée	Perturbation du milieu favorisant la dynamique d'espèces envahissantes			
	Impacts liés aux émanations de poussières dans l'environnement			
Zone d'étude de référence Impact portant atteinte à l'intégrité des sites Natura 2000.				

II. INCIDENCES DU PROJET SUR LES HABITATS COMMUNAUTAIRES CONCERNES

II.1. Identification des incidences potentielles du projet sur les habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR5300035

Pour rappel, aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent dans la zone d'étude rapprochée du projet. Au sein de la zone d'étude éloignée, les habitats d'intérêt communautaire suivants sont présents :

- ⇒ 3110 Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*)
- ⇒ 3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*
- ⇒ 4030 Landes sèches européennes
- ⇒ 6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
- ⇒ 8220 Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
- ⇒ 9120 Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *llex* et parfois à *Taxus* (Quercion robori-petraeae ou llici-Fagenion)
- ⇒ 9130 Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*

Les incidences potentielles du projet sur ces habitats sont présentées dans le tableau suivant.



Tableau 18 : Incidences potentielles du projet sur les habitats communautaires

Code	3110	3260	4030	6430	8220	9120	9130
Nom	Nom Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)		Landes sèches européennes	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)	Hêtraies de l'Asperulo- Fagetum
Habitat prioritaire	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Туре	Aquatique	Aquatique	Terrestre	Terrestre	Terrestre	Terrestre	Terrestre

Incidences potentiels du projet

	Destruction directe d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire	Non – H	Non – Habitats d'intérêt communautaire localisés aux abords du projet.				
	Destruction d'habitats d'espèces communautaires (sites de repos, de reproduction, de nourrissage)	Sans objet. Incidences concernant les espèces et développées en Partie 4 - Chapitre III du présent document.					
Zone d'étude rapprochée	Perturbations liées au bruit						
	Perturbations liées aux vibrations						
	Perturbations liées à la circulation sur site et à la présence de personnel						
	Perturbations hydrauliques (volumétriques / piézométriques)	Potentiels Possibilité d'un rejet des eaux du site dans le canal de	Non – Habitats non aquatiques				
Zone	Pollutions des eaux (polluants, drainage acide)	Nantes à Brest					
d'étude éloignée	Perturbation du milieu favorisant la dynamique d'espèces envahissantes	Potentiels Site pouvant constituer une zone source de dispersion de par l'accueil de matériaux inertes extérieurs et la mise à nu de terrains favorables à leur développement.					
	Impacts liés aux émanations de poussières dans l'environnement	Potentiels Site générateur d'émissions de poussière.					
Zone d'étude de référence	Impact portant atteinte à l'intégrité du site Natura 2000.	Non – Aucun habitat d'intérêt communautaire n'est présent au sein de la zone d'étude rapprochée du projet. Le projet n'est donc pas de nature à entrainer le morcellement d'un habitat communautaire existant et par la même de porter atteinte à l'intégrité du site Natura 2000.					



Le projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN peut présenter des incidences indirectes sur les habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR5300035 localisés au sein de la zone d'étude éloignée du projet. Ces incidences sont liées aux risques potentiels suivants :

- Perturbations hydrauliques (volumétriques / piézométriques).
- Pollutions des eaux (polluants, drainage acide).
- Perturbation du milieu favorisant la dynamique d'espèces envahissantes.
- Impacts liés aux émanations de poussières dans l'environnement.

L'analyse de ces différents impacts potentiels fait l'objet des paragraphes suivants.

II.2. Analyse des risques potentiels du projet sur les habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR5300035

1. Analyse du risque de perturbations hydrauliques

Une exploitation de carrière, tel que celle de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, peut engendrer, d'un point de vue hydraulique, trois principaux types d'impacts sur un cours d'eau. Ces impacts sont les suivants :

⇒ Influence sur le débit

Vitesse d'écoulement et hauteur d'eau sont deux composantes majeures des cours d'eau. Ces composantes ont une très grande influence sur les habitats et à fortiori sur les phases vitales des espèces liées à ces milieux.

Ainsi une augmentation permanente du niveau de l'eau ou au contraire un déficit récurent entraine à terme une modification des habitats naturels présents au sein ou sur les berges des cours d'eau. Cette modification se traduit par une évolution des cortèges floristiques définissant ces habitats naturels. Il en est de même pour une modification prononcée et permanente de la vitesse d'écoulement.

Dans le cadre du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, aucun prélèvement d'eau dans le canal de Nantes à Brest ne sera effectué. En revanche, les eaux du site de Bellevue pourront occasionnellement rejoindre ce canal après décantation au sein du site.

Toutefois, ce rejet éventuel ne pourra être de nature à influer sur le volume d'eau ou le débit du canal de Nantes à Brest au regard notamment de la faible importance du rejet vis-à-vis du volume d'eau contenu au sein du canal et de sa gestion hydraulique (contrôle du débit via des écluses et barrages).

Il est souligné par ailleurs que les habitats communautaires aquatiques du site Natura 2000 FR5300035 sont localisés en amont du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN (distants d'environ 3 km), sur un affluent du canal de Nantes à Brest, et ne seront de surcroit pas susceptibles d'être impactés.

De par l'extraction du sous-sol, les exploitations de carrières sont susceptibles d'interagir avec les nappes d'eau souterraines. Or ces nappes d'eau souterraines peuvent contribuer à l'alimentation du réseau hydrographique local.

En ce sens, une exploitation de carrière peut ainsi engendrer une perte d'alimentation hydrique d'un cours d'eau. Les impacts indirects sur les habitats naturels s'apparentent dès lors à ceux résultant d'une perturbation hydraulique (point traité dans le paragraphe précédent).

Dans le cadre du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, l'impact sur les eaux souterraines fait l'objet d'un chapitre spécifique de l'étude d'impact du dossier de demande d'autorisation (*Chapitre II.6. de l'étude d'impact*).



A la consultation de celui-ci, il apparait que l'étude géophysique réalisée afin de rechercher d'éventuelles zones fracturées drainantes au sein de la future zone d'extension/approfondissement de la carrière de Bellevue conclut que : « Le développement d'une importante argilisation ne permet pas le drainage de l'eau souterraine ; le débit en provenance de cette faille est négligeable et ne présente donc pas de risque de transfert important entre le lac et la carrière en cas d'approfondissement de cette dernière. »

En ce sens, le projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN n'entrainera pas d'impact significatif sur la nappe d'eau souterraine accompagnant le canal de Nantes à Brest.

⇒ Influence sur le bassin versant d'alimentation du cours d'eau

L'influence d'une exploitation de carrière sur un cours d'eau peut également résulter d'une diminution de la surface du bassin versant l'alimentant. Les eaux recueillies au sein de la carrière se soustrayant aux arrivées d'eau « naturelles » du cours d'eau. Cette imputation hydrique peut alors conduire aux impacts ressentis lors d'un étiage.

Dans le cadre du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, les eaux ruisselant sur l'emprise du projet rejoindront le circuit des eaux du site. Après décantation, elles seront stockées au sein d'un bassin permettant leur infiltration dans le sol (bassin d'infiltration) ou pourront occasionnellement rejoindre le canal de Nantes à Brest par rejet.

En ce sens, le projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN n'aura pas d'impact sur le bassin d'alimentation du canal de Nantes à Brest, les eaux recueillies sur la carrière réintégrant le même milieu récepteur qu'en condition « naturelle ».

Par ailleurs, il est souligné que les eaux qui seront recueillies au sein de l'emprise du projet représenteront une part infinitésimale de l'ensemble des eaux alimentant le canal de Nantes à Brest.

2. Analyse du risque de pollution des eaux

La pollution des eaux peut occasionner un impact sur les habitats naturels à travers notamment les paramètres pH, MES (Matières En Suspension), hydrocarbures et métaux lourds.

⇒ <u>Impact lié au pH</u>

Les cortèges floristiques constituant les habitats naturels sont sensibles aux variations de la qualité physico-chimique de leur milieu notamment aux fortes variations du pH. La modification prolongée de ce paramètre engendre la disparition des espèces floristiques les plus sensibles et à fortiori une modification des habitats naturels présents.

Dans le cadre du projet porté par la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, les analyses d'eau effectuées au sein de l'exploitation actuelle (au niveau du bassin d'infiltration) indiquent un pH proche de la neutralité. Celles-ci sont reprises ci-après.

Tableau 19 : Résultats des dernières analyses d'eau du site de Bellevue

Paramètres analysés	31 mars 2016	29 juillet 2016	Seuils réglementaires		
рН	7,7	7,0	5.5 <ph<8.5< td=""></ph<8.5<>		

Par ailleurs, l'étude du gisement présent sur les terrains sollicités en extension conclut en la présence d'un gisement de bonne qualité similaire à celui actuellement exploité au sein de l'emprise actuelle de la carrière de Bellevue. En ce sens, il n'est pas attendu la production d'eaux acides suite à l'exploitation de ces terrains.

Au regard de ces éléments, le projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN ne présente pas de risques particuliers liés au pH.



⇒ Impact lié au MES (Matières En Suspension)

Les MES représentent la fraction de particules non dissoutes dans l'eau. Celles-ci sont responsables du colmatage des fonds. Leurs origines sont multiples (érosion mécanique de la berge, défécations, piétinement animal, apports du bassin versant...).

Vis-à-vis des habitats naturels, un apport important et/ou récurent en MES conduit à un envasement des milieux aquatiques se traduisant à terme par la disparition des espèces floristiques les plus sensibles à ce paramètre.

Dans le cadre du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, les eaux recueillies au sein de l'exploitation chemineront à travers différents bassins permettant leur décantation. Au final, elles rejoindront un bassin permettant leur infiltration dans le sol ou pourront occasionnellement rejoindre le canal de Nantes à Brest. Dans ce dernier cas, seule la lame d'eau claire de ces eaux (non chargée en MES) sera pompée lors de ce rejet au milieu naturel.

⇒ Impact lié aux hydrocarbures et métaux lourds

Il existe actuellement peu d'étude sur l'impact des hydrocarbures et des métaux lourds sur la flore aquatique et à fortiori sur les habitats naturels. Beaucoup d'entre elles concernent en revanche les milieux marins où les accidents et les quantités déversées sont malheureusement plus importants.

Sur la carrière de Bellevue, des mesures spécifiques sont prises pour maîtriser ce risque. Ces mesures sont les suivantes :

- Les cuves de stockage de carburant sont positionnées sur rétention. Il en est de même pour les huiles qui sont également stockées dans l'atelier du site.
- Les petites opérations d'entretien des engins ont lieu au niveau de l'atelier. Celui-ci est équipé d'un sol étanche permettant d'effectuer ce type d'opérations.
- Les opérations d'alimentation en carburant sur site sont réalisées à hauteur d'une aire étanche. A hauteur de cette aire, les eaux de ruissellement sont collectées et orientées vers un débourbeur / séparateur à hydrocarbures. Une vanne permet de confiner toute pollution accidentelle.
- Des produits absorbants sont présents en permanence sur le site pour pallier à toute pollution accidentielle.
- En cas de pollution, les eaux souillées par les hydrocarbures seraient, soit confinées dans le bassin de fond de fouille, soit récupérées en surface du bassin d'infiltration.

Dans le cadre de la poursuite de l'exploitation du site, ces mesures seront maintenues.

3. Analyse du risque de prolifération d'espèces envahissantes issues du projet

Le projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN prévoit l'accueil de matériaux inertes sur son site pour le remblaiement partiel de la fosse d'extraction.

L'accueil de ces matériaux, contenant potentiellement des espèces végétales envahissantes issues de sites infectés, associé à la présence de terrains nus liés à l'exploitation de carrière, est favorable au développement et à l'essor de ces espèces dans l'environnement local au projet.

Actuellement, les inventaires naturalistes réalisés dans le cadre de l'établissement du diagnostic écologique du projet n'ont pas montré la présence d'espèces végétales envahissantes (hormis la Fougère aigle très présente sur les talus de bords de routes).

Bien qu'il apparaisse peu probable que des espèces végétales envahissantes puissent coloniser les habitats aquatiques communautaires du site Natura 2000 FR5300035 présents en amont du projet (3 km), la société CARRIERES DE SAINT LUBIN envisage toutefois des mesures visant à le garantir. Ces mesures sont consultables à la Partie 5 du présent document.



4. Analyse du risque d'impacts liés aux émanations de poussières

D'une manière générale, les phénomènes de production de poussières au sein d'une carrière, telle que celle de Bellevue, dépendent de plusieurs facteurs et en particulier de l'intensité de leur mise en suspension dans l'air, ou encore du mode de dispersion de ces poussières vers le voisinage.

⇒ Facteurs de mise en suspension des poussières

La mise en suspension des poussières peut être induite de manière directe par les conditions d'exploitation.

C'est notamment le cas au niveau des installations de transformation (il s'agit généralement des sources principales), lors de la circulation des engins et des véhicules sur les aires d'exploitation, ou encore lors des opérations d'extractions.

Outre ces conditions spécifiques, la mise en suspension de poussières est également favorisée par des éléments impondérables tels que les conditions climatiques : en période sèche et venteuse, les poussières sont ainsi plus facilement mises en suspension dans l'air.

⇒ Facteurs de dispersion des poussières

Les poussières émises au sein de ce type d'exploitation restent le plus souvent confinées dans l'enceinte du site. Toutefois, certaines conditions peuvent entraîner une dispersion de ces poussières dans l'environnement du site.

Les trois principaux paramètres susceptibles d'influer sur la dispersion et la retombée de ces poussières concernent :

- Les conditions climatiques locales (vent, pluviométrie, hygrométrie).
- La morphologie du secteur d'étude et de l'exploitation (topographie).
- La présence d'obstacles naturels tels que la végétation périphérique à l'exploitation.

D'une manière générale, les conditions climatiques (et en particulier le facteur vent) sont prépondérantes sur le mode de dispersion des poussières mises en suspension au sein d'une carrière.

Toutefois, ces données restent théoriques pour les zones proches du sol, car les vents ne sont jamais parfaitement laminaires à cause des obstacles (arbres, constructions, topographie...). Ainsi sur un site de carrière, les obstacles (reliefs, bâtiments, stocks) dévient les lignes de courant renforçant localement les vitesses et donc la capacité d'entrainement.

A contrario, après l'obstacle, la vitesse diminue et les particules s'accumulent au sol.

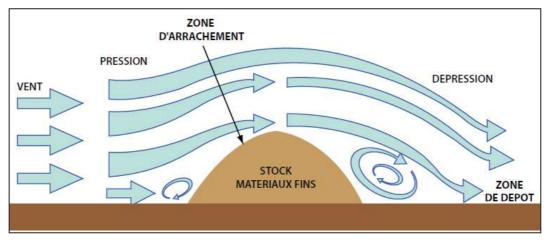


Figure 15: Modification du vent par un stock de granulat (source: UNICEM, 2011)



Dans le cadre du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, les risques inhérents à l'émission de poussières atmosphériques dans l'environnement local sont potentiellement associés à un dépôt direct de ces poussières dans le canal de Nantes à Brest ou à leur dépôt indirect sur les terrains limitrophes à l'exploitation, les poussières se retrouvant in fine dans le canal par lessivage des terres. De ce fait, les impacts ressentis s'apparentent à ceux résultant de l'apport direct de MES (point traité au §II.2).

Toutefois, le projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN bénéficie de paramètres naturels qui limitent ce risque à savoir :

- La présence de boisements entre le canal de Nantes à Brest et le projet. La présence de cette végétation constitue un écran végétal bloquant la dispersion des poussières atmosphériques et évitant ainsi leur dépôt direct au sein du milieu aquatique.
- Une localisation relativement éloignée des habitats communautaires du site Natura 2000 FR5300035 vis-à-vis du projet (3 km).

Ces paramètres naturels sont renforcés par des mesures anthropiques mis en œuvre sur la carrière de Bellevue :

- Une aspersion des pistes est régulièrement effectuée. Cette aspersion est d'autant plus efficace durant les périodes sèches et venteuses où le risque d'envol de poussières est plus élevé.
- Le site dispose en sortie d'un portique d'aspersion des chargements des camions.
- L'installation fixe de transformation est dotée d'un bardage, d'un système de dépoussiérage automatique et d'un système de brumisation.
- Les talus arborés en limite de site seront conservés. Ces talus constituent des écrans à la dispersion des poussières.

Dans le cadre de la réalisation du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, ces dispositions seront maintenues et complétées par les mesures suivantes :

- Conservation d'une bande boisée d'au moins 10 m en périphérie de la zone sollicitée en extension. Cette bande sera élargie à 40 m en bordure du canal de Nantes à Brest.
- Découverte de la zone sollicitée en extension coordonnée avec l'avancement de la zone d'extraction. La découverte progressive des terrains limitera la présence de sols nus, sources d'émissions de poussière.

Il est mentionné également que dans le cadre de l'application de la réglementation relative à ce type d'exploitation, la société CARRIERES DE SAINT LUBIN est et sera assujettie à la réalisation de campagnes régulières de mesures de poussières atmosphériques émises dans l'environnement local au site impliquant notamment le respect d'un seuil d'émission fixé à 500 mg/m²/jour.



5. <u>Bilan des incidences potentielles du projet sur les habitats communautaires du</u> site Natura 2000 FR5300035

Au regard de l'analyse des incidences éventuelles du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN sur les habitats d'intérêt communautaire présents au sein de la zone d'étude éloignée du projet, il apparait que le projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN :

- ne sera pas source de perturbations hydrauliques,
- dispose actuellement de mesures efficaces permettant la maîtrise du risque de pollution accidentelle, mesures maintenues dans le cadre de la poursuite de l'exploitation,
- prévoit le maintien des contrôles et des mesures associés aux émissions de poussières dans l'environnement de son site.
- ne sera pas générateur d'eaux acides,
- peut présenter un risque de développement et de prolifération d'espèces végétales envahissantes du fait de l'accueil de matériaux inertes extérieurs sur le site et la présence de terrains nus favorables à leur développement.

Les incidences potentielles du projet sur les habitats communautaires du site Natura 2000 FR5300035 <u>apparaissent très limitées</u> d'autant que la société CARRIERES DE SAINT LUBIN prévoit la mise en œuvre de mesures relatives au risque associé aux espèces végétales envahissantes (mesures consultables en Partie 5 du présent document).



III. INCIDENCES DU PROJET SUR LES ESPECES COMMUNAUTAIRES CONCERNEES

III.1. Identification des incidences potentielles du projet sur les espèces communautaires du site Natura 2000 FR5300035

Pour rappel, les espèces d'intérêt communautaires suivantes ont été observées au sein de la zone d'étude rapprochée du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN :

- ⇒ L'Escargot de Quimper (Elona quimperiana).
- ⇒ La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*).
- ⇒ Le Grand murin (*Myotis myotis*).

La zone d'étude éloignée du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN accueillent également les espèces d'intérêt communautaires suivantes :

- ⇒ L'Escargot de Quimper (*Elona quimperiana*).
- ⇒ Le Flûteau nageant (*Luronium natans*).
- ⇒ Le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*).
- ⇒ Le Trichomanes remarquable (Vandenboschia speciosa).

Par ailleurs, au regard de l'environnement local au projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, marqué notamment par la présence de boisements et d'un réseau hydrographique ramifié (canal de Nantes à Brest et affluents), les espèces d'intérêt communautaires suivantes sont également prises en compte :

- ⇒ Le Chabot commun (Cottus gobio).
- ⇒ La Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*).
- ⇒ Le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*).

Bien que la présence de ces espèces ne soit pas avérée au sein des zones d'étude rapprochée et éloignée du projet, celles-ci sont susceptibles de remonter les cours d'eau ou d'utiliser les boisements du secteur comme corridors de déplacement.

Les incidences potentielles du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN sur ces espèces sont présentées dans le tableau suivant.

Ces incidences sont évaluées à partir des informations disponibles pour les espèces concernées. Les informations contenues au sein des fiches espèces issues des cahiers d'habitats Natura 2000 sont notamment prises en compte pour l'établissement de ces incidences.



Tableau 20 : Incidences potentielles du projet sur les espèces communautaires

Présentation de	es espèces communautaires										
	Nom	Escargot de Quimper	Grand rhinolophe	Petit rhinolophe	Barbastelle d'Europe	Flûteau nageant	Chabot commun	Loutre d'Europe			
	Type dominant	Terrestre	Terrestre	Terrestre	Terrestre	Terrestre	Terrestre	Aquatique	Aquatique	Aquatique	
Incidences pote	Incidences potentiels du projet										
	Destruction directe d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire	intérêt Non – Aucune de ces espèces n'est présente au sein de l'emprise du projet.									
Destruction d'habitats d'espèces communautaires (sites de repos, de reproduction, de nourrissage) Non – Aucun habitat de ces espèces identifié dans l'emprise du projet.											
rapprochée	Perturbations liées au bruit	s au bruit Non – Espèces non sensibles au bruit Non – Activités du site exclusivement diurnes Non – Espèces non sensibles au bruit						Non – Espèces n au bru		Potentiels	
	Perturbations liées aux vibrations		Non – Espèces non sensibles aux vibrations						Potentiels		
	Perturbations liées à la circulation sur site et à la présence de personnel	Non – Espèces non sensible Le risque d'écrasement est a destruction d'espèces. L'espèce perturbée par la circulation ou l	Nor	Non – Espèces n à ce parar		Potentiels					
	Perturbations hydrauliques (volumétriques / piézométriques)		ı	Non – Espèces terrestres	5			Potentiels – Espèces aquatiques sensibles à ce paramètre			
Zone d'étude	Pollutions des eaux (polluants, drainage acide)	Non – Espèces terrestres						Potentiels – Espèces aquatiques sensibles à ce paramètre			
éloignée						Potentiels – Espèces aquatiques sensibles à ce paramètre					
	Impacts liés aux émanations de poussières dans l'environnement		Non – Espèces non sensibles à ce paramètre					Potentiels – Espèces aquatiques sensibles à ce paramètre			
Zone d'étude de référence	Impact portant atteinte à l'intégrité du site Natura 2000.	Potentiels Site pouvant constituer une barrière au déplacement des espèces et/ou isoler les différentes unités constituant le site Natura 2000 FR5300035.	Site pouvant constituer une barrière au déplacement des espèces et/ou isoler trans					Non – Le projet n'aura pas d'impact sur la trame bleue du secteur (pas de déviation de cours d'eau, suppression de sources).			



Les incidences potentielles du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN sur les espèces communautaires présentes dans la zone d'influence du site sont essentiellement liées à un impact éventuel sur le réseau hydrographique local se traduisant par des perturbations hydrauliques ou une pollution des eaux. Le projet peut également constituer une barrière au déplacement de certaines espèces, notamment les chiroptères, de par les opérations de défrichement prévues dans le cadre de l'extension de la carrière actuelle sur des terrains boisés.

Certaines espèces plus sensibles aux activités humaines seront par ailleurs davantage concernées par des perturbations liées au bruit, aux poussières, aux vibrations, à la circulation et à la fréquentation humaine. C'est notamment le cas de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*).

Les espèces suivantes feront ainsi l'objet d'une analyse détaillée dans la poursuite de l'étude :

- L'Escargot de Quimper (*Elona quimperiana*).
- La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*).
- Le Grand murin (*Myotis myotis*).
- Le Flûteau nageant (Luronium natans).
- Le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*).
- Le Chabot commun (Cottus gobio).
- La Barbastelle d'Europe (Barbastella barbastellus).
- Le Petit rhinolophe (Rhinolophus hipposideros).

A contrario, le Trichomanes remarquable (*Vandenboschia speciosa*) ne présente aucune sensibilité particulière au projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN. Aucune analyse détaillée ne sera donc effectuée pour cette espèce dans la poursuite de l'étude.

III.2. Analyse des risques potentiels du projet sur les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR5300035

1. Incidences du projet sur l'Escargot de Quimper

En France, l'Escargot de Quimper présente deux noyaux de populations disjointes dont l'une en Bretagne (présence essentiellement à l'Ouest d'une ligne Saint-Brieuc-Vannes). La population de cette espèce n'est globalement pas menacée et apparait même localement abondante en Bretagne en cas de présence d'habitats favorables (bois humides notamment chênaies-hêtraies dont l'espèce se nourrit des feuilles).

Sur le site Natura 2000 FR5300035, l'espèce est bien présente et a été rencontrée à proximité de l'étang de la Martyre, dans les vallées du Poulancre et du Daoulas, sur la tourbière de Porh Clud, dans les landes de Liscuis et en forêt de Quénécan...(source : DOCOB du site Natura 2000 FR5300035).

Les menaces potentielles pesant sur l'espèce restent à l'heure actuelle encore assez mal connues mais la disparition de son habitat de prédilection ou son morcellement sont certainement défavorables à l'Escargot de Quimper contribuant notamment à isoler les populations locales.

Dans le cadre du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, les terrains sollicités pour l'extension de la carrière de Bellevue sont actuellement boisés. Il est ainsi prévu un défrichement progressif de ces terrains coordonné avec l'avancement de la zone d'extraction.

Le diagnostic écologique réalisé dans le cadre de l'établissement de ce projet n'a pas révélé la présence de l'Escargot de Quimper sur ces terrains malgré une pression de recherche accrue. L'espèce est néanmoins présente aux abords du projet. Il est avancé l'hypothèse de la nature des boisements en présence sur la zone sollicitée en extension (essentiellement résineuse) au regard de l'absence de cette espèce. L'Escargot de Quimper privilégie en effet les chênaies-hêtraies humides.

En l'absence de présence avérée au sein des terrains sollicités à l'extension, les incidences du projet sur cette espèce communautaire apparaissent limitées.



Il subsiste toutefois un risque de création de barrière au déplacement de l'Escargot de Quimper dans la zone d'étude. Cette barrière pourrait contribuer à terme à isoler les populations de cette espèce entre les différentes unités du site Natura 2000 FR5300035. En ce sens, des mesures de préservation sont à envisager. Celles-ci sont consultables en Partie 5 de la présente étude.

2. Incidences du projet sur la Loutre d'Europe

Après avoir connue une nette régression dans la plupart des pays d'Europe au cours de la moitié du XX^e siècle, les populations de cette espèce semblent aujourd'hui relativement stables. La Loutre d'Europe recolonise progressivement le réseau hydrographique français dont la Bretagne (Finistère particulièrement).

Les menaces potentielles pesant sur cette espèce sont les suivantes :

- La destruction des habitats aquatiques et palustres.
- La pollution et l'eutrophisation de l'eau impactant les populations proies de la Loutre.
- La contamination par les biocides (pesticides, PCB et métaux lourds).
- Les facteurs de mortalité accidentelle (dont collisions routières) ou volontaire.
- Le dérangement (tourisme nautique et sports associés).

Le principal facteur de mortalité de cette espèce reste toutefois le trafic routier notamment en Bretagne (source : Groupe Mammologique Breton).

Dans le cadre du présent projet, la Loutre d'Europe fréquente le canal de Nantes à Brest. Les données bibliographiques du secteur ainsi que le recul des connaissances sur l'évolution régionale des populations permettent de considérer la zone comme très fréquentée et occupée par une population en bonne densité et en bon état de conservation (source : DOCOB du site Natura 2000 FR5300035).

Des empreintes de cette espèce ont notamment été observées lors de l'établissement du diagnostic écologique du projet sur les berges du canal de Nantes à Brest. Il est précisé que la Loutre d'Europe ne fréquente pas l'emprise du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN mais semble employer ses abords immédiats. Il est ainsi souligné que la Loutre est donc d'ores et déjà présente dans le secteur malgré les activités actuelles de la carrière de Bellevue.

De ce fait, les impacts d'un projet tel que celui porté par la société CARRIERES DE SAINT LUBIN résideraient en un dérangement de cette espèce par la fréquentation humaine et les activités du site. Par ailleurs, une dégradation modérée de la qualité des eaux n'a pas d'effets directs sur la Loutre mais entraîne cependant un effet indirect par une diminution de la ressource en proies.

Dans le cadre du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, les activités et la fréquentation humaine du site auront lieu uniquement en période diurne. Le dérangement de cette espèce nocturne sera donc inexistant. En effet, en présence de ces facteurs, la Loutre adopte une activité essentiellement nocturne. Durant la journée, elle reste en sécurité dans un abri situé aux abords de l'eau. L'activité humaine n'est ainsi pas considérée comme gênante si l'environnement présente suffisamment d'abris et si ces perturbations ne sévissent pas en permanence.

Il est souligné par ailleurs, que la Loutre fréquentant le secteur étudié doit d'ores et déjà adopter ce comportant eut égard à la fréquentation touristique du Lac de Guerlédan (présence de chemins de randonnée en bordure du lac et du canal de Nantes à Brest, activités nautiques : canoë-kayac, visite guidée en bateau...).

Vis-à-vis des perturbations liées aux vibrations, qui seront engendrées lors des tirs de mines nécessaires à l'exploitation du gisement de la carrière, il n'existe pas d'études relatives à l'analyse de ce paramètre. Néanmoins, au regard de la brièveté du tir, il est possible d'envisager que cette opération ne provoquera qu'un effet de surprise temporaire sur l'espèce. Il est par ailleurs rappelé que dans le cadre du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, la réalisation de ces tirs sera espacée dans le temps à raison de 11 tirs par an (par campagne de 2 à 3 tirs par mois).



Concernant le risque d'incidence éventuelle du projet via une modification de la qualité physicochimique des eaux, qui entrainerait indirectement une diminution de la ressource en proie disponible pour la Loutre d'Europe, il est rappelé que les eaux ruisselant sur le site de Bellevue intégreront un circuit permettant leur décantation avant leur infiltration au sein d'un bassin dédié comme en situation actuelle.

En cas de rejet au milieu naturel (occasionnel), seule la lame d'eau claire de ces eaux rejoindrait le canal de Nantes à Brest. Les analyses actuelles effectuées sur le site ainsi que les études menées sur la nature du gisement disponible sur les terrains sollicités en extension permettent d'écarter le risque de production d'eaux acides lors de la poursuite de l'exploitation.

Par ailleurs, les mesures actuellement mises en œuvre sur la carrière de Bellevue, qui seront maintenues dans le cadre de la réalisation du projet, permettre la maîtrise du risque de pollution accidentelle sur le site ou ses abords (canal de Nantes à Brest notamment). L'ensemble de ces mesures est consultables en Partie 4 – Chapitre II.2.2 du présent document.

Partant de ces constations, la réalisation du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN ne présente pas de risques particuliers pour la Loutre d'Europe.

3. Incidences du projet sur le Grand murin

Le Grand murin a la particularité d'être une espèce glaneuse de la faune du sol. De ce fait, ces terrains de chasse sont généralement situés dans des zones où le sol est très accessible comme les forêts présentant peu de sous-bois ou des milieux à végétation herbacée rase (prairies fauchées, pelouses).

Le diagnostic écologique réalisé dans le cadre de la réalisation du projet a révélé la présence de cette espèce aux abords de la carrière de Bellevue. L'espèce y apprécie particulièrement les zones dégagées de végétation localisées à proximité de l'écluse de Bellevue (zone de stationnement sous couvert arborée, végétation entretenue aux abords de l'écluse).

Au sein du site Natura 2000 FR5300035, le Grand murin y semble peu représenté (capture d'un jeune uniquement en forêt de Quénécan). Sa présence y demeure encore mystérieuse. La présence/absence d'une population reproductrice n'est pas établie (source : DOCOB du site Natura 2000 FR5300035).

Le Grand murin, comme la majorité des chiroptères, est particulièrement sensible aux impacts suivants :

- Dérangements et destructions, intentionnels ou non :
 - o des gîtes d'été, consécutifs à la restauration des toitures ou à des travaux d'isolation,
 - o des gîtes d'hiver, par dérangement dû à la surfréquentation humaine, l'aménagement touristique du monde souterrain et l'extension de carrières.
- Pose de grillages « anti-pigeons » dans les clochers ou réfection des bâtiments, responsables de la disparition de nombreuses colonies.
- Développement des éclairages sur les édifices publics (perturbation de la sortie des individus des colonies de mise bas).
- Modifications ou destructions de milieux propices à la chasse et/ou au développement de ses proies (lisières forestières feuillues, prairies de fauche, futaies feuillues...).
- Fermeture des milieux de chasse par développement des ligneux.
- Intoxication par des pesticides.
- Mise en sécurité des anciennes mines par effondrement ou comblement des entrées.
- Compétition pour les gîtes d'été avec d'autres animaux (Pigeon domestique, Effraie des clochers).



Dans le cadre du projet de la société CARRIERES DE LUBIN, aucun gîte de cette espèce n'a été identifié au sein de la zone d'étude rapprochée. La présence d'individus en activité de chasse au niveau de l'écluse de Bellevue laisse néanmoins supposer la présence d'une colonie dans un rayon de 10 à 25 km.

Par ailleurs, la réalisation du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN ne sera pas source de destruction de milieux propices à la chasse, les terrains sollicités en extension dans le cadre de la poursuite de l'exploitation du site n'étant pas favorables à sa présence (sous-bois trop développé, résineux).

Quand aux impacts indirects liés à la réduction des populations proies de cette espèce, il est souligné que l'exploitation de la carrière de Bellevue est par nature favorable à l'entomofaune notamment en ce qui concerne les Orthoptères dont les terrains nus sont particulièrement recherchés.

4. Incidences du projet sur le Flûteau nageant

Le Flûteau nageant fréquente une large gamme de milieux humides, naturels ou d'origine anthropique. Toutefois, il est préférentiellement observé dans des milieux d'eau stagnante : lacs, étangs, mares voir fossés, bras morts de cours d'eau, chemins piétinés et ornières de tracteurs. Il se développe également dans des milieux d'eau courante : dans le lit ou parfois en bordure de cours d'eau le plus souvent à pente et courant faibles.

Sur le site Natura 2000 FR5300035, quelques stations de cette espèce ont été observées en 2010 sur les étangs de Poulancre, de la Martyre et du Fourneau ainsi que dans un fossé en rive Sud-Ouest de l'étang des Salles. En octobre 2013, de nombreuses plages de Flûteau nageant ont été observées sur une grande partie du pourtour de l'étang de la Martyre avant sa vidange. (source : DOCOB du site Natura 2000 FR5300035).

Le Flûteau nageant est en effet une espèce aquatique capable de supporter des variations importantes du niveau de l'eau voir même une exondation temporaire. En terme de qualité d'eau, le Plan national d'actions 2012-2016 en faveur du Flûteau nageant (*Luronium natans*) précise les points suivants :

- Gamme de pH acceptée par l'espèce : 4,5 à 8,8.
- Phosphore total accepté par l'espèce : 0,01 à 0,02 mg/l.

Le projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN n'est pas localisé à proximité des stations de cette espèce (station la plus proche située à plus d'1 km du projet – Etang des salles). Par ailleurs, ces stations sont localisées en amont hydraulique du projet. Les risques inhérents à une dégradation de la qualité physico-chimique des eaux sont donc limités d'autant que la société CARRIERES DE SAINT LUBIN ne prévoit qu'occasionnellement un rejet dans le canal de Nantes à Brest (lame d'eau claire décantée – eau non acide). La majeure partie du temps, les eaux du site s'infiltreront dans le sol via un bassin dédié.

Concernant les poussières émises dans l'environnement par l'exploitation de la carrière de Bellevue, là encore, l'éloignement des stations à Flûteau nageant vis-à-vis du projet (plus d'1 km) et notamment la présence d'écrans végétaux denses, permettent de considérer l'absence de risque inhérent à ce paramètre. Il est rappelé par ailleurs que les analyses de poussières environnementales actuellement réalisées sur la carrière de Bellevue sont conformes à la réglementation applicable à ce type d'installation. Cette surveillance continuera à être appliquée dans le cadre de la réalisation du projet de même, que le maintien des dispositifs anti-poussières d'ores et déjà mises en œuvre sur le site (bardage des installations, dépoussiérage automatique, brumisation...).

Le projet présente néanmoins un risque potentiel sur les stations du Flûteau nageant lié au développement et à la propagation d'espèces végétales envahissantes. Le développement de telles espèces au sein des stations à Flûteau nageant contribuerait à sa disparition par compétition et/ou étouffement du milieu.



Bien que ce risque semble limité au regard de l'éloignement et du sens d'écoulement du canal de Nantes à Brest (projet en aval des stations à Flûteau nageant), la société CARRIERES DE SAINT LUBIN envisage toutefois la mise en œuvre de mesures pour le garantir. Ces mesures sont consultables en Partie 5 du présent document.

5. Incidences du projet sur le Grand rhinolophe

Le Grand rhinolophe évite généralement les espaces ouverts et suit les alignements d'arbres, les haies voûtées et les lisières boisées pour se déplacer ou chasser. Plus la colonie est importante, plus ces zones de chasse sont éloignées du gîte (dans un rayon de 2 à 4 km, rarement 10 km).

Ces zones de chasse ont une superficie moyenne de 4 ha exploitées par 1 à 4 individus. La chasse se concentre en sous-bois au printemps et en milieu semi-ouvert à l'automne. L'espèce fréquente peu ou pas du tout les plantations de résineux, les cultures (maïs notamment) et les milieux ouverts sans arbres.

Au sein du site Natura 2000 FR5300035, le Grand rhinolophe a été observé au sein de plusieurs bâtiments localisés au niveau des landes de Liscuis, des gorges du Daoulas, de la forêt de Quénécan, de la Vallée du Poulancre...Toutefois, aucun gîte de mise-bas n'a été clairement identifié. (source : DOCOB du site Natura 2000 FR5300035).

La Bretagne a une responsabilité très élevée dans la conservation de cette espèce. Elle accueille en effet plus de 10 % de la population nationale (*Boireau*, 2015). Depuis les années 1950, les recensements attestent néanmoins d'un déclin numérique important dans la région. Le Grand rhinolophe est ainsi la chauve-souris la plus menacée (« en danger ») en Bretagne. Sa régression est également corroborée par une érosion des colonies de mise-bas suivies depuis 1999 (*Baudouin*, 2013).

Les causes de ce déclin sont multiples :

- Dérangement des colonies (fréquentation accrue du milieu souterrain).
- Intoxication de la chaîne alimentaire de cette espèce par les pesticides.
- Développement de l'agriculture intensive entrainant la diminution des populations proies de cette espèce.
- Démantèlement de la structure paysagère et banalisation du paysage : arasement des talus et des haies, disparition des pâtures des berges, rectification, recalibrage et canalisation des cours d'eau, endiguement.
- Mise en sécurité des anciennes mines par effondrement ou comblement des entrées.
- Pose de grillages « anti-pigeons » dans les clochers ou réfection des bâtiments.
- Développement des éclairages sur les édifices public qui perturbe la sortie des individus des colonies de mise bas.

Dans le cadre du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, aucun Grand rhinolophe, ni gîte, n'a été identifié dans la zone d'étude rapprochée. Au sein de la zone d'étude éloignée, l'espèce est présente au niveau des Gorges du Daoulas à plus d'1 km de l'emprise du projet.

Vis-à-vis d'un projet tel que celui porté par la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, les incidences éventuelles sont associées à la destruction ou à la perturbation des colonies présentes au sein des gîtes. En leur absence, le projet ne sera pas susceptible d'engendrer un tel impact sur cette espèce.

En revanche, le projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN prévoit le défrichement de terrains boisés dans le cadre de l'extension de la zone d'extraction actuelle sur des secteurs limitrophes au site. Le défrichement de ces terrains sera réalisé de manière progressive, coordonné avec l'avancement de la fosse d'extraction.

Cette opération pourra toutefois potentiellement générer une perturbation du paysage local et impacter les axes de déplacement préférentiels de cette espèce. En ce sens, la mise en place de mesures est envisagée. Ces mesures sont consultables en Partie 5 du présent document.



6. Incidences du projet sur le Chabot commun

Le Chabot commun est un petit poisson (10-15 cm) appréciant les rivières et petits cours d'eau à fond rocailleux et à forte dynamique multipliant la diversité d'habitats (radiers-mouilles). L'espèce est très sensible à la qualité des eaux de son milieu de vie.

Au sein du site Natura 2000 FR5300035, une pêche électrique de sauvetage, réalisée le 15 octobre 2013 en aval de l'étang de la Martyre dans le ruisseau du Poulancre, a permis la capture de 16 chabots communs sur environ 30 mètres de cours d'eau. Ces individus présentaient différentes tailles attestant ainsi de la reproduction du poisson dans ce petit cours d'eau situé entre deux étangs. La présence d'individus au sein du ruisseau du Poulancre, affluent du Canal de Nantes à Brest, laisse ainsi présager de sa présence au sein du canal. (source : DOCOB du site Natura 2000 FR5300035).

Le projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN pourrait présenter un risque d'altération de la qualité physico-chimique du milieu aquatique de cette espèce, celle-ci étant très sensible à ce paramètre. Toutefois, il est rappelé que le projet ne prévoit qu'occasionnellement un rejet dans le canal de Nantes à Brest, rejet de bonne qualité (eaux non acides et décantées donc non chargées en MES responsables notamment du colmatage des branchies des poissons et des frayères). La majeure partie du temps, les eaux récoltées au sein du site s'infiltreront dans le sol dans un bassin dédié.

De même, le risque accidentel de pollution, notamment par des hydrocarbures, sera maîtrisé dans le cadre du projet, résultat de la mise en œuvre de mesures de protection permettant notamment le confinement d'un tel risque au sein du site et l'absence de sa diffusion dans l'environnement local à la carrière (présence d'une aire étanche et d'un débourbeur/séparateur à hydrocarbures pour les opérations à risque, stockage du carburant sur rétention, vanne de sécurité permettant le confinement des eaux souillées, produits absorbants disponibles au besoin).

Il est reprécisé par ailleurs que le projet ne prévoit aucun prélèvement d'eau dans le canal et que les rejets éventuels ne pourront être de nature à engendrer une perturbation d'ordre volumétrique ou piézométrique de par les quantités rejetées, bien en deçà du volume d'eau contenu dans le Canal de Nantes à Brest.

Concernant les émissions atmosphériques de poussières dans l'environnement local à la carrière, il est rappelé la présence d'écrans végétaux denses entre le projet et le canal de Nantes à Brest limitant la propagation de ces poussières et l'application d'une surveillance régulière de ce paramètre par la société CARRIERES DE SAINT LUBIN. Les dispositifs anti-poussières actuellement en place au sein de la carrière de Bellevue seront également maintenus dans le cadre de la poursuite de l'exploitation du site (bardage des installations, dépoussiérage automatique, brumisation...).

Concernant les vibrations, il n'existe pas d'étude spécifique sur le Chabot commun vis-à-vis de ce risque. Il est toutefois possible d'envisager que la propagation des vibrations suite à la réalisation des tirs de mines dans le milieu aquatique sera faiblement ressentie. Tout au plus, celles-ci pourront engendrer un comportement temporaire d'évitement de la zone par l'espèce. Il est souligné que ce comportement de fuite devrait être limité, ce poisson, mauvais nageur, se déplaçant que sur de faibles distances.



7. Incidences du projet sur la Barbastelle d'Europe

La Barbastelle d'Europe est une espèce présentant une niche écologique très spécifique tant en terme d'alimentation (microlépidoptères presque exclusivement) que d'habitats (végétation arborée linéaire ou en massif). Ses exigences, associées à une adaptabilité faible face aux modifications de son environnement, rendent l'espèce très fragile.

Il est précisé toutefois que l'espèce évite d'une façon générale les peuplements forestiers jeunes, les monocultures de résineux exploitées intensivement, les milieux ouverts et les zones urbaines.

L'espèce chasse préférentiellement en lisière (bordure ou canopée) ou le long des couloirs forestiers (allées en sous-bois). Comme gîte, elle apprécie notamment les fissures rocheuses et les arbres creux.

Au sein du site Natura 2000 FR5300035, l'espèce est régulièrement rencontrée sur toutes les parties boisées (Vallée du Poulancre, forêt de Quénécan et Vallée du ruisseau des Salles) mais comme toutes les espèces dites « forestières », ses populations sont difficiles à appréhender car les gîtes ne sont que rarement localisés dans le bâti mais sont plutôt disséminés au sein d'un réseau d'arbres gîtes en forêt où dans le bocage. Néanmoins, elle semble bien présente sur le site. (source : DOCOB du site Natura 2000 FR5300035).

Les menaces potentielles pesant sur la Barbastelle d'Europe sont les suivantes :

- Conversion à grande échelle des peuplements forestiers autochtones, gérés de façon traditionnelle, en monocultures intensives d'essences importées.
- Destruction des peuplements arborés linéaires, bordant les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux, parcelles agricoles.
- Traitements phytosanitaires touchant les microlépidoptères.
- Circulation routière qui entraine la destruction des populations proies de cette espèce.
- Développement des éclairages publics (destruction et perturbation du cycle de reproduction des lépidoptères nocturnes).
- Mise en sécurité des anciennes mines par effondrement ou obturation des entrées.
- Fréquentation importante de certains sites souterrains.

Dans la zone d'étude rapprochée du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN, il n'existe pas de gîte à cette espèce, constat du diagnostic écologique du secteur. Les incidences éventuelles du projet sont donc associées à des impacts potentiels indirects reposant notamment sur une altération de la trame paysagère locale du fait des opérations de défrichement envisagées dans le cadre du projet. Cet impact peut d'autant plus être élevé que la Barbastelle d'Europe est une espèce forestière et de ce fait, par définition, étroitement liée aux milieux boisés.

En ce sens, la mise en place de mesures est envisagée. Ces mesures sont consultables en Partie 5 du présent document.

8. Incidences du projet sur le Petit rhinolophe

Le Petit rhinolophe est le plus petit des Rhinolophes européens. Il recherche préférentiellement les paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec des corridors boisés. La continuité de ces corridors est importante car un vide de 10 m semble être rédhibitoire à leur utilisation.

Les terrains de chasse se situent généralement dans un rayon de 2 à 3 km autour du gîte. Les zones de chasse sont constituées de linéaires arborés de type haie (bocage) ou lisère forestière avec strate buissonnante bordant des friches, des prairies pâturées ou prairies de fauche. La présence de milieux humides (rivières, étangs, estuaires) est une constante du milieu préférentiel dans plusieurs études, et semble notamment importante pour les colonies de mise bas, les femelles y trouvant l'abondance de proies nécessaires à la gestation et à l'élevage des jeunes.



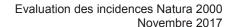
Au sein du site Natura 2000 FR5300035, le Petit rhinolophe a été observé dans différents lieux (Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis, Gorges du Daoulas) aussi bien en période estivale qu'en période d'hibernation. Trois nurseries ont été localisées dans ou à proximité du périmètre du site Natura 2000 [localisation non précisée]. Enfin, au regard des habitats, de la capacité d'accueil en nombre de gîte et des densités observées dans des portions comparables au territoire régional, il est plus que probable que les populations de cette espèce au sein du site Natura 2000 FR530035 soient encore très largement sous-estimées. (source : DOCOB du site Natura 2000 FR5300035).

Les menaces pesant sur cette espèce sont sensiblement identiques à celles pesant sur les chiroptères en générale à savoir :

- Réfection des bâtiments empêchant l'accès en vol pour les Petits rhinolophes.
- Dégradation du petit patrimoine bâti en raison de leur abandon par l'homme (affaissement du toit, des murs...) ou leur réaménagement en maisons secondaires ou touristiques (gîte d'étape).
- Pose de grillage « anti-pigeons » dans les clochers.
- Mise en sécurité des anciennes mines par effondrement ou comblement des entrées sont responsables de la disparition de nombreux sites pour cette espèce.
- Dérangement par la surfréquentation humaine et aménagement touristique des cavités souterraines.
- Modification du paysage par retournement des prairies (disparition des zones pâturées et fauchées).
- Arasement des talus et des haies.
- Extension des zones de cultures (maïs, blé...).
- Assèchement des zones humides, rectification et canalisation des cours d'eau.
- Arasement des ripisylves.
- Remplacement des forêts semi-naturelles en plantations monospécifiques de résineux entrainent la disparition des terrains de chasse.
- Emploi de pesticides et de produits toxiques pour le traitement des charpentes (absorbés par l'espèce).
- Développement de l'illumination des édifices publics perturbant la sortie des colonies de mise bas.

Les incidences potentielles du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN sur cette espèce seront sensiblement identiques à celles évaluées pour le Grand rhinolophe. La rupture de corridor de déplacement et la perte de terrains de chasse constituent les principaux impacts éventuels du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN.

Les mesures inhérentes à ces impacts sont consultables en Partie 5 du présent document.





6. <u>Bilan des incidences potentielles du projet sur les espèces communautaires</u> du site Natura 2000 FR5300035

Au regard de l'analyse menée précédemment, il apparait que le projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN peut avoir une incidence sur les espèces communautaires suivantes :

- L'Escargot de Quimper (Elona quimperiana).
- Le Flûteau nageant (Luronium natans).
- Le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*).
- La Barbastelle d'Europe (Barbastella barbastellus).
- Le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*).

Les incidences potentielles sur ces espèces concernent :

- Un risque d'altération de la trame verte locale par rupture des corridors de déplacement (Escargot de Quimper et chiroptères).
- Un risque de développement et de propagation d'espèces végétales envahissantes altérant la qualité des milieux (Flûteau nageant).

Les incidences potentielles du projet sur les espèces communautaires du site Natura 2000 FR5300035 <u>apparaissent limitées aux chiroptères, à l'Escargot de Quimper et au Flûteau nageant.</u>

Les incidences potentielles du projet sur ces espèces sont associées aux opérations de défrichement des terrains sollicités en extension (risque de rupture des corridors de déplacement) et à l'accueil de matériaux inertes extérieurs sur le site, source potentielle de développement d'espèces végétales envahissantes.

IV. SYNTHESE DES INCIDENCES DU PROJET

Suite à l'analyse effectuée précédemment et au regard des mesures d'ores et déjà mises en œuvre sur la carrière de Bellevue, le tableau suivant synthétise les incidences résiduelles potentielles du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN sur les habitats et les espèces communautaires du site Natura 2000 FR5300035.



Tableau 21 : Synthèse des incidences du projet sur le site Natura 2000 FR5300035

	Zone d'étude rapprochée					Zone d'étude éloignée				Zone d'étude de référence
	Destruction directs d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire	Destruction d'habitats d'espèces communautaires (sites de repos, de reproduction, de nourrissage)	Perturbations liées au bruit	Perturbations liées aux vibrations	Perturbations liées à la circulation sur site et à la présence de personnel	Perturbations hydrauliques (volumétriques / piézométriques)	Pollutions des eaux (polluants, drainage acide)	Perturbation du milieu favorisant la dynamique d'espèces envahissantes	Impacts liés aux émanations de poussières dans l'environnement	Impact portant atteinte à l'intégrité du site Natura 2000
Code Habitats	communautaires									
3110	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Nulle	Nulle	Potentielle	Nulle	Nulle
3260	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Nulle	Nulle	Potentielle	Nulle	Nulle
4030	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Potentielle	Nulle	Nulle
6430	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Potentielle	Nulle	Nulle
8220	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Potentielle	Nulle	Nulle
9120	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Potentielle	Nulle	Nulle
9130	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Potentielle	Nulle	Nulle
Espèces comm	nunautaires									
Escargot de Quimper	Nulle	Nulle	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Potentielle	Sans objet	Potentielle
Loutre d'Europe	Nulle	Nulle	Nulle	Non significative	Nulle	Non significative	Nulle	Non significative	Non significative	Sans objet
Grand murin	Nulle	Nulle	Nulle	Sans objet	Nulle	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Potentielle
Flûteau nageant	Nulle	Nulle	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Non significative	Nulle	Potentielle	Non significative	Sans objet
Grand rhinolophe	Nulle	Nulle	Nulle	Sans objet	Nulle	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Potentielle
Trichomanes remarquable	Nulle	Nulle	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Nulle
Chabot commun	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Non significative	Sans objet	Non significative	Nulle	Potentielle	Non significative	Sans objet
Barbastelle d'Europe	Nulle	Nulle	Nulle	Sans objet	Nulle	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Potentielle
Petit rhinolophe	Nulle	Nulle	Nulle	Sans objet	Nulle	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Potentielle



En définitive, le projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN présente deux incidences résiduelles sur les espèces communautaires du site Natura 2000 FR5300035. Ces impacts sont associés :

- Au risque de développement d'espèces végétales envahissantes au sein de la carrière de Bellevue de par l'accueil de matériaux inertes extérieurs pour le remblaiement partiel de la fosse d'extraction. Le site de Bellevue constituerait dès lors un noyau source de la propagation de ces espèces dans l'environnement local.
- Au risque d'altération de la trame verte locale par le défrichement des terrains boisés sollicités en extension. Cette opération est susceptible d'impacter des corridors de déplacement employés par des espèces d'intérêt communautaires. Le site de Bellevue constituerait ainsi une barrière au déplacement de ces espèces.

Au regard de ces éléments, des mesures sont envisagées. Celles-ci font l'objet des pages suivantes.

Concernant les autres impacts, les incidences du projet de la société CARRIERES DE SAINT LUBIN sur les habitats et les espèces communautaires du site Natura 2000 FR5300035 apparaissent non significatives voir nulles sous réserve du maintien des mesures actuelles mises en œuvre sur le site (mesures relatives aux émissions de poussières, aux risques de pollutions, aux horaires de travail) et de l'application de celles envisagées dans le cadre du projet de renouvellement-extension de la carrière (gestion des eaux, défrichement progressif des terrains sollicités à l'extension).





Partie 5

Mesures de préservation





I. Définition

Tout projet doit s'inscrire dans l'esprit de la doctrine ministérielle validée le 6 mars 2012 relative à la séquence « éviter, réduire et compenser » (principe ERC). Ces mesures peuvent prendre la forme de :

- ✓ Mesures d'évitement, ou de suppression : Ces mesures visent à supprimer totalement les effets négatifs du projet sur son environnement, notamment par une modification de la nature même du projet. Ces mesures sont recherchées en priorité.
- ✓ Mesures de réduction¹: Ces mesures visent à limiter les effets négatifs du projet sur son environnement.
- ✓ Mesures compensatoires : Ces mesures n'ont plus pour objet d'agir directement sur les effets négatifs du projet mais de leur offrir une contrepartie.

Face aux incidences potentielles identifiées, les mesures suivantes sont préconisées. Leur localisation est consultable sur une cartographie de synthèse jointe à la suite de la présentation des mesures.

II. Présentation des mesures ERC

II.1. Mesures d'évitement ou de suppression

1. Conservation des délaissés végétalisés en limite Ouest du site

Des délaissés végétalisés sont présents en limite Ouest de la carrière actuelle de Bellevue. Ces éléments végétaux sont favorables à la faune en général notamment à l'avifaune qui peut potentiellement y nidifier. Dans le cadre de la réalisation du présent projet, ces délaissés végétalisés seront conservés en état.

2. <u>Conservation des stériles végétalisés localisés au Nord-Est de l'emprise actuelle du site</u>

L'emprise actuelle de la carrière de Bellevue comprend dans sa partie Nord-Est, des stériles végétalisés. Ce secteur accueille des habitats variés évoluant progressivement vers un boisement mixte à feuillus et résineux. Dans le cadre de la réalisation de son projet, ce secteur sera conservé en état (≈ 2 ha).

II.2. Mesures de réduction

1. Conservation de délaissés boisés périphériques

Dans le cadre de la réalisation de son projet, la société CARRIERES DE SAINT LUBIN prévoit la conservation d'une bande boisée de 10 m en limite des terrains sollicités en extension. Cette bande de 10 m sera élargie à 40 m en bordure du canal de Nantes à Brest. Il en sera de même pour les boisements d'ores et déjà présents dans la partie Nord de l'emprise actuelle de la carrière.

Au total, environ 7 ha de secteurs boisés seront conservés dans le cadre du présent projet. Outre le caractère paysager de ces éléments boisés, leur conservation sera favorable à la faune en général notamment à une reproduction éventuelle de l'avifaune dans ces secteurs préservés.

¹ Afin de conserver la même terminologie avec les demandes de dérogation portant sur des espèces de faune et de flore protégées, le terme « atténuation » est désormais remplacé par le terme « réduction » conformément à l'Art.2 de l'Arrêté du 12 janvier 2016 modifiant l'Arrêté du 19 février 2007.



2. Végétalisation du merlon paysager

Dans le cadre de la réalisation de son projet, la société CARRIERES DE SAINT LUBIN prévoit l'aménagement d'un merlon paysager en limite Nord-Est de son site.

La réalisation de cet aménagement peut, via l'application de quelques préconisations environnementales, constituer une ressource alimentaire pour plusieurs groupes taxonomiques tels que l'entomofaune et l'avifaune.

En ce sens, dans le cadre de la végétalisation de ce merlon, il sera privilégié un ensemencement floral sur ce talus. Les périodes idéales pour effectuer cet ensemencement s'étalent de Mars à Juin et de mi-Août à Septembre. La société CARRIERES DE SAINT LUBIN veillera à choisir un mélange de plantes sauvages d'origine régionale afin de garantir une reprise optimale de la végétation.

Suite à la floraison, la végétation du merlon sera fauchée par temps sec, une fois par an. L'herbe coupée sera préférentiellement exportée du site, ceci afin de ne pas enrichir le sol. En effet, un sol appauvri offre moins de concurrence inter-espèces et donc une plus grande variété de fleurs.

L'application de cette mesure sera favorable à la faune en général. En effet, ce merlon végétalisé constituera à terme une zone d'alimentation pour de nombreuses espèces animales notamment pour l'entomofaune qui y trouvera une grande variété de plantes mellifères.

Le développement des insectes sur ce secteur ainsi que la diversité de plantes à fleurs pourront favoriser, par ailleurs, l'implantation de plusieurs espèces avifaunistiques d'intérêt.



Exemple de talus fleuri

II.3. Mesures compensatoires

Dans le cadre du présent projet, les incidences identifiées ne justifient pas la mise en place de mesures compensatoires.

II.4. Mesures de suivi

1. <u>Lutte contre les espèces invasives</u>

Une espèce est dite invasive ou envahissante lorsque, s'étant établie et se reproduisant naturellement dans un domaine géographique dont elle n'est pas originaire, elle devient un agent de perturbation et nuit à la diversité biologique. Ces « invasives » peuvent perturber les milieux naturels et être source de désagrément pour les activités humaines (qualité de l'eau, irrigation, agriculture, pêche...) ou la santé publique (allergies, toxicité, transmissions de maladies...).

L'accueil de matériaux inertes extérieurs sur le site et la mise à nu de terrains dans le cadre de leur exploitation sont des paramètres favorables au développement d'espèces invasives dans l'aire d'étude du projet.

De ce fait, tout au long de la phase d'exploitation du site, la société CARRIERES DE SAINT LUBIN veillera à limiter l'implantation et le développement, dans l'emprise de son site, des espèces invasives. Les espèces invasives identifiées seront arrachées manuellement et exportées hors du site vers des filières de traitement appropriées.



2. Suivi des espèces protégées

Le secteur d'étude accueille plusieurs espèces protégées dont certaines fréquentent l'emprise actuelle de la carrière de Bellevue (présence d'amphibiens au sein du bassin d'infiltration du site).

Afin de s'assurer de l'innocuité de la réalisation du projet sur ces espèces protégées, la société CARRIERES DE SAINT LUBIN mandatera les compétences d'un organisme spécialisé pour l'accompagner dans la mise en œuvre de ces travaux notamment au cours de la réalisation des opérations de défrichement.

Préalablement au démarrage de ces opérations, une recherche des espèces protégées éventuellement présente sera effectuée. En cas de détection d'une espèce protégée, des mesures seront définies avec l'exploitant afin de ne pas impacter cette espèce tout en permettant l'exploitation du site.

Ces suivis feront l'objet d'un rapport présentant les résultats des investigations menées, l'efficacité des mesures en place ainsi que les mesures correctives mises en œuvre le cas échéant.

II.5. Cartographie des mesures

Les mesures exposées précédemment sont localisées sur la figure suivante.



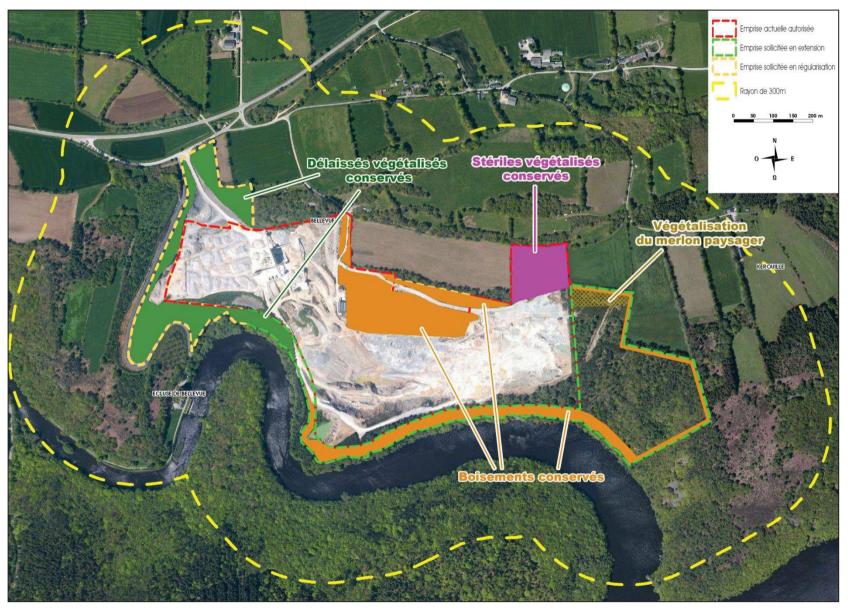


Figure 16 : Localisation des mesures



IV. Bilan des incidences après application des mesures

Suite à l'application des mesures, les incidences du projet sur le site Natura 2000 FR5300035 sont réévaluées comme suit :

Tableau 22 : Bilan des incidences après application des mesures

	Zone d'étude éloignée	Incidence du site sur Natura 2000	Mesure de réduction ou de suppression de l'incidence	Réévaluation de l'incidence après mesure
Incidences potentielles	Perturbation du milieu favorisant la dynamique d'espèces envahissantes	Potentielle	Lutte contre la dispersion et la propagation des espèces végétales invasives	Nulle
	Impact portant atteinte à l'intégrité du site Natura 2000	Potentielle	Conservation d'éléments végétaux / Végétalisation du merlon paysager / Suivi des espèces protégées	Non significative

A la suite de la mise en œuvre des mesures, les incidences du projet sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaires du site Natura 2000 FR5300035 seront non significatives voir nulles.

Les mesures préconisées permettront une lutte efficace contre le développement et la propagation d'éventuelles espèces végétales envahissantes sur le site de Bellevue. Cellesci auront également vocation à conserver des éléments végétalisés aux abords de l'exploitation permettant le maintien de la trame verte locale favorable aux chiroptères et à l'Escargot de Quimper dans le cadre de leur déplacement.





Conclusion

L'exploitation actuelle de la carrière de Bellevue intègre d'ores et déjà un certain nombre de mesures visant notamment la maîtrise du risque de pollution accidentelle et la réduction des émissions de poussières atmosphériques dans l'environnement local au site.

L'application de ces mesures et leur maintien dans le cadre de la poursuite de l'exploitation de la carrière de Bellevue permettent de supprimer un grand nombre des incidences potentielles de cette exploitation sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR5300035 « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas ».

Toutefois, deux incidences résiduelles ont été révélées au cours de la présente étude. Ces incidences concernent le développement et la propagation éventuelle d'espèces végétales envahissantes au sein de la carrière du fait de l'accueil de matériaux inertes extérieurs. Le second risque est associé aux opérations de défrichement nécessaires à la mise en exploitation des terrains boisés sollicités en extension.

Afin de palier à ces risques, la société CARRIERES DE SAINT LUBIN prévoit la mise en œuvre de mesures d'évitement et de réduction visant à empêcher l'implantation et le développement d'espèces végétales envahissantes sur le site. Ces mesures auront également pour objectif le maintien de la trame verte locale via la conservation de plusieurs éléments végétalisés présents en limite de l'exploitation garantissant le libre déplacement des espèces communautaires entre les différentes unités du site Natura 2000 FR5300035.

En définitive, les mesures actuellement prises et celles prévues dans le cadre du projet de renouvellement-extension de la carrière de la Bellevue garantiront l'absence d'incidences sur le site Natura 2000 FR5300035 « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas ».





Partie 6

Méthodologie et limites de cette évaluation





La présente évaluation des incidences a été établie sur un diagnostic de la faune, de la flore et des habitats datant de 2014 (DOCOB du site). L'absence de suivi naturaliste sur le site Natura 2000 FR5300035, postérieur à cette date, ne permet pas de recul sur l'évolution des enjeux naturalistes du secteur étudié.

Les limites de cette évaluation résident également en la présence de données confidentielles visant notamment à préserver les gîtes à chauves-souris d'éventuels dérangements.

Enfin, les limites de cette évaluation sont également liées aux connaissances actuelles relatives à la biologie des espèces d'intérêt communautaires en France. Si de nombreuses études ont été menées sur l'analyse des impacts des polluants sur ces espèces (nitrates, phosphates...), peu concernent les paramètres définis dans le cadre d'une exploitation de carrière à ciel ouvert comme c'est le cas du site de Bellevue.





Bibliographie

Documents consultés

Bensettiti, F. & Gaudillat, V. 2004. Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7. Espèces animales. La Documentation française. 353 pp.

BCEOM, ECONAT. 2004. Guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des projets et programmes d'infrastructures et d'aménagement sur les sites Natura 2000.

Ministère de l'écologie et du développement durable. 2007. Guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des projets de carrières sur les sites Natura 2000.

DOCOB du site Natura 2000 FR5300035 « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas ». ». 2014.

BRGM - Document d'orientation sur les risques sanitaires liés aux carrières - Réflexions sur les composantes sources de dangers et transferts dans les études d'impact. BRGM/RP-53246-FR - juillet 2004.

PLAN NATIONAL D'ACTIONS 2012-2016. EN FAVEUR DU FLUTEAU NAGEANT. (LURONIUM NATANS (L.) RAF. Philippe BARDIN. Conservatoire botanique national du Bassin parisien. Muséum national d'Histoire naturelle.

Siorat F., Le Mao P. & Yésou P. (coords.) 2017. Conservation de la faune et de la flore : listes rouges et responsabilité de la Bretagne. *Penn Ar Bed*, NO 227, 104 p.

Sites internet

GROUPE MAMMOLOGIQUE BRETON - http://gmb.bzh/

TELA BOTANICA - site internet à l'adresse suivante : www.tela-botanica.org

INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE NATUREL (INPN): http://inpn.mnhn.fr

SITE NATURA 2000 DU MINISTERE - http://www.developpement-durable.gouv.fr

PORTAIL DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE EN BRETAGNE - http://www.bretagne-environnement.org

Contacts

CCKB – Communauté des communes du Kreiz-Breizh – consultation en novembre 2017.





Annexes

Annexe 1 : Régime d'évaluation des incidences sur les sites Natura 2000	99
Annexe 2 : Fiches des habitats communautaires du site Natura 2000 FR5300035 « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas »	. 101
Annexe 3 : Fiches des espèces communautaires du site Natura 2000 FR5300035 « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas »	. 103





ANNEXE 1 : Régime d'évaluation des incidences sur les sites Natura 2000



LE REGIME D'EVALUATION DES INCIDENCES SUR LES SITES NATURA 2000

➤ Les articles 6-3 et 6-4 de la Directive « Habitats »

La directive « Habitats » n'interdit pas la conduite de nouvelles activités sur un site Natura 2000. Néanmoins, les articles 6-3 et 6-4 imposent de soumettre les plans et projets dont l'exécution pourrait avoir des répercussions significatives sur le site, à une évaluation de leurs incidences sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire.

L'article 6-3 conduit les autorités nationales compétentes des Etats Membres à n'autoriser un plan ou un projet que si, au regard de l'évaluation de ses incidences, il ne porte pas atteinte à l'intégrité du site considéré.

L'article 6-4 permet cependant d'autoriser un plan ou un projet en dépit des conclusions négatives de l'évaluation des incidences sur le site, à condition :

- qu'il n'existe aucune solution alternative de moindre incidence,
- que le plan ou le projet soit motivé par des raisons impératives d'intérêt public majeur,
- que l'Etat membre prenne toute mesure compensatoire nécessaire pour garantir la cohérence globale du réseau Natura 2000, ces mesures devant être notifiées à la Commission européenne,
- d'avoir recueilli l'avis de la Commission européenne lorsque le site abrite un habitat naturel ou une espèce prioritaire et que le plan/projet est motivé par une raison impérative d'intérêt public majeur autre que la santé de l'homme, la sécurité publique ou des conséquences bénéfiques primordiales pour l'environnement.

La transposition de la Directive « Habitats » en Droit français

L'ordonnance n° 2001-321 du 11 avril 2001 transpose en droit français, la directive « Habitats » (articles 4 et 6) et la directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages dite directive « Oiseaux » (article 4).

L'article L. 414-4 du code de l'environnement (livre IV, chapitre IV) précise que « lorsqu'ils sont susceptibles d'affecter de manière significative un site Natura 2000, individuellement ou en raison de leurs effets cumulés, doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences au regard des objectifs de conservation du site, dénommée ci-après « Evaluation des incidences Natura 2000 » :

- 1° Les documents de planification qui, sans autoriser par eux-mêmes la réalisation d'activités, de travaux, d'aménagements, d'ouvrages ou d'installations, sont applicables à leur réalisation ;
- 2° Les programmes ou projets d'activités, de travaux, d'aménagements, d'ouvrages ou d'installations :
- 3° Les manifestations et interventions dans le milieu naturel ou le paysage.

> Objectifs et principes de l'Evaluation des incidences

L'évaluation analyse les incidences des programmes et projets sur un site Natura 2000, au regard des objectifs de conservation des habitats et des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire pour lesquels le site a été désigné, c'est-à-dire de l'ensemble des mesures requises pour conserver ou rétablir ces habitats naturels et ces populations d'espèces de faune et de flore sauvages dans un état favorable à leur maintien à long terme. En d'autres termes, l'évaluation a pour objet de vérifier la compatibilité du programme ou du projet avec la conservation du site, en s'inscrivant dans une démarche au service d'une obligation de résultats.

L'évaluation des incidences est une étude ciblée (« appropriée ») sur l'analyse des incidences des programmes et projets sur la conservation d'un site au regard de ses objectifs de conservation, c'est-à-dire de l'ensemble des mesures requises pour maintenir ou rétablir les habitats naturels et les populations d'espèces de faune et de flore sauvages dans un état favorable à leur maintien à long terme.

Les informations figurant dans le formulaire standard de données, constituent la base sur lesquelles les Etats membres fixent les objectifs de conservation des sites.

Le champ d'application territorial de l'évaluation des incidences qui vise tout programme ou projet susceptible d'affecter un site Natura 2000 de façon notable est géographiquement restreint puisqu'il s'applique aux seules zones sélectionnées tout en couvrant au cas par cas, une aire géographique variable car il s'agit de programmes ou de projets localisés à l'intérieur, mais aussi le cas échéant à l'extérieur de la zone s'ils ont des incidences sur la conservation du site.

Le contenu de l'étude d'évaluation des incidences doit répondre au principe de « proportionnalité », c'est-à-dire être en relation avec l'importance et la nature des programmes et des projets et avec leurs incidences sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire pour lesquelles le site a été désigné.

Articulation entre l'étude d'impact et le régime d'évaluation des incidences sur Natura 2000

L'évaluation des incidences au titre de l'article L. 414-4 du code de l'environnement a une portée moins étendue que l'étude d'impact sur l'environnement (article L. 122-1 du Code de l'Environnement), car la première se limite aux seules incidences sur le site Natura 2000 concerné au regard des objectifs de conservation du site. Par rapport à l'étude d'impact, le contenu du dossier d'incidences est nécessairement restreint aux incidences prévisibles sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant motivé la proposition du site.

Lorsque le projet est simultanément soumis à étude d'impact et à évaluation des incidences Natura 2000, il convient que le pétitionnaire ou le maître d'ouvrage engage simultanément les deux démarches d'évaluation, d'une part, parce qu'il peut, dès ce stade, faire évoluer son projet ou son programme vers une solution de moindre incidence en recourant à des solutions alternatives ("faire autrement", "faire ailleurs") : Il peut s'agir d'autres localisations du site pour lesquels la demande d'autorisation est faite, de projets moins ambitieux en termes de surfaces et ou de volumes extraits, de la mise en œuvre de méthodes mieux adaptées d'extraction ou de rechargement, etc, d'autre part, à cause des économies d'échelle envisageables : les campagnes pour la connaissance et la détermination des habitats, des espèces et, de manière générale, de la faune et de la

flore, peuvent être planifiées et organisées conjointement pour répondre aux exigences scientifiques des deux évaluations).

Ainsi, en identifiant les enjeux environnementaux, l'étude d'impact peut aider le pétitionnaire ou le maître d'ouvrage à anticiper les exigences de l'évaluation au regard des objectifs de conservation du site et à prendre, dès ce stade, des dispositions arrêtant certaines caractéristiques favorables du projet.

L'évaluation des incidences Natura 2000 traite spécifiquement les incidences sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire. Les mesures de réduction proposées au regard des objectifs de conservation du site devront être compatibles avec les mesures plus générales recommandées par l'étude d'impact.

Au plan formel, lorsque le projet est soumis à étude d'impact au titre de l'article L. 122-1 du Code de l'Environnement, le dossier d'étude d'impact est accompagné du dossier d'évaluation des incidences au titre de l'article L. 414.4.

L'évaluation des incidences Natura 2000 n'a pas vocation à s'intéresser à l'ensemble des incidences d'une activité sur l'environnement : elle ne traite que des incidences de l'activité sur les objectifs de conservation du site. Ceux-ci sont décrits dans le document d'objectifs (DOCOB) du site (à défaut dans le formulaire standard de données) et concernent la conservation et la restauration de certains habitats ou certaines espèces animales et végétales qui justifient la désignation du site.



ANNEXE 2 : Fiches des habitats communautaires du site Natura 2000 FR5300035 « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas »



plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*) Eaux oligotrophes très peu minéralisées des

CODE CORINE 22.11 x 22.31

Extrait du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne

Version EUR 15-1999

PAL CLASS : 22 11 x 22 31

végétation consiste en une ou plusieurs zones dominées par Litionella, Lobella dorimanna ou Isvetex mais, qui ne sont pas toujours présentes simultanément. et pauvres en bases, avec une végétation vivace, rase, aqua-tique à amphibie, sur sol objourophe des grèves des lacs et 1) Eaux souvent peu profondes, oligotrophes peu mineralisees étangs (parfois tourbeux), des Littenelleulia uniflorae. Cette

2) Végétales : Isoetes lacustris, I. echinospora, Littorella Lobelia dorimanna, Deschampsia setacea Subularia aquatica, Juncus hulbosus, Pilularia globulifera, #Luronium natans, Potamogeton polygonifolius

3) Correspondances

Classification alternande « 24020201 kalkarmer, oligotropher See des Tief- und Hügellands », « 24020301 kalkarmes, oligotrophes, sich selbst überlassenes Abbaugewässer »

Isoetes spp typ », « 6414 Littorella uniflora-Lubeita dorimanna-typ » Dans la region boréale, ce type d'habitat se trouve, en particulier, sur des sols fluvio-glaciaires avec Classification nordique « 6413 Lobelta dorimannaune dense végetation d'Iswetey, roselières clairsemees, vegetation helophytique et tapis de bryophytes submerges 4) Se rencontrent en association avec des communautes de landes (31 l.) et du Nanocyperum (22 32)

dans des plaines sablonneuses, là où la nappe aquifère affleure dans des paysages de landes a bruyeres sur En France et en Irlande, cet habitat se trouve, en particulier,

5) Makirinta, U. (1978). Die pilanzensoziologische Gliederung der Wasservegetation im See Kukkia, Südfinnland Acta Univ Ouluensis Ser A. Scientiae Revium Naturalium Nr 75, biologica Nr 5 Thunmark, S. (1931). Der See Fiolen und seine Vegetation Acid Phyogeogr. Suecicu II: 1-198.

Caractères généraux

Cet habitat englobe les gazons vivaces amphibies oligotro-phiques heliophiles a Littorelle et Isoetes des plannes occiden-tales françaises , tous peuplent preferentiellement les rives les communautes vivaces restant souvent assez ouvertes pour permettre le developpement des annuelles peu concurrentielles. La phenologie est souvent tardive Cet habitat, typiquement thermo- a eu- et sub-atlantique, est surtout distribue dans l'ouest convenablement atterries des lacs, mares et étangs. Ils peuvent entrer en superposition spatiale avec des gazons annuels. et le sud-ouest de la France, jusque dans le centre

nulles, par contre l'habitai est susceptible de s'installer dans des milieux d'interêt économique ou de loisirs. Par ailleurs, les les principes de base necessaires a leur conservation maintien du fonctionnement hydrique des pieces d'eau favorisant les Au niveau de la gestion, les potentialités economiques sont caracteristiques ecologiques permettent d'entrevoir quels seront et heliophile, et absence de toute forme d'eutrophisation, maintenant un degre de trophie au plus mesotrophe. Une mise en assec des pieces d'eau espacee dans le temps pourrait être extrêmement propice au maintien des végetations amphibies de variations du plan d'eau, condition liee au caractere amphibie bas-niveau topographique

Déclinaison en habitats élémentaires

La relative homogeneite biologique et chorologique conduit a ne distinguer qu'un seul habitat elementaire

plantitaire à collinéenne des régions atlantiques, des l'inorelleten aniflorae Enux stugnantes à vegetation vivace oligatrophique

Position de l'habitat élémentaire au sein de la classification phytosociologique rançaise actuelle

Eaux dormantes

 Vegetation herbacée vivace oligotrophique amphibie Classe Littorelleten unifforue

Ordre Littorelletulia uniflorac

 Vegetation occidentale d'affinités boréo-atlantiques des etangs et lacs a eaux assez profondes Alhance Lohelion dorimanne

Isoetetum boryanue 0 Associations

O typicum O

Isoeto lacustrix-Lobelietum dortmunue, variante Isoetes echinosporu 0

Scirpo umericani-Lobelietum dortmannae •

eleocharitetosum mutticaulis 0

4 typicum 0

 Végétation occidentale d'affinites thermo- à eu-atlan-Alliance Elodo pulustris-Spurgunion tiques des eaux peu profondes :

(= Hydrocotylo vulgaris-Baldellion ranunculoidis)

 sphugnetosum unriculati Eleocharitetum multicaulis () by hypericetosum elodis () Associations

Eleocharo pulustris-Littorelletum uniflorae O Hyperico elodis-Potumetum polygonifolii 6 o typicum 0

Littorello uniflorue-Isoetetum tenuissimue O v apietosum inunduti 0 Pilularietum globuliferue 🌑

Samolo valerandi-Littorelletum uniflorae * typicum 0

o eleochuritetosum acicularis 0

eleocharitetosum acicularis 0 · curicetosum trinervis 0

O typicum 0

Scirpetum fluitantis 0

Bibliographie

"HAÏB J. 1982 - Vegetation aquatique et amphibie des mares de Seme-Mantime Acies du Museum de Rouen, 5-76-223

CHAÍB J. 1992 - Flore et vegetation des milieux aquatiques et amphibies de Haute-Normandie (chorologie, phytosociologie, écologie, gestion) These univ Rouen, 501 p + anneves

des etangs asséchés , avec prisentation de Innkerma dubra (L.) Pennel, aux confins du Loiret et de l'Yonne, rèvèle amst avec l'aide du Phytotron. Hulletin de la Société britamique de France, 124 (3-1) CHOUARD P., 1977 - Une technique d'exhumation des semences en vie latente dans les étangs, contribuant à l'analyse de la flore fugace

CLÉMENT B. & TOUFFET J, 1983.- Des éléments de la classe des " Les végétations aquatiques et amphibies » (Lille, 1981) : 295-316. Littorelleten en Bretagne Colloques phys

bies — systémique, structuralisme, synsystématique. *Prexerrationes Bourneae*, 121 ; 1-150. FOUCAULT B (de), 1988 - Les végétations herbacées basses amphiDIERSSEN K., 1975,- Lattorelletea uniflorae, Prodramus der Europeaschen Phanzengesellschaften, 2 · 1-149 DIERSSEN K. 1981 - Litturelleten communities and problems of their « Les vegetations aquatiques et amphibies » (Lille, 1981) 319-331 vation in western Germany. Colloques phyFELZINES J.-C. 1982 - Etude dynamique, sociologique et écologique de la vegetation des étangs du Centre-Est de la France. These univ Lille, 514 p FELZINES J.-C., 1997 - Le peuplement végétal des étangs. Journal de botamque de la Sociète botamique de France, 2 45-68 GADECEAU E, 1909 - Le lac de Grand-lieu Monographie phytogeographique. Dugas, Nantes, 155 p.

amphibie des étangs de la Brenne; originalité, problèmes de gestion et GÉHU J.-M & FOUCAULT B. (de), 1988.- La vegétation aquatique et de conservation. Colloques phytosociologiques, XV « Phytosociologie et conservation de la nature » (Strasbourg, 1987) : 635-666

LAHONDÈRE C & BIORET F., 1996,- Contribution à l'étude de la végétation des étangs et des zones humides du Médoc. Compte rendu des huttentes journées phytosociologiques de la SBCO: Lacanau (Gironde): 21-23 mai 1994. Bullenn de la Société boumque du Centre-Ouest, NS. 27 : 475-502.

LAMBERT-SERVIEN E., 1995. Contribution à l'étude phyto-écologique des etangs de l'Anjou et de ses proches limites. Thèse univ RODRIGUEZ-OUBINA J., INMACULADA ROMERO M. & ORTIZ S. 1997 - Communities of the class Littorelletea uniflorae in the north west therran Peninsula Acta Bonanca Gallica, 144 (1) 155-169

SZMEJA J. & CLEMENT B. 1990 - Comparaison de la structure et du déterminisme des Litiorelleteu uniflorae en Pomeranie (Pologne) et en Bretagne (France) Phytococnologia, 19 (1) 123-148

ANDEN BERGHEN C., 1964 - La végétation des rives du lac de Hourtin (Gironde, France) Bulletin du Jardin botamque de l'Etat, Bruxelles, 34 (2) 243-267.

de la France. V. Les peuplements de Xeirpus umericanus Pers dans le département des Landes. Hulleun du Jendin hotamque national de ANDEN BERGHEN C., 1967 - Notes sur la végétation du sud-ouest Relgique 37 335-355

de la France, VI. La vegétation de la rive orientale de l'étang de Lacanau (Gironde, France). Bulletin du Auxlin hoisanque nationel de VANDEN BERGHEN C., 1968.- Notes sur la végétation du sud-ouest Belgapie, 38 (3) 255-276 VANDEN BERGHEN C., 1969 - La vègétation amplible des nives des étangs de la Gascogne. Bulletin du Contre d'êtinére et de recherches

WITTIG R., 1996 - Naissance et dispantion de l'Elercharitenun multiscientifiques, Biarritz 7 (4) 893-963

candis, une vegetation caractéristique des étangs temporaires de bruyeres au nord-ouest de l'Europe centrale. Colloques phytosociologrques, XXIV a Filodinamica » (Camerino, 1995) 131-140



Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis

et du Callitricho-Batrachion

Extrait du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne

Version EUR 15-1999 PAL CLASS 244

vegetation de plantes aquatiques flottantes ou submergees du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion 1) Cours d'eau des étages montagnard a planitiaire avec (niveau d'eau très bas en été) ou de bry ophytes aquatiques.

R. flutans, R. peltatus, R. pencillatus ssp. pencillatus, R. pencillatus, R. aquatifis, Advinghytlum ssp. pencillatus evecutus. Zannichellia palustris, Potamogeton sp. Funtinalis 2) Végétales . Ranunculus saniculifolius, R. trichophyllus, antipyrelica

Classification Allemande « 23010101 naturnahes, kalkreiches Epi-Metarhulmal », « 23010201 naturnahes, kalkreiches Hyporhthral », « 23010401 naturnahes, kalkreiches Hyporhthral », « 23020101 naturnahes Bpipotamal », « 23010201 naturnahes « 23010301 naturnahes Hypopotamal » (mit flutenden 3) Correspondences Classification Allemande Macrophyten, P138)

Classification nordique: « 6621 Myrtophyllum alterniflorum-Potamogeton alpinus-Fontinulis antipyretica-typ »

tes des berges a Butomus umbellatus, qu'il faut prendre en 4) Se rencontre parfois en association avec les comm consideration lors du choix des sites.

5) Sjörs, H. (1967). Nordisk väzigeografi. 2 uppl Svenska Bokförlaget Bonniers, Stockholm, 240 pp.

CODE CORINE 24.4

3260

Caractères généraux

groupements de bryophytes aquatiques (qui apparaissent des les L'habitat engiobe toutes les communautes fluviatiles d'eaux plus ou moins courantes, avec ou sans Renoncules, ainsi que les sources) Il faut prendre en considération les écomorphoses pour pouvoir distinguer les differentes communautes et mettre en evidence leur determinisme ecologique De même, les bryophytes, characees et algues filamenteuses ne peuvent être négligées dans la description des habitats.

des Renoncules, des Potamots, des Callitriches, ainsi que diverses hydrophytes submengées et des formes aquatiques d'amphiphytes, mais aussi des communautes de bryophytes Il s'agit donc des vegetations normalement dominees par Elles se rencontrent depuis l'étage montagnard jusqu'en zone saumâtre estuarienne, cette dernière zone n'etant pas prise en consideration dans l'habitat. On les rencontre depuis les ordres de drainage 1 et 2, mais ces communautés sont plus frequentes en cours d'eau moyens. Généralement, au-dela de cours d'eau d'ordre 7 à 8 sur subtrats acides et/ou impermeables, et 5 a 6 sur substrats calcaires et/ou lissurés, elles deviennent tres fragmentaires. La répartition de ces phytocénoses reste a établir dans le

Les degradations majeures correspondent a une alteration de la qualite physique des cours d'eau, ainsi qu'aux phenomènes de sont parfois dépendants des pratiques d'entretren de la ripisylve et de restauration de l'ecoulement, pour les zones amont, et des divers travaux d'hy draulique agricole, pour la potabilisation des pollution. La gestion de cet habitat est indissociable de celle du bassin versant Les interventions directes de gestion sont en autonomie fonctionnelle régulee par le cycle hydrologique. Ils Au niveau de la gestion, ces habitats presentent une certaine eaux ou pour l'hy droelectricite dans les zones medianes et aval

Déclinaison en habitats élémentaires

L'habitat a été décline en 6 habitats elementaires, en fonction des critères suivants geologie, pente et origine des sources, minéralisation des eaux, regime hydrologique et donc dépôts sedimentaires, importance relative du cours d'eau et trophie des

- Rivières (à Renoncules) oligotrophes acides
 - 8 Rivières oligotrophes basiques
- Rivières à Renoncules oligo-mésutrophes à meso-cutrophes, acides a neutres
- O Rivières à Renoacules oligo-mésotrophes à
- O . Rivières eutrophes (d'aval), neutres à basiques, meso-entrophes, neutres a basiques
- dominées par des Renoncules et des Potamots
- . Ruissenux et petites rivieres eutrophes neutres a

Position des habitats élémentaires au sein de la classification phytosociologique rançaise actuelle

Eaux courantes

Vegetations dominees par les phanerogames

➤ Vegetations aquatiques enracinees

Herbiers a caractere vicace des eaux douces Classe Potametea pectinati

Ordre Putumetalia pectinati

 Vegetations peu rheophiles à potamophiles d'avai, moyennement profondes, mesotrophes a eutrophes

Spurganio emersi-Potanugetonetum pectinuti O. O Potumo-Ranunculetum fluituntis O Potamogetonetum pectinuti O. O. Alliance Potamion pectinuti

Zannichellictum palustris subsp. palustris O groupement à Elodea canadensis O groupement à Elodeu nuttullii O

 Vegetations oligotrophes des hydrophytes a dimorphisme Alhance Potamion polygonifolii

◆ Associations

Hyperico elodis-Potametam polygonifolii (= Helodeto-Potametum oblongs) 0 Potumogetonetum polygonifolii 0 Potumogetonetum colorati O

fondeur (oligo-mesotrophes a eutrophes), capables de Vegetations faiblement rheophiles et ou de faible pro-Alhance Ranunculion aquatilis (= (allury-barrachon supporter une emersion estivale

Cullitricheto hamulatue-Myriophylletum

Cullitricheto obtusungulae-Ranunculetum Rununculo-Cullitrichetum humulatue Callitrichetum obtusangulae O alterni/lori 0

(= Callitrichetum hamidatae)

 sous-association à Potamogeton perfoliatus,
 Potamogeton crispus et Zanichellia pulustris O > sons-association à Callitriche obtusangula O 9 sous-association a Potumogeton polygonifo-

& typicum 0

Ramancalo penicillati subsp. pseudofluitans-Ranunculetum aquatilis 0 Sietum erecti-submersi O

Vegetations rheophiles sans feuilles flottantes
 Alhance Butrachion fluitunits (= Ranunculion fluitantis)

Rannuculetum circinuti O. O. Runnaculetum Juitantis O. O. (= Ranunculetum calcure) 0 Potamogetonetum densi O Rannnenletum penicillati Associations

➤ Vegetations aquatiques libres flottantes Classe Lemnetea minoris

■ Ordre . Lemnetulia minoris

Communautes des eaux eutrophes a hypertrophes

Alliance Lemnion minoris (= Lemnon gibbae)

◆ Associations et groupement

Lemneto minoris-Spirodeletum polyrhizue O, O groupement à Lemmu minor O, O, O, O Lennetum gibbue 0. 0

 Communautes des eaux mésotrophes à eutrophes, Alliance Hydrocharition morsus-range dominees par des macropleustophytes

Ceratophylletum demersi 0, 0

Vegetations aquatiques dominees par des cryptogames (et strate bryophytique ou algale developpee sous ou au sein des groupements phanerogamiques)

N B : hormis pour les communautés de characées (classe des Chareteu fro-gifis). In nomenclature phytosociologique des ordres et allances est peu claire et reste controversee. C'est notamment le cas des associations macroalgales, dont la synsystematique est tres mal comme et a ete tres peu ➤ Vegetations de bryophytes strictement aquatiques et des Classe Platyhypnidio-Fontinulietea antipyreticue zones temporairement inondees

■ Groupements soumts a des variations importantes de myeau d'eau, plutôt amont Ordre Bruchythecietufiu plumosi

Groupements acidiclines

Alliance Rucomitrion acicularis

Chilincyphe-Scupanictum undulatae 0 Hygrohypnetum ochracei 0 Associations

Scapanietum undulatae O

Ordre Leptodictyetalia riparii ■ Groupements plutôt aval

Alliance Plutyhypnidion rusciformis (= Rhynchostegion Groupements rheophiles

ruszifornas (= Plandaymuhetum Oxyrrhynchictum ◆ Association

 Groupements aquatiques plus potamophiles Alliance . Fontinalion antipyreticae тихикития) О. О. О. О

Leptodictyo ripurii-Fissidentetum crussipedis O Fontinalidetum antipyreticue 0, 0, 0, 0, 0 o o facies à Amblystegium riparium 0, 0, 0 Fissidentetum pusilli 0 0 0 Octudiceratetum juliani O

Vegetations de charophycees, oligotrophes a meso-

Classe Charetea fragilis

■ Vegetations acidiclines des charophycees non cortiquees Ordre Nitelletalia flexilis Communautés atlantiques a subatlantiques des eaux acides a peu acides de faible conductivite Alliance Nitellion flexilis

ertains acteurs duris Talkance du Aanumukon aquindis ou du Aymphaeum actue.

Spargunio emersi-Rununculetum fluitantis 0. 0. 0

Rannuculetum trichophylli O

Nitelletum flexilis 0

■ Vegetations basiclines des charophycees cortiquées, oligo-mesotrophes a méso-eutrophes, basiques et souvent calciques, pauvres en orthophosphates Ordre Charetalia hispidue Communautes des eaux oligo-mesotrophes basiques permanentes et riches en calcaire Alliance Charion fragilis

Associations

Churetum hispidae 0 Charetum fragilis O

Groupements des algues macrophytes autres que les characees

 Communautes d'aigues crustacees epilithiques (et de chens

Alhance Hildembrandio-Verrucarion

Hildembrandietum rivularis 0 0 Association

 Communautes d'algues incrustantes à dominance de Alliance Cyanophycion incrutums e) anophy cees

Association

Chantransieto-Phormidietum incrustantis 0

 Communantes a bacillariophycees (filamenteuses ou non) Alliance Bucillariophycion rheobenthicum

Diatometo vulgaris-Meloserictum variantis 0, 0 • Association

 Communautes de chlorophycees et rhodophycees filamenteuses

Alliance Chloro-Rhodophycion rheobenthicum

Cladophoretum glomeratue rheobenthicum 🖯 🔾 Associations

Ulathricetum zonatae O

Vaucherietum rheobenthicum

diatometosum hiemalis O. O

diatometosum vadgaris 0

Bibliographie

AMOROS C. & PETTS G.E. (eds), 1993 - Hydrosystemes fluviaux Masson Paris 300 p BARRAT-SEGRETAIN M.H. & AMOROS C. 1995 - Influence of flood timing on the recovery of macrophytes in a former river channel Hydrobiologia, 316 91-101

impoundment on river macrophyte communities. In LECLERC M., CAPRA H., VALENTIN S., BOUDREAULT A. & COTE Y. (eds.), Ecohydraulics 2000 Quebec, INRS-Eau Quebec, p. A13-A24. 3ERNEZ I. & HAURY J., 1996 - Downstream effects of hydroelectric

BORNETTE G., 1992 - Analyse synchromque et diachromque du foncnonnement des chenaux tresses du Rhone effet des perturbations BORNETTE G, GUERLESQUIN M & HENRY PH. 1996 - Are the hydrauliques These univ Lyon I, 157 p

Characeae able to indicate the origin of groundwater in former river channels? Fegerutio, 125 207-222 tations aquatiques en amphibies en France classes, ordres et BOULLET V. HAURY J. & CHAIB J., (En cours) - Synopsis des vege-

Vegelation des eaux courantes et qualite des eaux : une thèse, des debats, une perspective. Acta Botanica Guillica, 142 (6): 189-532. CARBIENER R MULLER S & TREMOLIÈRES M, 1995 -

CARBIENER R. TREMOLIERES M. MERCIER JL. & ORT-SCHEITA. 1990 - Aquatic macrophyte communities as bioindicators of eutrophication in calcareous oligosaprobe stream waters (Upper Rhine plain, Alsace). Legennio, 86, 71-88. CHAIB J. 1992 - Flore et vegetation des milheux aquatiques et amphibies de Haute-Normandie (chorologie, phytosociologie, ecologie, gestion) These univ Rouen, 501 p

tuelles sur les phytocenoses des cours d'eau acides a neutres tiu. Limousin et de Bretagne. Communication 2 congrès de la Fédération internationale de phytosociologies, Bailleul. 25-29 oct. 1997 CHATENET P., BOTINEAU M., HAURY J. & GHESTEM A., (sous presse) - Zonation longitudinale et influence des pollutions ponc-

DANIEL H. 1998 - Évaluation de la quaîne des cours d'eau par la végétation macrophytique - Travail m sim et experimental dans le Massif amioricain sur les pollutions par les macronumients. These Dr sciences de l'environnement ENSA. Rennes, $180~\rm p$

DANIEL H & HAURY J. 1995 - Effects of fish farms on phytocenoses in acidic nivers. Actu Bosumen Gallica, 142 (6) 639-650. DANIEL H. & HAURY J. 1996.- Écologie des macrophytes aquatiques d'une rivière amnoncame (le Scorff, Bretagne sud. France), application a la bioindication. Leologie. 27 (4). 245-256.

DELVOSALLE L., DUVIGNEAUD J. & LAWALREE A., 1970 - A propos de la determination des renoncules aquatiques et de leur dis-tribution en Belgique. Natura mosama. 23 (1-2): 5-22.

DEN HARTOG C & SEGAL S. 1964 - A new classification of the water plants communities. Acta Boumen Neerlandica, 13, 367-393.

DETHIOUX M, 1979 - Sur la forme flottante du rubanier, Syargamum emersum Rehm, dans quelques nyieres belges. Dumornera, 13-1-4

DETHIOUX M & NOIRFALISE A, 1985 - Les groupements rheo-philes à renoncules aquatiques en moyenne et haute Belgique Ineventa 5 31-39

Macrophytes aquatques et nverants introduits en France Bulleim français de peche et de preceviline 344-348 (1-2) 407-426 DUTARTRE A HAURY J & PLANTY TABACCHI A MI 1997-

DUVIGNEAUD J & SCHOTSMAN H D 1977 - Le genre (alluriche en Belgique et dans les règions avoismantes. Nouvelles contributions et cle de determination. Natura missant, 30 (1): 1-21.

EGLIN I. & ROBACH F. 1992 - Typologue et veggetation de l'hydrossistem rhétant dans le secteur central de la Plaine d'Alsace : interprétation et fortcionnement ecologique I. Unites fortcionnelles connectees au Rhim II. Unites fonctionnelles déconnectees du Rhim Thèse unix. Louis Pasieur Strasbourg I. 2 vol. 342 p. 71 ann

la repartition des groupements regelaux aquatiques indicateurs du niveau d'eutrophisation PIREN Eau-Alsace CNRS, univ Louis Pasteut region Alsace, Strasbourg, 23 p. +1 carte hors texte EGLIN I, TREMOLIERES M & CARBIENER R, 1992 - Etude du niveau d'eutrophisation des rivieres phreatiques de la plaine d'Alsace a partir de la repartition des groupements vegetaux. Cartographie de

FOURNEL F. EUZENAT G. & FAGARD J-L. 1987 - Entreuen et resauration des nyieres calcaires. Le cas de la Brisle (Seine maritme/Somme) Ministere de l'Environnement, CSP DR nº1, Compiegne, 47 p GEHU J-M & MERIAUX J-L, 1983a- Distribution et caracteres phytosocologiques des Renoncules du sous-genre Rairachum dans le nord de la France Bulletin de la Secrete hutanique de France. Lettres hutaniques, 130 (1) 57-67

Colloques, phytosociologiques, N « Les vegetations aquanques et GEHU J-M. & MERIAUN J-L., 1983b - Distribution et synecologie GHESTEM A LALEMODE N & BOTINEAU M., 1987 - La vegeta des Renoncules du sous-genre Barrachum dans le nord de la France amphibies », (Bailleul, 1981), 15-43

tion aquatique de la « Montagne Innousine » (Premiers documents phytosociologiques). Alemane de la Sixiere des sciences minrelles et

Analyse de la végétation aquatique fivée des cours d'eau forrains en relation avec les paramètres d'environnement Amailes de Immologue, GRASMUCK N. HAURY J, LEGLIZE L & MULLER S. 1997 archeologiques de la Creuse, 43 (1): 1-11 29 (3-4) - 223-237 HASLAM S.M.; 1987 - River plants of Western Europe Cambridge University Press. Cambridge, 512 p.

HAURY J., 1994 - Les associations macrophytiques vasculaires en tant

Exux courantes

que descripteurs des caractenstiques d'habital des cours d'eau a saumons exemple du Scorff ('olloques phytoxocologiques, NNII « La syntaxonomie et la synsystèmatique europeennes, comme base typologique des habitats » (Bailleul, 1993) 31-54. HAURY J. 1998a - Macrophytes des cours d'eau bioindication et habitat piscicole. These d'habilitation a dinger des recherches,

université de Rennes I, 3 vol. 199 p + 2 vol non pagines

-IAURY J. 1996b - Assessing functional typology involving water quality, physical features and macrophytes in a Normandy Hydrobiologia 340 43-49

HAURY J. 1997 - Les macrophytes, estimateurs de la qualité des cours d'eau p. 195-213. In CHARTIER-TOUZE N. GALVIN Y. LEVEQUE C. & SOUCHON Y (coord.). Ent de sante des ecosys-temes aquatiques - Les variables biologiques comme indicateurs. GIP Hydrosystemes, CEMAGREF éd., Paris

armoneann et des Vosges du nord (France) Revne des sciencis de Leur, 4 (4) 463-482. giques de la vegetation macrophytique des rivieres acides du Massif HAURY J & MULLER S, 1991 - Vanations écologiques et chorolo-

HAURY J. JAFFRE M., DUTARTRE A., PELTRE M.-C., BARBE J., TRENIOLIERES M., GUERLESQUIN M. & MULLER S., 1998-Application de la méthode « Milieu et vegetaux aquatiques fixes » a 12 nvieres françaises typologie floristique préliminaire. Annales de himologie, 34 (2): 1-11. HAURY J. PELTRE M.-C. MULLER S. TREMOLIERES M. BARBE J. DUTARTRE A. & GUERLESQUIN M. 1996 - Des indices macrophytiques pour estimer la qualité des cours d'eau fran-çais premières propositions Ticològie 27 (4) 79-91

rheophiles des nivieres acides du Massif armonicum de Lozere et HAURY J. THIEBAUT G & MULLER S. 1995 - Les associations des Vosges du nord, dans un contexte ouest-europeen (viliques phymosocologiques, XXIII « Large Area Survey » (Bailleul; 1994) 145-168 HENRY C.P. & AMOROS C. 1995a - Restoration ecology of nverne wetlands 1 A scientific base Environmental Management, 19 (6)

HENRY C.P. & AMOROS C. 1995b - Restoration ecology of niverine wetlands. If An example in a former channel of the Rhone River Environmental Management, 19 (6) 903-013 HENRY C.P. & AMOROS C., 1996 - Restoration ecology of nyonne HENRY C.P., BORNETTE G. & AMOROS C., 1994 - Differential effects of floods on aquatic vegetation of braided channels of the wetlands III. Vegetation survey and monitoring optimization Rhone river Journal of North America Benthological Society, 134 Ecological Engineering, 7 35-38

HOLMES N.T.H., 1983.- Typing British rivers according to their flora. Focus on Nature Conservancy (4) Nature Conservancy Council. Huntingdon Cambridgeshire, 194 pt JULVE Ph. 1993 - Synopsis phytosociologique de la France (Communautés de plantes vasculaires) Tejeuma, NS, 140 1-160

NLEIN J.P. MAIRE G. ENINGER F. LUTZ G. SANCHEZ-PEREZ J.M. TREMOLIERES M. & JUNOD P. 1993 - The restoration of former channels in the Rhine alluvial forest, the example of the

Offendorf nature reserve (Alsace France) Buter Science &

Technology, 29 (3) 301-305

LACHAT B. 1991 - Le cours d'eau, conservation entretten, aménagement Comité directeur pour la protection et la gestion de l'environnement et du milieu naturel, sène amenagement et gestion n'2

EJAS D. 1999 - L'entretten et la restauration des cours d'eau en Bretagn. Techniques et poneurs de projets Identification des struc-lures, des procedures et des techniques utilisees dans l'entretien et la restauration des cours d cau. Memoire MST « Amenagement et mise en valeur des regions », univ Rennes I, 54 p.

Playtypyndus-Fonimalicus antipyreneae Philippi 1956-30 Bertrag zur Moosvegetation Thuringens Phytococologia, 15 (1): 85-138. MARSTALLER R. 1987 - Die Moosgeselfschaften der Klasse

MERIAUN J-L. 1982 - L'utilisation des macrophytes des phytocenoses aquatiques comme indicateurs de la qualite des eaux Naturalistes helges, 63 18-24. MERIAUX J.-L. 1983 - La classe des Potametea dans le nord-ouest de la France Colloques phytosociologiques. N. « Les vegetations aquatiques et amphibies » (Bailleal, 1981). 115-129 MERIAUX J-L & VERDEVOYE P. 1983 - Données sur le Callunchetum obrasangulae Seibert 1962 (synflomstique, syntaxonomie, synecologie et faune associée). Colluques physoxoxiologiques. N « Les vegétations aquatiques et amphibies » (Bailleul, 1981). 45-68

MERIAUN 1-L. & WATTEZ J.-R. 1980 - Les vegetations aquatiques et subaquatiques relations avec la qualité des eaux p. 225-242. In PESSON P. (ed.), La pollution des eaux continentales - Incidences sur les biocénoses aquatiques 2º éd. Gauthier Villars, Pans

ralises des Basses Vosges gaseuses du nord. Compte Rendu de l'Académic des Aciences Paris, 310, Ser III -509-514 MULLER S., 1990 - Une sequence de groupements vegetaux bio-indicateurs d'eutrophisation croissante des cours d'eau faiblement mineFels- und Mauengesellschaften, alpine Fluren, Wasser- Verlandungs-und Moorgesellschaften, 2" Auff., Fischer, Stuttgart, 311 p. OBERDORFER E. 1990 - Pflanzensoziologische Exkursionsflora 6"

OBERDORFER E. 1977 - Süddeutsche Pflanzengesellschaften Teil I

Macrophytes des eaux continentales, 1998 - Biologie et ecologie des especes vegetales prohiétrantes en France. Synthèse bibling raphique PELTRE M.C. MULLER S DUTARTRE A BARBE J & GIS Aufl., Ulmer Stuttgart, 1050 p

ROBACH F. EGLIN E & CARBIENER R. 1991 - L'Indrosysteme RICHTCG & JERMY A. 1998 - Plant Crib 1998 BSB1 London, 191 p Les etudes de l'Agence de l'eau 68, 199 p

rhenan evolution parallèle de la vegetation aquatique et de la qualite de l'eau (Rhinau). Hullenm d'écologie, 22 (1): 227-241 ROBACH F. THIEBAULT G. MULLER S. & TREMOLIERES M.

1996 - Response of aquatic macrophyte communities to levels of P and N nutrients in an old swamp of the upper Rhine plain (Eastern France). Exulogue, 27 (1) 51-61 munities as bioindicators of increasing eutrophication in alkaline and 1996 - A reference system for continental running waters plant com-SCHNITZLER A, EGLIN I, ROBACH F & TREMOLIERES NI acidic waters in north-eastern France. Hishinhingia. 340: 67-76.

SYMOENS J.-J. 1957 - Les eaux douces de l'Ardenne et des régions voisines. Bulletin de la Societe royale boteanque de Belgique, 89 - 111-314 SCHOTSMAN H D., 1967 - Les Callitriches Lechevalier Paris, 152 p.

THIEBAUT G & MULLER S, 1495 - Nouvelles données relatives a la sequence de bioindication de l'eutrophisation dans les cours d'eau nent mineralises des Vosges du nord. Acta bosana Gallha faiblement minerali 142 (6) 627-638

phytes aqualiques comme descripteurs de la qualité de l'eau evemple de la nyiére Moder (nord-est France). Annales de timmologie. 34 (2) THIEBAUT G & MULLER S. 1998 - Les communautes de macro-

dification des eaux sur les macrophytes aquatiques dans les ruisseaux faiblement minéralisés des Vosges du nord. Premiers resultats. Acta FRIEBAUTG, GUEROLD F & MULLER S, 1995 - Impact de l'act Botanica (adlica, 142 (6) 617-626.

J-P. & MULLER S. 1999 (in press) - Bryological pattern and streamwater acidification in the Vosges mountains (N-E France). An THIEBAUT G. VANDERPOORTEN A. GLIEROLD F. BOLDOT analysis tool for the survey of acidification processes. Chemisphere

TREMOLIERES VI CARBIENER D CARBIENER R EGLIN I ROBACH F. SANCHEZ-PEREZ J.M. SCHNITZLER A. & WEISS D. 1991 - Zones mondables, vegetation et qualite de l'eau en milieu alluvial thenan. Tile de Rhinau, un site de recherches integrees Bulleiin d'ecologie, 22 (3): 317-336.

Landes sèches européennes

Extrait du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne

Version EUR 15 - 1999

PAL.CLASS.: 31.2

sés, des climats atlantiques et subatlantiques, en plaines et Landes mésophiles ou xérophiles sur sols siliceux, podzolibasses montagnes de l'Europe occidentale, centrale et sep-

Sous-types:

31.21 - Landes submontagnardes à Vaccinium et Calluna, no-Genistion pilosae p. (Vaccinion vitis-idaeae p.) . Vaccinio myrtilli-Callunetum s.l. i.a.

vulgaris, du nord et de l'ouest des îles Britanniques, des massifs hercyniens et des étages inférieurs des Alpes, des Carpates, des Pyrénées et de la cordillère Cantabrique. Landes riches en Vaccinium spp., habituellement à Calluna

- Landes subatlantiques à Calluna et Genista. Calluno-Genistion pilosae p. 31.22

Landes basses à Calluna, souvent riches en Genista, principa-lement représentées dans la plaine germano-baltique. Des for-mations similaires des régions hautes des îles Britanniques, des hautes montagnes du bassin méditerranéen occidental et du bassin adriatique, influencées par une pluviosité abondante, peuvent être opportunément répertoriées ici.

- 31.23 Landes atlantiques à Erica et Ulex. Ulicenion minoris; Daboecenion cantabricae p.; Ulicion maritimae p.
 - 31.24 Landes ibéro-atlantiques à Erica, Uler et Cistus. Daboecenion cantabricae p., Ericenion umbellatae p., Ericenion aragonensis; Ulicion maritimae p., Genistion Landes riches en ajonc (Ulex) des pourtours de l'Atlantique. micrantho-anglicae p.

E. aragonensis) et de genêts, de cistes et souvent avec Daboecia. Quand les cistes ou les autres arbrisseaux médi-Landes aquitamennes à cistes. Landes ibériques à nombreuses espèces de bruyères (notamment Erica umbellata, terranéens deviennent dominants, elles doivent être classées dans les fourrés sciérophylles (32).

31.25 - Landes boréo-atlantiques à Erica cinerea,

Végétales :

U. gallit, Erica cinerea, E. mackaiana, E. vagans ; 31.24 -Erica umbellata, E. aragonensis, E. cinerea, E. andevalensis, Cistus sahvifolius, Calhna vulgaris ; 31.25 - Erica cinerea. garis, Genista anglica, G. germanica, G. pilosa, avec Empetrum nigrum ou Vaccinium spp.;31.23 - Ulex maritimus, 31.21 - Vaccinium spp., Calluna vulgaris; 31.22 - Calluna vul-

Classification du Royaume-Uni : « H1 Calluna vulgaris-Festuca ovina heath », « H2 Calluna vulgaris-Ulex minor heath », « H3 Ulex minor-Agrostis curtisii heath », « H4 Ulex gallii-Agrostis curtisii heath », « H7 Calluna vulgaris-

Scilla verna heath », « H8 Calluna vulgaris-Ulex gallii heath », « H9 Calluna vulgaris-Deschampsia flexuosa heath », « H10 Calluna vulgaris-Erica cinerea heath », « H12 Calluna vulgaris-faccinium myritlus heath », « H12 Calluna vulgaris-faccinium myritlus heath », « H18 Vaccinium myritlus-Deschampsia flexuosa heath », and Vaccinium myritlus-Deschampsia flexuosa heath » and « H21 Calluna vulgaris - Vaccinium myrtillus - Sphagnum capillifolium heath ».

Callina vulgaris-typ », « \$116 Vaccinium myrtillus-Callina vulgaris-typ », « \$117 Callina vulgaris-Hierocium pilosell-typ », « \$13 Deschampsia freuvas-Galium saxa-tile-typ », « \$132 Agrostis capillaris-Galium saxalile-typ », sum-Empetrum hermaphroditum-typ », « 5113 Calluna vul-garis-Empetrum nigrum-Vaccinium vius-idea-typ », « 5115 Classification nordique: « 5111 Rhacomitrium lanugino-



Caractères généraux

vogans) [habitat 4040* de la directive] et les landes des dunes maritimes intégrées aux « Dunes fixées décalcifiées atlantiques be l'ensemble des landes fraîches à sèches développées sur sols jusqu'à l'étage montagnard. En sont cependant exclues, les landes littorales à Bruyère vagabonde (Erica Sous l'intitulé de « landes sèches européennes », l'habitat englosiliceux sous climats atlantiques à subatlantiques depuis l'eta-(Calluno-Ulicetea) » [habitat 2150* de la directive]. 56

structures de ces landes. Le feuillage est surtout sempervirent Les landes sèches européennes correspondent à des végétations ligneuses basses (inferieures à 2 m) principalement constituées de chaméphytes et de nanophanérophytes de la famille des Éricacées et des Fabacées. Bruyères, Callune, Myrtilles, Airelles, Genêts, Ajoncs contribuent pour l'essentiel aux couleurs et aux et sclérophylle. Les surfaces foliaires sont des plus réduites, en particulier chez les Ericacées et les Fabacées. Ce sont autant d'adaptations morphologiques et physiologiques aux conditions édaphiques sévères, en particulier en ce qui concerne les

aspects trophiques (sols acides maigres) et hydriques (secheresse au moins une partie de l'année)

Landes sèches el fourrès tempérés

intérieures particulières (corniches, vires rocheuses), les landes sont secondaires et d'origine habituellement anthropique. Par le fourrage, balais). L'intensité et la fréquence de ces perturbations anthropiques ont des conséquences importantes à la fois sur la Mis a part le cas des falaises littorales et de quelques situations passe, elles ont fait l'objet d'exploitations extensives variees (fauche, pâturage) et de quelques utilisations locales (litiere, physionomie et la flore des landes.

CODE CORINE 31,2

4030

ligneuses basses (inférieures à 2 m). Mais aux marges de cette tiales sont diversement apprehendées et caracterisces. Ces dif-Reultés proviennent pour l'essentiel du caractère genéralement secondaire et instable des landes attantiques et subatlantiques. Le terme de lande est avant tout associe à des végétations definition centrale, les limites structurales, dynamiques et spa-Cette origine tient a deux groupes principaux de perturbations

les perturbations agropastorales, qui après une periode initiale de déboisement ont permis au cours de l'histoire des civilisations pastorales, la mise en place et le développement de landes les perturbations sylvicoles ou agro-sylvicoles qui ont forte-

ment contribué à installer de manière plus ou moins cyclique et plus ou moins prolongée des landes au sein des systèmes forestiers acidiphiles

fluctué entre pelouses et forêts suivant le schéma dynamique « pelouse \leftrightarrow lande \leftrightarrow fouré \leftrightarrow forêt ». En fonction du contexte agropastoral ou préforestier prédominant, de la morphologie En conséquence, la lande est d'abord un concept flou ayant les landes planitiaires à montagnardes aux pelouses acidiphiles : (hauteur, espèces dominantes), on a classiquement rattaché

Les arguments floristiques de ces rattachements tiennent à la les landes subalpines aux forêts subalpines. présence plus ou moins importante

- d'un contingent pionnier d'espèces preforestières, soit her-d'un confingent relictuel d'espèces des pelouses acidiphiles

L'importance de ces contingents est generalement le fait de la bacees, soit arbustives.

vitesse des processus dynamiques soit progressifs (lande → foret), sort regressifs (lande -> pelouse) et du mode d'exploitation de la lande, permettant ou non de favoriser les plantes specifiques aux Les progrès dans l'analyse dynamique et structurale des végèta-

tions acidiphiles et notamment les notions de « prè-manteau aci-diphile » (lasses des Cytiereus roponir-lostriant je et d'outet acidi-phile (elasse de Ardempyro partensis-ladorete mollis) ont tar-gement contribué à disséquer les composantes floristiques des En outre, l'existence de situations primaires stables de landes, de ment des especes proprement landeuses ont aussi fortement aide andes et preciser leur optimum physiographique et écologique. techniques de gestion favorisant la régénération et le développeà épurer le concept structural et floristique de landes.

gique est aujourd'hui confortée par une meilleure caractérisation L'autonomie des landes en tant qu'entité structurale typolo-- landeux, c'est-a-dire ayant son optimum d'existence au niveau des cortèges floristiques qui les constituent. On peut ainsi reconnaître au sein des landes, les cortèges floristiques suivants

de pelouses pionnieres à annuelles (dans certaines conditions) [Helianthemetea guttatt] des landes

[Nardetea strictae, Caricetea curvulae], parfois, en situation édaphique plus hydromorphe, de prémaigre acidiphile [Molinio pelouses acidiphiles vivaces, généralement agropastorales caeruleae-Juncelea acutiflori] e e

- d'ourlets acidiphiles herbacés [Melampyro pratensis-Holcetea

- de pré-manteaux acidiphiles pionniers [Cytisetea scopario-

de manteaux arbustifs preforestiers [Crataego monogymi-

(Calluno vulgaris-Ulicetea minoris), à l'exception de leur aile hydromorphe (landes humides à Erica tetralix) [habitats 4010 et Ce type d'habitat correspond presque entièrement aux landes atlantiques à continentales riches en Éricacees et Fabacées 4020* de la directive], des landes dunaires et des landes littorales a Erica vagans. Il est largement distribue en France, mais son developpement est surtout important dans l'Ouest, le Sud Ouest et les montagnes. La grande diversite de ces landes, des contextes geographiques et climatiques, nècessite d'adapter quelque peu les pratiques. Toutefois, leur mode de gestion répond à certaines caractéristiques communes à toutes ces formations. En effet, le respect d'une formation en mosaique de strates de hauteurs et d'ages différents nécessite de conjuguer trois types le pâturage extensif (d'ovins ou bovins) qui, bien que ces landes de pratiques

n'aient qu'un intérêt fourrager limité, permet un entrotten régulier, - une fauche ou un gyrobroyage tous les dix ans qui, avec exportation des produits, permettent de regenerer la formation

ces landes. Mais ce sont des pratiques coûteuses et plus radi-cales qui ne doivent être menées que rarement lorsque la lande l'étrépage et l'écobuage qui permettent également de rujeunir a vieilli et est envahie de ligneux.

venir hormis pour lutter contre la colonisation par les fourres et En zones littorales et pour les landes de grande diversite biologique (Bruyères et Myrtille), il est recommande de ne pas interle Pin maritime (Pinus pinasier) et contre les risques d'incendies.

blématique dans la plupart des landes seches. La maîtrise de son La gestion de la Fougère aigle (Preridium aquilinum) est proextension necessite une attention particuliere et des techniques adaptées localement.

Déclinaison en habitats élémentaires

avec une cinquantaine d'associations actuellement reconnues. Sa déclinaison s'appuie sur les grandes coupures de la classification phytosociologique au rang d'alliance et reconnaît sept unités principales à caractère géographique et bioclimatique L'habitat presente une grande diversite typologique en France landes xérophiles méditerranéo-atlantiques (Cisto salvifolii-Ericion cinereae);

- landes atlantiques maritimes (Dactylido maritimae-Ulicion landes thermophiles ibero-atlantiques (Daboecron cantabricae) naritimi);

landes subcontinentales acidiphiles (Genisto pilosae-Vaccinion landes atlantiques non maritimes (Ulicion minoris)

uliginosi);
- landes subcontinentales acidiclines (Genistion unctoriogermanicae);

landes subcontinentales montagnardes thermophiles (Calluna vulgaris-Arctostaphylion uvae-ursi),

Les unités les plus diversifiées ont ensuite éte subdivisées selon une logique climatique et édaphique pour les landes atlantiques, par grande région géographique pour les landes subcontinentales.

Landes livéro-atlantiques thermophiles

 Landes attantiques littorales sur sol assez profond O - Landes atlantiques littorales sur sol squelettique

O - Lundes sèches thermo-atlantiques

O - Landes hyperatlantiques subsèches

- O Landes atlantiques seches méridionaites
 - O Landes atlantiques subseches
- O Landes attantiques fraiches meridionales
- Landes acidiphiles subatlantiques seches a sub-O - Landes nord-atlantiques sèches a subseches
- Landes acidiphiles montagnardes de l'Est
- Landes acidiphiles montagnardes du Massif centrui O - Landes acidiphiles subalpines des Vosges
 - O Lundes acidiphiles subalpines du Massif central O - Landes acidlelines subcontinentales de l'Est
- O Landes acidiclines subcontinentales du Sud-Est
- Lundes acidiphiles montagnardes thermophiles du Mussif central
- O Landes acidiphiles montagnardes thermophiles des

Position des habitats elementaires au sein de la classification phytosociologique rançaise actuelle

nerophytes, appartenant principalement aux Ericacees et Végetation de lande, à dominance de chaméphytes et nanopha

➤ Classe : Calluno vulgaris-Ulicetea minoris Braun-Blanq et Tüxen er Klika m Klika et Hadac 1944

Landes cantabro- et méditerranéo-atlantiques

Ordre Ulicetalia minoris Quantin 1935

Communautes xero-thermophiles, mediterraneo-atlantiques Alliance Cisto salviifolii-Ericion cinereae Gehia

Associations

1975 corr. Gehu 1996 O Lavandulo stoechadis-Ericetum cinereae Gehu Festuco vasconcensis-Ericetum cinereae Gehu

Communautes thermophiles, ibero-atlantiques, surrout du Alliance: Daboecion cantabricae (Dupont ex Rivas-Mart, 1979) Rivas-Mart, Fern. Gonz. et Loidi 1998 Pays basque

Ulicii europaei-Ericetum vagantis Guinea 1949 • Daboecto cantabricae-Ulicetum gallii (Braun-Blanq, 1967) Rivas-Mart. 1979 • Ulici gallii-Ericetum ciliaris Braun-Blanq 1967 0 Associations

Communautes mantimes atlantiques, generalement pri-Alliance Dactylido oceanicae-Ulicion maritimi Gehu Landes littorales à Ulex europaeus subsp. europaeus f. martimus aux ol assez profond, arrosees d'embruis Groupe d'associations : Daccylido oceanicae. Uliceta maritimi Gehu 1975

Dactylido oceanicae-Sarothamnetum maritimi Gehu Associations

maritimi-Ericetum cinereae (Gehu 1962) Gehu 1975 O Landes littorales à Uler gallu f. humilis sur sols squelettiques (ranker podzol), très éclairées et exposées aux vents

Groupe d'associations Uliceta humilis Gehu 1996

Associations

Scillo vernae-Ericetum cinereae (Bioret 1994) Gehu 1996 © Ulici humilis-Ericetum ciliaris (Vanden Berghen 1958) Gehu 1975 **O** Ulici humilis-Ericetum cinereae (Vanden Berghen 1958) Gehu 1975 **O**

Communautes atlantiques non maritimes, generalement

Alliance Ulicion minoris Malcuit 1929

Sous-alliance : Ulici minoris-Ericenion cinereae Communautes secondaires xeriques a subxeriques Gehu 1975) Botineau Landes arides tres degradees, thermo-atlantiques, sur Groupe d'associations : Helianthemo alyssoidis Ericeta cinereae Gehu 1975 sol sablo-graveleux Centre et Sud-Ouest français

athery thorei-Helianthemetum alyssoidis Gehu Associations

Cladonio-Helianthemetum alyssoidis Braun-Blanq 0 1961 Landes hyperatlantiques subseches a Ulex gallii, Groupe d'associations Ulici gallii-Ericeta cine reae Gehu 1996

Associations

Erico cinereae-Vaccinietum myrtilli Clement et al. gallii-Ericetum cinereae (Vanden Berghen 1958) Gloaguen et Touffet 1975 O Landes atlantiques secondaires, seches à subseches a Ulex minor ou dans l'aire de cet Ajonc Groupe d'associations : Ulici minoris-Ericeta cinereae Gehu 1975

Associations

fgrostio setacei-Ericetum cinereae (Lenormand 1966) Clement et al 1978 nom. nov. Gehu et al. 0 9861

Hyperico linarifolii-Ericetum cinereae de Foucault 1993 O Erico vagantis - Callunetum vulgaris Gehu, Genisto pilosae-Ericetum cinereae Gehu, Botineau Helianthemo umbellati-Ericetum cinereae (Rallet Botineau et Boullet med. O 1935) Gehu 1975 O et Boullet med. 0

Potentillo montanae-Ericetum cinereae Gehu 1975 **O** Ulici minoris-Ericetum cinereae (Allorge 1922) Ulici minoris-Vaccinietum myrtilli Boullet ined. 0 N.B. le Carici arenariae-Ulicetum europaei (Wattez et Godeau 1986) Gehu 1996, lande des dunes decalci-Gehu 1975 O

fiees sud armoncaines releve de l'habitat 2150* de la Landes secondaires subseches, nord-atlantiques, sans Ulex minor, marquant le passage aux Vaccinio Groupe d'associations : Calluno vulgaris-Ericeta myrtilli-Genistetalia pilosae planitiaires

Ulici europaei-Ericetum cinereae (Lemee 1937) Lenormand 1966 em. Clement et al. 1978 O Associations

cinereae Gehu 1975

Erico cinereae-Callunetum vulgaris Gehu et al. 1986 nom. illeg (art. 31) 0

Landes seches el feurres lempérés

N.B. 1e Carici trinervis-Callunetum vulgaris Gehu et de Foucault 1978, lande endemique des sables decalcifies du nord de la France releve de l'habitat 2150* de la directive Communautés mésophiles et humides sur gley podzol Sous-alliance . Ulici minoris-Ericenion ciliaris Gehu 1975) Botineau plus ou moins profond

Landes mésophiles, thermo-atlantiques à Erica sco-paria , du Sud-Ouest au Centre-Ouest Groupe d'associations Ericeta scopario-ciliaris Gehu 1975

Arrhenathero thorei-Ericetum ciliaris (Duchaufour 1948) Gehu 1975 O Associations

Scorzonero humilis-Ericetum ciliaris (Couderc Ulici minoris-Ericetum scopariae (Rallet 1935) 1971) Gehu 1975 O Gehu 1975 O

Groupe d'associations Ulici-Ericeta ciliaris Gehu Landes mesophiles atlantiques fraîches

Associations

Ulici gallii-Ericetum ciliaris Gloaguen et Tousset Ulici minoris-Ericetum ciliaris (Lemee 1937) Molinio caeruleae-Ericetum vagantis Gehu, Botineau et Bouilet med. O

Landes subatlantiques a continentales, planitiaires a monta-Vaccinio myrtilli-Genistetalia pilosae R. Schub. 1960

Lenormand 1966 0

Communautes acidiphiles subcontinentales, planitiaires a

 Alliance Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi Braun Blang, 1926

Groupe de transition avec les Ulicetalia minoris Calluno vulgaris-Genistetum anglicae Tüxen Associations

1937 @

Calluno vulgaris-Genistetum pilosae Oberd: 1938 @ Groupe central

Calluno vulgaris-Vaccinietum vitis-idaeae Büker Associations et groupement :

Anemono narcissiflorae-Vaccinietum Carbiener Luzulo desvauxii-Vaccinietum myrtilli Carbiener 1942 @

Galio saxatilis-Vaccinietum myrtilli Michalet, Pulsatillo albae-Vaccinietum uliginosi Carbiener Sorbo chamaemespili-Vaccinietum Carbiener 1966 @ Coquillard et Gueugnot 1989 ©

Vaccinio myrilli-Genistetum pilosae Thebaud ex Schaminee et Hennekens 1992 © Blanq. in Braun-Blanq., Sissingh et Vlieger 1939 groupement à Diphasium tristachyum et Genista anglica de Foucault 1987 © Gentiano luteae-Vaccinietum myrtilli Braun nom my @

in Braun-Blanq., Sissingh et Vlieger 1939 nom im-Gentiano luteae-Vaccinietum myrtilli Braun-Blanq

nyrilli Braun-Blang, 1926] ©
Pulsatillo vernalis-Genisterum pilosae Quezel et Alchemillo saxatilis - Vaccinietum uliginosi Allio victorialis-Vaccinietum myrtilli Schaminee et Thebaud er Schaminee et Hennekens 1992 @ Rioux 1954 nom inv. © Hennekens 1992 @

thermes et plus mésophiles

Alliance: Genistion tinctorio-germanicae de Foucault Communautes acidiclines a acido-neutroclines, meso-

 Associations 1990 nom inval

Vaccinio myriilli-Callunetum vulgaris sensu Aubert, Barbero et Loisel 1971 © Daphno eneori-Callunetum vulgaris Müller 1986 Cytiso hirsuti-Callunetum vulgaris Oberd. 1954 @ Antennario dioicae-Callunetum vulgaris Tüxen 1937 @

lisées (surtout bien représentées dans les Pyrènées)

Alliance : Calluno vulgaris-Arctostaphylion uvaeursi Tüxen et Preising in Preising 1949 nom mid. Communautes montagnardes thermophiles et continenta-

Alchemillo saxatilis-Callunetum vulgaris Susplugas 1942 © Helictotricho sulcati-Callunetum vulgaris Gruber Festuco filiformis-Callunetum vulgaris Michalet, Associations et groupement Coquillard et Gueugnot 1989 @

groupement à Gentiana lutea et Arctostaphylos uva-ursi Froman 1984 © Prunello pyrenaicae-Sarothamnetum scoparii groupement à Meum athamanticum et Arctostaphylos uva-ursi Fromart 1984 ©

Bibliographie

ACTES DU SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LA GESTION DES LANDES ATLANTIQUES, 1998 - Techniques et methodes de restauration, rehabilitation, recreation et gestion des landes humides et des landes seches littorales. Lycce agracole de Suscinio (Morlaix, Finistère) - 28, 29 et 30 octobre 1998.

ALLORGE P., 1922 - Les associations vegétales du Vexin français. A. Lesot, Nemours, these 342 p., 16 pl. et 1 carte h.-t. AGRNN, 1998 - Liste des habitats naturels repertories en annexe II de la directive « Habitata» presents sur le site - Extraits du « document d'ob-jectifs », site du Madres-Coronat. Volume « État de reférence du site »

ALLORGE P., 1941 - Essai de synthèse phytogéographique du Pays basque. Bullenn de la Societé hotunique de France, 88 : 291-356. ASSOCIATION FRANÇAISE DE PASTORALISME, 1998 - Brülages dirigés. Pastum, numéro spécial 51-52 ; 120 p.

landes des monts de l'Espinouze (Cevennes occidentales). Bulletin de la Sociète hotanique de France, 119 : 65-109 BAUDIÈRE A., 1972 - Contribution à l'étude de la vegetation des

BAUDIÈRE A., 1975 - Les callunaies des monts de l'Espinouze (Cévennes occidentales) et leurs relations avec les groupements sylvatiques. Colloques phytosociologiques, II « La vegetation des landes d'Europe occidentale », Lille 1973 97-126.

BIORET F., 1985 - Étude de la vegétation des milieux naturels de Barz, Ouessant, Groix, État actuel et évolution. Université de Bretagne occidentale, 1 vol., 185 p.

- IORET F., 1989 Contribution a l'étude de la flore et de la végétation de quelques iles et archipels ouest et sud armoneains. Thèse, université de Nantes, 1 vol., 480 p.
- Phytosociologie paysagere du système pelouses-landes-fourrès des falaises des îles ouest et sud armoricaines. Colloques phytosociolo-IORET F., BOUZILLÉ J.-B., GÉIIU J.-M. et GODEAU M., 1991 giques, XVII « Phytosociologie et paysages » (Versailles, 1988) : 129-142.
- IORET E et GÉIIU J.-M., 1999 Les microtaxons : enjeu majeur de fa typologie phytocenotique et de la conservation du patrimoine végé-tal du littoral atlantique français. Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest, numero special 19 « Les plantes menacées de France, Actes du colloque de Brest, 15-17 octobre 1997 »: 171-188.
 - OEUF R., 1997 A propos des landes et pelouses du Hochfeld et du Champ du feu : propositions syntaxonomiques nouvelles. Doc. ONF: reserve biologique domaniale du Champ du feu, 8 p. + 2 tableaux.
- ne valice de la Vienne (phytogeographie, phytosociologie). Bulletin de la Societe botanique da Centre-Ouest, numéro spécial, 6: 1-352. SOTINEAU M., 1985 - Contribution a l'étude botanique de la haute et moyen
- 1986 Les landes sèches acidiphiles du Limousin (nord-ouest du Massif BOTINEAU M., DESCUBES-GOUILLY C., GHESTEM A. et VILKS A. central, France). Documents phytosociologiques, NS, X : 97-107.
 - SOULLET V., 1991 Étude écologique des landes de Versigny DRAE Picardie, manuscrit, 132 p.
- BOURNÉRIAS M., 1984 Guide des groupements végetaux de la région partsienne, 3' éd., SEDES-Masson, Paris, 483 p. BOURNÉRIAS M. et MAUCORPS I., 1975 - Les landes objeutrophes des « usages » de Versigny (département de l'Aisne). Documents phytosociologiques, 9-14 : 19-38.
- 3RAUN-BLANQUET J., 1926 Le « climax complexe » des landes alpines, (Genisteto-Vaccinion du Cantal), In BRAUN-BLANQUET et al., Études phytosociologiques en Auvergne. Impr. typographique et lithographique G. Mont. Lons, Clermont Ferrand : 29-48.
- BRAUN-BLANQUET I., 1948 Lu vègetation alpine des Pyrènées orientales. Eude de phytosociologie comparee. Éd. Instituto español de caldologia. ecologia y fisiologia vegetali. Barcelone. [Commun SIGMA, 98 (9): 1-306]
- 3RAUN-BLANQUET J., 1967 Vegetationsskizzen aus dem Baskenland mit Ausblicken auf das weitere Ibero-Atlantikum, II Teil. Vegetatio, 14: 1-126.
 - 3RAUN-BLANQUET J., 1967 La chênaie acidophile ibéro-atlantique (Quercion occidentale) en Sologne. Anales Edafologia Agrobiologia. Madrid. [Commun. SIGMA, 178: 53-87] BRAUN-BLANQUET J., SISSINGII G. et VLIEGER V., 1939 - Klassi
- der Vaccinio-Piceetea. Prodrome groupements vég., 6 : 1-123. Comité int. prodrome phytosociol., Montpellier.
 - ahier des charges de l'opération locale « Gestion des espaces ouverts et des hautes chaumes en montagne vosgienne haut-thinoise ».
- CARBIENER R., 1963a Les sols du massif du Holmeck, leurs rapports avec le tapis vegétal. In Le Holmeck, aspects physiques, biologiques et humains. Association philomatique d'Alsace et de Lorraine ; 103-154.
 - CARBIENER R., 1963b Remarques sur un type de sol encore peu étudic : le « nanker eryptopodzolique » de l'étage subalpin des massifs hercyniens français. CR Académie des sciences de Paris, 256 : 977-979,
- forêt par des critères pédologiques et géomorphologiques dans les hautes Vosges. CR Académie des sciences de Paris, 258 : 4136-4138. CARBIENER R., 1964a - La détermination de la limite naturelle de la CARBIENER R., 1964b - Étude de la genèse des thufur, une forme de sol eryoturbé, dans les hautes Vosges. CR Acudémie des sciences de
 - CARBIENER R., 1966a La végétation des hautes Vosges dans ses rapports avec les climats locaux, les sols et la géomorphologie. Thèse d'État, université Paris XI (Orsay), 109 p. Paris, 258: 5503-5505.
- groupements vėgėtaux dans les hautes Vosges (France). Oecologia Plant., 1: 335-367. ARBIENER R., 1966b - Relations entre cryonurbation, solifluxion et
- CARDOEN F et MARTENS N., 1990 La gestion des landes au Limbourg, h Gérer la nature ? Actes du colloque Direction generale des ressources naturelles et de l'environnement de la région wallonne : 417-422.

- CHOISNET G., 1992 La gestion écologique des landes : synthèse bibliographique. Centre régional de phytosociologie conservatoire botanique national de Bailfeul,
- CHOUARD P., 1924 et 1925 Monographies phytosociologiques la règion du Brigueil l'Ainé (Confolemais). Bulletin de la Societe botanique de France, 72: 34-49 et 77: 1130-1158.
- CLÉMENT B., 1978 Contribution à l'étude écologique des monts d'Arrèe. Organisation et cartographie des biocénoses. Évolution et pro-ductivité des landes. Thèse de 3' cycle, université de Rennes 1, 260 p.
 - populations végétales des landes bretonnes. These d'État, université de Rennes 1, 320 p. CLÉMENT B., 1987 - Structure et dynamique des com
- CLÉMENT B., FORGEARD F., GLOAGUEN J.-C. et TOUFFET J., 1978 Contribution à l'étude de la végétation des landes de Lanvaux : les forêts et les landes. Documents phytosociologiques, NS, II: 65-87.
- ciation originale de lande de Bretagne occidentale : l'Erico-cine-reue-Vaccinietum myrtilli. Documents phytosociologiques, NS, V. 167-176. CLÉMENT B., GLOAGUEN J.-C. et TOUFFET J., 1980 - Une asso-
 - CLÉMENT B., RIVIÈRE A. et TOUFFET J., 1980 Répartition des graines au sol dans les landes incendiées des monts d'Arrèc. Bull. Écol., 11 (3): 365-371.
 - CLÉMENT B. et TOUFFET J., 1976 Impact de l'élevage sur la vègetation des landes des monts d'Arrée. Université de Rennes, docu-ment GELA nº 15, 39 p.
- CLÉMENT B. et TOUFFET J., 1990 Plant strategies and secondary succession on Brittany heathlands after severe fire. Jorn. Vez. Sc., 1 succession 115-202.
- COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA VÉGÉTATION DES LANDES D'EUROPE OCCIDENTALE (Nardo-Calluneteu) - Lille, 1-3 octobre 1973.
- des landes de la Gascogne ; modèle d'étude sur la commune de Pissos (Landes). Bull, Écol., 10: 43-54, COMPS B., GELPE J. et SAINT-DIDIER J., 1979 - Nouvelle typologie
- ALPES DES ESPACES NATURELS, 1998 Note bibliographique relative à la gestion des landes. 38 p. + annexes, décembre 1998. CONSEIL GÉNÉRAL DU RIIÔNE, CONSERVATOIRE RIIÔNE-
- Plan de gestion 1999-2003 de la réserve naturelle de landes de Versigny, 215 p. + annexes, novembre 1999. CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE, 1999
- COQUILLARD P., GUEUGNOT PJ., JULVE P., MICHALET R. et MICHELIN Y., 1994 - Agroécologie des landes et herbuges de l'étage montagnard du Massif central (France). Bull. Écol., 24 (2-3): 57-62.
- CORILLION R., 1965 Classification des landes du nord-ouest de la France, Bull. Soc. ét. scient. Anjou, NS, 5: 95-105.
 - COUDERC J.-M., 1971 Les landes paraclimaciques des regions de la DAUNAS R., 1974 - Principaux types de landes de la région de Montendre, Bulletin de la Société hotanique du Centre-Ouest, 5: 64-71. Loire moyenne. Bull. Ass. Geographie françaix, 393-394 423-435.
 - DE BEAULIEU F. et FICHAUT B., 1992 Plan de gestion de la rèserve des landes du Cragou : critères d'évabation scientifique et suivi de l'application de l'article 19 dans les monts d'Arrèc. PNRA, SEPNB, tome 1 : 73 p. + annexe ; tome 2 cartes : 20 p.

GÈIIU J.-M., 1963 - Sarothamnus scoparius ssp. muritimus dans le Nord-Ouest français. Bulletin de la Société botanique du nord de la

JÉHU J.-M., 1975 - Essai pour un système de classification phytosocio-

France, 16: 211-222.

logique des landes atlantiques françaises. Colloques phytosociolo-giques, II « La végétation des landes d'Europe occidentale » (Lille 1973): 361-377.

uvu-ursi (L.) Sprengel (Ericaceae) dans son aire pyrénéenne et cir-cumpyrénéenne. Thèse, université Paul Sabatier, Toulouse I, 412 p.

FROMARD F., 1984b - Systematique et synécologie de Arctostaphylos

- DE FOUCAULT B., 1987 Données phytosociologiques sur la vègéta-tion observée lors de la treizième session de la SBCO en Aubrac et Margeride. Bulletin de la Société botanique du Cenre-Oness, NS, 18: 337-361.
- DE FOUCAULT B., 1990 Essai sur une ordination synsystématique des landes continentales à boréo-alpines. Documents phytosociolodes giques, NS, 12: 151-174.
- DE FOUCAULT B., 1993 Nouvelles recherches sur les pelouses de DE MONTARD F., 1982 - Amélioration pastorale des landes à callune des monts du Forez par la fauche et la fertilisation. Fourzages, 91: 17-36. ion curisii et leur syndynamique dans l'ouest et le centre de la France. Bulletin de la Société hotanique du Centre-Ouest, 24 151-178,
- pastorale et possibilité d'amélioration. INRA La Margeride, la montagne, les hommes. DE MONTARD F.X. et FLEURY P., 1983 - Les landes à callune, valeur

GÉHU J.-M. et J., 1975 - Apport à la connaissance phytosociologique des après incendie dans une lande bretonne. Bulletin de la Socièté boun-nique du nord de la France, 16: 211-222. DENDALETCHE C., 1972 - Le peuplement vigétal des montagnes entre les pics d'Anie et d'Orby (Pyrénées occidentales) : notes écologiques, floristiques et phytocénoliques. *Pirineae*, 105 : 11-26.

andes sèches el foerrés tempérés

- DENDALETCHE C., 1973 Écologie et peuplement végétal des Pyrènées occidentales, Essai d'écologie montagnande. Thèse de doc-torat és seriences, université de Nantes, 2 vol., 661 p.
- GÉHU J.-M. et GÉHU-FRANCK J., 1975 Contribution à l'étude phytolandes intorales de Bretagne. Colloques phytosociologiques, II « La vegetation des landes d'Europe occidentale » (Lille, 1973) : 193-212. sociologique des landes du sud-ouest de la France, Colloques phytosociologiques, II « La vegetation des landes d'Europe occidentale (Lille, 1973) ; 71-85. paysages végétaux en montagne (Massif central et Alpes). In L'écologie en France, 5' colloque national de l'AFIE : 111-120. DOCHE B., PELTIER J.-P. et POMMEROL V., 1989 - Les landes à Éricacées (callunates, rhodorates) et les vitesses de transfor
- GÉIIU J.-M. et PLANCIIAIS N., 1965 Évolution de la végétation de quelques landes littorales d'après l'analyse pollinique de sols Pollens et spores, 7: 339-360.
- GÉIIU J.-M., RICIIARD J.-L. et TÜXEN R., 1972 Compte rendu de internationale de phytosociologie dans le Jura en juin 1967 (2º partie). Documents phytosociologiques, 3: 1-50. l'excursion de l'Association

DUPLAS G., 1985 - Vegetation des Pyreinees, notice detaillée de la par-tie pyreineenne de la carte de la végétation de la France au 1/200 000°, Éd. CNRS, Paris, I volume.

DUPONT P., 1975 - Les limites altitudinales des landes atlantiques dans les montagnes Cantabriques (nord de l'Espagne). Colloques phyto-sociologiques, II « La vegiciation des landes d'Europe occidentale ». (Lille, 1973): 47-58. DURFORT J., 1992 - Caractérisation des landes et prairies humides des monts d'Arrée et modalités de gestion. Laboratoire d'écologie vègé-ENGEL R., 1990 - A propos d'une station de Lycopodiacées dans les Vosges, Le monde des plantes, 438.

DOIGNON P., 1956 - Les groupements végétaux du massif de Fontamebleau. Cultiers des nat., NS, 12 (2) †33-40.

- GÉIIU J.-M. et WATTEZ J.-R., 1975 Les landes atlantiques relie-tuelles du nord de la France. Colloques phytosociologiques, II «La GEREPI, 1997 - Mise en place d'une gestion pilote d'un site de lande vegetation des landes d'Europe occidentale » (Lille, 1973) 348-360
 - protégé, et transfert des acquis aux différents acteurs de la gestion des « brandes du Poitou ». Réserve naturelle du Pinail, 45 p. GIMINGIIAM C.II, 1992 - The Lowland Management Handbook English Nature Sciences, 8: 201 p.
- GLOAGUEN J.-C., 1983 Contribution a l'étude phytoécologique des landes bretonnes. These d'État es sciences, universite de Rennes I, 353 p.

FAURY O., FRANCEZ A.-J., MARION G., SUCIIE. 1-B. e., THÉBAUD G., 1991- L'érosion d'une lande pastorale sur les hautes chaumes du Forez. Rappor SRETIE, INEDIT CRENAM, 168 p.

ETLICIIER B., BESSENAY C., COUIIERT J.-P., DEGEORGE J.-N.,

tale, Rennes I - PNRA, 79 p.

JROSITE, 1998 - Séminaire international sur la gestion des landes du nord-ouest de l'Europe. 27-30 octobre 1998 : programme LIFE

EUROSITE, 1998 - Seminaire in

« Gestion des landes du nord-ouest de l'Europe »,

- GLOAGUEN J.-C., 1990 Post-burn succession on Britanny heathlands. Journal of Vegetation Science, 1: 147-152.
- lanes occidentales. These, université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille III, 305 p. GRUBER M., 1978 - La vegetation des Pyrences ariegeoises et cata-

FAERBER J., 1995 - Le feu contre la friche : dynamique des milieux, maltrise du feu et gestion de l'environnement dans les Pyrènées centrales et occidentales. Thèse de doctorat, université de Toulouse-Le

Mirail, 155 p.

FORGEARD F., 1977 - L'écosystème lande dans la règion de Paimponn. Étude du cycle de la marière organique et des éléments minéraux. Thèse de 3' cycle, université de Rennes I, 220 p, + annexes. FORGEARD F. 1987 - Les incendies dans les landes bretonnes. Thèse, université de Rennes, 342 p.

- HOOSAERT-PALAUQUI M., 1980 Regeneration d'une lande après incendie, II - Reproduction sexuée et capacité de germination d'Ules minor Roth. Bull. Écul., 11 (3) 387-392.
 - INSTITUT RÉGIONAL DU PATRIMOINE, 1995 Les landes de et de la plaine rhénane avoisinante. Deuxième partie : Les gandes et les landes. Bull. Soc. hist. nat. Colmar. 20: 1-62. Bretagne : une richesse à protèger, a gerer, a mettre en valeur. 44 p. ISSLER E., 1927 - Les associations vegetales des Vosges meridionales
- ISSLER E., 1942 Vegetationskunde der Vogesen. Pflanzensoziologie 1:192 p.
 - dans le massif vosgien. Le monde des plantes, 453 : 8-9. JÉROME C., 1995 - Iluit stations nouvelles de Dipha

FROMARD F., 1984a - Les communantes à Arctostuphylos uvu-urai (L.) Spenguell (Enicureote) du massif du Carlif et de la haute vallète de la Tett (Pyrtnées-Orientales), Ecologie, phynosociologie, dynamique.

Documents d'écologie pyrévéenne, 3-4 : 155-164 (colloque international « Ecologie des milieux montagrards et de haute altitude », Gabos 10-12 septembre 1982).

tuelles de Haute-Normandie, Culloques phytosociologiques, II « La végétation des landes d'Europe occidentale » (Lille, 1973) : 169-178.

FRILEUX P.-N., 1975 - Contribution à la connaissance des landes relic-

- JOVET P., 1949 Le Valois. Phytosociologie et phytogéographie JOVET P., 1954 - Landes et Pays basque occidental. Notices bota SEDES, Paris, 389 p.
- LANEA., 1992.- Practical conservation grasslands, heaths and moors. The Open University in association with the Nature Conservancy Council, Hodder et Stoughton, 128 p. niques, VIII' Congrès international de botanique, Paris, Nice : 5-13
 - -ECOINTE A. et PROVOST M., 1975 Contribution à l'étude phytosociologíque des landes de Basse-Normandie. Colloques phytosociologiques, II « La vegétation des landes d'Europe occidentale (Lille, 1973) : 121-137.
- LEMÉE G., 1937 Recherches écologiques sur la vegétation du Perche. Thèse de doctorat ès sciences naturelles, Pans, 389 p.

GÉIIU J.-M., 1978 - Les phytocoenoses endémiques des côtes fran-çaises occidentales. Bulletin de la Société hotanique de France,

125:199-208.

5EHU J.-M. et AMICALE PHYTOSOCIOLOGIQUE, 1975 - Les landes de la Brenne (36 - France). Colloques phytosociologiques, II « La végétation des landes d'Europe occidentale » (Lille, 1973) ;

- LEMÉE G., 1981 Contribution à l'histoire des landes de la forêt de Fontainebleau d'après l'analyse pollinique des sols. Bulletin de la LEMÉE G. et CARBIENER R., 1956 - La vegetation et les sols des vol-Société hotanique de France, Lettres botaniques 128 (3) 189-200. cans de la chaîne des Puys. Bulletin de la Sociète boiumique France, 103, 82' session extraordinaire 7-29
 - LOISEAU P. et de MONTARD F.X., 1986 Gestion pastorale des landes dans le Massif central nord. Revue Fourrages, numero special.
- LOISEAU P. et MERLE G., 1981 Production et évolution des landes à callune dans la région des dômes. Acta Oecologica Écol, applie.

sèches du massif de Fontainebleau. Essai d'analyse phytosociolo-gique affinée. Documents phytosociologiques, NS, 10 (2) : 169-177

GÉITU J.-M. et J., 1960 et 1961 - L'evolution du sol et de la vegetation

GÉIIU J.-M., FRANCK J. et BOURNIQUE C., 1986 - Les callunaies

GÉHU J.-M., BOTINEAU M. et BOULLET V. - Documents médits.

MICHALET R., COOUILLARD P. et GUEGONOT J. 1989 - Landes et herbages des edifices voleamques de la chaine des Puys (Massif central franças). 1 : Syrasystématique. Colloques phytusocciologies gques, XVI « Phytosociologie et pastoralisme » (Paris, 1988) : 645-664.

MULLER S., 1985 - Sur l'existence dans le pays de Bitche d'une remar-quable toposequence de landes semi-continentales, vicanantes de celle des landes atlantiques. CR Académie des sciences de Paris, 301, serie III: 627-630.

MULLER S., 1986 - La végéanton du pays de Bitche (Vosges du nord). Analyse phytosociologique. Application à l'étude synchronique des successions végétales. These d'État, université Paris XI, 306 p.

MULLER S., 1988 - La lande mesoshydrique (Daphino encur-callunetum) du pays de Briche (Vosges du nord), structuration phy-tosociologique, indefer hogogographique et modalies de gestion enservation et obliques phytusociologiques, XV a. Phytosociologic et conservation de la nature » (Strasbourg, 1985) +431-439.

MULLER S., 1997 - The post-glactal history of Pulsarilla vernalis and Daphine eneurum in Bitcherland, inferred from the phytosociological study of their current habitat. Global Ecology and Biogeography Letters 6 129-137

OBERDORFER E., 1978 - Süddeutsche Pflanzengesellschaften, Teil II. Fischer Verlag, Stuttgart, 355 p.

OCHSENBEIN G., 1989 - Petite histoire d'une station botanique excep-tionnelle. Bull. Ass. Phil. d'Alsace-Lorraine, 25. PARC NATUREL RÉGIONAL D'ARMORIQUE, DRAF BRETAGNE,

SCIINITZLER A. et MULLER S., 1998. Towards an ecological basis for the conservation of subalpine heath-grassland on the upper ridges of the Vosges. Journal of Vegetation Science, 9: 317-326.

maintien de la qualité paysagère et d'accueil des zones d'estive des Pyrènces orientales. Estive du GORG ESTELAT, juillet 1999. SIME, 1999a - Operation locale article 21-24 agri-environnementale SIME, 1999 - References pastorales: Pyrences orientales.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRENNE - Document d'objectifs

experimental. Site Grande-Brenne.

1998 - Landes et prannes humides des monts d'Arree Operation loca-

le (renouvellement).

février 1998 - Programme expérimental LIFE Natura 2000 sur le massif cantalien 1996-1997. Volumes I et II : document d'objectifs

PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'AUVERGNE,

de l'analyse phytosociologique pour la comnassance ecologique et geographique d'une moyenne montagne cristalline suballantique. These, université Blaise-Pascal, Clermoni-Ferrand, 330 p. THÉBAUD G., 1988 - Le Haut-Forez et ses milieux naturels. Apports

VANDEN BERGIIEN C., 1958 - Étude sur la vegétation des dunes et des landes de la Bretagne. Fegetatio, 8 (5): 193-208. VANDEN BERGHEN C., 1975 - Les landes a Errea vagans de la haute

Programme LIFE Natura 2000. Site Natura 2000 des monts du Forez : une montagne d'estives et de nature. Projet de documents d'objectifs, une montagne de nature, annexe 2 ; inventaire et évalua-

PARC NATUREL RÉGIONAL DU LIVRADOIS-FOREZ, juin 1999

AARC NATUREL RÉGIONAL DU LIVRADOIS-FOREZ, RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE, 1997 - Programme LIFE Natura 2000 : document d'objectifs pour le site des Bois Noirs. Décembre 1997

tion du patrimoine naturel.

FERRINET M., 1995 - Les groupements vegetaux de la reserve natu-relle du Pinail (Vienne, France). 1 : les landes, Bulletin de la Sociète botantque du Centre-Ouest, 26 : 3-18.

WATTEZ J.-R. et WATTEZ A., 1995 - Les landes à Ércacées et les formations landscoles nanckes subsistant dans la région alréenne (département du Morbihan). Documents phytosociologiques, NS, XV : 153-181.

PICHON P., 1992 - Étude des systèmes d'exploitation des monts d'Arrèc Chambre d'agriculture du Finistère - PNRA, 46 p. QUANTIN A., 1935 - L'evolution de la végetation à l'etage de la ché-naie dans le Jura méridional. Thése, université de Lyon, 382 p.

QUÉZEL P. et RIOUX J., 1954 - L'étage subulpin dans le Cantal (Massif central de la France). Fegetutio, 4 (6): 345-378.

REY P., 1951 - L'evolution de la vegetation dans les grandes landes de Gascogne. Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, 86: 372-378.

RIGOLOT E., 1987 - Le problème des incendies dans les landes de Lanvaux etude prealable et propositions. CRPF de Bretagne, 90 p. RIVAS-MARTÍNEZ S., 1979 - Brezales y jurales de Europa Occidental (Revisión fitosociológica de las clases Calluno-Ulicetea y Cisto-Lavanduletea). Lazaroa, 1:5-127.

RIVAS-MARTINEZ S., BASCONES J.-C., DÍAZ TE., FERNÁNDEZ-GONZÁLEZ F. et LOIDI J., 1991 - Vegetación del Pirmeo occiden-tal y Navarra, limera Geobotomica, § 5-5-456.

SCIIAMINÉE J. et IIENNEKENS S., 1992 - Subalpine heathlands of the Monts du Forez. Documents phytusociologiques, NS, 14 : 387-420.

SCIIAMINÉE J. et IJENNEKENS S., 1993 - A syntaxonomical srudy of subalpine heathland communities in West European low mountain ranges. Journal of Tegenation Science, 4: 125-134.

SCIIAMINÉE J. et MEERTENS M., 1991 - A vegetation analysis of the transition between subalpine healthlands and their surroundings in the Monts du Forcz (Massif central, France). Acta Botanica Neerl., 40 (2): 139-159.

Soule (Pyreness atlantiques, France). Colloques phytosociologiques, II «La végetation des landes d'Europe occidentale » (Lille, 1973): 91-96.

planitiaires et des étages montagnard à alpin Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets

6430

CODE CORINE 37.7 & 37.8

Extrait du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne

PAL CLASS 377 et 37.8 Version EUR 15-1999

long des cours d'eau et en bordure des forêts relevant des Glechometalia hederoceue et des Convolvuletalia septum 1) 37 7 - Bordures herbacees hautes, nutrophiles et humides le (Senecton fluviaillis, Aegopolion poologramue, Convolvation sephun, Filipendulion).

37.8 - Végétation vivace herbacée haute hygrophile des étages montagnard à alpin des Betulo-Adenostyleteu

2) Vėgėtales

Auviatilis, Filipendula ulmaria, Angelica archangelica, Petasaine, hybridum, Chrauma oberoceum, Cheerophillum, Infrastum, egopoodium, and oberoceum, Cheerophillum, Silene diotoc, Lamum album, Gerantum robertianum, Silene diotoc, Lamum album, 37.7 - Glechoma hederacea, Epilobium hirsuum, Senecio

Lystmachia punciata, Isytrum salicaria, 37.8 - Acontium Iyeoctonum (A. vulparia), A. napellus, Gerantum sylvaticum, Trollius europaeus, Adenostyles alliariae, Peucedanum ostruthum, Cicerbita alpina, Digitalis grandiflora, Calamagnystis arundinacea

3) Correspondances

Classification du Royaume-Uni « U17 - Luzula sylvancu-Geum rivale tall herb community

amara, Bitters Schaumkraut) », « 35020203 rahrsiof-freich; Feucht- bzw. Nalgarulandronche der planaren bis submontunen Stufe », « 35020303 nahrsioffreiche, Feucht-bzw. Nalgarinlandbrache der planaren bis hochmontanen Stufe », « 35052031 montane bis hochmontanen Hochstaudenflur », « 39052021 montane bis rhochmontane Hochstaudenflur », « 39052022 montane bis rhochmontane Hochstausflur (Calamagrastion arundinaceae) », « 6701 Glassification allemande: « 390101 krautiger Ufersaum an besonmen Gewässen », « 39050101 feuchter Staudensaum der planaren bis submontanen Stufe », « 390102 krauttger Ufersaum an beschatteten Gewäsern (z.B. mit Cardamine subalpine bzw alpine Hochstaudenflur (Alpen) »

Classification nordique: « 126 Högörlangsvegetation ».

du 378, faiblement développées à plus basse altitude, le long des cours d'eaux ou en bordure des forêts (par exemple en Belgique, en Wallonie). Les communautés de bordure région considérée ne sont pas prioritaires. Ces mégaphor-binies peuvent se développer aussi dans des prairies humides en firche, c'est-adire qui ne sont plus fauchées. Celles-cit et les peuplements de ricolphytes avec topnami-4) On peut rencontrer des communautés similaires à celles nitrophiles ne comprenant que des especes banales dans la bour, Impatiens glandulifera, ne sont pas inclus.

5) Dahl, E. (1987). Alpine-subalpine plant communities of South Scandinavia. Phytexoenologia 15: 455-484 Larsson, A. (1976). Den sydsvenska fuktängen Vegetation, dynamic och skötse! Medd Avd Ekol Bot Lund 31



Caractères généraux

nautes correspondant à des vegétations de hautes herbes de type mégaphorbiaies et de lisières forestières se rencontrant du lutoral Cet habitat est constitue par un tres vaste ensemble de commujusqu'a l'etage alpin des montagnes Compte tenu de la diversité des types de communautes, l'habitat a ete divise en trois ensembles de vegetations (relevant de trois classes phytosociologiques distinctes) qui seront presentes au travers de trois fiches « sous-generiques » les megaphorbiaies riveraines (se developpant du littoral a l'étage montagnard), les lisieres forestieres nitrophiles et les megaphorbiaies d'altitude (de 'etage montagnard a l'etage alpin)

Déclinaison en habitats élémentaires

Les 12 habitats declinés sont récapitulés ci-après, les critères de déclinaisons sont précisés dans les fiches « sous-génériques ».

 Mégaphorbinies mésotrophes collinéennes A. Mégaphorbiaies riveraines :

- Méguphorbinies, mésotrophes montagnardes

- Mégaphorbinies à Pétasite hybride

3 - Mégaphorbinies entrophes des eaux douces

O - Mégaphorbinies oligolalines

B. Lisières forestières plus ou moins nitrophiles et hygro-

 Vegetutions des lisières forestières nitrophiles hygroclines, heliophiles a semi-heliophiles

O - Vegetations des lisieres forestières nitrophilles hygroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles

C. Mégaphorbiaies montagnardes à alpines

Prairies humides semi-naturelles à hautes herbes

6 - Mégaphorbinies montagnurdes et subulpines des Alpes, du Jura, des Vosges et du Massif central

O - Vepélution vivace herbacée haute hygrophile étages montagnard a sipin des Mulgedin-Aconiteteu

. Meguphorbinies montagnurdes et subulpines it

. Communautes des couloirs rocheux ou herbeux de Calamagrostide roseau des Vosges et du Massif central Corse du Cymbularion hepaticifoliae . Communaufes ripicoles des torrents de Corse du Doronusum corsici

Position des habitats élémentaires au sein de la classification phytosociologique française actuelle

➤ Mégaphorbiaies planitaires a montagnardes Classe Filipendulo ulmuriae-Convolvuleteu sepium

Communautés eutrophes

Ordre: Convolvaletalia sepium

 Communautés de la partie moyenne et superieure des cours d'eau et des bordures de lacs Alliance : Convolvation sepium

Culystegio sepium-tristolochietum elematitis O Calystegio sepium-Epilobietum hirsati O drundini donucis-Convolvuletum sepium O Associations

Calystegio sepium-Eupatorietum cunnahini O Cuscuto curopueue-Calystegietum sepium O Phuluridetum arundinaceue O

Picrido hieracioidis-Eupatorietum cunnubini O Urtico divicue-Calystegietum sepium O Senecionetum fluviatilis 0

 Communautes des zones subestuariennes et du cours inferieur des fleuves soumis aux marées d'eau douce Alliance . Angelicion litoralis

groupement it. Althaca officinalis et Curex cuprinu 6 groupement a Senecio aquaticus et Oenunthe Associations et groupements
 Agrapyro pungentis-Alhaeaetum officinalis Cochleario aestuariae-Oenanthetum crocatue 0 Cunvolvalu sepium-Angelicetum heterocurpue O Oenuntho crocutue-Angelicetum archangelicae O crocata 0 Négaphorbiaies situees sur alluvions de ruisseaux et sur Alliance: Petusition officinalis des sols très riches en eau

◆ Associations

Chacrophyllo hirsati-Petasitetam officinalis © Phalarido arundinaceue-Petasitetam hybridi © unautés mésotrophes

Alliance Thulictro fluvi-Filipendulion ulmariae 0 Mégaphorbiaies collineennes

Ordre Filipenduletalia ulmariue

Aconito napelli-Eupatorietum cannubini • Associations et groupement

Euphorbio villosue-Filipenduletum almariae 0 Angelico sylvestris-Cirsietum olerucei (I) Epilobio hirsuti-Equisetetum telmuteiae (I) Epilobio palustris-Juncetum effusi 0

Valeriano repentis-Filipenduleum ulmariae 🛈 Veronico longifoliae-Euphorbieum palustris 🛈 Filipendulo ulmariae-Cirsictum oleracei 🌑 Filipendulo ulmariae-Gerunietum palustris 🔮 Junco acutiflori-Filipenduletum ulmuriue 0 Thalictro flavi-Althacaetum officinalis 0 Scirpetum sylvatici 0

Alliance Filipendulo ulmuriae-Cirsion rivularis Mégaphorbiaies montagnardes

groupement à Impatiens noli-tangere et Scirpus

Sphuticus 0

Aconito napelli subsp. luxitanici-Chaerophylletum Rununculo aconitifolis-Filipenduletum ulmarine O Cirsio pulustris-Ranunculetum aconitifolii @ Associations hirsuti 0

 Communautes des sols bien alimentes en eau (sans exces) ➤ Lisieres nitrophiles sur sols plus ou moins hygroclines Classe Gulio aparines-Urticeteu dioicue

 Communautes heliophiles a semi-heliophiles Ordre : Glechometalia hederaceae

Alliance Aegopodion podugrariae

Aegopodio podugrariae-Anthrixcetum nitidue O Associations et groupement Amhriscetum sylvestris O

Gerunio phaei-Urticetum dioicue O Chaerophylletum aurei O
Chaerophylletum bulboxi O

Urtico divicue-Aegopodietum podagrariae O Urtico dioicae-Cruciatetum laevipedix O groupement à Rocgneria canina O

Sambucetum chuli 0

Communautes semi-ombragees a ombragees Alliance Galia aparines-Alliarion periolatue

Alliario petiolatae-Cynoglossetum germunici 🛮 Miario petiolatue-Chaerophylletum temuli 6 Anthrisco-Asperugetum procumbentis 6 Associations et groupements

Epilobio montani-Geranietum robertiani 10 Chaerophyllo tenuli-Geranietum lucidi 10 Euphorbietum strictue O Dipsacetum pilosi O

groupement is Impatiens parviflora O groupement is Chelidonium majus D groupement à Alliaria petiolata O Torilidetum japonicae 6

➤ Megaphorbiaies des montagnes et regions boreales de Mulgedio alpini-Aconitetea variegati (= Bendo-Adenostyletea)

■ Communautes principalement subalpines, mais transgressant dans l'étage montagnard Ordre Culumagraxtietulia villuxue

 Communautes mesophiles et heiro-thermophiles Alliance Calanugrostion urundinaceae

Digitali grandiflorac-Culumagrastietum arundisorbetosum mongeotii @ · sedetosum telephii O Associations nuceue D

Senecioni doronici-Calamugrostietum arundina-

trollietosum europaei 0

festucetosum puniculutue @ senecietosum cacaliastri O

Rannneulo platunifolii-Adenostyletum pyrennicae O Senecioni balbisiani-Pencedanetum ostruthii O Doronico austruci-Campanuleum latifoliae O Myrthido odoratue-Valeriancium pyrenaicae Chaerophyllo hirsuti-Valerianetum pyrenaicae) O Streptopo amplexifolii-Athyrietum distentifolii 🛈 Faleriano pyrenaicae-Acontletum pyrenaici 🛈 rabido cebennensis-Adenostyletum alliariae O Pencedano ostruthii-Luzuletum desvauxii O Cicerbito alpinae Adenosty letum alliariae O Cirsio montani-Adenostyletum alliariae 0 Delphinio montani-Trollictum curopuei O Associations et groupement

 Communautes scraphiles des couloirs frais rocheux ou Alliance Cymbalarion hepaticifoliae herbeux de Corse

groupement a Caculia alliuriae et Scraphuluria

ulpestrix 0

Associations

l aleriano roundifoliae-Adenostyletum briquetii 🏻 Polygono ulpini-Luzuletum sieberi 🏻 er)ptogrammetosum crispae @ adenostyletosum (

 Communautes hygrophiles des berges rocailleuses des Alliance Doronicion corsici torrents de Corse

Doronico corsici-Narthecietum reverchonii @ calamagrostidetosum corsicae O narthecietosum reverchonii 8 Associations et groupement

groupement a Acountum napellus subsp. corsicum ® Hyperico corster-Alyasottetum soleirolii 🛈 typhoidetosum rotgesii O

DELPECH R & FOUCAULT B (de), 1985 - Comparaisons entre

bounning de Freme 4 50

Standortsgefälle am Wandrandem Arripia Geoboianica, 6 1-246. DIERSCHKE H. 1974 - Saumgesellschaften im Vegetations-

AUBERTS & LUQUETA, 1930 - Etudes phytogeographiques sur la chaîne jurassienne. Recherches sur les associations vegetales du Mont tendre. Revire de geographie alpine, 18, 491-536.

"Habitals " presents en Corse Rapport inedit, PNRC DIREN

AUBERT G. BOREL L. LAVAGNE A. & MOUTTE P. 1965 - Feuille d'Embrun-est (XXXV-38). Proximents pour le carte de la vegetatum BARTOLI C. 1966 - Etudes ecologiques sur les associations forestienes

der 4/per 3 61-86

AGENC (GUYOT1, PARIS J -C. & MURACCIOLE M.), 1998 - Les habitats naturells d'interèt communautaire presents en Corse. Fiches descriptives des habitats naturels de l'anneve i de la directive FOUCAULT B (de), 1984 - Systématique, structuralisme et synsyate-matique des praines hygrophiles des plaines atlantiques françaises

BILLY F. 1988 - La vegetation de la Basse-Auvergne. Bullenn de la BIORET F. GEHU J.-M. & MAGNANON S. 1995 - Synecologie et

Societe hotemque du Centre-Onest NS, numéro spécial, 9 1-416

gique du Haut-Jura. These université de Neuchâtel, 190 p. {Publice en 1972 in Mateirainx pour le leve géobonimque de la Sinsse, 54 -1-190].

BEGUIN C., 1970 - Contribution a Fetude phytosociologique et ecolo-

de la Haute-Maurienne. Amules des sciences forestieres, 23 (3)

giques sur la vègèlation des ourlets mitrophiles du nord-ouest et du nord de la France (* olloques phytoxocrologyques VIII ». Les listeres FOLCAULT B (de) & FRILEUX P.N., 1983 - Données phytosociolo-

tion halophile en Baie de Seine (marais du Hode). Colloques phriosocialoriques, IV « Les vases salees » (Lille 1975) 277-293

BOTINEAU NI GHESTENI A & VILKS A 1985 - Contribution à

nidades vegetales, principalmente de los Pirmeos de Aragon v de

Navarra Luzumu S 89-96

BOLOS O (de) & MONSERRAT P. 1984 - Datos sobre algunas comu

étude des mégaphorbiaies du Centre-Ouest de la France. Culhyncs

- Aren sij ka alfanae. Vi zoe non rechmaa par le Phota vre des vegitatons **ne Fal**es

BOCK C. & PRELLI R., 1975 - Notice explicative de la carte des grou-paments vegetaux du cirque de Chaudefour (monts Dore). Arventa hiologica hatamque, NS, 16, 1-26.

phytosociologie de Cachieuria aesmaria (Llovd) Heyw dans les estuaires bretons. Poximents phytosociologiques, NS, NV 367-382.

ogiques, XII « Seminaires Les megaphorbiaies » phytoxocoologiques XII (Bailleul 1984) 139-159

BRALIN-BLANQUET 1, 1915 - Les Cévennes mendionales (massif de l'Argonal) Etude phytogéographique. Thèse univ Montpelher, Sociète génerale d'imprimerte, Genève, 207 p

BRAUN-BLANQUET J. 1926 - Le « climax-complexe » des landes

alpines (Grensten-Lucinum) du Cantal Arvenur 2 29-18

BRAUN-BLANQUET J. 1948 - La vegetation alpine des Pyrenées onentales Alemografia de la Estación de estados pricmeicos, 9-306 p land mit Ausblicken auf das weitere Ibero-Atlantikum Teil II Icgenatio 14 (144) 1-126. 3RAUN-BLANQUET J., 1967 - Vegetationsskissen aus dem Basken-

to Alverhulo-Adenostyletum, Acta Bolumea BRAUN-BLANQUET J. 1969 - Une association endemique des Alpes (numera 28 49-54 sud-occidentales

CARBIENER R., 1966.- La vegétation des Hautes-Vosges dans ses rapports ave els efinants locaux. La sols el la géomophologie, comparanson ave la vegétation subdipme d'autres massis montagneux a climat « allochtone » d'Europe occidentale. These univ. Parts-Sud. Orsav, 109 p

nischen Gebirgsraum Europas mit besonderer berücksichtigung der Vogesen und des Massif central. Mitteilungen floristisch-soziologi-CARBIENER R., 1969 - Subalpine primare Hochgraspränen in herzyschen Arhensgemeinschuft, NF, 14, 322-345.

CHOUARD P. 1926-1927 - Monographies phytosociologiques II. La

vegetation des environs de Tonnerre (Nome) et des pays jurassiques au S-E du bassin de Paris Bulkeim de la Societe bonamque de France, 73 | 1806-1015 74 44-46.

CHOUARD P. 1949 - Coup d'œil sur les groupements végetaux des Pyranées centrales. Builian de la Saxieté hotenique de France, 96 [76" Session extraordinaire] 145-149

COQUILLARD P. GUEUGNOT J. JULYE Ph. MICHALET R. & MICHELIN Y. 1993. Carte ecologique du massif du Sancy au 1725 000 Ecologia mediterranca 19 (54) 16-20

& MICHELIN Y. 1994 - Carte ecologique du massif du Sancy au 1/25 000. Ecologia medherranea, 20 (1-2) - 9-57 COQUILLARD P. GUEUGNOT J. JULVE Ph. MICHALET R.

DELAUGERRE M., 1999. Plan de restauration des Discoglosses corse et sande - État des connaissances Rappon AGENC, decembre 1999, pour le MATE/DNP.

quelques megaphorbaues des Alpes du nord et du Massif central ("olluques phythonoxodogques, XII a Seminaire. Les megaphorbiares " (Bailleul, 1984). 49-45.

DESCOINGS B 1997 - Phorbe, phorbaie, megaphorbaie une famille de temes phytogeographiques. Le Journal de botanque de la Societe

DUVIGNEAUD J. 1958.-Contribution a l'etude des groupements prai-naux de la plaine alluviale de la Meuse lorraine. Bulletin de la Società rayele de houmique de Belguque, 91 (1) - 42-47.

FOUCAULT B (de) & DELPECH R., 1985 - Quelques données sur les a microphorbiates » a Viola biflora de Haute-Maunenne Colloques phynosociologiques. MI o Seminaire. Les megaphorbiaies » (Bailleul, 1984), 67-73. These univ. Rouen, univ. Lille, station internationale de phytosociologic de Bailleul, 3 tomes, 675 p.

RILEUN P.N. & GEHU J.-M., 1976 - Fragments relictuels de vegetaforestieres » (Lille 1973) 287-303

GALLANDAT J-D. 1982. Prairies marecageuses du Haut-lura Maiériaix pour le leve geobolamque de la Mirse. 58 1-327

GANISANS J. 1977 - La vegetation des montagnes corses Troisieme partie Phymeuemologia, 4 (2) 133-179

Prairies humides semi-naturelles à hautes herbes

GAMISANS J. 1979 - Remarques sur quelques groupements vegelaux assurant la transition entre les étages montagnard et subalpin en Corse hanlogia machierramea, 4, 33-43.

GAMISANS J. 1999 - La vegetation de la Corse. 2º ed. (reimpression). Edisud Aix-en-Provence 391 p

GAMISANS J & JEANMONOD D. 1993 - Catalogue des plantes vasculaires de la Corse Complements au Prodrome de la flore corse anneve 3. Conservatoire et jardin bolaniques de la ville de Geneve Geneve 258 p

GAMISANS J. & MARZOCCHI J.F. 1996 - La Flore endemique de la Corse Edisud, Aix-en-Provence, 20% p

GEHU J -M., 1961 - Les groupements végetaux du bassin de la Sambre française (Avesnois, departement du Nord France) 1 le tenno 10 (2) 69-148 GEHU J-M. 1973 - Unites taxonomiques et vegetation potentielle naturelle du nord de la France. Documents phytosociologiques, 4

984) 27-33

GEHU J-M. 1991 - Livre rouge des phytocomoses terrestres du littoral français Bailleul 236 p GEHU J. M. & al., 1975 - Etude écologique de la cuvette audomaroise et de ses abords. Rapport district-region audomanuse, action 11 le marais, CRP-CBN Bailleul, 311 p

curpa des estuaires atlantiques français. Colloques phytoxociolo-giques V a Les prairies humides » (Lille, 1976) 359-362 GEHU J. M. & GEHU J. 1978 - Les groupements a Angelicu heteri-

GEHU J.-M. & GEHU-FRANCK J., 1984. - Care de la vegetation actuelle des près sales du mont Saint-Michel et expertise technique du site de la Roche Torin. Documents phytoxocologiques, NS, VIII.

GEHU J.M., GEHU-FRANCK J. & SCOPPOLA A., 1985 - Schema synsystematique des regetations introphiles et abintrophiles de la region Nord-Pas-de-Calas (**olloque» physioscolologiques, NIII* Les vegetations nitrophiles et anthropogenes » (Bailleat. 1983) 567-575.

l'excursion de l'Association internationale de phytosociologie dans le GEHU J - M. RICHARD J - L. & TUNEN R. 1972 - Compte rendu de Jum en jum 1967 Documents phytosociologiques 2, 1-44 (1" partie) 3 1-50 (2 partie)

GEHU-FRANCK J. & GEHU J.-M. 1984 - Aperpu symeologique sur la station a Isryogum diprutum L. du Doron de Pralognan (73) Procument phytoxicandoxyques NS, VIII, 247-253 + 1 tableau.

GENSAC P. 1967 - Les forèis d'Epicéa de Movenne-Tarentaise. Revne generale de hotamique, 74, 425-528.

GORS S. 1968 - Der Wandel der Vegetation im Naturschutzgebiet Schweimunger Moos unter dem Einfluß des Menschen in zwei Jahrlunderten Munz- und Landscheifsschiefe Bulkriffürtremberg, S. 198-284

Saumgesellschaften Sudwestdeutschlands Minerhungen floristisch-soziologischen Arbensgemeinschaft, NF 14 153-168 GÖRS S & MULLER Th. 1969 - Beitrag zur Kenninis der nitrophilen

GRUBER M. 1972 - La regétation des Pyrénees anégoises et catalanes occidentales. Thèse universite Aix-Marseille III, 305 $p\,$ + annexes GUINOCHET M., 1939 - Observations sur la vegetation des étages montagnard et subalpin dans le bassin du Giffre (Haute-Savoie) Revine generale de bottamque, \$1_600-678.

GUYOTT I, (a paraitre) – 4contium corrienn Gayer version provisorie, octobre $1999.4~\mu$ a Cahiers d'habitats n_i tome « Espèces végétales nHADAC E, 1978 - Anthrixeemm whentry, nova asociace svazu Aegopodon Prestu 50 277-280

MCHENEZKY A 1926 - Les associations vegétales de la partie supeneure de la vallée de la Loue. These univ. Besançon, 120 p.

et de la plame rhénane avoisinante 3º partie les prairies Bulleim de ISSUER E., 1936 - Les associations végetales des Vosges mendionales la Societé d'histoire naturelle de Colmar 25 53-140

Z ULVE Ph., 1985 - Sur la position syntaxonomique des megaphorbiaies plantiaires et montagnardes ('ulloques phytosocoologiques « Seminaires Les megaphorbiaies » (Bailleul, 1984) 99-117

KOPECKY K. 1974 - Zur phytozoenologischen Wertung und Nerbratung der anthropogenen Bestände mit Anthrixenv nituda Hazslinsky im Adlergebinge Przydia, 46, 37453

Doras III Quelques associations non sylvatiques. Revue des serum es manicelles d'Auvergne. 28 15-62. LACHAPELLE B (de), 1962 - Etudes botaniques dans les monts

LACOSTE A. 1975 - La vegétation de l'étage subalpin du bassin superieur de la Tinée (Alpes-Mantimes) Physiocomologia, 3-83-345 ACOSTE A 1976 - Relations floristiques entre les groupements prannaux du Practo-Polygonion et les mégaphorbiaues (Ademocrafion) dans les Alpes occidentales Pégetutto 31 (3) 161-176

LACOSTE A 1985a - Essai de synthese sur les megaphorbanes subalpines (**cerban-democybenim) des Alpes occidentales et centrales (**olloquez physociologques NII « Seminane Les megaphorbanes « Bailleul, 1984), 55-48.

LACOSTE A_1985b - Relations entre aulnaies vertes et megaphorbianes subalpmes signification et conception syntaxonomique ("ulliquev phytoxocnologiques, XII « Séminaire : Les mégaphorbiates » (Bailleul, LAHONDERE C., 1993 - Contribution a Fetude de deux especes litto-rales. Oenumbe foncaucht Tesseron. Puccincilia inneands Holmberg. Bullean de la Société botanque du Centre-Ouesi, NS, 24, 41-60.

& CADEL G 1983 - La vegetation du parc naturel rigitonal du Quevras Commentaires de la carte phytoecologique au 1/30 (RWF) AVAGNE A ARCHILOQUE A BOREL L DEVAUN J-P LEBRUN J, NOIRFALISE A HEINEMANN P & VANDEN BER Biologic et ecologie mediterrancenne, 10 175-248

GHEN C. 1949 - Les associations vegetales de Belgique. Bulleim de la Nociete mywie de Belgique. 82: 105-207. volcans de la Chaîne des Puys. Bulleum de la Naciète botomque de France, 103 [82] Session extraordinane] 7-29 LEMEE G & CARBIENER R, 1956. La vegetation et les sols des

LERICQ R., 1965 - Contribution a 1 etude des groupements regetaux du bassin français de l'Escaut Thèse, univ Lille, 151 p.

LHOTE P., 1985 - Les mégaphorbaises du Haut-Jura compte rendu de la sesson d'étude de l'Anticale internationale de phytosociolègie (15-16, juille 1984), cilièques physociolègiques, NII « Seminatres Les megaphorbaises » (Baillett, 1984), 175-187.

[IPPNIAA T 1933 - Aperçu general sur la vegetation autochtone du Lautaret (Hautes-Alpes). Acta lina Horti. Box. Tarin, 3. 1-104

LITARDIERE R (de) & MALCUIT G., 1926 - Contributions al etude phytosociologique de la Corse Le massif du Renoto Paul Lechevalter, Pans. 143 p. LOHMEYER W. 1949 - Die 4tharia ofpanialise hiernyky lum temulum

LUQUETA, 1926 - Essas sur la geographie botanique de l'Auvergne Les associations vegètales du massif des monts-Dore. These univ Paris, A. Brullard, Sant-Divier, 226 p Assoratum, Mitteilungen flortstrsch-sazudagischen Arbeitsgemenschaft.

1 78-81

curpa dans l'estuare de la Loire repartition, ecologie menaces pro-MAGNANON S. BIORET F & DUPONT P. 1998 - Angeleu Internpositions de mesures de gestion

MERIAUX J-L. 1978 - Les groupements a Epilobium hirsuium L. et a national de Brest DIREN Pays-de-la-Loire, 25 p - anneves

Enquirornum cammabinum L. dans le nord de la France. (** olloques phi-nosociologiques; V. «. Les prairies humides.» (Lille. 1976) 339-352 MICHALET R & PHILIPPE Th. 1994 - Les groupements a hautes herbes de l'étage subalpin des monts Dore (Massif central français) (ofloques phynosociologiques, XXII a La syntaxonomie et la synsystematique europeennes, comme base typologique des habitats » (Bailleul 1993) 397-430

MOLINA J.A. & MORENO PS. 1999. Syntaxonomy of Oxnamhe crowdia communities in Western Europe. Plant Busynems, 133 (2). 107-115 MOLINIER R. & PONS A., 1955 - Contribution at Feude des groupements vegetaux du Lautaret et du versant sud du Galiboer (Hautes-Alpes). Bulletin de la societé secentifique du Dauphine, 69 (5) 1-19

III Wirtschaftswiesen und Unkrautgesellschaften 3 Auflage, Gustav OBERDORFER E, 1993 - Süddeutsche Pflanzengesellschaften Fischer Verlag, Jena, 455 p

QUEZEL P 1950 - Les megaphorbraies de l'euge subalpin duns le massif du Mercantour (Alpes-Martinnes). Bulleun de la Sociéte hotomque de france, 97 192-195.

Végétation humo-épilithique des rochers et narois acidiclines vasco-cantabrique bretonne

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

rocheux et les anfractuosités ombragés, humides ou ruisselants, de substrats siliceux (conglomérats, grès, schistes, quartzites...) situés ne dépassant en général pas 500 m d'altitude. Il caractérise les pans Habitat de type humo-épilithique à humicole, de l'étage atlantique conditions climatiques hyperocéaniques (soit éloignés du littoral de quelques dizaines de kilomètres au maximum).

constamment saturante des sites est favorisé par les conditions topographiques de fond de ravins et de bords de misselets en génément solaire direct d'assécher, en été, par évaporation, l'atmosphe-Outre la répartition géographique, le maintien d'une hygromètrie et par le couvert forestier environnant empéchant le rayonne re de l'habitat. Les températures restent douces en hiver, Les végétaux, notamment les ptéridophytes, ancrent leurs rhi-zomes au sein d'une mince pellicule humifère recouvrant le substrat et sont associés à des colonies bryophytiques.

Variabilité

Les conditions topographiques, d'humidité et de lumière des stations permettent de distinguer deux communautes essentielle ment bryo-pteridophytiques

de Tunbridge (Hymenophyllum tunbrigense) ou a Hymenophylle de Wilson (Hymenophyllum wilsonii) et hépatiques a feuilles (Jungermannales) et mousses de tendance atlantique, occupant Saccogyna sarmenteux (Saccogyna surmentosa), Scapania gracile groupement des parois siliceuses ombragees à Hyménophylle Cephaloziella a feuilles dentees (Cephaloziella dentata), Jamesoniella d'automne (Jamesoniella autumnalis), Plagiothecium ondule (Plagiothecium undulatum), des pans de rochers ou de falaises humides, mais non nusselants les bryophytes (Scapania gracilis)...

accompagnès de Lystoptèris diaphane (Cystopteris diaphana), Grande soldanelle (Soldanella villosa), Saxifrage hèrissèe quable (Trichomanes speciosum), dont le statut phytosociolo-gique reste à définir, occupant des surplombs grèseux ou schisteux, ruisselants ou mouillés en permanence par les embruns de Dumortiera hérissé (*Dumortiera hirsuta*), Jubula d'Hutchinson sous-espèce d'Hutchinson (*Jubula hutchinsiae subsp. hutchinsastae*), Fissidens rivulaire (*Fissidens rivularis*)... souvent cascades, et des anfractuosités très sombres à atmosphère satu-rée en humidité en permanence, avec des bryophytes communautés saxicoles sciaphiles à Trichomanès remar-(Saxifraga hirsuta).

qui est plus terricole et plus hygrophile que celui à Hymenophyllum tunbrigenze. Dans ce dernier, les éléments hyperatlantiques sont moins fréquents et remplacés par des Les communautès de basse Bretagne se distinguent de celles du Pays basque par l'absence des groupements à *Trichomanes* spoespèces circumborèales (Lepidozia reptans, Lejeunea cavifolia, par exemple). La prèsence locale de Fissidens polyphollus atteste des conditions stationelles parfois très hygrophiles, Dans l'ensemble, le cortège bryologique associe est très riche. Ainsi en (Bardat medit) qui sont plus ou moins regulierement presentes Bretagne, on compte dix-sept hepatiques et vingt-six mousses rophytique en station naturelle (l'espèce se maintient dans quelques puits) et par un groupement à Hymenophyllum wilsonii avec les Hymenophylles

Physionomie, structure

Habitat n'occupant dans la plupart des sites que des surfaces très réduites (quelques mètres carres en moyenne). Végétation vasculaire et bryophytique pouvant parfois atteindre un Elle est caractérisée par la richesse en ptéridophytes et bryophytes recouvrement maximal du support dans les sites les moins sombres. d'Hutchinson sous-espèce d'Hutchinson. Ces vegétaux sont adap-Inchomanes remarquable, Cystopteris diaphane, Stegnogramma Pozo (Siegnogramma pozoi), Dumortiera hérissé, Jubula tes aux conditions de tres faible luminosite et d'hygrométrie satu-(hépatiques et muscinées) hygrothermophiles d'affinite tropicale rante et presentent un appareil vegetatif mince et fragile. de

Especes « indicatrices » du type d'habitat

Préridophytes et angiospermes

Hyménophylle de Tunbridge Cardamine à feuilles de radis Trichomanės remarquable Hyménophylic de Wilson Dorine à feuilles opposées Dryoptéris à odeur de foin Stegnogramma de Pozo Cystoptéris diaphane Sodanelle villeuse Saxifrage hérissée Hymenophyllum tunbrigense Chrysosplenium oppositifo Hymenophyllum wilsonii Trichomanes speciosum Cardamine raphanifolia Cystopteris diaphana Siegnogramma pozoi Soldanella villosa Dryopteris aemula Saxifraga hirsuta

Aphanolejeunea microscopique Cephaloziella dentata 4phanolejeunea • Bryophytes microscopica

Hétéroclade hétéroptère Jamesoniella d'automne Céphaloziella à feuilles Isothécie fausse-queue Dumortiera bérissé Fissidens rivulaire de souris dentées Jamesoniella autumnalis Heterocladium heteropter Isothecium myosuroides Dumortiera hirsuta Fissidens rivularis

sous-espèce d'Hutchinson Piagiochile de petite taille Pseudotaxiphile élégant Saccogyne sarmenteux Plagiochile spinuleux Pingiothécie ondulée Jubule d'Hutchinson Lejeunea des ajones Mnie de l'année Lejeunea étalé Pseudotaxiphyllum elegans Plagiothecium undulatum Plagiochila spinulosa Saccogyna viticulosa Jubula hutchinsiae subsp. hutchinsiae Plagiochila exigua Lejeunea ulicina Scapania gracilis Lejeunea patens Maium hornum

Confusions possibles avec d'autres habitats

Habitat original ne permettant pas de confusion.

Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique

Correspondances phytosociologiques

Végétation bryo-ptéridophytique hygrophile de type humo-épilithique à humicole,

Alhance Hymenophyllion tunbrigensis Pour les communautes à Hymenophylle

CODE CORINE 62.2

6

Pour les communautes à Trichomanes, les associations reste a formaliser phytosociologiquement, mais leur rattachement aux Asplenietea trichomanis avec des liens forts avec les Montio-Groupement groupement à Hymenophyllum tunbrigense Cardaminetea est fort probable.

Dynamique de la végétation

Cet habitat très spécialisé a un comportement pionnier et présente un caractère permanent.

Habitats associés ou en contact

Communautés des falaises siliceuses planitiaires océaniques (Asplenio billotii-Umbilicion rupestris; Code UE: 8220]. Galeries d'Aulnes glutineux (Alnus glutinosa) pyrénéo-canta Landes atlantiques à Éricacées et Ajones [Code Corine : 31.2] briques [Code Corine: 44.342]. Chênaies pédonculées acidophiles atlantiques [Blechno spicanti-Ouercetum roboris : Code Corine 41.551.

Répartition géographique

Bretagne. Il dispose de rares localités dans les Vosges méridio-nales, le pôle essentiel demeurant dans la partie française du Pays basque (département des Pyrénées-Atlantiques). Habitat endémique de la région vasco-cantabrique et de la basse



Valeur écologique et biologique

Habitat emblématique des ravins du Pays basque, mais aussi des chaos rocheux infra-sylvatiques de basse Bretagne où il trouve

presque sa limite biogéographique. Cet habitat est d'une remar-quable valeur patrimonale par sa nertet, son originalité, la présence de plusieurs espèces d'affinité tropicale (c/, « Physionomie, structure ») et d'espèces protégées an niveau national : Cystoptéris diaphane, Hyménophylle de Tunbridge, Hyménophylle de Wilson, Grande soldanelle, Stegnogramma de Pozo, Trichomanes remarquable Noter également la présence d'espèces hygrophiles endémiques pyrénéennes : Cardamine à feuilles de radis, Saxifrage hérissée.

Espèces de l'annexe II de la directive « Habitats »

Soldanelle villeuse (Soldanella villosa; Code UE: 1625) Trichomanès remarquable (Trichomanes speciosum; Code UE 421)

états de conservation à privilégier Divers états de l'habitat :

Tous les stades de l'habitat. tals a privilegier

de l'accumulation de matériaux organo-mineraux sur les pentes, parois et abris sous roche à forte declivité. Les hautes eaux parfois torrentielles peuvent réaviver ponctuellement des supports Il convient de préciser notamment que les groupements à Hyménophylle sont des communautés climaciques stationnelles où le renouvellement se fait par erosion gravitaire sous le poids oums temporairement a une immersion ensive

Autres états observables

Etats fragmentaires, états dégrades,

et menaces potentielles Tendances évolutives

une cinquantaine d'années. Des menaces potentielles pèsent sur l'ensemble des stations : déboisements abaissant l'hygrométrie des sites, destruction de sites par des travaux d'améragements (routes, piètes, ouvrages divers), udéralisation, pastonilaine incontrôlé, déterioration de la qualité des eaux, cueillettes abusives de végénaux rares, changement global des conditions climatiques. régression des stations connues de l'habitat est constatée depuis Cet habitat peut être considére comme très

Une simple éclaircie dans une forêt peut condamner les populations d'Hyménophylle qui occupent généralement les rochers et laissant un reseau de rhizomes anastomoses, se dessechant et parois. Avec la mise en pleine lumière, les sporophytes meurent, entrainant dans sa destruction les populations bryophytiques souvent remarquables qui lui sont associées. Ceci conduit sou vent à la mise a nu complète des rochers.

Cadre de gestion

États de l'habitat à privilègier

Tous les stades.

Rappels de quelques caractères sensibles de l'habitat

Installation de la végétation rendue difficile par les conditions stationnelles très particulières, lenteur de la croissance végétale,

Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmaphylique

plantes delicates de consistance fragile, habitat endémique cou-vrant de faibles superficies, reunion d'espèces de tres grand inte-rêt partmonial (espèces protégées), couche humifer rendue souvent instable en raison de son imbibition permanente en eau.

Modes de gestion recommandes

Aucune intervention directe sur l'habitat n'est souhaitable, hor-mis sa prèservation et éventuellement la mise en œuvre de mesures de restauration. Respecter au maximum l'habitat et son environnement boise eviter toute action pouvant augmenter la circulation de l'aut (baisse d'hygometre par courants d'air) au niveau des sites (l'hygometre saturante et la douceur des températures etant des facteurs limitants de l'habitat) ou diminuer le couvert.

axes de recherche à développer Inventaires, expérimentations,

Realiser la description syntaxonomique des communautés de l'habitat dans l'ensemble des zones connues sur le territoire métropolific Deceber si le Trichomanés remarquable peut se maintenir au Pays basque en peuplements exclusifs de gaméto. phytes, comme c'est le cas dans d'autres régions.

Assurer un survi prècis à long terme des sites afin également de connaître leur évolution éventuelle dans le cadre d'un changement climatique global.

Bibliographie

ALLORGE V. ALLORGE P. 1941 ALLORGE P. 1941.

ANNEZO N., MAGNANON S., MALENGREAU D., 1996.

BOUDRIE M., 1995, 1998.

GILLOT X., 1880.

HARIOT P. A., 1910.

JEROME C., RASBACII II., RASBACII K., 1994 JOVET P. 1933, 1934, 1970.

LAMIC J., 1904.

LAZARE J.-J., 1995.

LAZARE J.-J., ROYAUD A., 1994.

LE MIRE-PECHEUX L. et ul., (sous-presse).

PRELLI R., BOUDRIE M., 1992.

RATCLIFF E, 1993.

ROUY G., 1904.

ROYAUD A, LAZARE J-J, 1998

TUXEN R., OBERDORFER E., 1958. VERGNES L. (dc), 1916.

ZEILLER R., 1885, 1903, 1904, 1905 VIVANT J., 1959, 1970, 1972.

281

Falaises eu-atlantiques siliceuses



CODE CORINE 62:21

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques station

Étage planitiaire des régions occidentales soumises à un climat Situation de parois verticales a subverticales naturelles

(falauses), moins souvent en position artificielle (fortifications, remparts, murs et murets...)

Substrats siliceux pauvres en bases (gres, schistes, granites, gneiss). Substrats naturellement non ou peu enrichis en azote, dans les tefois s'enrichir en especes nitrophiles, ce qui peut contribuer à situations artificielles, certaines formes de l'habitat peuvent tousa variabilité

Sols très minces des fissures peu profondes faiblement enrichies en humus (lithosols acides).

a Labri des embruns sales et protegees des vents dominants), plus ombragees vers l'intérieur des terres (chemins creux sombres et pierreux du bocage, sous fourrés notamment), l'ombre assurant le maintien d'une hygromètrie suffisante et de moindres variations temporelles de ce facteur (forme aérohygrophile). Expositions variees selon les situations, soit chaudes et eclairees (forme thermophile et heliophile), soit en ambiance d'hygrometrie assez elevee, alors expositions eclairees en bord de mer (mais

L'habitat présente une variabilité fonction essentiellement des ambiances microclimatiques.

de Bastard [Umbilico ripestris-Sileneum bastardit], avec sur-tout les deux espèces éponymes (Umbilicus ripestris, Silene vulgaris subsp. maritima (bastardit), inclus dans S. vulgaris Communauté thermophile et héliophile de versant sud, supportant la dessiceation : association à Nombril de Vénus et Silène subsp. maritima), Rumex petite oseille (Rumex acetosella), variant faiblement en :

forme type sans Fétuque de Leman (Festuca lemanii);
 et en forme plus neutrophile à Fétuque de Leman.

Communauté aérohygrophile, très exigeante en hygrométrie locale, indifférente à la lumière, mais supportant peu la dessiccation association à Nombrill de Vénus et Asplénium de Billot [Umblico rupestris-Asplénieum billotii], asse Asplénium abouvez Asplénium Billot (Asplénium abovarum subsp. billotiii), sans

Physionomie, shucture

Vegetation herbacee vivace, non ou faiblement stratifitée, clairsemée à assez dense sur les parois verticales (30 à 60 % de recouvrement), s'installant à la faveur d'anfractuosités suffisantes pour rables (texture de la paroi, degrê hygromêtrique élevê), toutefois, le recouvrement peut être três élevé (jusque 100 %). le developpement des rhizomes, en conditions écologiques favo

De par la dominance des dicotylèdones, la physionomie de l'association à Nombrie de V'enus et Silène de Bastard est assez colorée à la florison; il n'en est pas de même pour la seconde forme, plutôt dominée par les fougères. Vegetation toujours assez pauvre en especes en situation naturelle.

Especes « indicatrices » du type d'habitat

Asplénium de Billot	Asplénium trichomanès Silène de Bastard	Polypode vulgaire	Purnay natita ocailla
Asplenium obovatum subsp. billotii	Asplenium trichomanes s.l. Silene vulgaris	Polypodium vulgare	Rumer acetosella

Confusions possibles avec d autres habitats

Aucune confusion possible.

Correspondances phytosociologiques

Vègètation chasmophytique des pentes rocheuses siliceuses.

Associations Umbilico rupestris-Silenetum bastardii Alliance Asplenio billutii-Umbilicion rupestris. Umbilico rupestris-Asplenietum billotti.

Dynamique de la végétation

Habitat permanent, sans véritable dynamique naturelle,

Habitats associés ou en contact

Scille d'automne (Scilla autumnalis) et Orpin blanc (Sedum album) [Scillo autumnalis-Sedetum albi, Sedion anglici] ou à Nombril de Vénus et Asplénium de Billot en situation protège [Code UE : 8220, Code Corine : 62.21], fourré thermophile de rons d'Argenton-Château (Deux-Sèvres), le paysage de corniche est composé de pelouses et éboulis thérophytiques à Micropyre mae-Micropyretum aristati, Thero-Airion praecocts] ou a cis; Code Corine: 35.21], pelouses oligotrophiques vivaces a Plantain holostée (Plantago holosteum) et Astérocarpe cendrè (Sesamoides purpurascens) [Plantagini holostei-Sesamoidetum canescentis, Sedion anglici; Code Corine: 35.22], association a Association à Nombril de Vénus et Silène de Bastard : aux enviaristé (Micropyrum tenellum fo. aristatum) [Arnoseridi mini-Cotonnière naine (Logsia minima) et Canche précoce (Aira praecax) [Filagini minimae-Airetum praecocis, Thero-Airton praecocomiche à Poirier cordé (Pyrus cordata) et Genêt à balai (Cytisus scoparius) [Pyro cordatae-Cytisetum scoparii, Ulici europaei Cytision scoparii; Code Corine: 31.8112].

Airenm praecocis, Thero-Airion praecocis Code Corine 35.21], ourlet thérophytique vernal à Géranium luisant (Geranium lucidum) et Cardamine hirsute (Cardamine hirsuta) lachenalii, Thero-Airion praecocis] ou à Scleranthe annuel (Scleranthus annuus) et Canche précoce [Sclerantho annuien paysage de comiche continentale : pelouses et éboulis the rophytiques à Catapode fin (Micropyrum tenellum) [Narduretun Association à Nombril de Vénus et Asplénium de Billot

Pentes recheuses siliceuses avec végétation chasmophytique

Cardaminion hirsutae], pelouse oligotrophique vivace à Millepertuis à feuilles de linaire (Hypericum linariifolium) et Geranio lucidi-Cardaminetum hirsutae, Drabo muralis-Orpin reflèchi (Sedum rupestre) [Hyperico linarifolii-Sedeium reflexi, Sedion anglici; Code Corine: 35.22], ourlet thermophile nion septentrionalis ; Code UE 8220, Code a Germandree scorodoine (Teucrium scorodonia) et Silène pen-Genévrier commun (Juniperus communis) et Genêt à balai localement associations a Nombril de venus et Silène de Bastard ou a Nombril de Venus et Asplénium septentrionale [race chee (Silene nutans) [Teucrio scorodoniae-Silenetum nutantis. Ulici europaeifourré thermophile de comiche Junipero communis-Cytisetum scoparii, Ulici eu Cytiston scoparii ; Code UE : 5130, Code Corine : Umbilicus rupestris de l'Asplemetum septer Corine: 62.21] en situation exposee Teucrion scorodoniae],

-en paysage de corniche littorale : falaise soumise aux embruns à Doradille marine (Asplenium marinum) [Asplemenum marini, Crithmo maritimi-Armerion maritimae ; Code UE : 1230, Code Corine: 18.21], pelouse thérophytique vernale à Brome de Ferron (Bromus hordeuceus subsp. Jerronii) et Canche précoce Code Corine: 35.21], pelouse oligotrophique vivace à Dactyle maritime (Dactylis glomerata subsp. hackelii) et Orpin d'Angleterre (Sedum anglicum) [Dactylo marinae-Sedetum anglici, Sedion anglici], ourlet à Germandree scorodoine et Silêne des montagnes (Silene vulgaris subsp. martinua var. montana) [Teucrio scorodoniae-Silenetum vulgaris montanae, Teucrion scorodoniae], lande littorale seche à Bruyère cendree (Erica cinerea) [Ulici maritimi- et Ulici humilis-Ericelum cine-reae, Daciylo marinae-Ulicion maritimi. Code UE: 4030, Code Corine 31.231], vegetation de comiche aero haline a Doradille marine vers la mer [Asplenietum marini, Crithmo maritimi-Armerion maritimae; Code UE: 1230, Code Corne: 18.21]. Bromo ferronii-Airetum praecocis, Thero-Airion praecocis

Repartition géographique

connue certaines parties du Massif armoricain meridional Association à Nombril de Venus et Silène de Bastard Sevres, Vendee. Association à Nombril de Vénus et Asplénium de Billot : connue d'une grande partie du Massif armoricain (Basse-Normandie, Brelagne, Vendée) et s'étendant en situations iso-lées vers l'est (Bassin parisien) et le sud (Poitou-Charente, Limousin, piémont nord des Pyrénées occidentales).



Valeur écologique et biologique

Valeur patrimoniale locale : pas d'espèces protégées au niveau national ; l'Asplénium de Billot est protégée en régions Bretagne, Limousin et Poitou-Charente.

états de conservation à privilégier Divers états de l'habitat ;

États à privilègier

Il convient de privilégier les formes les moins eutrophisées, dominées par les fougères et la Silène de Bastard.

Autres états observables

cement de cette association par d'autres (indeterminées, sans Asplenium de Billot) supportant mieux la dessiccation. Formes eutrophisées en situation artificielle de l'association a Nombril de Vénus et Asplénium de Billot ; en outre l'eclaircisbue à l'altération de l'ambiance microclimatique et au remptasement par disparition, par exemple, du couvert ligneux contri-

et menaces potentielles Tendances évolutives

remment non menacée, sauf peut-être par les activités de varap-Association à Nombril de Vénus et Silène de Bastard : appape sur les parois. Association à Nombril de Venus et Asplenium de Billot : surtout menacee dans les regions interieures par le rejointoiement des murs et la modification des conditions microclimatiques : mise a la lumière par coupe des arbustes protecteurs, regression des inement et le nettoyage des couloirs d'escalade consecutifs au développement des activités de varappe lui sont nefastes, par chemins creux et pierreux sombres du bocage ; en outre le pieaction negative sur les rhizomes et eutrophisation

Les herbicides semblent être peu utilisés dans les stations de cet

Cadre de gestion

États de l'habitat à privilégier

Il convient de privilégier les formes les moins eutrophisées. dominées par les fougères et la Silène de Bastard

Rappels de quelques caracteres sensibles de l'habitat

ment par les varappeurs ; la forme aéro hygrophile est très sen-sible aux changements microclimatiques nécessaires à son Cet habitat est surtout sensible à l'eutrophisation et au pietine

Modes de gestion recommandés

Association à Nombril de Venus et Silène de Bastard : non-intervention sur les parois ; limiter, déplacer ou canaliser les

activites de varappe le long de couloirs delimités en fonction de

la vegetation en place.

Association a Nombril de Venus et Asplenium de Billot;
en situation naturelle : non-intervention sur les parois, surtout
a l'interieur des terres où il convient de maintenir les conditions
microclimatiques néessaires (maintien des chemins creux di
ombriges, des fourrés); limiter, déplacer ou canaliser les activites de varappe ;
en situation artificielle : limiter les rejointoiements de mur s'ils
ne sont pas nécessaires ; les fougères par elles-mêmes n'ont
guère d'effet négatif sur ces murs ; eviter tout herbicide sur les stations.

axes de recherche à développer Inventaires, expérimentations,

Completer les données de taxonomie fine sur le groupe vulgaris du genre Silene et leurs correspondances avec l'écologie des diverses formes de l'habitat.

Bibliographie

FOUCAULT B. (dc), 1979, 1981, 1988.

GODEAU M., 1985.

Hêtraies-chênaies collinéennes

hyperatlantiques à If et à Houx

9120 8

CODE CORME, 41.12

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Caractérise la Brelagne humide et l'ouest du Cotentin (saur cotes exposées au vent) —) eltmat hypercocionique caractérisé par des hivors doux et eléments (moyenne de janvier sapérisare a 4°), cles frans et humides (moyerfine de juillet 17°), amplitude thermique annuelle de 13°.

Situations topographiques variées: replats, plateaux, versants

Installé sur granites, roches métamorphiques, schistes et grès donnant des sols acides graveleux ou limono-caillouteux. diversement exposes, dépressions

Sols caractérisés par leur acidité et leur pauvreté en éléments nutritifs, doits de littères épaisses mal décomposées, avec un horizon de nature organique (OH) tachant les doigis, humus de type moder on dysmoder

Variabilité

Les principales variations sont lices au degre d'acidité du sol et a l'intensité eventuelle de l'engorgement

- variante acidiphile de sols plutôt bien drainés, sur roches acides (gramte, grès), sols à littère épaisse, pouvant prèsenter un début de podzolisation en surface; optimum de la Myrille;
 - variante de sols plus riches, a littère moins épaisse (sur limons, schistes...), avec apparition du Millet diffus (Milum efficam). de l'Oxalide petite oscille (Oxalis acetasella);
 - variante de sols engorges, a nappe temporaire ; profil prèsen-tant des taches routille et grises ; apparition de la Molinie bleue

Physionomie, structure

Strate arboreseerne dominée par le Hêtre, accompagné des Chènes (sessile et pédoneulé) ; sous-bois caractérisé par la dominance des espèces à feuillage persistant : Houx, If, Fragon, myrille : strate muscinale très fournie avec quelques espèces des montagnes océaniques (Rhytidiadelphus loreux, Plagiothecium undalatum); fréquence d'épiphytes sur les arbres Buis (rare) ; strate herbacée dispersée avec quelques taches de Plagiothecium unatalatum); treque (Polypode, Lichens, Bryophytes).

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Taxus baccata	Ruscus acuteums	Vaccinium myrdilus	Rhytidiadelphus Inreus	Polypodium vulgare	Tencrium scurudonia
Hex aquifolium	Mespilus germanica	Merhaum enicum	Playlothecium undulatum	Carex pilulifera	
If Houx	Fragon	Myrtille Blechne en éni	Hypne courrnie Plagiothècie onduiée	Polypode vulgaire Laiche à pilules	Germandrée scorodoine

Pohtrichum formosum Aspericum pulchrum Dicramim majns Holcus mollle Millepertuis élégant Polytric élégant Houlque molle Dicrane elevé

Confusions possibles avec d'autres habitats

Avec les hêtraies-chênaies à Houx situées en arrière-pays ou en ion légèrement plus fraîche ou moins arrosée où manquent "If, le Fragon

Avec les hétraites-chéraites à Houx, If, plus neutrophiles avec Mélique uniflore (*Mélica uniflora*) et absence de la plupart des espèces acidiphiles (UE: 9130).

Correspondances phytosociologiques

sons-Hêtrare-chênaie acidiphile, hyperatlantique à If et à Houx ; sous-Hêtraics-chênaies, chênaies-hêtraies nord-atlantiques ; association : Vaccinia-Quercetum petraene taxeta

Forêts acidiphiles atlantiques (de la moitié nord de la France) et continentales ; alliance : Quercion roboris alliance: Hici aquifolii-Quercenion petraeue

Dynamique de la végétation

Sportanée

Après destruction (chablis important lié à une tempête) on peut observer:

une phase pionnière à Bouleaux, Sorbier des oiseleurs, une phase transitoire à Bouleaux et Chêne pédonculé; une maturation progressive avec l'arrivée du Chêne sessile, du Hêtre (maintien possible du Chêne pédoncuié).

régénérations ; en cas de trouées de taille moyenne ce sont les Dans le cas de petites trouées, le Hêtre cicatrise peu à peu par ses Chênes qui interviennent. Possibilité de reconquête forestière sur des fandes : landes ---Bouleaux --> Chône pédonculé --> Chône sessile et Hêtre

conserver les potentialités du milieu.

Liée à la gestion

sessite et plus souvent par le Chêne pédonculé avantagé par les Les gestions passèes à objectif bois de feu ont entraîné le developpement de taillis, de taillis sous futaie dominés par le Chêne mises en lumière fréquentes — chênaies à Myrtille, à Molinie bleue; sylvofaciès très dégradés à Bouleaux et espèces de lande.

Plantations d'Épicéa de Sitka, de Douglas, de Pin sylvestre

Hetraies atlantiques, acidophiles à sous-bors à Nex et parfors. Tarus (Quercion roborss ou lifer-Eagerwor)

Habitats associés ou en contact

Chénaic sessil/flore en futaie régulière ou irrégulière (ou chénaic mixte) avec dans les deux eas présence d'If et de Houx. Nota : la dominance du Chêne sessile, le fait qu'il soit retenu comme essence objectif ne sont pas à considèrer comme entrainant un mauvais etat de conservation (southaitable dans ce cas de

> Chablis et coupes forestieres à Digitale pourpre (Digitalis pur Pelouses préforestieres à Houlque molle (Holeus millis).

Hêtraies-chênates acidíclines à Melique à une fleur (UE : 9130). Forêts riverames sur alluvions récentes (UE : 91E0*).

Phases pionnières à Bouleaux (verruqueux et pubescent)

Autres états observables

garder quelques hetres en sous-étage).

Taillis, taillis sous futaie à base de chênes

Plantations diverses de Pins, d'Epiceas

Taillis dégrades | chênaies-boulaies.

Forêts de ravins (UE: 9180*). Landes sèches (UE: 4030). Végétation des fentes de falaises et rochers (UE : 8210). Fourbières (UE: 7110*)

Répartition géographique

Climal hyperallantique Brelagne humide, ouest du Cotentin

et menaces potentielles Tendances évolutives



Valeur écologique et biologique

Type d'habitat dont l'aire générale est limitée --> assez grande

Structure très originale avec les espèces sempervirentes de sous-bois (sous-étage élevé d'If et de Houx).

Presence possible d'especes rares à l'echelle regionale (Plagiatheetum undulatum, Blechman spicant).

Grand intérêt des peuplements résiduels à If et à Houx (la ges-tion passée a fortement contribué à la ratéfaction des populations d'If et de Houx).

Peu d'espace ou le type d'habitat se trouve en bon état de

états de conservation à privilégier Divers états de l'habitat;

États à privilégier

Hêtrare en futare régulière ou irrégulière

sur sols engorgés, éviter les coupes de grande superficie pour ne pas provoquer de remontée du plan d'eau.

tres acidiphiles (eviter la répétition de plantations d'Épicéa de

Silka, de Pin sylvestre...);

Sur les sautons les plus riches, le Hêtre peut donner de bons produits, à l'inverse des stations les plus acides ou les plus dégradèce (sols engorgés ou podzolisès) ou sur des stations plus seches (exposition de versants chauds).

Le Chêne sessile peut donner de bons produits et peut être avantageusement prefere au Hêtre sur certaines stations moyenne-ment acides. Épicéa de Sitka, Pin sylvestre, Douglas présentent également des potentialités intéressantes sur les stations correspondant à

Cadre de gestion

Rappels de quelques caractères sensibles de l'habitat

Uncidité et l'engorgement peuvent être plus ou monts marqués selon les variantes , la gestion doit tenir compte de ces deux paramètres et de leur intensité.

Une attention particulière au dosage de l'éclairement au sol est nécessaire comple tenu de son rôle sur le développement d'un sous-boss caractéristique d'aspèces sempervirentes (Houx, II, Buss) anns que son importance pour la règlenchine des essences au sur se son mortane pour la règlenchine des essences au sui sur que son importance pour la règlenchine des essences au sui sur se son mortane par la règlenchine des essences au sui se sui se sui sui se su

Modes de gestion recommandés

La gestion doit permettre d'alther l'objectif de protection inhè-rent au fiuur réseau Natura 2000 à l'objectif de production avère de l'habstat l'étraises-chénaies hyperatlantiques acididiphiles collinéennes à Houx et If

Dans cet esprit, il est essentiel de favoriser le maintien de l'état observé de l'habitat ou, le cas échéant, son évolution vers l'état à privilègier ; cela pouvant s'étaler sur des échelles de temps

variables. Il convient dans tous les cas de conserver les potentialites du milicu

Transformations vivement déconseillées

La transformation des peuplements en essences autres que celles du cortège de l'habitat est vivement déconseillèe

Cette question de la transformation devra faire l'objet d'une réflexion lors de l'élaboration des documents d'objectifs, en fonction des realités techniques et humaines connues ainsi que des moyens financiers disponibles.

feuillues ou résmeuses adaptées à la station. Cépendant un exa-men préalable de l'impact des enrichissements sur l'état de conservation de l'habitat devra être effectué. Les enrichissements peuvent être réalises avec des essences

Maintenir et favoriser le mélange des essences

Pour éviter la monoculture du Hêtre, on veillera, en plus des secondaires (Sorbier des otseleurs, Bouleau verruqueux) en sous-étage (diversité structurale, effet améliorani du Bouleau Chênes sessile et pédonculé, à maintenir la présence de feuillus sur le sol).

· Maintenir globalement le sous-bois caractéristique à Houx

de ces essences, la mise en régénération pourra nécessiter des coupes ou débroussaillements localisés mais on évitera le Quand Houx et/ou If sont présents. les opérations de regeneranon devront veiller a ne pas entraîner de disparition irreversible recours à l'arasement ou a la dévitalisation.

Régénération naturelle à privilégier

Un léger travail du sol (crochetage) pourm être benefique et On profitera au maximum de la regeneration naturelle,

densite ectou diversite specifique peu exprimée), on utilisera des plants adaptés à la station : les proportions HétroChène sessi-le/Chène pédonculé seront notamment définies en tenant comp-Si une régenération artificielle s'avere necessaire (qualité et/ou favoriser une régenération naturelle.

· Adapter les opérations de gestion courante

te des conditions stationnelles et des objectifs des propriétaires

l'utilisation de produits agropharmaceutiques est à limiter aux cas critiques (développement herbacé trop concurrentiel et Les degagements seront de preférence mécaniques ou manuels, empechant une regenération naturelle ou une croissance saitsfaisante de plants).

samment fortes et réalisées à des périodicités adaptées pour optimiser l'éclairement au sol, permettre une bonne croissance du peuplement, une bonne qualité technologique des produits et Eclaireies-coupes : d'une manière genérale, elles seront suffile developpement de la flore associee

Etre particulièrement attentif a la fragilité des sols

Degre d'acidité eleve : eviter la répetition d'enresinement (Epseca, Pin sylvestre).

pour eviter des remontées de nappe et le developpement d'un Intensité d'engorgement importante : limiter la taille des coupes tapis de Molinie Sols limoneux sensibles aux tassements, limiter au maximum les déplacements avec des engins.

· Maintien d'arbres morts, surannés on dépértssants

Les arbres maintenus (1 à 5 par ha) sont des individus sans interêt commercial ou des arbres monumentaux. Ils permettent la présence d'especes vivant aux depens du bois mort (coleopteres saproxyLes arbres retenus seront éloignes au maximum des èventuels chemins, pistes et sentiers pour minimiser les risques vis-a-vis de promeneurs ou de personnels techniques.

Autres eléments susceptibles d'influer sur les modes de gestion de l'habitat

Que les opérations de regénération soient anticipées ou non, elles ne doivent pas entraîner une remise en cause globale d'habitas d'espèces.

axes de recherche à développer Inventaires, experimentations,

Impacts du maintien d'arbres surannes, depenssants ou morts sur des populations de saproxylophages (nombre d'arbres nécessaire? seuil ? effets de seuil ? régulation des populations ?). Enrichissements etudes mesurant leur impact sur l'état de conservation de l'habitat considère (seuils, proportions, etc.).

Effets et seuils d'éclairement sur le Chêne et les feuillus secondaires a maintenir en accompagnement du Hetre et en sousSylviculture du Houx, utilisation spécifique du bois de Houx, marche du branchage de Houx,

Provenances Hetre et Chêne a privilègier en enrichissements et

Bibliographie

BRUNERYLL, 1967

CLIMEN B, GLOAGUEN J-C & TOURTELL 1974

CORILLION R. 1971

DURIN E. et GLHU J.M., 1963 MICHAUFOUR Ph., 1948.

DUKIN L et al. 1967

GAUTHER C, PARMENTER P, 1900 AMIR et GIHL J. M. 1963

ROL R. et al., 1967. ROISIN P. 196

RAME AL 1-C. 1996. ROISIN P. 1969

Catalogues de stations

CHASSIGILLI-M. 1944 BRETHIS A 1984

CRPF Normandic, 1995

CRPF Normandie, ONF Arbres et Vie Ome, 1996 CRPF Normandie, Université de Caen, 1984

JABIOL B. 1982

Hetraies atlantiques, acidophiles a sous-bots à liex et parfois Tarus (Quercion roborts ou flici-Fagernor)

Hêtraies-chênaies collinéennes à Houx



CODE CORINE 41 12

Caracteres diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Type d'habitat lie au domaine atlantique, la ou le climat est humide. l'hiver frais et les gelées de printemps possibles, a l'éta-

Occupe toutes les situations topographiques : plateaux, versants diversement exposes, depressions

Installe sur les alterites de roches siliceuses (granifes, grès, schistes 1, sur limons a silex, sur sables argileux Grande variabilité des sols sols plus ou moins podzolisses, sols bruns acides, sols lessives acides à littère épaisse avec une couche OH tachant les doigts ; a humis de type moder à dys-

Possibilite d'engorgement (nappe temporaire plus ou moins pro-

Variabilité

- \ariations geographiques:
- race de Bretagne, sur roches grantitques, metamorphiques,
 - race de Normandie, sur limons à silex lessives,
 - race de l'ouest du Massif central (?) sur gramte. race du bas Morvan oceanique, sur granite
- Variations liées au degré d'acidité du sol ;
- variante tres acidiphile a Myrtille variante acidiphile a Canche flexueuse.
- plus profond; a Luzule des bois (Luzula sylvatica) sur pentes variantes mesoacidiphiles a Houlque molle sur sol legerement

• Variations liées à l'humidité du sol :

variante seche et tres acide a Lewcobryum glancum.
 variante de sols engorgés à Molinie bleue (Molinia caerulea).

Physionomie, structure

Strate arborescente dominée par le Hêtre, accompagné des Chèras fsessile et pédoneule) ; sous-bois avec le Houx pouvant former des fourres denses et èlevés (6-7 m en vieilles futates) ; strate herbacce souvent peu recour rante et pauvre en espèces ; strate muscinale plus ou moins fournie. Il existe neamnoins de beaux factes à Luzule sylvatique ou avec des fougères hygros-

Especes « indicatrices » du type d'habitat

Mespilus germanica
Vaccinium myrtillus
Deschampsia flexuos
Blechnum spicant
Rhytidiadelphus lore
Melamprann pratens
um sp ndetp

Polytrichum formosum Lonicera periclymenum Previdum aquilinum Solidago virganrea Curex pilulifera Holcus mollis Fougère aigle Solidage verge d'or Polytric élégant Houlque molle Chèvrefeuille

Confusions possibles avec d'autres habitats

Axe les hétraues-chénaies à Houx et à l'éstuées en zone hyper-océanque (basse Bretagne, ouest Cotentin), en situation de cli-mat plus doux;

Avec les hétrates-chénates plus neutrophiles à Melique uniflore (Abélea uniflora), Jacinthe des hois (Ujacunifondes nun-xerquo), où les espèces acidiphiles sont rares, voire absentes (UE 19130).

Correspondances phytosociologiques

Hetrares-chenares acidiphiles atlantiques a Houx, association lacinio-Quercetum petrueue

Hetraies-chenaies, chenaies-hetraies nord-atlantiques sous-

alliance. Hici aquifolii-Quercenion petraeae.

Forêts acidiphiles atlantiques (de la motté nord de la France) et continentales ; alliance . Quercion ruboris.

Dynamique de la végétation

Spontanee

Apres destruction (chablis important lie a une tempete) on peut

- une phase pionnière a Bouleaux, Sorbier des oiseleurs
- une phase transitoire a Bouleaux et Chene pedoncule.
- une maturation progressive avec l'arrivée du Chêne sessile, du Hetre (maintien possible du Chêne pedoncule).

Dans le cas de petites trouées, le Hetre cicatrise peu a peu les ouvertures par ses regenerations, en cas de trouces de taille moyenne ce sont les Chênes qui interviennent.

La reconquete torestière post-deprise, après un stade de lande, suit les mêmes modalités que dans le cas de vastes chablis.

Chablis et coupes forestieres à Digitale pourpre (Digitalis purpurea).

Liee à la gestion

Les gestions passess a objectif bots de feu ont entrainé le déve-loppement de taillis, de taillis sous titure donnnés par le Chère sessife et plus souvent par le Chère pédonculé avannage par les misses n lumière féquentes —) chéraires à Mytrille, à Mohine

bleue; sylvofáciès très dégradés à Bouleaux et espèces de lande. Plantations fréquentes (Pins, Épicéas, Douglas...).

Habitats associés ou en contact

Agrostide capillaire (Agrostis capillaris), Mélampyre des prés Pelouses préforestières à Houlque molle (Holeus mellis),

Hètraies-chénaies acidiclines à Mèlique à une fleur (*Melieu mifflore*) et Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scrapus*) (UE : 9130).

Forêts riveraines sur alluvions récentes (UE 91E0*). Forêts de ravins (UE 9180*

Landes sèches et mésophiles (UE: 4030).

Végétation des fentes de falaises et rochers (UE : 8210). Fourbieres (UE: 7110*).

Répartition géographique

Bretagne, Cotentin, Normandie, Picardie, Nord - Pas-de-Calais

A rechercher a l'étage collineen superieur de la façade ouest du Massif central



Valeur écologique et biologique

Les facies a Houx sont devenus assez rares du fait de la gestion Type d'habitat dont l'aire generale est assez vaste et dont les passee. If en resulte que les habitats en tres bon etat de conserindividus sont largement developpes -- habitat représentatif, valion sont rares.

Flore rassemblant des espèces banales.

stats de conservation à privilégier Divers états de l'habitat :

tals à privilégier

Hêtraic en futaie régulière ou irrégulière.

Chénaie sessiliflore en futate régulière ou irrégulière (ou ché-naie irrégulière mélangée Hétre-Chéne-feuillus divers) dans les deux cas en privilègiant les habitats offrant des populations de Houx.

Nota: dans cet habitat de hêtraic il faut admettre que le choix du Chêne sessile en essence objectif ne porte pas atteinte à l'état de conservation (garder quelques hêtres en sous-étage dans ce

Autres états observables

Phases pionnières à Bouleaux (verruqueux et pubeseent).

Taillis, taillis sous futaic à base de chênes.

faillis dégradés : chênaies-boulaies.

lantations.

et menaces potentielles Tendances évolutives

Surface à peu près stabilisée pouvant s'étendre avec l'abandon de zones pâturées.

Fragilité des variantes

très acidiphiles (eviter la repetition de plantations d'Epicea, de Pin sylvestre);

sur sols engorges éviter les coupes sur de grandes superficies afin de limiter les remontées de la nappe.

Potentialités intrinsèques de production

verse, sur les stations extrêmes, les plus acides ou les plus dègra-dèes (sols engogrès ou podeoilés) ou sur les stations plus sebbs (exposition de versants chauds), la qualité du Hètre est alors moyeme à rès médiocre, même en ayamt une sylvieullure et Sur les stations riches, le Hêtre peut donner de bons produits. Le facteur limitant que peut constituer l'acidité est susceptible d'être dépassé en menant une sylviculture dynamique. A l'in-

Le C'hêne est souvent gelif mais il peut parfois donner de bons produits et peut alors être préféré au Hêtre sur certaines stations moyennement acides. Le Houx peut être très vigoureux et dense et faire obstacle à la

Épicéa de Sitka, Pin sylvestre, Douglas présentent également des potentialités intéressantes sur les cel habitat

Cadre de gestion

L'acidité et l'engorgement peuvent être plus ou moins marques Rappels de quelques caractères sensibles de l'habitat

selon les variantes ; la gestion doit tenir compte de ces deux

paramètres et de leur intensité Une attention particulière au dosage de l'éclairement au sol est nécessaire compte tenu de son role sur le développement d'un sous-bois caractéristique d'espèces sempervirentes (Houx) ainsi que son importance pour la régénération des essences forestières.

Hetraies atlantiques, acidophiles a sous-bors à flez et parfors Tazus (Quercion roborts ou Ilici-Fagemon)

Modes de gestion recommandés

La gestion dott permettre d'allier l'objectif de protection inhérent au futur réseau Natura 2000 à l'objectif de production avere de l'habitat Hetraies-chênaies atlantiques acidiphiles collineennes a Houx

observe de l'habitat ou, le cas echeant, son évolution vers l'état à privilégier ; cela pouvant s'étaler sur des échelles de temps variables. Il convient dans tous les cas de conserver les poten-Dans cet esprit, il est essentiei de favoriser le maintien de l'état tralites du milieu.

Transformations vivement déconseillées

La transformation des peuplements en essences autres que celles du cortege de l'habitat est vivement déconseillée.

conserver (presence d'états à privilègier, mosaïque complexe), suivi Pour les peuplements, par endroits assez fréquents, productifs de bois de mauvaise qualité, cette question de la trans-formation devra faire l'objet d'une réflexion lors de l'élaboration des documents d'objectifs, en fonction des réalités tech-Une approche globale, basée sur une logique spatiale, permettra d'identifier et de distinguer les zones les plus intéressantes à des zones où l'objectif de production soutenue pourra être pourniques et humaines connues ainsi que des moyens financiers disLes enrichissements peuvent être réalisés avec des essences feuillues ou résineuses adaptées à la station. Cependant un examen prealable de l'impact des enrichissements sur l'état de conservation de l'habitat devra être effectué.

Muintenir et favoriser le mélange des essences

secondares (Sorbier des oiseleurs, Bouleau verruqueux) en sous-étage (diversité structurale, effet améliorant du Bouleau sur Pour éviter la monoculture du Hêtre, on veillera, en plus des Chênes sessite et pédonculé, à maintenir la présence de feuillus

Ce maintien du Chêne et des feuillus divers ne peut se faire qu'avec une sylvieulture dynamique, le Hêne, accompagné du Houx, ayant tendance à climiner toute autre essence.

On notera également que la présence de quelques taches de rési-neux épars est compatible avec l'objectif de maintien de l'état à

Maintenir globalement le sous-hois caractéristique à Houx

devront veiller à ne pas entraîner de disparttion irrèversible de l'espèce : la mise en régénération pourra nécessiter des coupes Quand le Houx est présent, les opérations de régénération debroussaillements localises mais on évitera le recours à

Régénération naturelle à privilégier

Un léger travail du sol (crochetage) pourra être bénéfique et On profitera au maximum de la régénération naturelle. favoriser une régénération naturelle.

Si une regeneration artificielle s'avère nécessaire (qualité et/ou Chêne pédonculé seront notamment définies en tenant compte des conditions stationnelles et des objectifs des propriétaires. densité et/ou diversité spécifique peu exprimée), on utilisera des plants adaptés à la station : les proportions Hétre/Chêne sessile/

· Adapter les opérations de gestion courante

Les dégagements seront de préférence mécaniques ou manuels; l'utilisation de produtts agropharmaceutiques est à limiter aux cas critiques (développement herbacé trop concurrentiel et empéchant une régénération naturelle ou une croissance satisfaisante de plants).

Eclaircies-coupes : d'une manière générale, elles seront suffi-samment fortes et réalisées de des périodicités déapties pour opti-miser l'éclaircinent au sol, permettre une bonne crossance du miser l'éclaircinent au sol, permettre une bonne crossance du peuplement, une bonne qualité technologique des produits et le developpement de la flore associee

Étre particulièrement attentif à la fragilité des sols

Degre d'acidité éleve éviter la répetition d'enresmement (Epicea, Pin sylvestre)

pour éviter des remontées de nappe et le développement d'un tapis de Molinie. Intensité d'engorgement importante : limiter la taille des coupes

Sols limoneux : sensibles aux tassements, limiter au maximum les déplacements avec des engins

· Maintien d'arbres morts, surannés on dépérissants

commercial ou des arbres monumentaux. Ils permettent la Les arbres maintenus (1 à 5 par ha) sont des individus sans interet présence d'espèces vivant aux dépens du bois mort (coléoptères saproxylophages). Les arbres retenus seront éloignés au maximum des éventuels chemins, pistes et sentiers pour minimiser les risques vis-à-vis de promeneurs ou de personnels techniques

Autres éléments susceptibles d'influer sur les modes de gestion de l'habitat

Que les opérations de régénération soient anticípées ou non, elles ne doivent pas entraîner une remise en cause globale d'habitats d'espèces. En exposition sensible au vent, il est preférable d'orienter le traitement vers l'irrégulier ou la futaie claire

La règénération par création d'ouverture au sem de bétraies sur souche permet d'éviter un dépérissement excessif de ces peuplements et d'envisager le rajeunissement de la hetraie

axes de recherche à développer Inventaires, expérimentations,

Impacts du maintien d'arbres surannés, dépénssants ou morts sur des populations de saproxylophages (nombre d'arbres néces-

Inventaire en vue de préciser la répartition de l'habitat sur la saire? seuil? effets de seuil? régulation des populations?). facade ouest du Massif central Enrichissements : études mesurant leur impact sur l'état de conservation de l'habitat considere (seuils, proportions, etc.)

Effets et seuils d'éclairement sur le Chêne et les feuillus secondaires à maintenir en accompagnement du Hêtre et en

Sylviculture du Houx, utilisation spécifique du bois de Houx, marché du branchage de Houx.

Provenances liêtre et Chêne a privilègier en enrichissements et



Hêtraies-chênaies à Mélique, If et Houx



CODE CORM. 41 13

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

Aire de répartition liée au climat hyperocéanique de certaines parties de la Bretagne occidentale et de l'ouest Cotentin. précipitations élevées avec un grand nombre de jours de pluie, hivers doux et eléments.

Occupe differentes situations topographiques (plateaux, versants diversement exposés, dépressions...). Plutôt installé sur gneiss, micaschistes, diorites et phyllades, roches volcaniques (dolérites).

tant des littères assez bien décomposées (feuilles entières, ou feuilles entières et feuilles fragmentées) : mull eutrophe à mull Alterites a l'origine de sols bruns mésotrophes a acides présenacide; sols plus ou moins desatures.

Variations liées aux conditions de bilan hydrique :

- variante typique, « mésophile » en conditions movennes ; variante plus ou moins hygrosciaphile à Fougères (Drapperts affinis, Dryopteris filix-mas, Polystichum settlerum, Dry opteris dilatata).

Variations liées au degré d'évolution du sol et à sa richesse

- en éléments minéraux : variante neutrophile à Aspérule odorante, Mercuriale pérenne, Sanicle d'Europe, Tamier, Ail des ours...
- oacidicline à acidicline optimum de la Melique
- variante mesoacidiphile avec en plus des « espèces indicatinces » ci-dessous, quelques individus de Germandrée scorodoine (Tencrium scoridonia), Millepertuis élégant (Hypericum uniflore, de la Stellaire holostée, du Millet diffus.

Physionomie, structure

née par le Hêtre accompagne du Chêne sessile ou du Chêne pédonculé; sous-bois diversifié avec le Houx, l'If, le Fragon, le Chèvrefeuille; strate herbacée recouvrante avec le Lierre, la Houlque molte (Holens moltis), la Mélique uniflore (Melica nui-flora), Millet diffus (Miliam effusum), Stellaire holostée (Stellaria holostea) ; tapis muscinal avec Rhytaliadelphus Type d'habitat se presentant comme une futaie largement donnoreus, Polytric elegant (Polytrichum formosum)...

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Houx	Hex aquifolium
Fragon	Ruscus aculeatus
II	Taxus baccata
Mélique uniflore	Melica uniflora
Euphorbe des bols	Euphorbia amygdaloid
Aspérule odorante	Galium odoratum
Fougère spinuleuse	Dryopteris carthusiana
Buis	Buxus sempervirens
Liene	Hedera helix
Millet diffus	Мійит ефизит

Рођуганатт тийивогит anicera perichmenum Tola relchenhachiana Ruhus gr. fruticosus Pteridium aquillnum Oxalis acetasella Carer sylvatica Holeus mollis Sceau de Salomon multiflore Oxalide petite oscille Stellaire holostée Violette des bois Laiche des hois Anémone sylvie Houlque molle Chèvrefeuille Fougère aigle

Confusions possibles avec d'autres habitats

Avec les hêtraies-chênaies acidiphiles à 1f et à Houx (UE : 9120), riches en espèces acidiphiles ici absentes ou dispersées (en variante mesoacidiphile) Avec les forêts de ravins à fougères diverses, installées dans des conditions stationnelles particulières (UE : 9180).

Correspondances phytosociologiques

Hêtraies-chênates hyperatlantiques à Mélique uniflore et 1f ; association reste à définir.

Hetraies-chénaies calcicoles a acidiclines ; alliance : Carpiniun

Dynamique de la végetation

Sportanée

Petites trouces cicatrisees par les régenérations de cette essence Phase de maturité dominée par le Hêtre

Grandes trouées occupées par les Chênes et quelques essences

Peu de données sur la dynamique Infaire se développant en cas de déprise; formation à Fougert augé—» landes —) passage par une phase pionnière à C'hêne pédoncule—) retour progressif du Hêtre sans forcénent passer par le stade « chêne rouvre».

Liee a la gestion

Du fait de la gestion passée, fréquence des taillis et taillis sous futaie dominés par les Chênes (sessile ou pédonculé) = sylvofacies de substitution Plantations diverses (Épicea de Sitka, Douglas, Chêne rouge, Pin sylvestre).

Faillis de Châtaignier.

Habitats associés ou en contact

Habitats de fentes de rochers (UE : 8210),

Hetraies de l'Asperufo-Fagetun

Hetrares-chenares acidiphiles à Houx et à If (UE 9120). Landes divers seches et mésophiles (UE 4030).

Forets riveraines (UE 91E0*). Forets de ravins (UE : 9180*)

Prairies páturees ou fauchees (UE : 6510).

Pelouses preforestienes.

Fruticees diverses.

Répartition géographique

Zone hyperatlantique de la Bretagne et de l'ouest du Cotentin.



Valeur ecologique et biologique

Type d'habitat occupant une aire limitée et par ailleurs peu étendu à l'intérieur de cette aire ; individus en bon état de conservation relativement rares ; présence éventuelle d'espèces rares.

Participe à des mosaïques d'habitats du plus grand intérêt (forèts, prairies, landes...) par les diverses conditions offertes à

états de conservation à privilégier Divers états de l'habitat;

États à privilégier

Futaics de Hêtre ou de Chêne ou mélangées.

Le choix précis du traitement (régulier ou irrégulier) porte peu a conséquence, l'essentiel étant de ne pas avoir recours à des coupes rases sur des surfaces trop importantes (problèmes ensuite pour la régénération).

Autres états observables

Taillis sous futaie, taillis à base de Chêne sessile ou de Chêne Phase pionnière à Chêne pédonculé.

et menaces potentielles Tendances évolutives

Aire peu étendue ; surface avec une légère tendance à l'exten-sion du fait de la déprise pastorale.

Menaces potentielles : la poursuite de certaines plantations rési-

Potentialités intrinsèques de production

Hêtre, parfaitement à sa place : les sols ne présentent pas de facteurs limitants à sa croissance, Le développement du Hêtre peut cependant être freiné dans certaines situations topographiques (pentes).

rence de ce dernier n'est pas trop forte mais Chêne pédonculé Les potentialités varient en fonction des variantes ; sur les plus Chêne: potentialités similaires à celle du Hètre quand la concurplutôt sur les sols à très bonnes réserves en cau.

Douglas, Chêne rouge d'Amérique. Châtaigmer sur les variantes

Cadre de gestion

Rappels de quelques caractères sensibles de l'habitat

Une attention particulière au dosage de l'éclairement au sol est nécessaire comple tenut de son fiés aux le dévelopement d'un sous-bois entactéristique d'espèces semperverentes (Intoux. II. Buus, Fragon) ainsi que son importance pour la régétiération des

Modes de gestion recommandés

La gestion doit permettre d'allier l'objectif de protection inhé-rent au futur réseau Natura 2000 à l'objectif de production avéré de l'habitat Hêtraies-chénaies hyperatlantiques neutrophiles à mésoacidiphiles à Mélique uniflore et II.

Dans cet esprit, il est essentiel de fàvoriser le maintien de l'état observé de l'habitat ou, le cas échéant, son évolution vers l'état à privilégier, cela pouvant s'étaler sur des échelles de temps variables. Il convient dans tous les cas de conserver les potentialités du milieu.

Transformations vivement déconxeillées

La transformation des peuplements en essences autres que celles du cortège de l'habitat est vivement déconseillée (Dougtas, Chêne rouge d'Amérique).

Cette question de la transformation devra faire l'objet d'une réflexion fors de l'élaboration des documents d'objectifs, en fonction des réalités techniques, financières et humaines connues alors.

Maintenir et favoriser le mélange des essences

Le Hètre étant en général largement dominant, on limitera la monogoépérficite de proplément en travaillant au profit ou en untrodussant des essences minoritaires es escendaires : Chène sessile, Chène pédonculé, Châtaugner, Merrister et Erables.

· Maintenir globalement le sous-bois caractéristique à Houx

essences la mise en regeneration peut nécessiter des coupes ou débroussaillements localisés mais on évitera le recours à l'aration ne devront pas entraîner de disparition irreversible de ces Quand Houx et ou If sont presents, les opérations de regenerasement systematique on a la devitalisation

Regeneration naturelle à privilégier

On profitera au maximum de la règenération naturelle

Un lèger travail du sol (crochetage) pourra etre benefique et favoriser une regeneration naturelle Veiller à ne pas découv rir brutalement le sol : risque d'envahis-sement par la ronce et surtout la fougère augle.

Sur les variantes mésoacidiphiles et neutrocitmes à acidicimes. Fouverture de trouées même de taille tres modèrée ne suffin pas forcémen pour limiter l'extension de la fougere augle, tres vigoureuse, qui étoufte alors les jeunes plants. Le travail au profit de la régénération passe par une hitte directe contre l'envahissement de la fougère (voir « adaptation des opérations. de gestion courante »).

densité ebou diversité spécifique peu exprimée), on utilissen des provenances et des plants adaptés à la station. Les proportions Hérre-Chène sessile/Chène padonculé seront notamment défi-Si une regeneration artificielle s'avere necessaire (qualité et/ou ntes en fonction des conditions stationnelles et des objectifs

· Adapter les opérations de gestion courante

Les degagements seront de preférence mécaniques ou manuels ; trop concurrentiel et empéchant une régeneration natureile ou l'utilisation de produits agropharmaceutiques est à limiter aux cas critiques (développement herbace ou de la Fougere aigle une croissance satisfaisante de plants)

fortes et réalisées à des périodientés adaptées pour optimiser l'éclairement au sol, permettre une bonne croissance du peuple-ment, une bonne qualité technologique des produits et le déve-Eclarretes d'une manière genérale, elles seront suffisamment loppement de la flore associée.

Maintien d'arbres morts, surannés ou dépérissants

saproxylophages ou de champignons se developpant ou vivant rêt commercial ou des arbres monumentaux et sans risque pour les arbres sains. Ils permettent la présence de coléoptères Les arbres maintenus (1 a 5 par ha) sont des individus sans inteLes arbres retenus seront éloignes au maximum des éventuels chemins, pistes et sentiers pour minimiser les risques de chutes de branches ou d'arbres sur les promeneurs ou les personnels techniques.

Autres elements susceptibles d'influer sur les modes de gestion de l'habitat

Que les operations de regeneration soient anticipées ou non

elles ne doivent pas entraîner une remise en cause globale d'habitats d'especes.

Maintenir les ourlets préforestiers et lisières, entrant dans la composition d'une mostique d'habitats originale et qui sont de plus riches en espèces intèressantes parfois rares et protegèes.

axes de recherche a developper Inventaires, expérimentations,

Impacts du maintien d'arbres surannes, deperissants ou morts sur des populations de saproxylophages (nombre d'arbres nécessaire? seutl? effets de seutl? régulation des populations ").

Restauration et maintien de l'If par renforcement des populations voir les expérimentations existantes (Corse)

Enrichissements essences, impacts sur l'état de conservation de l'habitat considere (seuils, proportions, etc.). If, Houx préciser les modalités techniques pour le pérenniser tout en favorisant la regéneration naturelle du peuplement forestier

Bibliographie

BARDAL 1993

BOURNERIAS M et al., 1985

CLEAFNI B. GLOAGUIN J.C. et TOUTETT J. 1975 DURIN L. et al., 1967.

FRILLUX PN., 1972, 1974

PETERN D. 1996

ROISIN P., 1969

IMBAL 1 1980 VACHLR V., 1996

Catalogues de stations

BRETHLS A, 1984

CONAN F. GUILLIC L, PERRILR A, ROUSSILL 1 1983 COLOMBET N1, 1988, 1989, 1993

LADIER J. 1990



ANNEXE 3 : Fiches des espèces communautaires du site Natura 2000 FR5300035 « Forêt de Quénécan, Vallée du Poulancre, Landes de Liscuis et Gorges du Daoulas »



Elona auimperiana (Férussac, 1822) L'Escargot de Quimper

Mollusques, Gastéropodes, Stylommatophores, Élonidés Syn. : Helix quimperiana Férussac, 1821

Description de l'espèce

Corps dote de 4 tentacules

Coquille planorbique, aplatie, concave en son milieu au-dessus Coquille 20-30 mm de diametre, 10-12 mm de hauteur

et convexe en dessous.

Spire formee de 5 a 6 tours s'elargissant rapidement, le dennier, plus grand, plus convexe en dessous qu'en dessus, suture pro-

Ombilic large et profond

Coquille tres mince, translucide, brun jaunâtre pale : stries de coloration du corps se devine à travers la coquille, ce qui leur donne un aspect tacheté. croissance fines et irrégulières ; très nombreuses granulations, petites, arrondies et saillantes. Chez les individus vivants,

Absence d'opercule, mais présence d'un epiphragme très mince

Ouverture de la coquille presque ronde, un peu oblique, legerement aplatte dessous.

Péristome interronipu, réfléchi chez l'adulte, blanc

Confusions possibles

Aucune confusion possible

Caractères biologiques

En l'absence d'informations sur les populations basques de l'espece, la majorite des dounces relatives aux caractères biolo-giques et ecologiques de l'espece sont issues d'études realisées

Cycle de développement

La maturite sexuelle est atteinte à l'âge de 2 ans. L'Escargot de en avril-mai et en septembre-octobre. Les pontes sont deposees dans des antractuosites, sur les souches, au pied des arbres, sous Quimper presente deux periodes de reproduction dans l'aimee des tas de bois mort, de cailloux La vitesse de croissance varie en fonction des individus et de la saison (selon qu'ils sont issus de la ponte printanière ou de la ponte automnale). La longevite est en moyenne de 2 ans et demi à 3 ans - environ la motite des individus atteint 2 ans et demi. La mortalité est importante chez les jeunes , les individus âgés meurent souvent apres la reproduction, au printemps

n'estive pas. Par contre, une partie de la population (essentielle-ment les jeunes) hiberne, dans des galenes de rongeurs, sous du bois mort, sous des tapis de mousses ou sous la littere, dans des En dehors de chaleurs exceptionnelles, l'Escargot de Quimper souches, dans des anfractuosites de rochers



temps pluvieux. De manière générale, l'activité varie en lonction de la température ambiante (elle diminue lorsque la Cette espèce grégaire est noctume ou semi-noctume, diurne par rent à l'abri, rétractes dans leur coquille. Ils se réfugient dans les mêmes types de biotopes que précédemment évoque pour l'hibernation où ils bénéficient d'une température relativement lorsque le temps est nuageux et la temperature de l'ordre de 15-20°C, ils peuvent faire preuve d'une faible activité au cours température augmente). Durant la journée, les escargots demeustable, plus douce que la température ambiante, d'une hygromé-trie élevée et d'une luminosité peu importante. En Bretagne, de la journee : les jours de pluie, ils deviennent tres actifs.

Régime alimentaire

qu'il broute sur le bois mort et les feuilles mortes de chênes (Quereus spp) et de hêtres (Fagus schattea) Mais il peut presenter un comportement alimentaire de type coprophage, detriti-Hona quanterana se nourri principalement de champignon vore ou encore carnivore opportuniste

Caractères écologiques

Cette espece recherche tout particulierement des milieux humides et ombragés. Essentiellement forestiere, elle frequente tous les types de boisements à essences caduques jusqu'aux boisements mixtes. En Bretagne, son habitat typique correspond a des taillis de Hêtre sous futate de Chêne aux sous-bois relativement degages (faible recouvrement des strates arbustive basse, herbacee et muscinale) marques par la Myrtille (Vaccinium mertillus). Ces chênaies-hêtraies se développent sur des sols humides (sols hydromorphes, sols a pseudoglev) a humus de type moder En dehors des milieux forestiers, Elinia quimpertanti peut s'observer dans des ruines ou des murs pres de zones humides ou de petites tivières, dans des broussailles herbeuses humides et ombragees, ou encore au niveau de grottes, dans des jardins, des fandes humides. Cet escargot (notamment les jeunes individus) est soumis à une importante predation de la part des Carabes

Quelques habitats de l'annexe I susceptibles d'être concernés

9120 - Hètraues acidophiles atlantiques a sous-bois a flex et parfois à Taxis (Quencion robon-petraeae ou lliet-l'agenion) (Cor 41.12)

et, de mamere annexe 4020 - * Landes humides atlantiques temperees a Fincu culuris et Fincu intratix (Cor 31.12) habitat prioritaire

Mollusques

Répartition géographique



L'Escargot de Quimper est une espèce à caractère atlantique, endémique franco-espagnole à aire disjointe. Une partie de ses populations vit dans le nord-ouest de l'Espagne, des provinces pasques a l'extremite de la chaîne des monts Cantabriques, et au sud-ouest de la France. L'autre se rencontre en Bretagne

a des altitudes variant entre 0 et 1 000 m au moins et dans quelques stations du sud du departement des Landes En Aquitaine, les populations se trouvent dans la motte ouest du departement des Pyrenees-Atlantiques, au Pays basque français,

et 300 m. Le signalement de l'espèce en forêt de Paimpont (Ille-et-Vilaine) correspond à des individus introduits autour de la Saint-Brieuc-Vannes), dans les départements du Finistère, du Morbihan et des Côtes d'Armor, à des altitudes variant entre 100 En Bretagne, les populations sont cantonnées dans la partie occidentale de la region (plus ou moins à l'ouest d'une ligne station biologique de Paimpont

Deux principales hypothèses ont été avancées pour expliquer l'origine de l'aire disjointe de l'espèce :

- l'aire de répartition passée de l'espèce était continue de la Bretagne jusqu'au nord de l'Espagne et la disjonetion est due a sa disparition dans les régions intermediaires entre ces deux

 l'espèce est uniquement indigene au Pays basque, les popula tions bretonnes resultant d'introductions

Statuts de l'espèce

annexes II et 1V Directive « Habitats-Faune-Flore » Convention de Berne annexe II Espece de mollusque protegée au niveau national en France (art. 2)

Cotation UICN Monde faible risque (préoccupation mineure).

dans des espaces protégés Présence de l'espèce

L'espece pourrait être presente dans la reserve naturelle du 'enec (Finistere)

Évolution et état des populations, menaces potentielles

Evolution et état des populations

abondante (par exemple dans les bois avoisinant la grotte de Sare). En Bretagne, elle presente une repartition relativement Au Pays basque, bren que localisee, elle n'est pas rare (plus de 100 stations recentes sont connues) et peut s'averer localement homogene, mais son abondance varie en fonction de l'existence d'habitats favorables. Elle n'est actuellement pas menacee dans Elona quimperiana n'est globalement pas menace. En Espagne ta region et peut être consideree comme localement abondante espece est encore representee par de nombreuses populati

Menaces potentielles

Même si l'Escurgot de Qumper n'est globalement pas menace, la disparition de certains petits massifs boises et des talus contribue a morceler son labitat et son aire de repartition

Propositions de gestion

En l'état actuel des connaissances et sauf cas particulier au niveau local, l'espece ne nécessite pas la mise en œuvre de mesures de gestion particulieres

de recherche à développer **Expérimentations et axes**

tion et l'importance des populations de l'espece en Bretagne et Des travaux en cours devraient permettre de preciser la répartiau Pays basque. Procéder à des études génétiques afin d'identifier avec certitude l'origine des populations bretonnes

logie de l'espèce (des études sont actuellement menees en Bretagne, des recherches similaires seraient a entreprendre Améliorer les connaissances relatives a la biologie et a l'ecuegalement au Pays basque) Etudier l'impact du fractionnement et de la degradation de son habitat sur l'espece

Bibliographie

A.I. & RALLO A., 1994.- Estudio faunistico y biogeografico de los Molluscos terrestres del norte de la Peninsula Iberica, Vitoria-Gasterz. ALTONAGA K. GOMEZ B. MARTIN R. PRIETO C E. PUENTE

 BIORET F (coord.), 1994. Catalogue des espèces et des habitats de la directive « Itabitats » presents en Bretagne. Diren Bretagne. Geoscope, 232 p

patrimoine naturel et protection. Reviee d'écologie (La Terre et la Fig. 45, 259,288) - BOUCHET P. 1940 - La malacolaune française

- * DAGUZAN J. 1982 Contribution al'étude de la crossance et de la longevite d'Arine quimpertain (de Ferussa) (Gasteropode Pulnione Sychomatophere) vivant en Bretagne occidentale. Addiscologia, 22 (12): 385-394.
 - * DAGUZAN J & GLOAGUEN J-C. 1980 Contribution a f ecologie d'Huna quampertana (de Ferussae) (Gasteropode Pulmone Stelommatophore) en Bretagne occidentale Halium 15 17-30
- * FORTIN M. BLOND C & GELINAUD G., 2000». L Escargot de Oumper Floure quimpéraine (De Fernisse. 1821) dans le site Natura 2000 * Rivieres du Scorff et de la Sarce, forêt de Pont-Calleck » Rapport final
 - GARGOMINY O. & BOUCHET P. 1995 Flund quimpertanu (Ferussise 1821) p. 428-432 fr VAN HELSDINGEN P.J. WILLEMSE L. &
- SPEIGHT M.C.D. 1996 Background Information on Invertebrates of the Habitats Directive and the Bern Convention Part III Melliusea and Ethinochemaa. Nature and environment. 81. Council of Europe. Strasbourg, 539 p.

- CERMAIN L. 1931 Mollasques terrestres et fluviatiles 1 Faune de France 21 Lechevalluer, Paris 47% p

 KERNEY M. P. & CAMERON R. A. D. 1999 Guide des escangots et limaces et Europe. Adaptation française. A BERTRAND Delachaux & Nestle. Lausanne-Paris 370 p

 WELLAS & CHATFIELD J. E. 1992 Threatened non-marine mol-services of Europe. Nature et Environnement. 64. Censeil de l'Europe.

Cottus gobio (L., 1758)

e Chabot

Poissons, Scorpaeniformes, Cottides

Description de l'espèce

Petit poisson de 10-15 cm a silhouette typique de la famille, au corps en forme de massue, épais en avant avec une tête large et large bouche terminale supere entouree de levres epaisses, portant deux petits yeux haut places. Il pese environ 12 g aplatie (le tiers de la longueur totale du corps), fendue d'une

Le dos et les flancs sont gris-brun avec des barres transversales forcees

soutenue par deux rangees de pieces dures qui la rendent Les ecaillures sont minuscules et peu apparentes. La ligne laterale est bien marquee (elle atteint le début de la caudale),

la premiere dorsale, petite, est suivie d'une seconde beaucour Les nageoires pectorales sont tres grandes, étalees en éventail plus developpee Coloration brune tachetee ou marbree, avec souvent trois ou quatre larges bandes transversales En période de frai, le mâle est plus sombre que la femelle et sa Le Chabot ne possede pas de vessie natatoire. L'opercule est premiere dorsale, egalement plus sombre, est ourlee de creme

Diagnose Di 6-8 D2 (15)16-18 Pt 13-14 Pv 1/4, A (10) 11-13 C 13-14

arme d'un gros aiguillon courbe

Confusions possibles

Le genre Contus est représente en eau douce par une vingtaine d'espèces et de nombreuses sous-especes. La fiabilité de la détermination sur le plan taxonomique et phylogenetique repose sur une description precise du système des canaux muqueux

Caractères biologiques

Reproduction

protege durant toute l'incubation (un mois a 11°C). L'alevin mesure 7,2 mm a l'eelosion. L'experance de vie est de 4 a 6 ans. Pour le C'habot, on observe normalement une seule ponte, en de 2,5 mm en grappe au plafond de son abn. Il les nettore et les mars-avril, mais jusqu'à quatre chez certaines populations britanniques. Le mâle invite les femelles a coller 100 a 500 œufs

Activité

Pendant la journee, il reste plutôt discret, se cachant parmi les pierres ou les plantes. Il reste dissennné suivant les abris. C'est pierres ou les plantes. Il reste dissennné suivant les abris. C'est une espece petricole, ce qui fui permet de se confondre par Espece territoriale sedentaire, le Chabot a plutôt des mœurs nocturnes. Actif tres tôt le matin ou en soiree a la recherche de nourriture, il chasse a l'affiit en aspirant les proies passant a sa portee

1163



mimetisme au milieu rocheux des eaux courantes, fraiches et bien oxygenees

Mediocre nageur, il ne parcourt que de courtes distances a la fois , il se deplace en expulsant violeniment par les ouies l'eau contenue dans sa bouche

Régime alimentaire

Tres vorace, le Chabot est carnassier et se nourrit de larves et de pteres, trichopteres.). Il peut egalement consommer œuts, frai petits invertebres benthiques (chironomides, simuliides, plecoet alevins de poissons, notamment ceux de la Truite de riviere (Nalmo trutta), et même s'attaquer a ses propres œufs en cas de disette

Caractères écologiques

offrant un maximum de caches pour les individus de toutes tailles, est indispensable au bon développement de ses populations. Les cours d'eau à forte dynamique lui sont tres propiees ment être present sur les fonds caillouteux des lacs. L'espece est du fait de la diversite des profils en long (radier-mouilles) et du Le Chabot affectionne les rivieres et fleuves a fond rocailleux bien que plus commun dans les petits cours d'eau, il peut egaletres sensible a la qualite des eaux. Un substrat grossier et ouvert, renouvellement actif des fonds en periode de forts debits.

C'est une espece qui colonise souvent les ruisseaux en compagnie des Truites

Quelques habitats de l'annexe l susceptibles d'être concernés

1260 - Rivieres des étages planitiaire à montagnard avec vègetation du Rununculum fluitantis et du Callitricho-Barrachion (Cor 244) 3140 - Eaux oligo-mesotrophes calcaires avec vegetation benthique a Chara spp (Cor 22 12 x 22 44)

3150 - Lacs eutrophes naturels avec vegetation du Magnin-posemien ou de l'Hydrocharitem (Cor. 22.13 x (22.41 et 22.421))

Répartition géographique

Poissons



L'espèce est répandue dans toute l'Europe (suriout au nord des Alpes), jusqu'au fleuve Amour, en Sibérie, vers l'est. Elle est par contre absente en Irlande, en Ecosse et dans le sud de l'Italie et n'existe en Espagne que dans le val d'Aran, aux sources de

ment dans le Midi ou se drifferencient des populations locales pouvant attendre le statut de sous-espece ou d'espece (¢/ le Chabot du Lez ('univ périli, p. 214). Il manque en Corse, dans le Roussillon, l'Orò, l'Argens, le Gapeau, la Nivelle et la Bdassoa. niveau de la mer jusqu'a des altitudes de 900 m dans le Massif central, dans le Cantal a 1 200 m et dans les Alpes a 2 380 m (lac pris dans le Finistere). On le trouve dans les rivieres pres du -eantier) Sa distribution est neanmoins tres discontinue, notam-Le Chabot presente une tres vaste repartition en France (y com-

Statuts de l'espèce

Directive « Habitats-Faune-Flore » annexe II

dans des espaces protégés Présence de l'espèce

de de Lavour (Ann), val de Loir (Cher et Nievre), vallee e Chabot est present dans certaines reserves naturelles Chaudefour (Puy-de-Dôme) L'espece est egalement presente dans deux reserves naturelles volontaires · RNV de Lostebarne et du Woohay (Pas-de-Calais)

at RNV du Ried de Selestat l'III Wald (Bas-Rhin)

Évolution et état des populations, menaces potentielles

Evolution et état des populations

L'espece n'est pas globalement menacee, mais sus populations locales le sont souvent par la pollution, les recalibrages ou les pompages. Ainsi, il est a craindre que certaines variantes meridionales n'aient deja ete eradiquees des sources qui constiuent leur dermer retranchement en climat mediterraneen

Menaces potentielles

L'espece est tres sensible a la modification des parametres du milieu, notamment au ralentissement des vitesses du courant consécuif à l'augmentation de la lame d'eau (barrages, embâcles), aux apports de sediments fins provoquant le coltnatage des fonds, a l'eutrophisation et aux vidanges de plans d'eau

La pollution de l'eau les divers polluants chimiques, d'origine nent des accumulations de residus qui provoquent baisse de agricole (herbicides, pesticides et engrais) ou industrielle, entraifecondite, sterilite ou mon d'individus En lac, le Chabot est la proie d'un autre predateur noctume, la Lote (Lota lota)

Propositions de gestion

Propositions relatives à l'habitat

Rehabilitation du milieu (habitats, pollution), eviter la canalisation des cours d'eau Lutte contre l'implantation d'étangs en derivation, ou en barrage sur les cours d'eau de tête de bassin

Propositions relatives à l'espèce

Survi de l'espece et des populations

de recherche à développer Expérimentations et axes

Peu d'etudes sur la protection et la conservation des poissons ont eté menees en France. Pour cela, il faut engager des recherches spécifiques sur la biologie, I écologie et la génétique de chaque chaque.

Bibliographie

- ALLARDI J. & KEITH P., 1991. - Atlas preliminaire des poissons d'eau douce de France. Coll. Patrimoines naturels, vol. 4, sèrie patrimoine genetique. Museum national d'histoire naturelle, Paris, 232 p

- DOWNHOWER JF LEJEUNE P. GAUDIN P & BROWN L. 1990). Movements of the chabot (Cottus guhu) in Polskie Archin um Hydrobiologu, 37 (1-2) 119-126

strategies in the bullhead (Cottus gobin) in northern and southern England Journal of Fish Biology, 12 5-11 - FOX P.J. 1976 - Preliminary observations on different reproduction

GAUDIN P. 1981 - Eco-chologie d'un poisson benthique, le Chabot.
 Contra gabin L. (Contidue). distribution, alimentation et rapports avec la truite. Soltno truita L. These universite Lyon 1, 178 p.

KOLI L. 1969 - Geographical variation of Conns godin L. (Piscos, ontidue) in Northern Europe. Annales Zoologies Fermer, 6, 353-300. MAITLAND P.S., 1976 - Les poissons des lacs et rivieres d'Europe en

coaleurs. Un multiguide nature. Elsevier Sequeia, Paris-Brixelles, 255 p. MAITLAND P.S., 1995 - Freshwater fish of annexes II and IV of the EC habitats directive (92/43/Ecc) 179 p

 PERSAT H, EPPE R, BERREBI P & BEAUDOU D, 1996 - Etudo du complexe populationnel de la marge méridionale de l'annis gubio en relation avec I endemique du Lez Conns penn. Determination des entites geographiques et génetiques. Rapport au manistere de l'En ironiemeni, université Lyon 1, 22 p - SPILLMANN C -J. 1961 - Faune de France. Vol. 65. Poissons d'eau douce Lechevalier, Paris, 303 p



Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800) Le Petit rhinolophe

Mammifères, Chiroptères, Rhinolophidés

Description de l'espèce

Tête + corps 3,7-4,5 (4,7) cm, avant-bras (3,4) 3,7-4,25 cm. Le Petit rhinolophe est le plus petit des Rhinolophes européens. envergure 19,2-25,4 cm, poids (4) 5,6-9 (10) g

Oreille (1,3) 1,5-1,9 cm, large se terminant en pointe, dépourvic

Appendice nasal caractéristique en fer-à-cheval , appendice supérieur de la selle bref et arrondt, appendice inférieur beaucoup plus long et pointu de profil , lancette triangulaire. Au repos et en hibernation, le Petit rhinolophe se suspend dans le vide et s'enveloppe completement dans ses ailes, ressemblant ainsi a un « petit sac noir pendu »

Pelage souple, lache face dorsale gris-brun sans tenne roussâire (gris fonce chez les jeunes), face ventrale grise à gris-blane Pataguum et oreilles gris-brun clair (cas d'albinisme total on partiel).

Deux faux tétons des la 2º année (accrochage du jeune par succion) Aucun dimorphisme sexuel

Confusions possibles

Au regard de sa petite taille le Petit Rhinolophe peut être difficilement confondu avec les autres Rhinolophes

Caractères biologiques

Reproduction

La maturite sexuelle des femelles est probablement atteinte à un an

Rut copulation de l'automne au printemps

Les fernelles forment des colonies de reproduction d'effectif variable (de 10 à des centaines d'adultes), parfois associées au toutefois se melanger. De mi-juin a mi-juillet, au sein d'une colonne, 20 a 60% des femelles donnent naussance à un seul jeune qui ouvre les yeux vers le 10º jour. Avec leur petit, elles Grand rhinolophe (Rhinolophus Jerrumequimum), Grand murin gmatus) ou Vespertition de Daubenton (Myons daubentoni) sans (African minus), Vespertition a oreilles echancrees (Afrons emansont accrochees isolement ou en groupes serres.

Les jeunes sont emancipes a 6-7 semaines Longevite 21 ans, age moyen 3-4 ans

Activité

contact suspendu au plafond ou le long de la paroi, de quelques centimétres a pluseurs metres du sol. L'inbernation est enre-coupee de revells qui lui permettent d'unner, de defrequer, de boire et de chasser des mactess fors des belles journees d'inver Il hiberne de septembre-octobre a fin avril en fonction des conditions climatiques locales, isole ou en groupe lâche sans

cements de 5 a 10 km (exceptionnellement jusqu a 30 km) entre les gites d'ête et les gites d'hiver (déplacement maximal comu 146-153 km). Il peut même passer l'année entière dans le même Sedentaire, le Petit rhinolophe effectue generalement des deplapatiment en occupant successivement le grenier puis la cave

sance de l'activité fout au long de la nuit. Autour d'un gite de mise bas, l'activité reste importante toute la nuit et les femelles retournent au moins deux a trois lois au gife pendant la nuit pour nourrir les jeunes lors de la période de lactation. Une plune movenne a forte et du vent durant la nuit provoquent un retour Animal nocturne, l'activité generale s'étend du crépuscule tardif au debut de l'aube avec plusieurs temps de repos et une decroispremature des individus

de la chasse. La hauteur de vol est generalement faible, jusqu'a 5 m, mais peut atteindre 15 m selon la hauteur de la végetation Le vol est rapide, papillonnant lors des déplacements. Il peut être plus lent, plane et entrecoupe de brusques demi-tours lors La chasse peut être solitaire ou en petits groupes tjusqu'à 6 indi-vidus sur 2 000 m-pendant 30 minutes)

corridors boises sont utilisés pour rejoindre les terrains de chasse qui se situent dans un rayon moyen de 2,3 km autour du gile. Le vol de chasse se situe principalement dans les branchages ou contre le feuillage d'ecotones boisées ne s'ecartant generalement pas de plus d'un mètre, mais l'espece exploite aussi les Pour se deplacer, l'espece evite generalement les espaces ouverts en evoluant le long des nurs, chemins, Itsieres boisées, ripisylves, haies et autres alignements d'arbres, particulièrement a l'interieur ou en bordure de la vegetation. Au crepuscule, ces etendues d'eau ou les cours de ferme. Les phases de chasse sont entrecoupées par des phases de repos dans le gite, dans des gites secondaires (grenier, grotte,) ou accrochées à une branche Certains auteurs envisagent que les jeunes, a leur emancipation, ne chassent pas au delà d'1 km du gite, ceci pouvant expliquer le regain d'activité noctume observe près de ce dernier

Les insectes sont capturés apres poursuite en vol (piques sur les proies), contre le feuillage et partois au sol (glanage), puis ils sont ensuite ingéres en vol, au sol ou sur un reposoir, notamment pour les plus volumineux. Certains auteurs ont remarque l'attli-sation de la chasse à l'affüt, technique rentable en cas de faible Le Petit rhinolophe repere obstacles et proies par écholocation lensite de proies pour les femelles en fin de gestation

Régime alimentaire

Insectivore, le regime alimentaire du Petit rhinolophe varie en fonction des saisons Il n'y a pas de selection apparente dans la taille des proies consonunées, dont l'envergure varie de 3 à 14 mm.

nymenopteres, araignees, coleopteres, psocopteres, homopiteres et neteropteres. Aucune difference n'est constatee dans le regime Dans les differentes regions d'etude, les dipteres, lepidopteres, revropteres et trichoptères, associes aux milieux aquatiques ou boises humides, apparaissent comme les ordres principalement consommes. L'espèce se nourrit egalement des taxons suivants alimentaire entre les gîtes de mise bas et les gîtes de mâles.

Dans l'ouest de l'Irlande (differents sites d'etudes), l'espece onsomme done principalement dipteres et trichopteres en debut semble avant tout exploiter les ressources locales les plus apulides, psychodides, chironomides, ceratopogonides) et les trichopteres en juin par les lepidopteres et coleopteres en juillet par les lépidopteres, coleoptères et araignées en août symenopteres et coleopteres en septembre. Le Petit rhinolophe et fin de saison et diversifie son regime en ete avec l'abondance abondantes. Le regime est domine par les dipteres (culicides, des lepidopteres, coleopteres, nevropteres et araneides par les dipteres (tipulides, anisopodides),

d'antsopodides , les nevropteres sont plus presents en mai et aout qu'en avril, les coleopteres sont bien représentes en mai. À travers les variations saisonmeres du régime constate sur le site d'etude, l'espece semble traduire une tendance claire a la Dans le sud-ouest de la Suisse, les dipteres apparaissent en grand nombre dans le regime du Petit rhinolophe avec une majorite polyphagie et au caractere generaliste en se calquant sur l'offre

Caractères écologiques

000 m) et des colonies de mise bas sont installees jusqu'a 200-1 450 m dans le sud des Alpes et jusqu'a 1 050 m dans les la ete note en chasse a 1510 m dans les Alpes (ou il atteint Le Petit rhinolophe se rencontre de la plaine jusqu'en montagne

Le Petit rhinolophe recherche les paysages semi-ouverts ou wee strate bussonnante bordant des friches, des prairies redhibitoire. Ses terrains de chasse preférentiels se composent des lineaires arbores de type haie (bocage) ou lisiere forestiere riches proches semblent egalement convenir. La presence de ilternent bocage et forêt avec des corridors boises, la continuite de ceux-ci etant importante car un vide de 10 m semble être oâturees ou prairies de fauche. Les cultures de vigne avec des milieux humides (mvieres, etangs, estuaires) est une constante du milieu preferentiel dans plusieurs etudes, et semble notamnent importante pour les colonies de nuse bas, les femelles y rouvant l'abondance de proies necessaires a la gestation et elevage des jeunes

es plantations de resineux sans strate basse de feuillus et les I frequente peu ou pas du tout les plaines a cultures intensives milieux ouverts sans vegetation arbustive espèce est fidele aux gites de reproduction et d'hivernage. nais des individus changent parfois de gite d'une année sur autre exploitant ainsi un veritable reseau de sites locaux

obscurite totale, temperature comprise entre 4°C et es gites d'hibernation sont des cavités naturelles ou artificielles galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs, forts miliaires, blockhaus) souvent souterraines, aux caracteristiques bien degre d'hygrometrie generalement eleve, tranquillite

ments a l'abandon ou entretenus (maisons particulières, fermes, granges, eglises, châteaux, moulins, forts mintaires), milieux Au nord de l'aire de repartition, les gîtes de mise bas du Petri thinolophe sont principalement les combles ou les caves de bati-

tes naturelles ou les nunes. Des bâtiments ou cavites pres des heux de chasse servent regulierement de repos noctume voire de gîtes assez chauds et relativement clairs. Au sud, il utilise aussi les cavisecondaires ou les jeunes sont parfois transportes

(Cams domesticus) et le Chat domestique (Felix cutus) sont des prédateurs potentiels des chauves-souris. La présence de Chat D'une maniere certaine, le Faucon pelerin (Falco peregrinux) et l'Effraie des clochers ('jivo alba) sont des predateurs du Peut rhinolophe. En general, les rapaces d'urnes et nocturnes, les le Renard (Intpex vulpex), le Lerot (Eltomys querennus), le domestique, de Fouine ou de l'Effraie des clochers dans un manimiferes dont la Martre (Maries muries), la Foume (Muries toma), le Putois (Mustela putorius), le Blaireau (Meles meles), Mulot sylvestre (Apodemus sylvaticus), le Chien domestique grenter ou une totture peut être particulierement nefaste pour les colonies de mise bas.

Ouelques habitats de l'annexe l susceptibles d'être concernés

de boisements de feuillus, de prairies pâturees ou de fauche en vergers. L'association boisements rivulaires (chêne et saule notamment) et pâtures a bovins semble former un des habitats Les paysages semi-ouverts, a forte diversité d'habitats, formes lisiere de bois ou bordes de haies, de ripisylves, landes, friches, preferentiels

8310 - Grottes non exploitees par le tourisme (Cor 65)

Répartition géographique



de l'ouest de l'Irlande et du sud de la Pologne a la Crete au Maghreb, de la façade atlantique au deha du Danube et aux îles Espece presente en Europe occidentale, mendionale et centrale,

Connue dans presque toutes les régions françaises, Corse comprise, et dans les pays limitrophes (Belgique, Suisse, est de l'Allemagne, Espagne, Ilahe). le Peut rhinolophe est absent de la region Nord et la Imme nord-ouest de sa repartition se since un Picardie (avec notamment le Noyonnais)

Statuts de l'espèce

Directive a Habitats-Faune-Flore » annexes II et IV

Convention de Bonn annexe II

Convention de Berne annexe II

Espece de mammifère protegee au miveau national en France

otation UICN Monde vulnerable France vulnerable

dans des espaces protégés Présence de l'espèce

En France, les arrêtes prefectoraux de protection de biotope, reserves naturelles, reserves naturelles volontaires et conventions de gestion protegent des gites de reproduction (eulises, châteaux) et d'hivernage (grottes, souterrains, mines)

L'es reglementations ont permis des realisations concretes garantissant la protection (pose de grilles...) ou ameliorant les potentialités du sité (pose de « chiroptières » et de niches, création ou fermeture de passages

Evolution et état des populations, menaces potentielles

Evolution et etat des populations

Disparue des Pays-Bas et du Luxembourg, l'espece est en forte regression dans le nord et le centre de l'Europe Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne, Pologne, Susse

individus repairs dans 909 giftes d'inhermation et 10 644 dans 578 giftes d'et le l'etit rhimolophe subsiste en Alsace, en Haute-Normandre et en l'étal-France ave de tres pettes popullations (de 1 a 30). La situation de l'espece ess plus favorable dans le Centre, en Bourgogne, en Champagne-Ardeine, en Corrane, en Franche-Contie, en Rhône-Alpes, en Corse et en Mids-Pyreness les deux dernieres regions accueillent plus de la 509 des effectifs estivaux). En France, un recensement partiel en 1995 a comptabilise 5 930

Menaces potentielles

La refection des bäuments empéchant l'acces en vol pour les Petits thinolophies, la depredation du petit patrimoine bâti en raison de leur abanden par l'homme (affaissement du toit, des murs.) ou de leur reamenagement en maisons secondaires ou touristiques (gile d'étape...) la pose de grillages « anti-pigeons ». dans les clochers, la mise en securité des anciennes mines par etbondrement ou comblement des entrées sont responsables de la dispartition de nombreux sites pour cette espèce. Le dérangement par la surfrequentation humaine et l'amenagement touris-tique du monde souterrain est aussi responsable de la dispartition de l'espece dans les sites souterrains.

(disparition des zones paturees et fauchees) qui s'accompagne de l'arasement des talus et des haies, l'extension des zones de cultures (mais, ble 1, l'assechement des zones humides, la rectification et la canalisation des cours d'eau. l'arasement de ripisy lves et le remplacement de forêts semi-naturelles en plan-La modification du paysage par le retournement des prairies tations monospecifiques de resmeux, entrainent une disparition les terrains de chasse L'accumulation des pesticides utilises en agriculture intensive et des produits toxiques pour le traitement des charpentes (pulve-

risation sur les chauves-souris ou absorption par lechage des poils) conduit a une contamination des chauves-souris (la mort lors du seuil letal) tout autant qu'a une diminution voire une disparition de la biomasse disponible d'insectes Le developpement de l'illumination des édifices publics perturbe la sortie des colonies de mise bas

Propositions de gestion

Le maintien et la reconstitution des populations de Petit rinnolophe impliquent la mise en œuvre de mesures concomitantes de protection au niveau des gîtes, des terrains de chasse et des corridors boises de deplacement

ferneture de mines pour raison de securire, les grilles adaptées aux chiropteres doivent être utilisées en concertation avec les naturalistes. La pose de « chiroptieres » dans les toitures (eglises. d'eclarages, minimisant le risque de predation par les rapaces et permettant un envol precoce, augmentant de 20 à 30 minutes la duree de chasse, capitale lors de l'allaitement châteaux) peut permettre d'offrir de nouveaux acces. Les abords des gites pourront être ombragés par des arbres et depourvus par voie reglementaire voire physique (grille, enclos) Lors de Les gites de reproduction, d'hibernation ou de transition, accueillant des populations significatives, doncent être protegés

Des actions de restauration du patrimoine bâti apres maitrise fonciere doivent être entreprises pour preserver les sites de mise bas

de 1 km, zone vitale pour les jeunes qui doivent trouver une biomasse suffisante d'insectes lors des premiers vols), par des conventions avec les exploitants agricoles ou forestiers, une Au niveau des terrains de chasse, on mettra en œuvre dans un - maintien (ou creation) des prairies pâturées et de fauche en evitant le retournement des prairies pour la culture du mais et rayon de 2 a 3 km autour des colonies (en priorite dans un rayon gestion du paysage, favorable a l'espece sur les bases suivantes des cereales

maintien ou developpement d'une structure pay sagere vance (hates, arbres isoles, vergers.)
Imitation d'utilisation des pesticides notamment en agriculture

En effet, ces substances ont un effet negatif sur l'enfomoianne et donc sur les proies du Petit rhinolophe comme les tipulides et les lepidopteres

· maintien des ripisy lves, des boisements de feuillus et limita-

tion des plantations de resineux — interditeutor de vertiere qui doit erreplace par des préparations à base de moxidectine, fen-ètre remplace par des préparations à base de moxidectine, fen-bendazole ou oxibendazole, S'il est impossible d'exclure le vermifuges a des animaux non-traites afin de diluer l'impact du betail traite de la zone sensible, il faut melanger les animaux vermifuge sur les insectes coprophages

structure des boisements renation de parcelles d'ages varies, developpement d'un taillis-sous-tutaie et des ecotones par la diversification des essences forestieres caducifolieus et de la creation d'allees ou de clarieres).

de chasse seront entretenus mecaniquement (pesticides exclus) voire rétablis fors de lacunes de plus de 10 m, sur la base d'une es corridors boises, voies de deplacement entre gîtes et zones hare d'une hauteur d'au moins 2,5 m

de recherche à développer **Expérimentations et axes**

En France, il est necessaire de mener des études sur les popula-tions de la limite septentrionale de l'aire de repartition et en zone mediterraneeune, en y associant la mise en œuvre de plans

Mammifères

de gestion des paysages. Ces etudes doivent porter sur l'utilisation des habitats et notamment le taux de natalité pour les popuations isolees

afin d'evaluer plus precisement les effectifs des populations de Petit rhinolophe, notamment dans le nord et le nord-est de la Il est egalement important de poursuivre la prospection des sites

Bibliographie

- 1999 Ecologie du gite et notes comportementales sur le Peut rhino-lophe (Chropiten, Rhinolophus hippoxideros) en Lorraine Bulleun de Academie et de la Sociéte lorraines des sixieness, 29 (3), 119-129 ARTOIS M. SCHWAAB F. LEGER F. HAMON B. & PONT B.
 - BARATALD M. 1992 L'activité crépusculaire et nocturne de 18 speces de chiropteres, revelee par marquage luminéscent et suivi acoustique le Rhinolophe, 9 23-57
- hipposidens, (Beehstein, 1800). In ROUE SY & BARATAUD M (coord, SFEPAL), 1999 Habitais et activité de chasse des chirophères nenaces en Europe synthese des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservaince. Le Rhundophe, numero special. 2-136 p * BARATAUD M. & coll 1999 - Le Petit Rhinolophe Windophus

- notophe Rhinnhophus hyposideras (Beebisian, 1800) dans le nord et le mod-est de la France In Zur-Ymutum der Hinfersennesen in Europa IEA Verlag Arbentkeis Fledermaüse Sachsen-Anhalt, Berlin-Suekkunberg 41-46 DUBIES & SCHWAAB F. 1997 - Reparation of statut du Petit rhi.
 - * GAISLER J., 1963 Nocturnal activity in the Lesser horseshoe bat Rhindophus hipposiderus (Bechiscin, 1800). Zoologicke Lant. 12 (3) 223-230
- * KOKUREWICZ T., 1997 Some aspects of the reproduction beha-viour of the Lesser horseshoe bar (Winninghim improvidency and consequences for protection in 2an Antanton der Higheveningen Limpa IFA Verlag Arbertheris Fledermanes Sociesar-Athall Berlin Stecklenberg 77-82
- LUMARET J.-P., 1998 Effets des endectoerdes sur la faune entomologique du paturage GTJ', 3 55-62
- might and seasonal variation the foraging activity of Lesser horseshoes bat. Acta Thernologica, 33 (28): 393-402 Mcaney M & FAIRLEY JS 1988 - Habitat preference and over-
- NICANEY M & FAIRLEY JS. 1989 Analysis of the Lesser horseshoes bat Rhinolophus hipposideros in the west of Irlande. J. Zooil Lond. 217, 491-498.
- SCHOFIELD HW, MeANEY K & MESSENGER JE. 1997-Research and conversation work on the Lesser horseshoe bat (Rimotophus hippostderus). Inneut Wildlife Frust Rev of 1996—88-68

Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774) Le Grand rhinolophe

1304

Mammiferes, Chiropteres, Rhinolophides

Description de l'espèce

Le Grand rhinolophe est le plus grand des Rhinolophes europèens avec une taille augmentant de l'ouest vers l'est de l'Eurone

Tête + corps (5) 5,7-7,1 cm ; avant-bras (5) 5,4-6,1 cm envergure 35-40 cm ; poids 17-34 g

Oreille : 2-2,6 cm, large se terminant en pointe, dépourvue de

Appendice nasal caractèristique en fer a cheval, appendice supèrieur de la selle court et arrondi, appendice inférieur pointulanette triangulaire.

Au repos dans la journée et en hibernation, le Grand rhinolophe

suspendu à la paroi et enveloppé dans ses ailes, a un aspect caractéristique de cocon. Pelage souple, lâche : face dorsale gris-brun ou gris fume, plus ou moust feinée de roux (gris cendre chez les jeunes), face yenmonst teinée de roux (gris cendre chez les jeunes), face yen-

trale gris-blane à blanc-jaunâtre. Panagium et oreilles gris-brun clart (cas d'albinisme total ou partiel) Deux faux teions dès la 3º année (accroclage du jeune par succiott)

Aucun dimorphisme sexuel

Confusions possibles

Du fait de sess mensurations et de l'arrondi de l'appendice superneur de la selle, il existe peu de risques de confusion avec d'antres Rhinolophes, a l'exception d'individus suspendus agrande hauteur foin de l'observateur et avec le Rhinolophe euryale (Whinolophius euryale) et le Rhinolophe de Métholy (Whinolophius methelyi) dans les régions accueillant les deux espèces.

Caractères biologiques

Reproduction

Maturité sexuelle - femelles, 2 à 3 ans : mâtes - au plus tôt a la fin de la 2° année

Rut copulation de l'automne au printemps. En ete, la ségrégation sexuelle semble totale Las femelles forment des colonnes de reproduction de taille warnable (de 20 a pres d'un millier d'adultes), parlos associeres au Rhimolophe euryale ou au Vespertilon a oreilles echancres Adyouis ensayments) De mi-juin a fin juillet. Les femelles donnent missance a un seul jeune qui ouvre les yeux vest le? Jour Avee leur peut, elles sont accrochees isolement ou en groupes serres.

Des le 28-30' jour, les jeunes apprennent a chasser seuls pres du gine. Mans leur capacité de vol et d'echolocation est reduite. Ils sont sevres vers 45 jours. Le squelette se developpe jusqu' au 60°.

Longevite 30 ans



Activité

Le Grand rhinolophe entre en hibernation de septembre-octobre a avril en fonction des conditions climatiques locales. Cette felabagie peut être spontanément interrompue si les températures se radoucissent et permettent la chasse des nascetes. En cas de refroidissement, il peut aussi en pleme journée changer de gite de refroidissement, il peut aussi en pleme journée changer de gite de

L'activité est saisonnière et dépend de la présence des insectes proies, donc des conditions météorologiques le Grand Rhinolophe vole peu par temps froid, venteux ou pluvieux

L'espèce est sedentaire (deplacement maximum connu. 180 km) Genéralement, 20 a 30 km peuvent séparer les gites d'ete de ceux d'hiver Il s'accroche a decouvert, au plafond, isolement, en alignement ou en groupes plus ou moins denses selon la cavite Des la tombée de la nuut, le Grand rhinolophe s'envole directement du gite durme vers les zones de chasses en suivant prélèrentellement des corridors boisés. Plus la colonne est importante, plus ces zones sont élouprees du gite (dans un rayon de 2-4 km, rarement (0 km). La première plusse de chasses est suivie d'une phase de repos dans un gite nocturne, puis alternent de courres plusses de chasse et des phases de repos. Chez les jeunes, la survie dépend de la richesse en insectes dans un rayon de 1 km. Eln août, énanteipas, ils chassent dans un rayon de 2-3 km autour du gite. Le vol est lent, papillonnant, avec de brèves glissades, generalement à faible bauteur (0.3 m si o m). L'espèce e'vie genéralement les espaces ouverts et suit les alignements d'arbres, les baues voitiées et les listères boisées pour se déplacer ou chasser.

Le Grand rhinolophe repere obstacles et proies par écholoceation missecles pas l'echolocation pour discriminer les divers insecles mais pour augmente l'efficient de la détection des proies dans les milieux encombrés où il est capable d'evoluer (vol circulaire ou en « huit »). Le vol lent et la faible ponte de l'echolocation l'obligent, pour des raisons énergétiques, a chasser dans des sites riches en insectes.

La chasse est une activité solitaire. Aucun comportement de défense territoriale : zavos de chasse de 4 ha environ, exploitees par I a 4 undvidus. Le choix de la techinque de chasse dépend de la structure paysagère, de la temperature et de la dénsité d'insectes II chasse en vol lunéaire (va et vient le long des écotones, entre 0,30 m et 2 m, outes 5 m a-déssus de sol> in en s'eloignant que rarement d'un ecotone boise. La chasse en vol est pratiquee au replascule (période de defensite maximale de proies), puis en cours de nuit, l'activité de chasse à l'affût, depuis une branche morte sous le couvert d'une hane, devrent plus frequente. Rentable en

cas de finible densite de proies (milieu de nuit et temperature basse proche du seul d'activite des insectes). l'affiti améliore le bilan euregietique de la chasse. Les séquences durent 4 à 16 min entrecoupeus de vols en poursairles de 1 à 4 minutes.

Mammiferes

Les insectes reperes par écholocation sont ingèrés en vol ou

Lors d'un refroidissement, les bois conservent une température superieure à celle des milieux ouvers. La chasse se concentre en sous-bois au printemps et en milieu sem-ouvert à l'autonne, seuls milieux ou le seul d'abondance des naectes est atterin.

Régime alimentaire

Le regume alimentaire varie en fonction des suisons et des pays (aucune étude menée en France). Les femelles et les jeunes ont des regimes alimentaires différents. Les proies consommées sont de taille moyenne à grande $\geq 1,5$ cm), voire très grandes (Herse convolvulli)

Selon la region, les lépidoptères représentent 30 à 45% (volume rélatif), les coléoptères 25 à 40%, les hyménopières (telineumonides) à 20%, les diptères (tipulidés et muscoidés) 10 à 20%, es richoptères 5 à 10% du règime alimentaire. En Susse, l'essentiel de la biomasse est constituée de l'epidoptères d'artil is esptembre, puis de trichoptères de la mi-septembre, puis de trichoptères de la mi-septembre au début octobre. Les coléoptères sont capture surrout en juillet, les tipules en septembre, les hyméroptères reguliterement en toutes saisons. Les chemilles de lépidoptères, aussi de vegétation. Parmi les coléoptères, les éréuritjes du sur la vegétation. Parmi les coléoptères, les éréuritjes son soi ou sur la vegétation. Parmi les coléoptères, les éréuritjes son ou sur la vegétation. Parmi les coléoptères, les éréuritjes son ou sur la vegétation. Parmi les coléoptères, les éréuritjes son soit avait la mi-juin, puis les Aphodus de la mi-juin al Jautomne de la mi-juin, puis les Aphodus de la mi-juin al Jautomne

En Grande-Bretagne, ils chassent les hyménopières (Netefut, Oplium Interns), les tipules et les Georrapev d'avril (40%) a merjuni, et les Métoloutique de lin avril a merjuni, et les Métoloutique de lin avril a mejuni (24 a 65%), les lepidopières (40 a 90% des proues) de lin mai a fin août, les femelles gestantes chassent les proues faciles (90% lépidopières), les jeunes les ophibatins rrifipes (90%). Puis ils se nour-rissent essentiellement d'Aphadius rrifipes (90%), tipules, Georrapes, Ophion Interis jusqu'à l'automne (Ophion Interis jusqu'à l'automne

Caractères écologiques

Le Grand rhinolophe fréquente en moyenne les regions chaudes jusqu'a 1-480 m d'altinudet (voire 2 000 m), les zones karsiques, le bocagu, les aggjonnerations, parcs et jardins. Il recherche les paysages semi-ouverts, a forte diversité d'habitats, formes de possements de feullius (30 a 40%), d'herbagus en lisiere de bois ou bordées de hause, palures par des bovins, voire des rois vondes de hause, palures par des bovins, voire des voires (30 a 40%). Il frequente peu ou pas du tout les plantations de resineux, les cultures (mais) et les milieux ouverts sans arbres. La frequentation des habitats semble vaner selon les saisons et les regions.

Dans les prairies intensives, l'entomofiume est peu diversifiee mais la production de tripules, proce-le, est forte Le palurage par les bovins est tres positif pur diversification de sincuture de la vegetation et apport de feces, qui favorisent le developpement d'insectes coprophages. La presence de nombreux *Aphivilus* autour des gites offre une nourriture facile pour les jeunes de l'année.

Fidelite aux gites. L'espece est très fidele aux gites de reproduction et d'invernage, en particulier les femelles, les mâles avant un comportement plus erratique.

Les gites d'inbernation sont des cavites naturelles (grottes) ou artifreelles (galeries et puits de mines, caves, tumels, viadices), souvent soutermines, aux caracteristiques defintes — obseunts totale, température conquises entre 5°C et 1°°C, rarement monts, hygrométries supérieure à 96°6, ventulation legere, tranquillité garantine et sous un couvert vegéral

Gites de reproduction varies: les colonies occupent greniers, bătiments agricoles, vieux moulins, totures d'églises ou de châteaux, à l'abandon ou entretenis, mais aussi galeries de mne et caves suffisamment chaudes Des bătiments pres des heux de chasse servent regulierement de repos noctume voire de gites complementaires.

La predation represente 11% des causes comues de mortalite. À la sorte du gile et seur les parcous entre gile et terrains de chasse, le Grand rhinolophe craint les rapaces durines. Faucon erécerelle (Valen immuerulins). Epervier d'Europe (Accipilere misurs) et nociurnes: Effirme des clochers (Viso ulba). La présence de Chat domestique (Veifre des lochers (Viso miss) La présence de Chat domestique (Veifre cultus), de Fouine (Amriec fainn) ou de l'Effirate des clochers dans un grenter ou une toiture peut être particulièrement néfaste pour les colonnes de mise bas.

Quelques habitats de l'annexe l susceptibles d'être concernés

Les paysages semi-ouverts, a forte diversite d'habitats, formés de bousements de feuillus, d'herbages en listeur de bous ou bordés de haies (palures par des bourns, voire des ouns) anns que des ripis) Ives, landes, friches, vergers pâtures et jardins que des ripis) Ives, landes, friches, vergers pâtures et jardins.

8310 - Grottes non exploitees par le tourisme (Cor 65)

Répartition géographique



Espece presente en Europe occidentale, mendionale et centrale, du sud du pays de Galles et de la Pologne à la Crête et au Magfrue, de la façade atlantique au delta du Danube et aux îles de l'Euros. Comune dans toutes les régions de France, Corse comprise, et dans les pays limitrophes (Bénélux, Suisse, ouest de l'Allemagne, Espagne, Italie)

Statuts de l'espèce

Directive « Habitats-Faune-Flore » annexes II et IV

Convention de Bonn annexe II

Convention de Berne annexe II

Espece de mammifere protegee au myeau national en France (article | modifie) Cotation UICN Monde faible risque (dependant de mesures de conservation), France vulnerable

dans des espaces protégés Presence de l'espèce

réserves naturelles, reserves naturelles volontaires et convertions entre proprietaires et associations protegent de nombreux gites de reproduction (eglises, châteaux) et d'Invernage (grottes, En France, les arrêtes prefectoraux de protection de biotope.

Ces reglementations ont permis des realisations concretes garantissant la protection (pose de grilles) ou ameliorant les potentialités du site (pose de « chiroptieres » et de niches, creation ou fermeture de passages...)

Evolution et état des populations, menaces potentielles

Evolution et etat des populations

L'espece est rare et en fort déclin dans le nord-ouest de Europe Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne Suisse

Lorraine, Franche-Comte et Bourgogne. Nême si Fouest de la France (Bretagne, Pavs-de-Loire et Poitou-Charentes) regroupe encore pres de 50% des effectifs hivernaux et 30% des effectifs encore pres de 50% des effectifs hivernaux et 30% des effectifs nome pres de 50% des effectifs hivernaux et 30%. individus repartis dans 1230 gites d'hibernation et environ 8 000 dans 1% gites d'éte. De petites populations subsistent en En France, un recensement partiel en 1997 comptabilise 25 760 espece a atteint en Alsace le seuil d'extinction. La situation de espece est plus favorable dans le Centre, dans les Ardennes, en Picardie, dans le Nord, en Haute-Normandie, en Ile-de-France estivaux, un dechn semble perceptible

Menaces potentielles

En France, le derangement fut la première cause de regression Puis vinrent l'intoxication des chaines alimentaires par les pesticides et la modification drastique des paysages dues au Le retournement des herbages interrompant le cycle pluriannuel d'insectes-cles (Aetolontha...) ou l'utilisation de vermituges à base d'ivermectine (forte remanence et toxicite pour les insectes coprophases) ont un impact preponderant sur la disparition des frequentation acerue du milieu souterrain) des les années 50 developpement de l'agriculture intensive. Il en resulte une diminution ou une disparition de la biomasse disponible d'insectes ressources alimentaires du Grand rhinolophe

et de la banalisation du paysage arasement des talus et des haires disparition des patures bocageres, extension de la maisiculture, deboisement des berges, recutification, recalibrage sage. Il patit done du demantelement de la structure pay sagere Espece de contact, le Grand rhinolophe suit les eléments du payet canalisation des cours d'eau, endiguement

comblement des entrées, la pose de grillages « anti-pigeons » dans les clochers ou la refection des bâuments sont responsables de la disparition de nombreuses colonies La mise en securite des anciennes mines par effondrement ou

Le developpement des eclairages sur les edifices publics perturbe la sortie des individus des colonies de mise bas

Propositions de gestion

ophe impliquent la mise en œuvre de mesures concomitantes de Le maintien et la reconstitution des populations de Grand rhinoprotection au niveau des gites, des terrains de chasse et des corridors boises de deplacement

protection reglementaire voire physique (gaille, enclos...). Lors de fermetures de mines pour raison de securite, les grilles adaptees aux chropteres doivent etre utilisees en concertation avec les naturalistes. La pose de « chiroptieres » dans les toitures (eglises, châteaux) peut permettre d'offrir de nouveaux accès. Les abords des gites seront ombrages par des arbres et depourvus l'obscurite, minimise le risque de predation par les rapaces et, permettant un envol precoce, augmente de 20 a 30 minutes la accueillant des populations significatives, beneficieront d'une d'eclairages Tout couvert vegetal pres du gite augmente Les gîtes de reproduction, d'hibernation ou de transition, duree de chasse, camtale lors de l'ailaitement Au niveau des terrams de chasse, une gestion du paysage favorable a l'espèce sera mise en œuvre dans un rayon de 4 à 5 km biomasse suffisante d'insectes - par exemple, insectes copro-phages sur des prairies pâturées), par des conventions avec les autour des colonies de mise bas (en priorité dans un rayon de 1 km. zone vitale pour les jeunes qui doivent trouver une exploitants arricoles ou forestiers, sur les bases suivantes

vergers pâtures (30 a 40% du paysage) et imitation du retournement des herbages et de la maisieulture, limitation des cultures maintien (ou creation) des patures permanentes et des presde cereales.

maintien du pâturage par des bovins adultes (plus particulie-

rement en aoid-septembre) a proximite des gites;
- merdicuton de vermifiger le betail a l'ivermeetine qui doit
etre remplacee par des preparations à base de movidectine
rembandazole ou oxibendazole. La sensibilisation des eleveurs. et des vétermaires doit être assuree afin de faire prendre conscience du risque pour les populations de Grand rhinolophe maintien des ripisylves et des boisements de feuillus (30 a 40% du pay sage) et limitation des plantations de resineux,

· diversification des essences forestieres caducifoliees et de la structure des botsements (maintien de parcelles d'àges varies et developpement de la gestion en futaie jardinée), developpement des ecotones par la creation d'allees ou de clairieres.

forte limitation des traitements chimiques

de chasse, pourront être entretenus mecaniquement (pesticides exclus) voire rétablis, sur la base d'une haie large de 2 a 3 m, haute de 3 a 4 m, d'ou emergent des arbres de grande taille, et es corridors boises, voies de deplacement entre gites et zones taillee en voute par des bovins

hares) peut etre obtenue par l'article L. 126-6, du nouveau Code La protection du paysage (classement des boisements ou des rural et dans le cadre des plans d'occupation des sols par l'article L 130-1, du Code de l'urbanisme

particulterement au niveau des communes hebergeant des colonies, paraît indispensable de maniere a ce que la demarche de protection soit bien comprise et collectivement acceptee. Cette sensibilisation doit etre basee sur la decouverte de ces La poursuite de l'information et de la sensibilisation du public. animaux, en vol crepusculaire par exemple. Elle cherchera aussi

Aammilères

a souligner l'importance de ces especes rares et menacees leurs » chauves-souris et établissent une convention de gestion comme patrimoine commun. Le but ultime de cette sensibilisation serait que les collectivites locales se sentent responsables de afin de preserver cette colonie

de recherche à développer Expérimentations et axes

En France, il est necessaire de mener des etudes sur l'utilisation des habitats et sur le regime alimentaire dans des populations denses (ouest de la France), dans le centre et en zone mediterraneenne, en association avec la mise en œuvre de plans de gestion des pay saues

Bibliographie

- Habitats » Rapport Agence pour la gestion des espaces naturels de GREET CHROPTERS CORS: 1997 - Chances-souris de la directive Corse (AGENC), Bastra, 27 p
- GREMILLET X. & coll., 1999. Le Grand Rhanolophie Rhanolophies formacquanum (Scheeber, 1774). p. 18-43. In ROUE S. Y. & BARA-TAUD M. (coord. SFEPM), 1999. Habitats et activité de chasse des TAUD M. (coord. SFEPM), 1999. chropteres menaces en Europe synthese des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservairee. Le Rhundiophe, numéro special, 2 - 136 p.
 - DUVERGE P.L. & JONES G. 1994 Greater horseshoe bats activity foraging and habitat use. Brisish Wildlik, 6, 69-77
- JONES G, DUVERGÉ PL, & RANSONIE R D., 1995 Consentation biology of an endangered species field studies of Greater horselve bat (Witmodynama kerninequaman) Symposia of the Zoological Society of Loukon, 67, 319-329.
 - * MITCHELL-JONES A M., 1998 Landscapes for Greather horseshoc bats. I.VACT, 6 (4) 11-13
- RANSOME R D 1996 The management of feeding areas for Greater horseshoe bats. English Journe Research Reports, 174 1-74.
- RANSOME R D. 1997 The management of Greater horseshoe bat feeding areas to enhance population levels. English Nature Research Reports, 241 1-63
 - * ROS J., 1999 Le Grand rhinolophe, Rhinolophus persunequinum en France. Bulktin de la NEEM, 38-29.

308

La Barbastelle

Mammitères, Chiropteres, Vespertilionides (Vespertilioninés)

Description de l'espèce

La Barbastelle est une chauve-souris sombre, de taille movenne Tête + corps 45-6 cm avant-bras 31-43 cm envergure 24.5-28 cm, poids 6-13.5 g

oreilles tres larges, dont les bords internes se rejoignent sur le front. La bouche est étroite et la mâchoire faible. La face nomâtre est caracteristique, avec un museau court et des

Le pelage est notratre, l'extrémite des poils est dorée ou argentee

Les femelles som plus grandes que les mâles.

Avec une charge alaire de 2,17 kg/m² pour les mâtes, et 2,35 kg/m² pour les femelles, la Barbastelle fait partie des especes au vol manæuvrable (capable d'évoluer en milieu encombre de vegetation}

Confusions possibles

Aucune confusion possible en Europe, en raison de sa coloration et de son facies particuliers

Caractères biologiques

Reproduction

Les femelles peuvent atteindre leur maturité sexuelle au cours l'émancipation des jeunes, en août, et peut s'élendre jusqu'en mars, même si la majorité des femelles sont fecondées avant la de leur première année. La période d'accouplement debute des ethargie hivernale. Les colonies de mise bas comptent le plus ment Les jeunes (un par femelle et par an, parfois deux en souvent 5 a 20 femelles, changeant de gite au moindre dérange-Europe du Nord) naissent generalement dans la seconde decade de juin

23 ans (maximale connue en Europe) Longevite

Activité

sieurs dizumes a centaines d'individus). Pour de nombreux auteurs, l'espece est peu frileuse et sa presence n'est generaleespece est generalement solitaire durant la lethargie hivernale nent einq cas connus en France de gites accueillant plument constatee que par grand froid dans les sites souterrains

Les deplacements semblent faibles, les populations apparaissant fragmentees en sous-groupes exploitant une aire restreinte en periode estivale, 300 a 700 m autour du gite noctume en Suisse par exemple). Quelques deplacements importants 145 km a 290 km) ont cependant eté observés en Autriche Hongrie, Allemagne et Republique tcheque



Régime alimentaire

L'espece est une des plus specialisses chez les chiropieres d'Europe Les microlepidopteres (envergure < 30 mm) representent tont toujours une part préponderante (99 à 100% d'occurrence, 73 à 100% du volume? Au sein de ce vaste groupe, les espèces dont la consommation a èté observée ou s'avère potentielle appartiennent aux familles suivantes

arctudes du genre l'ilema, dont les chenilles se nourrissent de ichens ou de feuilles seches (Chene - Onerens sp. - et Hêtre fagus sylvatica)

arbres genre Proricina lie aux cones d'Epicea, Piceri sp. et pyralides genre (ataptria, Scoparia, hes aux mousses des de Pins, Pinus sp.)

noctuides genre Orthissa, he aux arbres a feuilles caduques

Les proies secondaires les plus notees sont les trichoptères, les dipteres nematoceres et les nevropteres

Caractères écologiques

La Barbastelle est une espece egalement specialisée quant aux habitats frequentes. Ses exigences, associees a une adaptabilite faible face aux modifications de son environnement, rendent La Barbastelle en Europe semble hee a la vegetation arborce (lineaire ou en massif). Cette relation est sans doute d'origine trophique plus qu'ecophysiologique en Asie centrale, Barbastella enconnectus, espece jumelle, s'est parfaitement adaptee a la steppe tres riche en papillons noctumes Les quelques travaux realises sur les terrains de chasse preferentiels apportent les resultats suivants

bien representee. Les essences dominantes sont ici le Pin sylvestre (Pinns sylvestris) ou l'Epicea commun (Picea abies), la presence Valuis (Suisse) foreits mixtes matures avec strate buissonnante de grands chênes en essence secondaire joue un rôle significant - Jura vaudois (Suisse) hêtraie-sapinière mature

Massif central et Alpes (France) peuplements feuillus matures les classes d'âge les plus frequentees sont de 30 a 60 ans et pubescent - Querras rohar, Q petruea, Q humilis), et dans une mondre mesure le Châtaignier (Castenea sauva) (taillis anciens) On note la présence de sous-strates (buissonnantes et arbustives pour les taillis et 80 a 180 ans pour la futaie. Les essences dominantes les plus notees sont les Chenes (pedoncule, sessile

surtout) dans plus de 80% des cas. Près de la moitié des contacts (n=76) sont relevés a moins de 50 m d'une rivière ou d'un etang ; en Corse, 74% des biotopes ou l'espèce a eté contactée sont orestiers, sans toutefois montrer de preference pour un type de xorsement. Elle frequente aussi des milieux plus ouverts lors de ces déplacements ou en chasse (cols a végetation rase, littoral)

Hammiféres

Larix devidua), les milieux ouverts et les zones urbaines sont evitées. L'espèce chasse préférentiellement en lisière (bordure D'une façon genérale, les peuplements forestiers jeunes, les Douglas, Pseudotsuga menziesu. Epicea, Meleze d'Europe, bots), d'un vol rapide et direct, en allees et venues de grande ou canopee) ou le long des couloirs forestiers (allees en sousnonocultures de résineux exploitées intensivement

generalement solitaires. occupent des sites tres varies, parfois peu proteges tunnels mines ou carrières souterraines caves, Inneaux de portes ou de desaffectes, grottes, fissures de roches, arbres creux, anciennes En lethargie hivernale, les animaux, fenètres, aqueducs souterrains

ments agricoles (linteaux en bois de portes de grange par exemple), des maisons (derrière des volets), des cavites dans les Les gites utilisés pour la mise bas sont principalement des bâtironcs ou bien des fissures ou sous les ecorces de vieux arbres.

Quelques habitats de l'annexe l susceptibles d'être concernés

Tous les habitats compris dans la categorie « Forêts de l'Europe 8310 - Grottes non exploitees par le tourisme (Cor 65) empèree » du Manuel Eur 15 Certains habitats des « Forêts mediterrancennes a feuilles caduques » et dans le domaine alpin

9260 - Forêts de Castanea sativa (Cor 41.9)

9420 - Forêts alpines a Larix decidia et/ou Pinus cembra (Cor 32A0 - Forêts-galenes a Salix alba et Papulus alba (Cor 44 17) 12.31 et 42.32)

Répartition géographique



La Barbastelle est presente dans une grande partie de l'Europe, du Portugal au Caucase, et du sud de la Suede a la Grece, mais aussi au Maroc et dans les îles Canaries

regions de la monte nord de la France, les effectifs sont plus rassurants dans certaines zones du Doubs, de Dordogne, de Vendèe, de l'Allier et de Haute-Marne du niveau de la mer (Charente-Maritime) jusqu'a 2035 m dans les Alpes-Maritimes. Les observations sont cependant tres rares en bordure mediterraneenne. En voie d'extinction dans plusieurs En France, elle est rencontree dans la plupart des departements,

Statuts de l'espèce

Directive « Habitats-Faune-Flore » annexes II et IV Convention de Bonn annexe II

Convention de Berne annexe II

Espece protegee au niveau national en France (article 1" modifie)

Cotation UICN Monde vulnerable France vulnerable

dans des espaces protégés Présence de l'espèce

mines et ouvrages militaires), principalement dans les regions Arrêtes prefectoraux de protection de biotopes et reserves naturelles Volontaires pour plusieurs sites souterrains (and de Franche-Comte, Lorraine et Champagne-Ardenne

differentes associations en France, concernant des gites de mises bas et d'hivernage (notamment le programme 11/e de l'Association de protection transfrontalière des chauves-souris, concernant le nord-est de la France). Mesures d'acquisition, de focation et de gestion

Évolution et état des populations, menaces potentielles

Evolution et état des populations

En Europe, les populations de Barbastelle subissent un declin general depuis le milieu du XX siecie. La situation la plus criaque se rencontre dans la partie nord de l'Europe de l'Ouest

Angleterre : très rare, aucune colonie comue

Belgique: observée dans 145 sites entre 1930 et 1960, elle est aujourd'hui considérée comme eternte (quelques observations anecdotiques depuis 1990)

Allemagne : rare et en declin , une colonie de 900 individus a pratiquement disparu d'un site souterrain L'Italie, la Suisse et l'Espagne la stgnalent egalement comme tres rare, sans qu'une tendance evolutive ne sost connue Dans l'Est de l'Europe, la situation est contrasfee

commune, surfout a l'ouest (environ Pologne: commune dans le centre et le sud Tchécoslovaquie

individu pour 1 000 ha) Hongrie : rare ,

Yougoslavie, très rare, presente seulement au nord

En France, la Barbastelle est menacee d'extinction en Pieardie et en Île-de-France, elle est rarissime en Alsace Ailleurs sur le à raison de 1 a 5 individus par site en general, hormis cinq sites territoire, elle n'est notee que sur un nombre tres faible de sites,

hivernaux accueillant regulierement entre 100 a 900 individus

(cf. « Repartition geographique ») Dans de nombreux departe-

ments, aucune colonie de mise bas n'est connue

Le reseau d'observation des chiropteres en France ne s'etant developpe qu'au début des années 80 avec une pression de prospection augmentant lentement et encore inegalement repartie, les tendances evolutives sont souvent impossibles a definir, hormis dans de nombreuses zones du nord de la France ou l'etat dramatique des populations ne peut être que consecutif

Menaces potentielles

Conversion à grande echelle des peuplements forestiers autoch-tones, geres de façon traditionnelle, en monocultures intensives d essences importees (ex. Morvan, Limousin.) Destruction des peuplements arbores lineaires, bordant les chemins, routes, fosses, rivieres et ruisseaux, parcelles agricoles

Traitements phytosanitaires touchant les microlepidopteres (forets, vergers, cereales, cultures maraicheres) Circulation routiere (destruction de plusieurs milliers de tonnes d'insectes par an en France) Developpement des eclairages publics (destruction et perturbaton du cycle de reproduction des lepidopteres nocturnes)

Mise en securite des anciennes mines par effondrement ou obtu-

Frequentation importante de certains sites souterrains

Propositions de gestion

Gestion sylvicole

sance rapide, a une proportion ne pouvant depasser 30% o de la surface boisce totale, et prevoyant pour les repeuplements tou-chant une surface superieure a 10 ha d'un seul tenant. I obligasences autochtones de part et d'autres des pistes d'exploitation et des cours d'eau, et le long des lisieres extérieures, ou inté-Creation de plans de gestion forestiere a l'echelle locale (communale ou intercommunale) sur l'ensemble de l'aire de repartition nationale de l'espece, Imitant la surface devolue a la monoculture en futare reguliere d'essences non autochtones a croisnon de conserver ou creer des doubles alignements arbores d'esneures (claimeres, etangs)

autochtones (notamment chênes et Pin sy lvestre) en peuplement mixte, avec maintien d'une vegetation buissonnante au sol, si possible par tâcles cumulant au moins 30% a le la surface totale Autour des colonies de mise bas, dans un ray on de 1 a 3 km selon le nombre d'individus, encourager une gestion forestiere prati-quant la futaie irreguliere ou le taillis-sous-futaie, d'essences

Considérations generales

Exiter tous traitements chimiques non selectifs et à remanence importante. Favoriser la lutte integree et les methodes piologiques Encourager le maintien ou le renouvellement des reseaux Limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premieres

ineaires d'arbres

heures de la nuit (le pic d'activité de nombreux lepidopteres inscrire dans la reglementation nationale l'obligation de conserver nocturnes se situe en milieu de nuit) dans les zones rurales

des acces adaptes a la circulation des especes de chiropteres

concernes, lors de toute operation de mise en securite d anciennes mines ou carrieres souterraines (a l'exception des mines presentant un danger pour les animaux (uranium))

Favoriser, lorsque cela est possible, les fermetures par grille per-Mise en protection, reglementaire et physique, des gites d'immettant le suivi des populations par des personnes habilitées

portance nationale, a l'instar d'un tunnel SNCF desaffecte en Dordogne, pour lequel la pose de grilles aux deux entrées est actuellement en cours, à l'initiative de la SEPANSO Dordogne

de recherche à développer **Expérimentations et axes**

ments est indispensable, notamment pour la decouverte des colonies de mise bas et d'eventuels sites de rissemblement Un rentorcement des inventaires dans de nombreux departehivernal

bilite en protes) conditionnant la bonne sante d'une colonie de mise bas (par radio-pistage, analyse de crottes, pregeages d'insectes | serait tres utile a l'elaboration de plans de gestion Les etudes portant sur les habitats de chasse sont rares en visant a mieux connaître les parametres environnementaux Europe Un programme en France mene dans plusieurs regions. reseau de gites, habitats de chasse, regime alimentaire, disponiprecis, adaptes aux specificites des grands types de paysages nabites par la Barbastelle

Bibliographie

- ASSOCIATION TRANSFRONTALINED IN PROTECTION DES CHAUTE-SOURIS, 1997 - Special Chauves-souris, Neudre A. Nature, hors serie, 11 - 35 p.

BARATAUD M. 1999 - Structures d'habitais utilisses par la Barbasidie na nettrie de chasses Pretures redulaire p. 111-116 In ROUE S Y & BARATAUD M (coord SFEPM) 1999. Habitais et activité de chasse des chiropteres menaces en Europe. synthèse des compassances actuellés en vive d'une gostion conservance. In Plimotophe, numero spécial 2. 156 p.

 ROUES Y & SCHWAAB F. (a paratire) - Repartition et statut de la Barbastelle - Barbastella burbastellus (Schreber 1774) dans la mottes nord de la France. In Actes du colloque de Mansfeld, septembre 1997 - ROUE S Y & GROWTH CHRONTHRIN SFEPM, 1997 - Les chauves-

scurit disparaissent-elles. Vingt ans apres. Arreola. 9 (1) 19:24

Food habits of the Barbastelle bat - Burbustella burbustellus Exography, 19 62-66 * RYDELL J, NATUSCHKE G, THEILER A & ZINGG PE, 1996

souris d'Europe I biologie, identification, protection Delachaux & Niestle, Neuchâtel-Paris, 225 p RYDELL J & BOGDANOWICZ W. 1997 - Parhassella harbassellas SCHOBER W & GRIMMBERGER E 1991 - Guide des chauves Manimalian species if 557 American Society of Manimalogists 1-8

* SIERRO A 1994 - Ecologie estivale d'une population de Barbastelles (Il harbastellas, Schreber 1774) au Mont Chemin (Valais) Selection de l'habitat regime alimentaire et niche ecologique. Travail de diplome univ Neuchâtel, 78 p

spp.) Specialize in the predation of moths implications for foraging factics and conservation. Acta Overalogica, 18 (2): 91-106. SIERRO A & ARLETTAZ R. 1997 - Barbastelles bats (Barbastella)

STEBBINGS R E 1988 - Conservation of European hats C Helm.

Myotis myotis (Borkhausen, 1797) Le Grand murin

Mammiferes, Chiropteres, Vespertilionides

Description de l'espèce

Le Grand murin fait partie des plus grands chiropteres français. Tête + corps 6,5-8 cm, avant-bras 5,3-6,6 cm, envergure 35-43 cm, poids 20-40 g

Oreilles longues, 2,44-2,78 cm, et larges, 0,99-1,3 cm

Museau, oreilles et patagium brun-gris.

Les mensurations crâmennes, la longueur condylobasale (CB) et la rangée dentaire supérieure (CM1) fournissent également de hons critères pour distinguer les deux espèces. Pour le Grand les valeurs extrêmes de ces deux mensurations sont CB: 19,5-20,7 mm, CM1: 8,3-9,4 mm. Pelage epais et court, de couleur gris-brun sur tout le corps a 'exception du ventre et de la gorge qui sont blanc-gris

Cas d'albinisme partiel (pointe des ailes blanches)

Confusions possibles

est tres proche morphologiquement. Il peut malgre tout se reconnaître par la presence d'une tâche blanche sur le pelage entre les deux oreilles (en Suisse, 95% des individus de Petit Le Petit murin (Atjuns blithu), espece jumelle du Grand murin, murin possedent cette tâche) Une formule proposée par R ARLFTIAZ, testée sur les popula-tions europeennes, permet de distinguer les deux espèces

Z = (0,433 x AB) + (3.709 x LOr) - 114.887

Si Z > 0 · Grand murin si Z < 0 · Petit murin

Enfin, I electrophorese de proteines GOT-1 et ADA permet aussi de discriminer les deux especes.

Caractères biologiques

Reproduction

a 3 mois pour les femelles. 15 mois pour les Maturité sexuelle

Accouplement des le mois d'août et jusqu'au debut de l'hiber-

nonnellement deux Elles forment des colonies importantes espace avec le Petit murin, le Minioptere de Schreibers Les femelles donnent naissance a un seul jeune par an exceppouvant regrouper plusieurs milliers d'individus, en partageant Minipperus schreiberst), le Rhinolophe euryale (Rhinolophus eurade), le Vespertition a oreilles echanerees (Atrons emarginatus) ou le Vespertition de Capaccini (Minitis capaccinii)

Les jeunes naissent generalement durant le mois de juin (des cas de naissances ont eté observés au mois de mai en Picurdie). Les eunes pesent generalement 6 g a la naissance, commencent a voler a un mois et sont sevres vers six semaines



Longevite 20 ans mais l'esperance de vie ne dépasse probablement pas en moy enne 4-5 ans

Le Grand murin entre en hibernation d'octobre a avril en fonccette espece peut former des essaims importants ou être isolee tion des conditions climatiques locales. Durant cette periode,

A la fin de l'inver, les sites d'inbernation sont abandonnes au profit des sites d'estivage ou aura heu la reproduction. Les colonies taines voire quelques milliers d'individus, essentiellement des fernelles. Elles s'etablissent des le debut du mois d'avril jusqu'à fin septembre Les colonies d'une meme region forment souvent un reseau au sem duquel les echanges d'individus sont possibles de reproduction comportent quelques dizaines a quelques cene Grand murin est considere comme une espece plutôt sedentaire malgre des deplacements de l'ordre de 200 km entre les gites hivernaux et estivaux Le Grand murin quitte generalement son gîte environ 30 minutes après le coucher du soleil pour le regagner environ 30 minutes avant le lever de soleil. Cet horaire, très gènéral, varie en fonction des conditions meteorologiques. Lors de l'allaitement les femelles rentrent exceptionnellement au gite durant la nuit

Il utilise regulierement des reposoirs noctumes

dans un ravon de 10 km. Cette distance est bien súr à moduler en fonction de la disponibilité en milieux adéquats et de leurs. La majorite des terrains de chasse autour d'une colonie se situe densites en proies. Certains individus effectuent quotidiennement jusqu'à 25 km pour rejoindre leurs terrains de chasse.

Le glanage au sol des proies est le comportement de chasse caracteristique du Grand murin Le Grand murin repere ses proies essentiellement par audition passive. Il n'est bien sûr pas exclu que l'echoloculisation intervienne pour la capture des proies, mais son rôle principal pourrait n'être que d'eviter les obstacles en voi

qu'une proie potentielle est reperèe. La sunte est alors constituée soit de la capture suivie d'un vol circulaire au-dessus du lieu de Le vol de chasse, rèvele recemment grace au survi d'individus equipes d'emetteurs radio, se compose d'un vol de recherche a environ 30-70 cm du sol, prolonge d'un leger vol surplace lors-

apture durant lequel la proie est mâchouillee et ingeree, soit de a poursuite du vol de recherche

324

dammilères

es proies volantes peuvent aussi être capturees par un comporement de poursuite aerienne qui implique le reperage des proies har echolocalisation, voire aussi par audition passive

Régime alimentaire

-e Grand murin est, comme les autres chiropteres europeens, un nsectivore strict. Son regime alimentaire est principalement constituie de coléoptères carabidés (> 10 mm), auxquels s'ajoutent aussi des des orthopteres, des dermapteres (perce-oreilles), des dipteres ipulides, des lepidopteres, des araignées, des opilions et des coleopteres scarabeoides dont les melolonthides (hannetons),

suggere que le Grand murin est une espece glaneuse de la faune La présence de nombreux arthropodes non-volants ou apteres os ni En region meridionale (Portugal, Corse, Matte, Maroc), des proies des milieux ouverts sont exploitées gryllotalpides Courtiliere), gryllides (grillons), creadides (cigales stades cunes) et tettigoniides (sauterelles) Le Grand murin a donc un comportement alunentaire que l'on oeut qualifier de generaliste de la faune epigee. Il semble aussi opportuniste, comme en temoigne la capture massive d'insectes volants à certaines periodes de l'année (hannetons, tipules,

Caractères écologiques

es terrains de chasse de cette espece sont generalement situes tans des zones ou le sol est tres accessible comme les forêts presentant peu de sous-bois (hêtraie, chênaie, pinede, foret) et la vegetation herbacee rase (prairies fraîchement es futares feuillues ou mixtes, ou la vegetation herbacee ou ourssonnante est rare, sont les milieux les plus frequentes en Surope continentale, car probablement seuls ces milieux fourussent encore une entomofaune épigée tant accessible qu'abondante. En Europe mendionale, les terrains de chasse seraient olus situes en milieu ouvert. Nême si les Grands murins témoignent d'une assez grande fidéne a leur gîte, certains individus peuvent changer de gîte en ejoignant d'autres colonies dans les environs jusqu'à plusieurs lizames de kilometres.

neres, galenes de mines, caves de température voisine de (3) 7-12°C et d'hygrometrie élevée) dispersées sur un vaste territoire Gites d'hibernation cavités souterrames (grottes, anciennes car-

sites assez sees et chauds, où la température peut atteindre plus de $35^{\circ}\mathrm{C}$ sous les toitures, dans les combles d'eglises, les greniers , principalement dans les sites epigés dans des mais aussi dans des grottes, anciennes mines, caves de maisons, carrieres souterraines, souterrains en région meridionale Gites d'estivage

clochers (Tyto alba) et la Fouine (Martes foina), rarement la La presence de Chat domestique (Felix cuius), de Fouine ou de Effrare des clochers dans un grenier ou une tosture peut être Les predateurs de l'espèce sont essentiellement l'Effraie des Chouette hulotte (Nrrx aluca), voire le Blaireau (Meles meles) particulierement nefaste pour les colonies de mise bas.

Quelques habitats de l'annexe l susceptibles d'être concernés

6220 - " Parcours substeppiques de grammees et annuelles des Them-Brachtynklieteu (Cor 34.5) habitat prioritaire

6510 - Prairies mangres de fauche de basse altriude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis) (Cor. 38.2)

8310 - Grottes non exploitees par le tourisme (Cor. 65)

9110 - Hêtraies du Luzulo-Fagetum (Cor 41 11)

9130 - Hêtraies de l'Asperulo-Fugetum (Cor 41 13)

9150 - Hêtraies calcicoles medio-europeennes du Ce*phulanten*-Faguon (Cor 41 16) 9160 - Chênaies pedonculees ou chênaies-charmaies sub-atlaniques et medio-europeennes du (urpimon hetuli (Cor 41 24)

Répartition géographique



jusqu'en Turquie. Il est absent au nord des îles Britanniques et en Scandinavie. Il convient également de signaler la présence de En Europe, le Grand murin se rencontre de la peninsule Iberique l'espèce en Afrique du Nord

En France, l'espèce est prèsente dans pratiquement tous les départements métropolitains, hormis certains départements de la region parisienne.

Statuts de l'espèce

Directive « Habitats-Faune-Flore » annexes II et IV

Convention de Bonn ; annexe []

Espece de mammifère protégée au niveau national en France Convention de Berne annexe II (article 1" modifié)

Cotation UICN Monde faible risque (quasi menace). France

dans des espaces protégés Présence de l'espèce

En France, les arrêtes prefectoraux de protection de biotope, reserves naturelles, reserves naturelles volontaires et conventions

entre proprietaires et associations protegent de nombreux gites de reproduction (grottes, eglises, châteaux) et d'hivemage (grottes, souterrains, mines).

C'es reglementations ont permis des realisations concretes garantissant à protection (pase de grilles) ou améliorant les potentialités du site (pose de « chrophieres » et de niches, creation ou férmèture de passages)

Évolution et état des populations, menaces potentielles

Evolution et etat des populations

En Europe, l'espece semble encore bien présente dans le sud avec de grosses populations dans des cavites. Dans le nord de l'Europe. l'espece est etenne en Angleenre et au seuil de l'extinction aux Pays-Bas. En Belgique. la regression continue. La reproduction de cette espece n'est plus observee qu'au sud du sillon Sanbre et Meuse. En Allennagne, l'espece semble être présente, jusqu' à l'île de Rugen au Nord Enfin, en Pologne, elle remonie jusqu' à l'île de Rugen au Nord Enfin, en Pologne, elle remonie jusqu' à l'ôtés bélitques.

En France, un recensement partiel en 1995 a comptabilise IT 30.53 individus reparties dans 68 tijete d'hebernation et 37 126 dans 252 gites d'ete. Les departements du nord-est du pay lebergent des populations importantes, notamment en période estivale. Si en période hivernale, le Centre de la France parait accuellir de bonnes populations dans les anciennes carneres, c'est le sud de la France I Aquitaine et Midri-Pycrinessy qui accuelle en periode estivale les populations les plus importantes plusseurs mithers d'individus en association avec Minnopiere de Schiebbers) dans les cavites souterraines

Menaces potentielles

Derangements et destructions, intentionnels ou non, des gites d'ele, consecutifs a la restauration des foitures ou a des travaux d'solation, et des girles d'inver, par un derangement du a la surfrequentation humaine, l'amenagement touristique du monde souterrain et l'extension de carrieres.

Pose de grillages « anti-pigeons » dans les clochers ou refection des bâtiments, responsables de la dispartition de nombreuses colonies.

Developpement des éclairages sur les édifices publics (perturbation de la sortie des individus des colonies de mise bas) Modifications ou destructions de milieux propices a la chasse et ou au developpement de ses protes (Insteres forestieres feuillues, prantes de fauche, futians feuillues.) labourage pour he reensemencement des prairies, conversion de prairies de fauche en cultures de mais d'ensitage, emesimentent des prairies marynales, épandage d'insectierdes sur des prairies ou en forêt.

Fermeture des milieux de chasse par developpement des ligneux.

intoxication par des pesticides

Mise en sécurité des anciennes mines par effondrement ou comblement des entrees. Competition pour les gites d'été avec d'autres animaux. Pigeon domestique (Columba palumbus). Effraie des clochers.

Propositions de gestion

Le maintien et la reconstitution des populations de Grand murin minipliquent la mise en euvre de mesures concomitaires de service des institutions de la mise une suive des ferrains de chasse et des cor mindos boises de déplacement

Les gites de reproduction, d'Inbernation ou de transition, accuellant des populations significatives, dovre tiere prolèges par voie reglementaire voire physique (grille, enclos). La fermettre de mines pour mison de secunte se fera imperativement, en concertation avec les naturalistes, au moyen de grilles types chiropteres. La pose de « chroptieres » dans les toitures (eighest chiadrax) peut permettre d'olfrir de nouveaux acces.

La conservation ou la creation de gites potentiels sont à instaurer autour des sites de mise bas dans un rayon de quelques kilomètres ouvertures adequates dans les combles et clochers d'egisses. Le maintien ou la reconstitution de terrains de chasse favorables au Grand murin semblent importants pour la conservation de

Afin de maintenir la capacité d'accueil pour les proies de Grand murin extrer de labourer ou de pulvenser d'insectiondes les prairies où les larves de tipules et de hannetons se developpent;
 interdire l'utilisation d'insecticides en foret;

maintenir les futates l'euillues presentant peu de sous-bois et de vegetation herbacce et leurs listeres, ce qui n'est pas incom-

patible avec un objectif de production ligneuse.

La poursuite de l'information et de la sensibilisation du public, particulièrement au riveau des communes hebergeant des colomies, parait indispensable de manière a ce que la demarche de protection soit bien comprise et collectivement accepire. Cette sensibilisation doit être basée sur la decouverre de ces animaux, en vol crepusculaire par exemple. Elle chierchera aussi a souligier l'importance de ces sepeces racs et menaces comme pariminone comman. Le but ultime de cette sensibilisation serait

Expérimentations et axes de recherche à développer

chauves-souris et etablissent une convention de gestion afin de

preserver cette colonie.

que les collectivités locales se sentent responsables de « leurs »

Developper les études de régime alimentaire des colonies existantes pour mieux identifier les proies et les milleux exploites dans les différentes regions où l'espece est presente

Identifier les mitieux de chasse en zone méditerraneeune (par radiopistage ou par recettsement au detecteur d'ultrasons)

Etudier la structure génetique des colonies de Grand murin de maniere a mieux cerner les échanges d'individus entre colonies Realisation, application et suivi de plans d'amenagement adaptes encourageant le manitien de l'espèce, surtout en limite de son aire de repartition en Europe occidentale, en appliquant, si necessaire, des indemnisations nolamment sur la base des mesures agn-environnementales.

Bibliographie

 ARLETTAZ R. 1995 - Ecology of the subling species Afronti mitority and Afronti histin. PhD Thesis, Univ. Lausanne, 194 p.

 ARLETTAZ R. 1996 - Feeding behaviour and foraging strategy of free-living Mouse-cared bats (Minits myons and Monts highlin). Animal Reliation, 51–1-11.

* ARLETTAZ R. 1999 - Habitat selection as a major resource partitioning mechanism between the two sympatric sibling bat species Afyunamins and Ayvuns by thin Journal of Antmal Ecology, 68 460-471

Mammiltees

 ARLETTAZ R. PERRIN N. & HAUSSER J. 1997 - Trophic essoure partitioning and competition between the two sibling bat species Afrairs ments and Mostos highlit Journal of Animal Icadogy 66 - 897-911.

- ARLETTAZ R, RUED! M & HAUSSER J, 1991 - Field morphological identification of Afyuis, minits and Af highin a multivariate approach Afyuis, 29 - 7-16

AUDET D. 1990 - Foraging behaviour and habitat use by a gleaning 1983.
 Bobst. Afrain anjours (Chirophera, Vispertitionidae). Aniornal of Atomin.
 R. 201277
 A. 201277
 A. 201277

71 (3) 420-427
BAUEROVA 2. 1978 - Contribution to the trophic ecology of Afour myon Folia analogica, 27 (4) 345-316

 GUTTINGER R., 1997 - Jagdhabitat des Grossen Mausohrs (Afyuro mustrs) in der modernen Kulturlandschaft. Aftrifumentle Unwerlt ur. 2387 - Anner und Landschaft. Bundesamt für Linweit. Wald und Landschaft, Bern. 138 KERVYN T. 1996 - Le regime alimentaire du Grand murin Myoris importi (Chimpiera - Texperitionidae) dans le sud de la Belgique Chiery d'Chinlogue. 16 (1). 23-46.

KERVYN T & coll. 1999 - Le Grand Murin Myotis myotiv

(Bookhausen, 1774), p. 164-08. In ROUE S.Y. & BARATAUD M (coord SFEM), 1999. Habitas et activit de classe des chiropteres incraeses el Buropo, synthese des comassances actuelles en vie d'une gestion conservairee. Le Manioloppie, numero secont. 2. 186 p.

- PONT B. & MOULIN J., 1986 - Etude du règime alimentaire de Myont, mourn Methodologie - premiers resultats IX* ("oileque franceplimer de mannaloque - Les ("Intropreres » Rouen, 19-20 octobre 1985, SFEM, Peres, 23-33.

 ROUË S Y & GROUP, CHROPHERS SFEPM, 1997 - Less chanvessouris disparaissent-elles? Pungt ans apres. Arxivola., 9 (1): 19-24.

 RUEDI M., ARLETTAZ R. & MADDALENA T., 1990 - Distinction morphologique si brichimique de deux especes jumélis de charusés sours. Monte moute (Boch, 1st Moure Infinite (Tomos) (Maninalia Tesperithonidae). Maninadia, 84(3), 415-429.

 SCHIERER A J. MAST C & HESS R. 1972 - Contribution a Fettle eccethologique du Grand murin (Mivris myoris). Terre Fre. 26 38-53.

 SCHOBER IV & GRIMMBERGER E. 1991 - Guide deit chauvessouris d'Europe : biologie, identification, protection. Delachaux & Nestle, Neuchäul-Paris, 225 p.

Lutra lutra (L., 1758)

La Loutre d'Europe, la Loutre d'Eurasie

Mammifères, Carnivores, Mustélidés

Description de l'espèce

Glouton (thito guto), un des plus grands mustelides d'Europe Taille moyenne : de 70 a 90 cm pour le corps : 30 a 45 cm pour La Loutre represente, avec le Blaneau (Meles meles) et le la queue Poids moyen de 5 a 12 kg. Pour la population du Centre-Ouest atlantique, la longueur moyenne des mâles est de 118,5 cm , celle des femelles est de 104,3 cm. La masse pondérale moyenne est de 8,6 kg pour les mâles et de 6,8 kg pour les

Chez cette espece, il existe un dimorphisme sexuel bien marqué , les mâles sont plus corpulents que les femelles et ont des caractères faciaux bien types (crâne plus large, front convexe, fèvre épaisse, rhynarium épais et large...)

rieure, le menton et parfois le cou. La fourrure est extrêmement dense, la densité pilaire est de 35 000 à 51 000 poils/enr Le pelage de la Loutre est en général de couleur brunâtre a marron fonce, avec des zones grisatres plus claires, sur la gorge, la poitrine et le ventre. De petites marques blanches irrégulières, dont la forme est propre à chaque individu, ornent la levre supe-(+/- 20 000 chez le Castor d'Europe). Forme du corps fuselée, particulièrement visible pendant la nembres courts et trapus, dougts des pattes avant et arriere elies par une palmure large et epaisse. les adaptations physioogiques et morphologiques de la Loutre au milieu aquatique lui permettent de maîtriser parfaitement la nage en surface et en nage, cou large et conique, tête aplatie, profilée pour la nage Songee MS 3 meisives, 1 canine, 4 premolaires molaire, MI 3 incisives, I canine, 3 prémolaires, 2 molaires

Deux paires de mamelles abdominales chez les femelles ; penis rétractule muni d'un bacculum, chez les mâles.

laissent apparaître l'empreinte de 4 doigts, parfois 5, aux pelotes digitales parfaitement ovales, terminées par une griffe courre et Les laissées, appelées épreintex, sont de formes variables et de couleur verdâtre quand elles sont fraîches, de couleur noire quand elles sont seches. Elles dégagent une odeur de poisson Les traces de pas sur le sol obtuse, celle de la palmure est rarement visible mêle de miel, tres caractéristique

Confusions possibles

d'Europe (Ahustela lumenta) et le Vison américain (Ahustela vision), introduit en France vers 1925, fréquentent les mêmes Dans la nature, la Loutre peut être confondue avec deux rongeurs le Ragondin (Atjucustor cojpus) et le Castor d'Europe (Castor liher). Par ailleurs, deux mustelides semi-aquatiques, le Vison milieux que la Loutre; ils ont une allure et une morphologie comsemi-aquatiques de grande taille, en particulier pendant la nage parables mais sont de plus petite taille (500 g à 1,5 kg)

Thez la Loutre, pendant la nage, en déplacement rapide, seules a tête et les epaules de l'animal émergent



Caractères biologiques

Reproduction

Les foutres sont en general solitaires, elles ne vivent en couples que pendant la periode du rut. L'appariement peut durer queiques semaines. Les mâles atteignent leur maturité sexuelle vers 2 à 3 ans, les femelles, vers 3-4 ans. Les femelles peuvent se reproduire a n'importe quel moment de l'année, neanmoins en évidence dans certaines régions : Ecosse, îles Shetland et Dans la nature, les portees comptent genéralement deux, rarement trois, exceptionnellement quatre loutrons. La portee annuelle moyenne d'une femelle est de 1,78 jeunes. Le sevrage certaines periodes preferentielles d'accouplement ont ete mises marais de l'Ouest français. L'accouplement se passe dans l'eau La gestation dure de 60 à 62 jours. La mise bas a généralement lieu dans un terrier (catiche) ou dans une couche à l'air libre des jeunes n'a fieu que vers l'âge de huit mois.

La longévité en captivité est de 16 ans , dans la nature, elle n'excède guère 5 ans

Activité

pendant la journee, elles se reposent, enfouies dans un terrier profond ou tapies dans une couche dissimulée dans les ronciers, les fourrés ou les formations d'helophytes denses. Dans le marais Poitevin, 50 a 65% de l'activite nycthemerale soni Sous nos latitudes, les foutres sont essentiellement noctumes consacres au repos integral Elles passent une grande partie de leur temps de comportement mation de petites proies et l'accouplement. Elles ne quittent guere l'element aquatique que pour la sieste, le repos diurne, la consommation de proies de grande taille et, bien sûn, pour gagner d'autres milreux aquatiques disjoints (étangs, canaux, changement de bassin versant). Contrairement a une interprétation largement repandue, le temps de plongee en apnée depasse actit dans l'eau pour les deplacements, la pêche, la consomrarement la minute

signaux de communication intraspécifique. Les groupes fami-liaux constitues de la mere suitec des jeunes de l'année, parfois Le comportement social est de type individualiste, la territoriaun territoire particulier, situe a l'interieur d'un domaine vital beaucoup plus vaste ou elle tolere le voisinage d'autres individus Les cris, les depôts d'epreintes, les emissions d'urine ainsi que les secretions vaginales vehiculent une grande partie des lite est dite « intra-sexuelle » Chaque Loutre est cantonnee dans

associes aux jeunes de l'année précédente, sont assez fréquents dans la nature Animal generalement silencieux, la Loutre peut émettre diverses vocalisations dans certaines circonstances. Cris d'appel sifflenents aigus caracteristiques, audibles a pres d'un kilometre Ins de contact et d'apaisement trifles gutturaux

Réqime alimentaire

milieu à l'autre ou en fonction des saisons, mais également de la disponibilité et de la vulnérabilité des proies (ponte, periode de milieux qu'elle frequente Elle consomme egalement d'autres Le regime alimentaire de la Loutre est essentiellement piscivola Loutre adapte son alimentation au peuplement piscicole des types de protes amphibiens, crustaces, mollusques, maininieres, otseaux, insectes. Son regime peut donc varier d'un re. Aucune specialisation specifique n'a ete mise en evidence rai, lâcher de barrage

Ainst, dans les rivieres oligotrophes de moyenne montagne, le menu se compose preferentiellement de chabots (Cottus gabia). varrons (Phaximus phaximus), de loches franches (Nemachellus barbatulus) et de truites (Nalmo truita), dans les d'anguilles (Anguilla anguilla), de tanches (Tinca tinca) et de gardons (Runhus rutthus), dans les etangs et les lacs, de divers cyprintdes, d'anguilles, de perches (Percu fluviuthus) et de rivieres eutrophes a courant lent et les systemes hydraufiques, grenouilles (Runa Kl. exculenta) La Loutre opere specialement sa predation sur les poissons de petite taille (petites especes et juveniles d'especes de grande taille), ce qui correspond bien aux classes predominantes de la structure demographique generale des peuplements piscicoles

Un individu adulte consomme en moyenne 1 kg de proies par jour z è est le domaine aquatique qui lui procure l'essentiel de sa

Caractères écologiques

mâtres et marins. Elle se montre très ubiquiste dans le choix de ses habitats et de ses lieux d'alimentation. En revanche, les a Loutre est infeodee aux milieux aquatiques dulcicoles, saumilieux reserves aux gites diumes sont choisis en fonction de criteres de tranquillite et de couvert vegetal

En France, l'espèce se rencontre dans les principaux types d'haortats survants

- rivieres oligotrophes et mesotrophes, associees a certains milieux complementaires comme les étangs et les lacs (en Bretagne, dans les zones de montagnes et dans les collines du Massif central)
- les grands marais de l'Ouest s'eurant de la Loire a la Gironde constitues essentiellement de zones humides subsaumâtres pollerisées et de marais bocagers dufcicoles mondables,
- ouest de la France (Gironde et Landes de Gascogne) ainsi que les grands lacs, neutrophiles et mesotrophes, de Grand Lieu et de les lacs et les étangs acidophifes des zones sableuses du sudla forêt d'Onent
- du contrefort des Alpes, bordes par des ripisylves arbustives quelques rares cours d'eau oligotrophes, au regime torrentiel les rivieres encaissees et les gorges du sud du Massif central
- et marais mediterraneens basses vallees duelques ranneres)

(Camargue)

harentaises, girondines et îles d'Oléron, de Noirmoutier, les rivages et îles atlantiques (côtes bretonnes, vendeennes, irchipel de Molene

Quelques habitats de l'annexe l susceptibles d'être concernés

- 1130 Estuaires (Cor. 13.2)
- 1150 " Lagunes côtreres habitat prioritaire
- 1160 Grandes criques et baies peu profondes (Cor 21)
- 1330 Pres sales atlantiques (Thurco-Puccinellietalia marritimue) (Cor 15 13)
- 1420 Fourres halophiles mediterraneens et thermo-atlantiques (Sarcocormetea francost) (Cor 1516)
- 3150 Lacs eutrophes naturels avec vegetation du Акадинуюватися ou de l'Иувижнатися (Сот 22.13) 2190 - Depressions humides intradunales (Cor 1531 a 1635)
- 3240 Rivieres alpines avec vegetation ripicole ligneuse a Salix cheengnos (Cor 24 224)
- 6430 Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des etages montagnard a alpin (Cor 37.7 et 37.8)
- 9180 * Forêts de pentes, éboults ou ravins du Tilio-, Acertum (Cor 41 4) habitat prioritaire
- 92.A0 Forêts-galeries à Sulix alha et Populus alha (Cor 44 17) 91E0 - * Forêts alluviales a Ahus glutinosa et Fraximis excel-sior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) (Cor 44.3) habitat prioritaire
- 91F0 Forêts mixtes à Querus robur, Umus luevis, Umus minor, Fraximus excelsior ou Fraximis angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmemon minoris) (Cor 444)
 - 91D0 * Tourbieres boisses (Cor 44 Al a 44 A4) habitat prioritaire
- 7210 * Marais calcaires à (Tadium munscus et espèces du Carreno develleure (Cor. 53.3). Inditat prioritaire

Répartition géographique



forme approximativement la limite septentrionale, quoique en Scandinavie et dans l'est de la Sibérie, elle se rencontre large-ment plus au nord. La limite meridionale longe les côtes du golfe Persique et de l'océan Indien, jusqu'en Indonésie L'aire de répartition de la Loutre couvre la presque totalité de l'Eurasie et les pays du Maghreb. Le cercle polaire arctique en

La carte de répartition des habitats specifiques en France, établie par le minister de l'Ein tronnement en 1998 (Nesa X. 1998h), et la carte de repartition de l'espece realisée en 1995 (Reva MX & di. 1995), illustrent bien la situation actuelle de l'espece Elles mettent en evidence les deux grands ensembles gévegraphiques principalement occupes. la façade alfantique, avec ses zones palusires vances, ses reseaux hydrauliques et ses systemes aqualiques, et le Massif central, caracterise par ses rivières de l'etage collineen et ses etanus.

En dehors de ces deux zones, les autres regions geographiques n'hebengent plus que quelques demes relictuels, separes de la population principale

La limite altitudinale de repartition enregistree est de 2 000 m. dans un lac d'altitude des Pyrenees occidentales.

Statuts de l'espèce

Directive « Habitats-Faune-Flore » annexes II et IV

Convention de Berne annexe II

Convention de Washington annexe I

Espece de mamnufère protègee au niveau national en France (art. 1et modifie)

Cotation LICN Monde, menace d'extinction, France, en danger

Présence de l'espèce dans des espaces protégés

Les espaces proteges abritent une faible proportion de la population française L'espece est presente principalement dans les parcs nationaux des Cevemes et des Pyrènees et dans pluseurs reserves naturelles troitament dans le Massif central et dans les regions altantiques). Lac de Grand-Lieu (Lorie-Allantique), communal de Saint-Denis-du-Payre (Vendee), marais d'Ives et marais de Noeze (Charente-Martinne, etang du Cousseau et marais de Bruges (Gironde), Courant d'Huchet, marais d'Orx et etang Noir (Landes), valle de Chaudefour, sagnes de la Godivelle et gorges de l'Ardeche (Puy-de-Dôme), val d'Allier (Allier)

Évolution et état des populations, menaces potentielles

Evolution et état des populations

Les populations de loutres ent subi un net declin dans la plupart des pays d'Europe au cours de la derniere motite du xx^s siecle et la France \mathfrak{m}^a n pas echappe au phénomene genéral

A la fin du XIX et au debut du XX stecle, la Loutre etait omnipresente et relativement abondante sur la piupart des reseaux hydrographiques et dans la majortte des zones humides de France. Des les annees 10, elle va nettement regresser dans le Nord, l'Est et le Sud-Est. Des les années 50, la Loutre a disparu

de 60 departements , les populations subsistantes s'affaiblissent progressivement et devenment plus clarscemee. Au debut des anness 80, il espece ne se maintenait plus, en effectif suffisans, que dans une douzaine de départements de la façade affaintique.

Aujourd'hui, le mannten de populations relativement stables et viables se confirme sur la façude aflatinque et dans le Massil central En revandve, dans la chaîne pyreneenne et, dans une moindre mesure, en Bretagins, dans les Pays-de-la-Lone et en Potiou-Charentes, des signes de regression persistent dans certains secteurs Dans les autres regions de France, la Loutre ne subsiste plus que sous forme de metapopulations fres frança pagalisees

Toutefors, depuis ume dizaine d'années, elle recolomise progressivement quedues reseaux hydrographiques desertes depuis pres d'un stocle La reconquête progressive de certains reseaux hydrographiques s'effectue a partir de noyaux de population importants, particulierement au sud ett a l'ouest du Massif central, dans le finistere, en Loire-Adhantique et dans le Loi-er-Garonne Dans le Massif central, le pricessus de recolonisation laisse septere des connexions entre populations atlantiques et annountails.

Menaces potentielles

Historiquement, les facteurs de déclin sont lies a des causes andivoqueurs (pregage, chasse). Aujourd'nut, les raisons du déclin les plus souvent incriminées sont la destruction des habitats aquatiques et paiustres, la pollution et l'eutrophisation del l'eau avec comme corollare la rarefaction du peuplement piscocole), la contamination par les biocules (pesticules, PCB et metaux fourds), les facteurs de morrainte accidentelle (collisions routierse, exputures par engins de péche) ou volontare et enfin le derangisment (tourisme nautique et sports associes).

En ce qui concerne la mortalite directe, en Bretague, dans le Centre-Ouest altantque et le Sui-Ouest, la cause principale est le trafic routret (77,4% des cass de mortalite comune dans le Centre-Ouest). Vienneni ensuite les captures accidentelles dans les preges a màchorres et les engins de pêche

Propositions de gestion

Les propositions de gestion presentées ci-apres sont issues du Plan de restauration de la Loutre d'Europe en France (COLILCIE, 1999), rédige à la démande du ministère de l'Environnement et de l'Amériagement du territoire

Propositions relatives à l'habitat de l'espèce

Parmi les mesures susceptibles de favoriser les populations de loutres et le processus de recolonisation, il est imperatif de -- veilles a la non fragmentation des habitais, au manitien des riveaux d'eau, al a preservation de la qualite des eaux de surface.

- veiller al non fragmentation des labitats, au mainten des inveaux d'eau, a la preservation de la qualite des eaux de surface. Pour ce faire, il faut mettre en place des mesures de conservation, de gestion et de restauration des militeux aqualiques et palustres frequentes par l'espece et notamment proserre la destruction des zones humides qui lui som propieces (damiage et abstruction des zones humides qui lui som propieces (damiage et destruction et endiguement de notaties, cectification et endiguement de cours d'eau, betonnage de berges, pollution des eaux de surface.)

- promouvou, a la perphèrie des zones humides, des modes d'explontainn agricole traditionnels favorismi la prairie maturelle et vissant a maintenir les lisieres, des baues et des bordures de vegetation maturelle.

 preserver et restaurer les zones palustres sauvages sur le lit majeur des rivières et des fleuves.

Mammilères

favoriser des heux de refuge le long des cours d'eau, en mainenant les ripiss l'ves peu entretenues et les arbustes epineux ;

 preserver et restaurer la vegetation naturelle des berges et des avages, dans les zones de cultures, proserire le deboisement des perves.

Propositions concernant l'espèce

Favoriser la realisation d'amenagements de genie ecologique pour les infrastructures routieres et les barrages (passages a faune protègés)

Prendre en compte la présence de la Loutre dans les pratiques synéguques (chasse a l'affili au trepuscule et chasse au c'hten dans les zones humides) et les campagnes de destruction des ammaux dits nuisibles. Remplacer les campagnes d'empossomement contre les roniguns depredateurs et les « nuisibles » (lutte chimique il dans les zones occupées par la Loutre, par des techniques alternatives plus selectives et monts dansgreuses. Reglementer strictement la pêche aux engins et les techniques de pêche dites traditionnelles (pêche aux nasses a entrees trop larges, pêche a la cordelle, aux lignes immergees

En cas de degáis importants et répètes aux piscicultures, aider à la mise en place de dispositifs répulsifs tenant à l'écart les predateurs piscivores.

Afin de Imiter le derangement des loutres, contrôler les loisirs nautiques et maitriser la fréquentation humaine le long des rivieres et des canaux.

Continuer l'effort de sensibilisation et d'information auprès du public et des usagers des zones humides et former les gestionnaires des milieux aquatiques et de la faune sauvage. Mantenir des ressources alimentaires suffisantes pour l'espèce. A ce tirre, contrôler les activités de pêche professionnelle et amaieur afin d'éviter toute surexploitation du peuplement pisciole et l'épuisement de la ressource en proues. Eviter la reintroduction de loutres issues de captivite qui, pour la plupart, soni d'origine anglo-saxone et genetiquement diffèrentes des loutres continentales. Les reinfroductions peuvent aussi faire apparaire des maladues mortelles pour l'espece (x) malacie aleoutieme).

Expérimentations et axes de recherche à développer

Start de l'évolution de la population française tous les cinq ans Étude des voies poientielles de recolonisation et restauration des corridors d'échange entre populations

Mise en œuvre d'un programme de recherche sur un reseau hydrographique de moyenne montagne où la population de loutre est en phase de recolonisation.

Mise en place, au niveau national, d'une base de données sur les cadavres de loutres disponibles et utilisation rationnelle de ce

materiel biologique pour la recherche scientifique appliquée a la conservation de l'espèce.

Poursuivre le programme de recherches ecotovicologiques et parasitologiques mis en place en 1989

Participation au programme international d'études genetiques et phyllogéographiques sur la Louire en Europe

Bibliographie

BEAUFORT F (de), 1983 - Livre rouge des especes menacees en

BOUCHARDY Ch., 1984 - La loutre (I uira hura) Atlas des mammifères sauvages de France. SFEPM, 2 p
 BOUCHARDY Ch. 1986 - La loutre. Ed. Sang de la Terre, Paris, 174 p

BOUCHARDY Ch. & BOULADE Y. 1989 - Statut de la loutre Unter hitsely dans le pare naturel regional des Volcans d'Auvergne France). Repartition et citude du mouvement de recolonisation. PNR des Volcans d'Auvergne SFEPM.

- COLLECTIF 1999 - Plan de restauration de la loutre d'Europe, Luirra liura, en France. Ministère de l'Aménagement du territeure et de l'Environnement, direction de la nature et des pas sages, Pans, 53 p

- GREEN J. & GREEN R. 1983 - Territoriality, and home range of oners in Scotland. 3º Colloque international sur la loutre. Strasbourg. - KRUUK, H. CONROY J.WH., MOORHOUSE A. 1987 - Seasonal reproduction, mortality and food of otters (*Linea linea*) in Shetland. Symp. Zool. New. 1991, 38, 205-278.

- LAFONTAINE L., 1991 - La loutre et la route. Reseau SOS-Loutres.) DIREN-Bretagne/PNR d'Armorque.

- LIBOIS R., 1995 - Regime et actiques alimentaires de la leure Unira lutra) en France synthèse Coheers d'ethologie, 15 (2-5-4) 251-274

- MASON CF & MACDONALD S. 1986 - Otters Ecology and conservation Cambridge University Press, 236 p

- ROSOUX R. 1998a - Etude des modalites d'occupation de l'espace et d'utilisation des ressources frophiques chez la loute d'Europe (Lutra) dans le marais Poitevin. These université de Rennes I, 186 p.

- ROSOUX R., 1998b - La foutre d'Europe et ses habitats naturels Zone humdes infos, 20, 8-10

- ROSOUX R. & BOUCHARDY Ch., 1990. - Problemanque de remtreduction de la loutre d'Europe en France. Colloque de Samt-Jean-dus Gand « Reutroduction et renforcements de populations animalies en France. a - 6/8 decembre 1988. Revise d'écollège (La Terre et la Tiez) supplément § 212.

- ROSOUN R. & LIBOIS R., 1994 - Snaut, ecologie et devenrr des populations de loures d'Europe (Inter lutera) en France. Actes du semmane unternational et la foutre au Luxenbourgies et dans les pais limitrophes » Ed Groupe Loure luxembourgios, p. 6-12.

- ROSOUX R. & TOURNEBLZET. 1993 - Analyse des causes de mortalite chez la loutre d'Europe (Laura hatra) dans le Centre-Ouest atlantique (France). Cahters d'ethologie. 15 (2-3-4). 337-350.

- ROSOUX R., TOURNEBIZET, MAURIN H. & BOUCHARDY Ch. 1995 - Etude de la repartition de la loutre d'Europe (Unira hittu L.) en France. Actualisation 1993 ("difers d'éthologie, 15 (2-3-4), 195-206

 SAINT GIRONS M.-C., MAURIN H., ROSOUX R. & KEITH P., 1993 - Les mammiferes d'eau douce; Juir vie, leurs relations avec l'homme. Ministère de l'Environnement, ministère de l'Agriculture et de la Péche et SFEPM.

Trichomanes speciosum Willd. Le Trichomanès remarquable

Syn.: Trichomanes radicans auct., non Swartz Ptéridophytes, Filicales, Hyménophyllacées

Caractères diagnostiques

Deux formes bien différenciées caractérisent l'espèce ;
– la forme l'euliée (sprorophyte) peur alteinée 10-40 cm de long.
Elle est caractérisée par : des thizomes flexueux, longs gréles (1-3 mm de diamètre), nampants, munis de fibrilles roux-noir râtres lui donnant un aspect l'éférement velu : des feuilles (frondes) vert sombre à pétiole et rachis noirs. Elles sont persis-naires, longuement pétiolées, à limbe triangulaire, transliscriée et brillant. 2-3 fois pennatiséquées ; des pimuules supérieures confluantes entres elles, obovales ; des sores localisées sur le bord supérieur des lobes ;

- le prothalle (gamétophyte) est de nature filamenteuse. Il forme des anna ressemblant à du coton hydrophile d'une couleur vert lendre. Observé à la loupe binoculaire, il apparaît sous forme de filaments translucides constitués de cellules allongées et de rhizoïdes brun clair permettant sa fixation.

Confusions possibles

Le prohalle peut être confondu avec des bryophytes. Toutefois, son observation à l'aide d'une loupe binoculaire ne laisse aucune ambiguité quant à la détermination de l'espèce,

La forme feuillée ne prête à aucune confusion.

Caractères biologiques

Le Trichomanès remarquable est une plante vivace de type hémicryptophyte rhizomateuse.

Biologie de la reproduction

La fructification s'effectue de juin à novembre. La maturation des spores est réalisée sur plus d'un an et leur germination conduit, en condition favorable d'humidité et de température, à la formation d'une structure porteuse des cellules sexuelles : le prothalle. Une circulation d'eau au niveau du substrat est indispensable pour la fécondation ; elle assure, en effet, le transport des authérosoides faplellés (gambles mâles) jusqu'aux archégones (congrans sexuells fernelles). Le zygote formé aboutira à un embryon qui donner naissance à un pied feuillé.

Par la suite, sculs les individus ayant atteint leur optimum de développement (rhizomes de 2-3 mm de diamètre, frondes de 20-40 cms) et se développant au sein d'un biotope suffisamment hunide, assureront la production de spores. Cependant, on a hobservé qu'en conditions trop hunides les formes feuilifées présentent toujours des frondes stériles.

Si les conditions écologiques de développement ne sont pas atteintes, le prothalle peut se maintenir et se reproduire par voie végétative par propagules : les cellules se divisent afin de constituer un nouveau filament qui se détache pour devenir

indépendant. Ce mode de reproduction semble être, en Bretagne et dans le massif vosgien, le seul observé en milieu naturel.

Aspect des populations, sociabilité

Les populations de Trichomanes sparciossum constituées par des individus feullés ne sont généralment représentées que par quelques pieds pouvant former, en conditions hygrométriques quasiment saturées, une grosse touffe suspendue. Dans le cas d'une exposition excessive à la lumière, des frondes desséchées sont observables.

Sous la forme de prothalle, la reproduction végétative par propagules permet aux gamétophytes de taptisser d'importantes surfaces allant du centimètre carré à plusieurs mètres carrés.

Caractères écologiques

cologie

Trichonanes speciosum est une plante d'ombre, son habitat préférentiel est caractérisé par une luminostié diffuse. Sténothenne, elle supporte difficilement une insolation directe. Le Trichomanès remarquable est une espèce hygrophile se développant dans une atmosphère saturée en humidité. Elle peut croître biren au-dessus du niveau d'eau des cours d'eau ou des puits mais également subir, durant la période hivernale, une inondation de quelques mois pour les pieds situés à proximité de la nappe d'eau. Les frondes sont en permanence recouvertes de lines gouttelettes d'eau provenant soit des éclaboussements et des évaporations de la nappe d'eau, soit du suintement des narons rocheuses.

Plante saxicole, Trichomanes speciosum se rencontre généralement sur quartzites, schistes, grès (rouges dans le Pays basque) et parfois sur le substrat sableux de certaines grottes.

téridophytes

Colonisatrice de milieux extrêmes, cette espèce est peu soumise à la concurrence végetale.

Communautes végétales associées à l'espèce

Sous sa forme feuillée (sporophyje), Trichonanes speciosum se rencontre dans des vollées encissées et boisées, sur des rochers surinants ombragés et des surplombs rocheux ruisselants, dans des excavations ou fissures des parois mouillées, dans des grottes à proximité de cascadelles. En Bretagne, le sporophyje n'existe que dans quelques pulis rémissan des conditions favorables à son développement. Les pieds s'y trouven préferantélement sur les parois orientées au nord, dans des situations peu soumises aux courants d'air. Exposés différemment, il se développement que plus grande profondeur au-dessous de la margelle (généralement et 1-3 m).

Sous la forme de prothalle, on le trouve au niveau d'anfractuosités de chaos rocheux ou de grottes, à même la roche ou le sable. Dans ces différents contextes, on peut rencontrer l'espèce en peuplement monospécifique. Dans tous les cas, il est nare qu'elle cœxiste avec plus de deux ou tois espèces phanéroga-miques. Les espèces les plus fréquemment associées à la forme feuillée du Tirélomane's remarquable sont des fougères telles que l'Aspfeinum doradille-noire (Aspfenium adiantum-nigrum), l'Aspfeinum trichomanés, la Fougère mâle (Dryopteris filix-mas), l'Aspfenium scolopendre (Aspfenium scolopendremas). Il Aspfenium scolopendremas espèces de bryophytes accompagnent généralement l'espèce don Dumoritero hirstute.

Quelques habitats de l'annexe i susceptibles d'être concernés

Le Trichomanès remarquable est susceptible de se trouver au sein de différents types d'habitats foresiters, sur des substrats rocheux suitataits, ou dans des habitats rocheux (dans certaines grottes, par exemple), dans la mesure où ses extigences écologiques sont respectées.

On peut citer à titre indicatif l'habitat : 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme (Cor. 65);

Répartition géographique

Trichantanes speciosum est une espèce eu-atlantique et macaronésienne connue d'Europe occidentale et de Macaronésie (Agores, Madère, Canaries), Son estisence dans les parties tropicales d'Aste, d'Afrique et d'Amérique reste à démontrer, des confusions avec des espèces voisines étant possibles. En Europe occidentale, le Trichomanès remarquable est présent dans un faible nombre de stations des îles Britanniques, et atteint sai limite nord en Irlande. Il peut également être observé dans les régions douces et lumides d'Italie, du Luxembourg, d'Espagne, du Portugal et de France.

En France, I' espèce apparaît dans des stations de basse aftitude et présente une aire de répartition disjointe répartie en trois pôles : - Massif armoncain : Finisière, Côtes d'Armor, Morbihan ;

- Massif vosgien : Bas-Rhin, Moselle, Vosges, Meurthe-et-Moselle : - Massif pyrénéen (Pays basque) : Pyrénées-Atlantiques.

Le prothalle a été recensé dans de nombreuses localités répertorées dans ces trois massis, L'inventaire des stations est cependant loin d'être exhaustif, tant dans le Massif armoricain que dans le Massif vosgien. Le sporophyte est également signalé dans ces trois massifs, sa présence est cependant beaucoup plus poncuelle dans le Massif vosgien puisqu'une seule station y est connue. Constituée par 8 sporophytes d'une taille inférieure à I cm, elle a été répertoriée au fond d'une grotte du Bas-Rhin. Il convient en outre de signaler qu'ordinairement les stations constituées par des sporophytes présentent peu de gamétophytes et inversement.



Statuts de l'espèce

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II et IV Convention de Berne ; annexe I

Espèce protégée au niveau national en France (annexe I) Cotation UICN : monde : rare ; France : en danger

Présence de l'espèce dans des espaces protégés

Aucune des stations de Trichomanes speciosum ne se trouve au sein d'un espace protégé.

Évolution et état des populations, menaces potentielles

Evolution et état des populations

L'étal des populations de *Prichonumes speciosum* est actuellemen difficile à estimer en raison de la méconaissance de la répartition précise des stations de prothalles. Les capacités de résistance des prothalles, par rapport à la fragilité des formes feuillées, permetelm néanmoins de penser qu'ils ne sont pas menacés dans l'immédial, pricipalement en raison des difficules d'accès aux stations. Par contre, les compages des sporophytes révèlent une nette régression dans les stations du Pays pasque qui s'avèrent toutes menacées, Les stations betonnes ont comu une évolution similaire; en monts de cinquaine ans,

Trichomanes speciosum a dispara des 3/4 des puits ou il était

Le fait que ces puits constituent, en Bretagne, l'unique habitat des sporophytes de Trichomanes speciosum reste enigmatique. Il semblerait que la destruction des forêts du Massif armoricain an, au cours du temps, contraint l'espèce à trouver refuge dans les puits, espaces artificiels présentant des conditions environ nementales similaires à celles des stations naturelles.

Menaces potentielles

fait de ses exigences ecologiques particulières, le Trichomanes remarquable est sensible aux perturbations susceptibles de modifier les conditions de lumière, de température et d'humidite de ses stations. C'est generalement le cas des amenagement des torrents et des ruisseaux par captage des eaux, des déviations des lits des rivières, de l'abattage d'arbres (provoquant une ouverture du couvert vegetal au niveau des trouées).

à des modifications des conditions écologiques qui régnaient dans les puits. Elles résultent de la destruction, de la fermeture (par des planches, plaques de béton), du comblement (par des La regression de la forme feuillée en Bretagne est également due matériaux divers) de ces habitats artificiels.

Le prothalle, d'une plus grande résistance, ne peut être, quant à lui, menacé que suite à une modification des conditions écolo-Toutes ces menaces interviennent sur la fragile forme feuillée. giques propres aux chaos rocheux ombragés, et à leur environ nement immediat (ouverture du couvert forestier..).

Propositions de gestion

Les propositions de gestion sont obligatoirement axées sur la preservation des conditions écologiques exigées par l'espèce.

rivières, des cascades... de manière à toujours assurer une hygromètrie suffisante au niveau des stations de Trichomenes Pour ce faire, il est indispensable d'eviter les aménagements des speciosum. Par ailleurs, une information des gestionnaires de forets est necessaire afin d'assurer le maintien d'un couvert vegetal suffisant dans les differentes stations. Au niveau des puits de Bretagne, différentes mesures peuvent être proposées :

meture voire le comblement de l'unique biotope breton de la ecoulement d'eau sur les parois, d'arroser périodiquement les information des propriétaires des puits abritant Trichomanes plante sous sa forme feuillee, et mise en place, dans la mesure du possible, d'une convention de gestion avec les propriétaires : maintien de l'extraction d'eau des puils qui permet, grâce à speciosum sur le degre de rareté de l'espèce, afin d'éviter la fer-

 pose de grilles sur les ouvertures des puits afin de résoudre les éventuels problèmes de sécurité tout en conservant le passage de lumière et de l'eau de pluie

de recherche à développer **Experimentations et axes**

Étude anatomique et phystologique des spores dans un but de conservation.

Étude approfondie des modes de reproduction de l'espèce, et des facteurs favorables à la fécondation, à la maturation et au développement des embryons, pour comprendre les raisons de l'absence de sporophytes dans les milieux naturels bretons et dans le Massif vosgien.

Bibliographie

1971. Flore et végétation du Massif armonicain. I. Flore vasculaire. Presses · ABBAYES H. (des.), CLAUSTRES G., CORILLION R. et DUPONT P. universitaires de Bretagne, Saint-Brieue, 1226 p. - ANNEZO N. MAGNANON S. et MALENGREAU D., 1996. Bilan regional de la flore bretonne. Rapport adressé au conseil regional de Bretagne, DIREN Bretagne, Rennes, 103 p.

speriosum dans la * ARSENE L. 1953 - Les stations de Trichomanes

region de Photrmel. Bulletin de la soviété honanque de France, 100 (7-9) 285-290.

BIORET F. 1994. Catalogue des especes et des habitats de la directive « Habitats » présents en Bretagne. Rapport pour la préfecture de la région de Bretagne, direction régionale de l'environnement de Bretagne, Rennes.

BOUDRIE M. 1995 - Trehomunes spec meann Wild p.: 448. In OLI-VIER L., GALLAND I.-P., MARIRIN H. et ROUX J. P., 1995; Livre rouge de la forre encuée en France Tonne I. Espèces privatiene. Collection Partimoties naurels s, volune 20, CBN de Praquentles, MNHN, mains.

DANTON Ph. et BAFFRAY M., 1995 - Inventaire des plantes protègées tere de l'Environnement, Paris, 486 p.

de du secteur ibéne-atlantique. Documents pour les cartes des productions végétales, Toulouse, 414 p. DUPONT P., 1962. La flore atlantique curopéenne. Introduction a l'étuen France. Nathan, Paris , AFCEV, Mulhouse, 294 p.

- FARRAR D.R., 1985. Independent fern gametophytes in the wild.

Proceedings of the Royal Society of Edinburgh, 86b: 361-369.

* JEROME C., RASBACH H. et RASBACH K., 1994.- Découverte de la fougere Trichomanes spectosum (Hymenophyllaceae) dans le massif vos-gien Le monde des plantes, 450-25-27.

gense en pays basque français. Bulleim de la société botanique de France, 80 : 797-809. JOVET P., 1933 - Le Trichomanes radic ans et l'Hymenophyllum tunbrid-

 LESOUEF J.-Y., 1986.- Les plantes endémiques et subendémiques les plus menacées de France (partie non méditerranéenne). Conservatoire botanique national de Brest, Brest, 256 p. PHILIPPON D., 1991 Département des Côtes d'Armor = 76 plantes pro-

tégées et/ou menucées. Préfecture des Côtes d'Armor - DDE des Côtes

- PRELLI R. et BOUDRIE M., 1992. Attas écologique des fougeres et phantes alliées. Illustration et répartition des Préridophytes de France. Lechevalier, Pars, 273 p.

Vorkwannen des Hauffans Trichomanes speriosum (Hymenophyllaceae) in der Vogesen (Frankreich) und dem benachburten Deutschland. Camfinea, 51: 51-52. RASBACH H., RASBACH K. et JEROME Cl., 1993. Über das

- RATCLIFF E., 1993. The ecology and conservation of the killamey fem Trichumanes speriosum Willd. in Britain and Ireland. Biological Conservation, 66: 231-247.

* VILMORIN R. (dc), 1954.- Séunce du 26 mars 1954, Bulletin de la société botanque de France, 101 (3-4) : 113.

VIVANT J., 1959 - Une nouvelle loculité basque de Trirlomanes specto-som Willd. Bulletin de la société botanique de France, séance du 23 janvier 1959, 106 (1-2): 30.

Caractères diagnostiques

Plante herbacée, glabre, dont la morphologie varie en fonction de la situation ecologique milieu aquatique a amphibie (caux slagnantes | caux courantes) / milieu terrestre emerge

Forme la plus typique (generalement en caux stagnantes)

 dimorphisme foliaire: feuilles basales submergées, groupées en rosette, dépourvues de pétioles. Ces feuilles sont vert pâle et plus epaisse et plus verte. Elles sont longues (5-15 cm) et progressivement vers Papex pointu ; feuilles flottantes a petiole fin et d'une longueur variant en fonction du niveau lement obovale, elliptique ou lanceole, long de 1-4 cm, pour 1-2 cm de large (sa taille est parfois réduite à quelques millimètres), retus a obtus au sommet. Il presente 3 fortes ner ures translucides, aplaties, pourvues d'une large nervure centrale étroites (2-3 mm de farge), de forme linéaire, mais se retrécisd'eau. Leur limbe est un peu fuisant, de forme variable, genera-

tiges fines, pouvant attendre, voire exceder, une longueur de 100 cm en fonction de la profondeur de l'eau, submergees-flot tantes ou rampantes (traçantes), radicantes aux nœuds

stolons, partant de la rosette, verts ou blanes, d'un diamètre d'environ 1 mm pour une longueur atteignant 20 cm.;

fleurs solitaires, flottant à la surface de l'eau. Leur long pèdicelle (3-5 cm) nait a l'aisselle de bractèes se trouvant au niveau celle par næud, mais, dans la partie superieure de la plante, ils des nœuds de la tige. Il se developpe généralement 1 seul pèdipeuvent etre verticilles par 3-5

comprimes, se terminant par un bee court (2,5 mm), à 12-15 côtes longitudinales sailfantes et rapprochées ; les akénes sont auteurs), hermaphrodites: 3 petales blancs (parfois blanc-roses) fruits akènes de 2,5-3 mm de haut, ellipsoïdes-oblongs, non verticillés sur un seul rang plus ou moins régulier et legérement i base jaune arrondis, depassant longuement les 3 sepules ;

fleurs de taille variable (de 7 à 18 mm de diamètre selon les

les feuilles « flottantes » ont un pétiole plus réduit et plus rigide et peuvent présenter un port dressé. Le limbe est également plus Dans des eaux peu profondes, la rosette basale peut être absente Dans des eaux tres peu protondes ou en situation d'exondation, petit (1,2-1,5 cm de long pour 6-8 mm de large) et l'apex peut

luminosite ou de turbidite, les pieds sont souvent limites à la Dans des conditions d'eau courante, d'eau profonde, de faible rosette dont les feuilles diffèrent de la forme typique : elles peuavoir des bords parallèles, leur longueur est plus importante (50-60 cm, voire 75 cm), teur largeur également (environ 5-8 mm

Confusions possibles

En fleur, le Flûteau nageant n'est susceptible d'être confondu avec aucune autre espece

lièes au milieu aquatique sont importants, notamment en ce qui A l'état vegetatif, les risques de confusions avec d'autres plantes

concerne les rosettes de feuilles immergées et les formes terrestrus (forme du limbe pas toujours très typique). Les principales sources de confusions concernent d'autres alismatacées, notamment les Alisma et la Baldellie fausse-renoncule (Baldellia rammenlondes (L.) Parl.), ainsi que la Renoncule flammette (Ranunenhas flammula L.). An niveau terrestre, les pieds de Buldelliu ont une odeur carac-De plus, les feuilles immergees de Baldellia sont distinctement clargies au niveau de leur partie terminale, avant de s'amineir en teristique de linge sale, odeur absente chez le Fluteau nageant une extremité fine Le Flüteau naguant se distingue des plantains d'eau (Alixina plantago-aquarieu L., Alisina lanceolatum With.) par la presence cachés dans la vase. En l'absence de stolons et de feuilles flottantes, il faudra recourir aux fleurs ou aux fruits pour diffé-reneuer les espèces de manière fiable. Notons que les feuilles de stolons. Toutefois, il faut être attentif, les stolons pouvant être d'Alisma plantago-aquatica sont plus ternes. En rivière, les feuilles rubanées du Flûteau nageant peuvent aussi être confondues avec des feuilles de Rubanner (Sparganium spp.). Toutefors, les premières se cassent facilement forsqu'on les plie en deux et leur apex est plutot aigu Pour des critères detailles, on se reportera notamment à Ricil et

Caractères biologiques

Le Plûteau nageant est une plante vivace, stolonifère, dont le rhizome minee, droit et court subsiste sous l'eau. l'hiver (type biologique hydrophyte, hemieryptophyte) La colonisation de l'espace par la plante se fait par l'enracinement de sa tige au niveau des nœuds, ainsi que par la formation de stolons qui produisent à intervalles règuliers des touffes de feuilles.

Angiospermes

Biologie de la reproduction

sont plus visibles.

831

La floraison a heu de mai a septembre (voire octobre). Elle est lités dans lesquelles se trouve le Flüteau. En caux courantes, elle est généralement restreinte et retardée, La pollinisation semble être de cleistogamie (autofecondation), notamment lorsque les plantes oiseaux d'eau qui, après avoir ingères les fruits, les rejeteraient extrêmement variable selon les conditions écologiques et les locaassuree par les insectes (pollmisation entomophile). Ricii et Jurmy mentionment toutefous, pour la Grande-Bretagne, des cas fréquents reçoivent peu de lumière. La dissemination des fruits est incs mal connue. Elle pourrait etre assurce par l'eau (hydrochorie) ou par les dans les fèces (endozoochorie).

gules; il s'agit de parties de plantes viables, qui sont détachées de la plante mère par fragmentation du stolon. Elles sont capables La multiplication végétative se fait par la formation de propade flotter puis d'être emportees et disseminées par l'eau.

Aspect des populations, sociabilité

nombre très limité de pieds isolés ou plusieurs centaines voire milliers d'individus qui forment alors des « radeaux flottants ». Dans ce dernier cas, les feuilles flottantes peuvent couvrir En fonction des situations, les stations peuvent comporter un plusieurs mètres carrés d'eau libre.

Caractéristiques écologiques

L'espèce montre une certaine amplitude écologique et les situalions varient fortement en fonction des regions.

se rencontre dans des eaux oligotrophes (er. : étangs aquitains) à meso-cutrophes (ex. : fleuve Scorff en Bretagne), aussi bien en Le Flûteau nageant est une espèce aquatique ou amphibie : il est capable de supporter des variations importantes du niveau de l'eau et une exondation temporaire. On le trouve principalement dans des caux peu profondes. Alors qu'il est signalé le plus souvent jusqu'à 1,5-2 m, Rk'ii et Jekkiy le mentionnent jusqu'à 4 m de profondeur en Grande-Bretagne. En terme de qualité d'eau, l'espèce milieu acide que calcaire. Par contre, elle ne se trouve ni en milieu très acide, ni en milieu très carbonaté, ni dans les caux saunatres.

Luronium natans semble préférer un bon ensoleillement et une eau claire, mais il peut s'accomoder de l'ombrage et d'une eau turbide. Il se développe sur des substrats de nature variée : fonds

pionnier et une faible competitivité; l'espèce disparait rapide-ment du fait de la concurrence végétale. En France, différentes observations semblent confirmer cette affirmation (ef. notam-En Grande-Bretagne, WILLBY et ENION hii attribuent un caractère nent GR11 [101] 1999)

Communautes vegetales associées à l'espèce

vent dans des contextes divers : aussi bien dans des régions à grande densité d'étangs (la Brenne, par exemple) que dans des man matans fréquente une très large gamme de milieux humides, naturels on d'origine anthropique. Les stations se troumares isolèes.

lacs, changs, mares, auxquels on peut ajouter fossés, bras morts de cours d'eau, chemins pictines et ornières de tracteurs. Il se developpe egalement dans des milieux d'eau courante dans le lit ou parfois en bordure de cours d'eau le plus souvent à pente et courant faibles. Les stations se trouvent parfois en relation avec des complexes de tourbieres au niveau de misselets d'écoulement des eaux de tourbieres (dans le Massif central), On l'observe principalement dans des milieux d'eau stagnante marais, lacs de tourbieres.

Les groupements vegetaux dans lesquels le Fluteau nageant peut se trouver sont nombreux

peetinan. Potamion polygonifolii), groupements a Nénuphar jaune (Nuphar lutea) et à Nymphèa blanc (Nymphea alba) (All. Aymphaeinn albae), vegelations d'eau courantes à renoncules (Runniculus sous-genre Barrachium), callitriches (Callitriche spp.), rubaniers (Sparganium emersum) (All. Batrachion fluigroupements de polamots - Potamogeton spp - (All. Potannon - il peut s'agir d'herbiers aquatiques (Cl. Potameteu peciniati) (cuntes)

on peut également le trouver au sein des groupements de bordures de plans d'eau susceptibles de subir une exondation tem-poraire (Cl. Litorelleteu uniflorae). Ceux-ci correspondent notamment aux communautés des étangs aquitains à Lobélie de aux groupements a Isoètes (Froctes spp.) et Littorelle uniflore (Littorella uniflora) (All. Littorellian uniflorae), aux gazons à Scirpe spingle (Eleucharis acicularis) (All. Eleucharinon aci-cularis), aux communautés à Baldellie fausse-renoncule, Hydrocotyle commun (Hydracotyle ynlgaris), etc. (All. Elodo Dortmann (Lobella dortmanna) (All. Lobelion dorn pulustrix-Sparganion) .. ;

par exemple, au sem de glycéraies (Cl. Glycerio fluitantis mn natura peut aussi se trouver dans d'autres situations

Quelques habitats de l'annexe I susceptibles d'être concernés

3110 - Eaux obgotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia imiflorae) (Cor. 22.11 x 22.31) 3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec vegetation des Littorelleteu uniflorae evou des Fearte-Nanojune (Cor. 22.11 x (22.31 et 22.32))

3150 - Laes eutrophes avec vegetation du type Megnopotomio, ou Ilydrocharition (Cor. 22.13 x (22.41 ou 22.42))

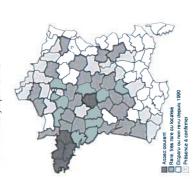
3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végé-tation du Ranmeulion fluitantis et du Callivielo-Barachion Cor. 24.4)

Répartition géographique

discretion des pieds réduits a une rosette immergee (ainsi qu'une éventuelle variabilité de développement interannuel) laissent Les difficultés d'identification des individus a l'état vegetatif, la supposer que des erreurs et des omissions sont possibles. La reausation d'une carte fine de repartition de l'espèce n'est pas possible en l'état actuel des connaissances

occidentale et centrale. Sa distribution est principalement centree sur la Grande-Bretagne, la France, la Belgique, les Pays-Bas et le nord de l'Allemagne. Au nord, il attent le sud-est de la Le Phiteau nageant est une espèce endémique europeenne à carnetère atlantique dont l'aire couvre les pays de l'Europe tempere

En France, les populations de Linonium initions se struent principalement en plaint ou ou linible altitude. L'éspèce est actuelles ment présents de manèrer les éparse dans une quarantaine de départements. Elle est absente de toute la zone méditerranéeune et des hautes monagonés (Aples, Py princès). On la trouve toutelisse dans le Massif central jusqu'à 1200 nn d'altitude.



Statuts de l'espece

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II et IV

Convention de Berne | annexe | Protection au niveau national en France (annexe I)

Présence de l'espèce dans des espaces protégés

Les mesures règlementaires dont bénéficie l'espèce sont particulierement limitées. Les seules informations frouvees sur le sujet concernent un permiètre en arrête préfectural de protection de biotôpe dans le Manie-el-Loire et trois rèserves biologiques domaniales en foiet de Ramboullet (Yvetines) dans lesquels se trouve Larontom nations.

Evolution et etat des populations, menaces potentielles

Évolution et etat des populations

Compie tenu de la remarque formulée en introduction de la ribriquie «Repartition geographique», il est extrêmement driffcile d'estimer l'état des populations. On peut touclois donner quelques informations en foretton de nos contassemees. Au myeau de l'Europe, la Grande-Bretagne et la France bebergent la majorité des populations. Lummium natura est genéralement cité partout comme rare. Dispart de plusieurs pays (Télècos-fonque, Roumanne, il est considère contrae en régresson).

generalisee dans l'ensemble de son aire de repartition

En France, les régions dans lesquelles la plante semble la plus fréquente sont la Bretagne et la région Centre (Brenne et Sologne). Bien que la plupart des ouvrages la mentionnent comme assez commune dans ces régions, son staut n'y est pas commi avec certitude. Elle est également encore rélativement partonna avec certitude. Elle est également encore rélativement partonna avec certitude. Elle est également encore rélativement partonnalitéens. l'espece est considérée comme rare out ress rare (moins de 5 stations actuellement commos par département dans la quasi-totalité dès cas.). Dans les départements du Cantal, de la Loire-Adhantique et de la Véndée, les stations recensées sont plus nombreuses.

L'ensemble de la communauté scientifique s'accorde pour considére qui l'a s'agul fune expéce en régression généralisée sur le territoire français. Bretagne compras (past de données pour le Ceutre), mais les situations et les conanissances sont très variables. Globalement, on explique mal cette régression, genèralement stifichée à la disparition des zones lumides. On remarquera que, malgire son amplitude écologique. J'espèce est rare y compris dans des zones en apparence favorables (ex. | la Données, Anh) et que les gandés cones d'étangs ne sont pas épargnées (l'espèce a dispart du Forez, Loire - où elle était signalée assez commune au sicele dernier).

Menaces potentielles

Les menaces pesant sur l'espece sont extrémement mal connues; compue teru de la diversité des situations, il est difficile de genéraliser. Les principales menaces évoquées sont la dispartition, altaleration des mileux humides (comblement de mares, drainage des sones humides...).

En milieu acide et oligotrophe (cas le plus frequemment signale) s'ajoutent

 la pisciculture intensive (utilisation de désherbants, d'intrants modifiant la qualité des eaux);

modifiant la qualité des caux);
- les modifications des conditions physico-chimiques du milieu

neidification des caux, entrophisation, chaulage.

En définitive, on ne connaît pas avec certitude le réel facteur de regression. La plupart des scientifiques s'accordent néumions pour diret que l'espèce apparait particulièrement sensible à une forte eutrophisation du militeu, qui permet le developpement forte eutrophisation du militeu, qui permet le developpement rapide d'hélophyres compétitives au fort pouvoir colonisateur.

Propositions de gestion

Compte tenu des incertitudes au niveau des menaces et de la variabilité des proposer des meaures de gestion précises. Dans la plupart des cas, le nombre très réduit de stations par département impose une extrême prudence. L'amélioration de nos connaissances relatives à l'espece (enfamment des facteurs de régression) est par consèquent milispensable.

Les propositions de gestion généralement formulées sont : ne pas utiliser de déshérbimas, viter les modifications des conditions physico-chimques des caux, respecter la dynamique hydraulique naturelle et traditionnelle. Certaines perturbations de l'habitat semblem plutôt favombles au Flitteau, dans la mesure ori dels l'intentit developpement d'especes competitives. Luminum utuans semble capable de recoloniser un mileur évenment perturbé à la suite d'un carage par exemple. Le maintien de certaines partiques agrecoles, elles que le paturage extensif, peut egalennen s'avorer favomble.

Expérimentations et axes

de recherche à développer

Présiser la repartition de l'espéce et l'état des populations. Il est notamment important d'estimer sa réelle raired, ce qui implique notamment une attention particulière à porter aux populations dont les individus sont réduits à une roseite immegée.

Metre en place un suivi a long terme sur une sòrie de stations representatives de la diversite écologique et geographique de l'espece.
Réaliser une étude complète de l'écologie de l'espece pour se

reauser une cuate compiete de l'echogie de l'espece pour sa rendre crompte de la reelle varieté des biotopes colonises et pour meux, exempte de la reelle varieté des biotopes colonises et pour meux, exempte de la reelle au de l'estate de la consideration de la compléter cette synthèse par une étude de sa sensibilité viséa-vis Compléter cette synthèse par une étude de sa sensibilité viséa-vis A partir de tous ces elements, définir de manière précise les causes de son declin généralise, ce qui pérmetira de proposer des mesures de gestion pertinentes.

des variations physico-chimiques des caux et des pollutions

Bibliographie

 GREULLICH S., 1999. Competition, perturbations of productivite potentrells claim to definition de l'habitat d'especes rares, étude experimentale du macrophyte aquanque Laminton nations (L.) Ratin. These université Claude-Bernard - Lyon I, 144 p. * HANSPACH D. et KRAUSCH H.D., 1987. Zur Verbreitung und Okologiet von Lamminn nations (L.) Raf. in der DDR. Lammobogon, 18 (1). (165.175.

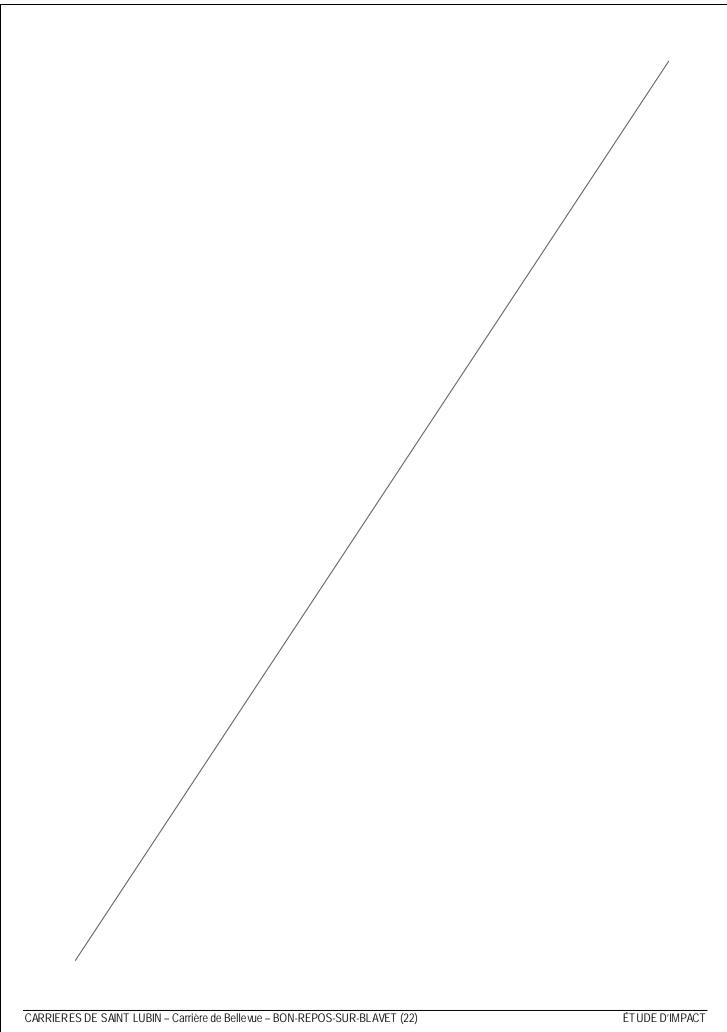
H.G.D., 1979. Illustrate: Flore von Mittel Lurqua, Petridophyla.

 H.G. G., 1979; Illustracte Flora von Alntel Luopa, Petralophyta, Spermatophyta. Band. 1, "Keil. 2. (Gymnosperma, Angtosperma, Nonocopyledona), P. Parey, Berlin, 269 p.

- LAHONDIRH, C. et BIORETTE, 1996 - Contribution al Vaule de la vegetation des catagis et des 20 errors humdes de Niklae. Compite crahal des hair, chems, journées, phytosociologiques de la SBCO. Learbau (Grinodo, 21-23 ma 1994. Bulletin de la Société bottomique du Centre-Chievit, NS, 27, 435-502. * RICH TL'G et JERMY A.C., 1998 - Plant Grib JISBI, Lundon, 791 p.

* WILLBY N.J. et EATON J.W., 1993 - The Distribution, Ecology and Conservation of Leonomin nature, IL. Bef. in Britain, Journal of Aquatu-Hill Man Management, 31: 19-76.

Annexe 10 : Etude d'acceptabilité	



ETUDE D'ACCEPTABILITE DU MILIEU

Rejet éventuel de la carrière de Bellevue dans le canal de Nantes à Brest Société CARRIERES DE SAINT LUBIN

Document établi en septembre 2018 par la société AXE

Préambule

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) fixe des objectifs de résultat relatifs à la préservation du milieu et la gestion durable de la ressource. La DCE a introduit une nouvelle unité de rapportage : la masse d'eau. Il existe différents types de masses d'eau (surface continentale, souterraine, côtière et de transition), définies dans l'article 2 de l'arrête ministériel du 12 janvier 2010 relatif aux méthodes et aux critères à mettre en œuvre pour délimiter et classer les masses d'eau et dresser l'état des lieux prévu à l'article R. 212-3 du code de l'environnement.

En application de la DCE, pour chaque bassin hydrographique, ce sont les SDAGE qui fixent les objectifs d'état à atteindre pour chaque masse d'eau. Dans le cadre de la carrière de Bellevue, le SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021 fixe, pour la masse d'eau du Blavet (FRGG010) dont fait partie le canal de Nantes à Brest, l'atteinte du « bon état » dès 2015.

La présente étude d'acceptabilité doit ainsi tenir compte de cet objectif et prendre en considération l'article D211-10 du code de l'environnement fixant des objectifs de qualité sur :

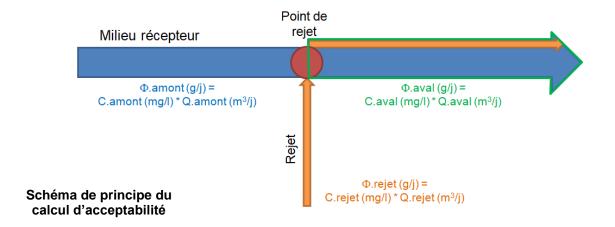
- les eaux conchylicoles,
- les eaux douces ayant besoin d'être protégées ou améliorées pour être aptes à la vie des poissons,
- les eaux superficielles destinées à la production d'eau alimentaire,
- les eaux de baignade.

On notera également que la carrière n'est pas concernée par la problématique des eaux acides et que cette dernière ne rejette pas de substances dangereuses (notamment celles visées par le SDAGE Loire-Bretagne en son chapitre 5).

Méthodologie employée pour analyser l'impact du rejet

L'impact éventuel d'un rejet éventuel de la carrière de Bellevue sur la qualité des eaux du canal de Nantes à Brest peut être évalué par la méthode du calcul d'acceptabilité.

Ce calcul de mélange est basé sur le fait que le flux (noté Φ) d'un composant dans un cours d'eau à l'aval d'un point de rejet donné est égal à la somme du flux initial de ce composant dans le cours d'eau et du flux rejeté :



Mathématiquement, le calcul s'écrit donc : Φ .rejet + Φ .amont = Φ .aval

Soit : (Q.rejet * C.rejet) + (Q.amont * C.amont) = (Q.aval * C.aval) Soit : C.rejet = [(Q.aval * C.aval) - (Q.amont * C.amont)] / Q.rejet

Les différentes valeurs de concentrations et de débits employées pour le calcul d'acceptabilité sont détaillées dans les paragraphes suivants.

Paramètres et seuils retenus pour le calcul d'acceptabilité

Les paramètres retenus pour le calcul d'acceptabilité sont ceux qui à la fois :

- Sont présents dans les rejets du site ;
- Disposent d'un objectif de qualité à respecter en aval du rejet.

Les rejets issus d'une carrière sont réglementés par l'arrêté sectoriel du 22 septembre 1994 relatif aux exploitations de carrières. Ce dernier fixe des seuils réglementaires pour les paramètres suivants : pH, MES, DCO et Hydrocarbures repris dans le tableau suivant.

Paramètres	Seuil de l'arrêté du 22 septembre 1994
рН	5.5 – 8.5
MES (mg/L)	35
DCO (mg/L)	125
HCT (mg/L)	10

L'arrêté du 22 septembre 1994 précise également que ces valeurs doivent être compatibles avec les objectifs de qualité du milieu récepteur.

Au regard des objectifs de qualité identifiés dans le préambule, la masse d'eau du Blavet à hauteur de la carrière de Bellevue est concernée par :

	Objectifs de qualité				
Masse d'eau	SDAGE - DCE	Eaux conchylicoles	Eaux piscicoles	Production d'eau alimentaire	Eaux de baignade
Blavet / Lac de Guerlédan	Atteinte du bon état	Absence d'usage sur la masse d'eau en aval proche	2 ^{ème} catégorie*	Absence d'usage sur la masse d'eau en aval proche	Présence d'un club nautique sur le lac

^{*} Décret n°58-873 du 16 septembre 1958 déterminant le classement des cours d'eau en deux catégories, illustré par la cartographie de mai 2006 du site internet Bretagne Environnement.

Les objectifs de qualité à respecter en aval du rejet sont les suivants :

	Objectifs de qualité à respecter				
Paramètres	SDAGE – DCE*	Eaux conchylicoles	Eaux piscicoles**	Production d'eau alimentaire	Eaux de baignade***
рН	6-9	Sans objet	6-9	Sans objet	Pas d'objectif
MES (mg/L)	50	Sans objet	25	Sans objet	Pas d'objectif
DCO (mg/L)	30	Sans objet	Pas d'objectif	Sans objet	Pas d'objectif
HCT (mg/L)	Pas d'objectifs	Sans objet	Pas d'objectif chiffré	Sans objet	Pas d'objectif

^{*}Concernant le SDAGE, les valeurs limites du « bon état » sont définies dans l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux critères d'évaluation de l'état écologique et chimique des eaux de surface, complété par le guide technique relatif aux modalités de prise en compte des objectifs de la directive cadre sur l'eau (DCE) en police de l'eau IOTA/ICPE.

On rappellera l'absence du phénomène d'eau acide sur le site de Bellevue.

^{**}Article D211-10 du code de l'Environnement.

^{***}Objectifs concernant des paramètres microbiologiques.

Concentration initiale des eaux du canal de Nantes à Brest - C.amont

Il n'existe pas de données publiques de la qualité des eaux du canal disponibles à proximité immédiate de la carrière de Bellevue. Les stations les plus proches localisées en amont du site de Bellevue sont :

- La station 4190740 située sur la commune de Gouarec soit à environ 8 km de la carrière.
- La station 4190850 située sur la commune de Perret soit à environ 1,5 km de la carrière.

A la date de la constitution de la présente étude (septembre 2018), la base OSUR de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne fournit les données qualitométriques suivantes pour ces stations sur la période 2015-2018.

Station	Date de prélèvement	рН	MEST en mg/l	DCO	Hydrocarbures
Gouarec	14/10/2015	7,3	3	-	-
Perret	16/09/2015	7,6	4,6	-	-
Perret	14/10/2015	7,5	2,8	-	-
Perret	17/11/2015	7,4	3,2	-	-
Gouarec	16/12/2015	7,4	40	-	-
Perret	16/12/2015	7,1	34	-	-
Perret	13/01/2016	7,5	9,6	-	-
Perret	15/02/2016	7,9	7,8	-	-
Perret	17/03/2016	7,2	4,5	-	-
Perret	25/04/2016	7,1	3,2	-	-
Perret	10/05/2016	7,3	3,4	-	-
Perret	15/06/2016	7,4	5,8	-	-
Perret	11/07/2016	7,4	3,9	-	-
Perret	10/08/2016	7,9	6,5	-	-
Perret	14/09/2016	7,5	8,9	-	-
Perret	10/10/2016	7,2	2,2	-	-
Perret	15/11/2016	7,3	3,7	-	-
Perret	21/12/2016	6,8	2	-	-
Perret	12/01/2017	7,8	2,1	-	-
Perret	13/02/2017	6,9	4,8	-	-
Perret	13/03/2017	7,2	6,3	-	-
Perret	13/04/2017	7,3	5,9	-	-
Perret	11/05/2017	7,4	7	-	-
Perret	12/06/2017	7,3	4,3	-	-
Perret	12/07/2017	7,5	6,2	-	-
Perret	10/08/2017	7,9	9,9	-	-
Perret	12/09/2017	7,6	4,5	-	-
Perret	16/10/2017	7,5	3,4	-	-
Perret	13/11/2017	7,4	2,8	-	-
Perret	11/12/2017	7	139	-	-

moyenne 7,4 4,9

Les relevés disponibles indiquent un pH proche de 7 et une concentration en MES de 4,9 mg/l en moyenne.

Débits moyens mensuels du canal de Nantes à Brest en amont du site - Q.amont

La Banque Hydro recense une station de mesure hydrométrique en amont de la carrière de Bellevue. Il s'agit de la station J5402120 – Le Blavet à Plélauff (Bon-Repos). Cette station de mesure est localisée à environ 2 km de la carrière de Bellevue. Les données disponibles à cette station sur la période 2003-2018 sont les suivantes :

Mois	Débit moyen (m³/s)	Lame d'eau (mm)
Janvier	18,3	87
Février	19,3	86
Mars	14,9	71
Avril	9,0	41
Mai	6,23	29
Juin	3,92	18
Juillet	2,78	13
Août	2,17	10
Septembre	1,58	7
Octobre	2,51	11
Novembre	6,41	29
Décembre	12,9	61
Année	8,28	469
QMNA ₅	0,9 m ³ /s	

Les variations du débit constaté au niveau du canal de Nantes à Brest découlent des précipitations saisonnières mais également de la gestion hydraulique appliquée par le barrage EDF de Guerlédan présent en aval de la carrière de Bellevue.

Débit de rejet d'exhaure de la carrière de Bellevue - Q.rejet

Le débit du rejet d'exhaure de la carrière de Bellevue sera limité par la capacité du dispositif de pompage employé. Dans le cas présent, une pompe de 80 m³/h soit environ 0,022 m³/s (1 920 m³/j) sera employée en cas de rejet.

Calcul des concentrations maximales du rejet - C.rejet / pH rejet

Au regard de l'état initial en terme de débit et de qualité du Blavet et des objectifs de qualité à respecter en aval du rejet (les objectifs les plus contraignants étant retenus, à savoir 25 mg/L pour les MES), les concentrations maximales du rejet de la carrière seront celles définies ci-dessous :

Pour le pH: l'arrêté sectoriel du 22 septembre 1994 impose pour les rejets de carrière, un pH compris entre 5,5 et 8,5. Les objectifs de qualité sollicitent un pH compris entre 6 et 9. Ainsi le pH maximal devra répondre à l'arrêté sectoriel est être limité à 8,5.

Concernant le pH minimal à respecter, au regard des données disponibles concernant le Blavet/Lac de Guerlédan, les valeurs minimales susceptibles d'être rejetées pour respecter l'objectif de qualité de 6 en aval du site sont les suivantes.

Mois	pH rejet*
Janvier	3.1
Février	3.1
Mars	3.2
Avril	3.4
Mai	3.6
Juin	3.8
Juillet	3.9
Août	4.0
Septembre	4.2
Octobre	4.0
Novembre	3.6
Décembre	3.2
Etiage (QMNA ₅)	4.4

^{*}en application de la relation pH = - $log [H_3O^+]$

Compte tenu de la différence notable entre le débit du Blavet et le débit du rejet du site, le milieu récepteur serait susceptible d'accepter un pH relativement bas en provenance de la carrière, et ce même en période d'étiage. Toutefois, le pH minimal de rejet de la carrière sera réglementé par la valeur limite imposée par l'arrêté sectoriel à savoir 5,5.

Ainsi, le pH en sortie de la carrière de Bellevue devra être compris entre 5,5 et 8,5.

Pour les MES: l'arrêté sectoriel du 22 septembre 1994 impose pour les rejets de carrière, une concentration en MES inférieure à 35 mg/L. Au regard des données disponibles concernant le Blavet/Lac de Guerlédan, les concentrations maximales susceptibles d'être rejetées pour respecter l'objectif de qualité de 25 mg/L en aval du site sont les suivantes :

Mois	C.rejet MES (mg/L)
Janvier	16 745*
Février	17 658
Mars	13 638
Avril	8 248
Mai	5 717
Juin	3 606
Juillet	2 565
Août	2 008
Septembre	1 469
Octobre	2 318
Novembre	5 881
Décembre	11 811
Etiage (QMNA ₅)	847

*en application de la relation C.rejet = [(Q.aval*C.aval) - (Q.amont*C.amont)] / Q.rejet avec Q.aval = Q.amont+Q.rejet

soit: 16 745 = [(18,322*25) - (18,3*4,9)] / 0,022

Compte tenu de la différence notable entre le débit du Blavet et le débit de rejet du site, le milieu récepteur serait susceptible d'accepter de fortes concentrations en MES en provenance de la carrière, et ce même en période d'étiage. Toutefois, le rejet de la carrière en MES sera réglementé par la valeur limite imposée par l'arrêté sectoriel à savoir 35 mg/L.

- Pour la DCO: En l'absence de données sur la qualité du Blavet, la concentration rejetée par la carrière se limitera à la valeur de l'objectif de qualité, à savoir 30 mg/L.
- Pour les HCT: En l'absence d'objectif de qualité, le seuil de l'arrêté sectoriel sera appliqué, soit 10 mg/L.

Conclusion

Au regard de la différence notable entre le débit du Blavet et le débit de rejet du site de Bellevue, le milieu récepteur serait susceptible d'accepter de fortes concentrations en MES ainsi qu'un pH relativement bas en provenance de la carrière et ce même en période d'étiage.

Toutefois, la société CARRIERES DE SAINT LUBIN appliquera les valeurs limites imposées par l'arrêté sectoriel du 22 septembre 1994 à savoir 35 mg/L pour les MES et un pH compris entre 5,5 et 8,5.

Pour la DCO et les hydrocarbures, en l'absence de données sur la qualité du Blavet, les concentrations se limiteront respectivement à 30 mg/L (valeur limite du « bon état » définie dans l'arrêté du 25 janvier 2010) et à 10 mg/L (seuil imposé par l'arrêté du 22 septembre 1994).